This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UC-NRLF
B 3 844 248

EX LIBRIS

BIOLOGY LIBRARY G

ENTOMOLOGY LIBRARY

REVUE

D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

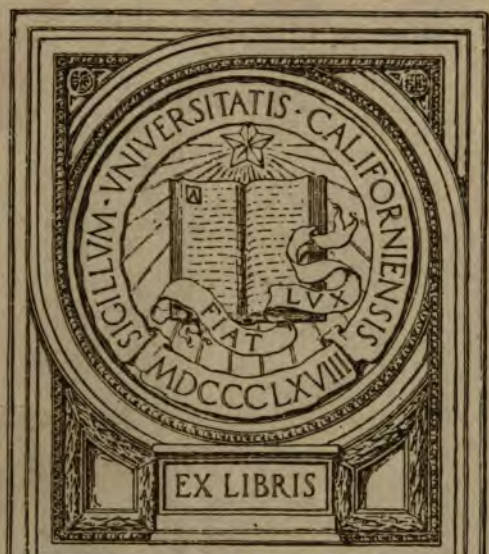

BIOLOGY LIBRARY G

ENTOMOLOGY LIBRARY

REVUE

D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

REVUE

D'ENTOMOLOGIE

UNIV. OF CALIFORNIA

PUBLIÉE PAR LA

Société Française d'Entomologie

RÉDACTEUR : ALBERT FAUVEL

TOME XI. — 1892. — N° 1.

(12 Numéros par an)

CAEN

TYPOGRAPHIE-LITHOGRAPHIE A. LE BOYTEUX

RUE SAINT-PIERRE, 102 & 116

1892

R37
V. 11
ENTOMOLOGY
LIBRARY

LES TRICHOPTÈRES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Par R. MARTIN.

UNIV. OF CALIFORNIA

Nous avons un vif désir de faire connaître, autant qu'il est possible, la faune des Névroptères du département de l'Indre, et nous avons déjà, dans ce but, publié le Catalogue des Odonates du pays. Nous dressons aujourd'hui la liste des Trichoptères.

Notre Catalogue des Odonates était en vérité assez exact et assez complet, puisque, depuis plusieurs années, nous n'avons fait aucune nouvelle observation qui le puisse sérieusement modifier; nous n'avons capturé aucune espèce qui n'y soit inscrite. Tout au plus y aurait-il lieu de faire un ou deux changements sur le degré de rareté de certaines espèces: le *Diplax vulgata*, par exemple, indiqué comme espèce très commune, est certainement assez rare; l'*Onychogomphus uncatus* est, au contraire, abondant en juin sur les rives de l'Anglin; l'*Agrion mercuriale* est extrêmement répandu sur les ruisseaux qui coulent d'un étang à l'autre; le *Calopteryx virgo* ne vit pas sur les rivières, mais seulement sur les ruisselets, tandis que le *splendens* ne fréquente pas les petits ruisseaux; la *Libellula fulva*, indiquée comme insecte des marais, se trouve en plus grand nombre sur les ruisseaux.

Il n'en sera pas de même du Catalogue des Trichoptères. Il est forcément incomplet. Peut-être y avons-nous à tort inscrit deux ou trois espèces; à coup sûr nous en avons omis plusieurs et, malgré les additions et corrections à faire dans l'avenir, la liste aura bien de la peine à devenir complète. Sans aucun doute, on découvrira ici de nouvelles espèces, d'autres considérées comme étrangères à la faune française, d'autres regardées comme spéciales au Midi ou aux montagnes; mais les Trichoptères sont trop nombreux, trop difficiles à

631153

déterminer, trop peu chassés pour qu'on puisse songer à dresser bientôt un catalogue sans erreurs.

Sauf du côté d'Issoudun, j'ai visité presque tous les cours d'eau du département et j'ai exploré avec un soin tout particulier la Creuse, « la plus belle rivière de « France et peut-être une des plus jolies rivières du « monde entier. », comme dit Georges Sand, intéressante parce qu'elle coule à l'état de torrent impétueux jusqu'à Argenton et comme un large fleuve tranquille d'Argenton à son embouchure.

Excepté auprès de mon ami Degors, coléoptériste plutôt que névroptériste, je n'ai trouvé dans le pays aucune aide. Mais je dois les plus chauds remerciements à plusieurs entomologistes étrangers, surtout à MM. Mac Lachlan, l'auteur de *Revision of the Trichoptera of the european fauna*, et Albarda, qui ont bien voulu me guider, m'adresser des types, me déterminer une foule d'insectes. Ils connaissent merveilleusement les Trichoptères et c'est toujours grâce à eux que quelques rares entomologistes les connaissent un peu.

TRICHOPTERA

Famille des PHRYGANEIDÆ

Trib. I.—PHRYGANEINÆ.

Gen. **Neuronia**.

1. **Neuronia ruficrus** Scopoli.

Cette espèce peu commune se trouve le long des mares et des étangs couverts de plantes aquatiques, depuis le 5 mai jusqu'au 15 juin. On la prend en battant au filet les arbustes du voisinage.

2. **Neuronia reticulata** Brauer.

Un seul exemplaire, le 1er juin, à Gargilesse.

Gen. **Phryganea**.

3. **Phryganea grandis** L.

Très commune, du 5 mai au 10 juin, le long des étangs et des cours d'eau. Se tient sur les chênes, les arbustes et les herbes. Les mâles sont au moins cinq fois plus nombreux que les femelles.

4. **Phryganea striata** L.

Extrêmement commune sur les rivières, les ruisseaux et surtout sur les étangs, des premiers jours de mai au 20 juin. Elle s'envole lourdement quand on frappe sur les buissons et s'abat, à une quarantaine de mètres, sur un brin d'herbe, d'où elle repart, un instant après, pour regagner les buissons et les arbres épais. Mâles sept à huit fois plus communs que les femelles.

5. **Phryganea varia** Fabr.

Espèce un peu localisée, mais très abondante en certains endroits. On la trouve en grande quantité du 15 juillet au 25 septembre, mais surtout vers la mi-août, dans le feuillage des chênes qui avoisinent les étangs. L'insecte dérangé s'envole brusquement d'un arbre à l'autre et se pose volontiers sur les troncs où il s'efface subitement. Il faut alors un œil exercé pour l'apercevoir, tant son costume maculé de brun et de roux

le fait confondre avec la couleur de l'arbre. La nuit il vole beaucoup et pénètre dans les appartements éclairés. On compte en général dix mâles pour une femelle.

Gen. **Agrypnia**.

6. **Agrypnia pagetana** Curtis.

Paraît de bonne heure au printemps dans les marais, souvent dès le 15 avril ; on l'aperçoit tapi le long des joncs, d'où il s'envole assez facilement, mais pour se reposer à quelques mètres ; s'il tombe à l'eau, même au loin du rivage, il se tire fort bien d'affaire en nageant. On le prend, toujours en nombre, sur les étangs et sur quelques cours d'eau durant tout le mois de mai ; il devient très rare en juin, reparaît en juillet et on l'observe encore au 25 août. Au printemps, les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles ; plus tard on capture une femelle pour trois ou quatre mâles.

Trib. II. — LIMNOPHILINÆ.

Gen. **Colpotaulius**.

7. **Colpotaulius incisus** Curtis.

Insecte localisé, commun seulement, du 10 mai au 15 juillet, dans les buissons et les herbes voisins des étangs. On le trouve aussi sur le bord de la rivière la Claise. Deux mâles pour une femelle.

Gen **Grammotaulius**.

8. **Grammotaulius nitidus** Müller.

Paraît vers le 5 mai et vit en assez grand nombre autour de tous les étangs, sur les bords de la Claise et de l'Anglin, jusqu'au 30 juin, disparaît en juillet et août, puis reparaît vers le 20 septembre pour durer jusqu'au 25 octobre. Il vit alors par myriades sur les étangs à demi desséchés, où il vole de joncs en joncs, par les jours de soleil. On le trouve même dans les bois à proximité des marais et des fontaines.

9. **Grammotaulius atomarius** Fabr.

On le voit dès le 1er mai dans les marais et sur les rives des cours d'eau, caché pendant le jour dans les branches des pins

ou dans les herbes. Il est extrêmement commun jusqu'au 10 juin. On le retrouve en immense quantité dans les pays d'étangs du 1er octobre jusqu'au 10 novembre. On trouve souvent la variété sans traits aux ailes inférieures. Les deux sexes sont à peu près en nombre égal.

Gen. **Glyphotælius.**

10. **Glyphotælius pellucidus** Retz.

Un des insectes les plus communs du département; on l'observe sur tous les cours d'eau moyens, et sur tous les étangs, depuis le 1er mai jusqu'au 15 septembre. Il aime à se blottir dans le feuillage des chênes, des aulnes, des pins et des sapins; il est parfois très farouche et s'envole rapidement au loin s'il est inquiété. Sa coloration est très variable, surtout celle des ailes inférieures, tantôt hyalines, tantôt fortement tachetées à l'extrémité.

Gen. **Limnophilus.**

11. **Limnophilus rhombicus** L.

Ce Limnophile vit sur le bord des rivières et sur les rivages des étangs; il y est commun du 25 mai au 30 juillet. On le retrouve, mais plus rarement, durant le mois de septembre. On le prend en battant les pins et les chênes ou en fauchant les herbes et les iris. Il s'éloigne volontiers des eaux.

12. **Limnophilus flavicornis** Fabr.

Excessivement commun du 20 mai au 10 novembre, sauf pendant le mois d'août où il devient très rare. Il vole par milliers au soleil sur la rive de tous les étangs et même au bord des rivières et des ruisseaux.

13. **Limnophilus decipiens** Kol.

Reconnaissable à son pterostigma qui descend obliquement sur l'aile. Il est très commun dans tous les marais de la Brenne et sur les rives de l'Anglin du 15 mai au 15 juin, puis du 15 septembre au 15 novembre. Il se tient, pendant le jour, dans le feuillage des arbres. Les deux sexes sont à peu près en nombre égal.

14. **Limnophilus marmoratus** Curtis.

Commun dans les marais, rare sur la Creuse, du 1er juin au

1er octobre. Se cache dans le feuillage des chênes d'où il s'enfuit, quand on le dérange, d'un vol rapide et élevé.

15. **Limnophilus stigma** Curtis.

Assez commun le long des étangs et de certains ruisseaux du 1er juin au 25 juillet, puis en septembre-octobre.

16. **Limnophilus lunatus** Curtis.

Assez commun dans les marais en juin, plus commun aux mêmes lieux pendant le mois d'octobre.

17. **Limnophilus subcentralis** Brauer.

Il est également assez commun dans les arbres voisins des étangs, plus rare au bord des rivières ; on l'y prend en battant au filet pendant le mois de juin, puis du 15 septembre au 15 novembre. C'est une des espèces qui volent le plus tardivement. Les mâles sont un peu plus nombreux.

18. **Limnophilus centralis** Curtis.

Espèce très commune partout, sur les rivières, les ruisseaux, les cascades, surtout aux étangs, où elle vole la nuit, cachée durant le jour dans le feuillage des chênes, des pins, des buis. Elle paraît vers le 25 mai, et on la prend pendant tout l'été jusqu'au 30 octobre. Les mâles sont de fort peu les plus nombreux.

19. **Limnophilus vittatus** Fabr.

Du 5 mai au 25 juillet, puis du 25 septembre au 15 novembre ; je l'ai même pris le 18 novembre, après une gelée. Très commun partout, en particulier au voisinage des étangs. Certains exemplaires sont très pâles, même tout vitreux.

20. **Limnophilus affinis** Curtis.

Très commun, rivières et étangs, du 15 mai au 10 novembre, très difficile pourtant à rencontrer au mois d'août.

21. **Limnophilus auricula** Curtis.

Espèce très répandue du 5 mai au 1er juillet, très rare à l'arrière-saison. Habite partout, dans les vallées de l'Indre, de la Creuse, de la Claise, de l'Anglin, mieux encore en Brenne. Ceux de la région montagneuse de l'Indre sont plus fortement marqués. Sexes en nombre à peu près égal.

22. **Limnophilus griseus** L.

Assez commun le long des rivières en mai et juin, extrêmement rare en octobre. Je ne l'ai jamais trouvé au bord des eaux stagnantes.

23. **Limnophilus sparsus** Curtis.

Encore une espèce qui ne vit point dans les marais. Elle est assez commune au bord des rivières, ruisseaux et cascades, en mai et juin.

24. **Limnophilus bipunctatus** Curtis.

Très commun dans les pays d'étangs, plus encore sur les rivières, où on le prend dans les arbres du 5 mai au 10 juin, puis du 16 juillet aux premiers jours d'octobre.

25. **Limnophilus fuscicornis** Ramb.

Le *fuscicornis* est un insecte absolument nocturne, incapable de voler pendant le jour. Si on l'inquiète alors, il se laisse choir à terre et demeure immobile dans les herbes. Je le trouve en abondance sur les piles du viaduc du Blanc, souvent par groupes pressés de quatre ou cinq individus, et à Concremiers dans les pins, à partir du 10 avril jusqu'au 28 mai. Je ne l'ai pas observé ailleurs et je ne l'ai jamais vu après le 28 mai. On compte autant de mâles que de femelles.

Gen. **Anabolia**.

26. **Anabolia nervosa** Curtis.

Cette espèce n'est jamais très commune dans les marécages, mais à partir du 15 septembre de chaque année, on la voit par milliers sur les rives de tous les cours d'eau, tantôt dans le feuillage des arbustes et sur les herbes, tantôt sur les quais et les rochers. Elle court avec vivacité sur les pierres et sur les plantes, se jette par petits vols d'un arbuste à l'autre, et se prend étourdiment dans les toiles des araignées qui en dévorent beaucoup. Parfois aussi, contrairement à leurs habitudes, des centaines de mâles très alertes et très farouches volent avec une extrême rapidité autour des arbres, en plein soleil. Elle disparaît vers le 25 octobre. Bien que la masse naisse seulement au 15 septembre, on trouve des sujets isolés dès le 10 juillet et pendant le mois d'août. Le nombre des mâles est double de celui des femelles.

Gen. **Stenophylax**.

27. **Stenophylax rotundipennis** Brauer.

Pas très rare sur la Creuse, au Blanc et à Gargilesse, à partir du 30 août jusqu'à la fin de septembre.

28. **Stenophylax stellatus** Curtis.

Assez commun au Blanc et surtout à Gargilesse du 27 août au 27 octobre. On le trouve souvent posé sur les rochers. Comme tous ses congénères, il ne vole presque jamais le jour, mais s'envole vivement dès que la nuit devient obscure.

29. **Stenophylax concentricus** Zetter.

Commun sur les rivières et sur les étangs du 25 avril au 10 juin, puis du 25 septembre au 20 octobre. Il n'est pas rare de le trouver tapi entre les pierres du viaduc de la Creuse, ou dans les terrains labourés, caché sous une grosse motte de terre.

Gen. **Micropterna**.

30. **Micropterna nycterobia** Mac Lachl.

Assez rare du 25 mai au 25 juin sur les bords de la Creuse ; se cache dans les anfractuosités des rochers.

31. **Micropterna sequax** Mac Lachl.

Commune le long de la Creuse, surtout à Cors, et le long de l'Anglin, à Concremiers, du 15 mai à la fin de juin. Les murailles du moulin de Cors, vers le 5 juin, sont tapissées de M. sequax dévorées par le Segestrie perfide.

Gen. **Halesus**.

32. **Halesus interpunctatus** Zetter.

Extrêmement commun sur les rives de la Creuse, de l'Indre et de l'Anglin des premiers jours de septembre au 10 novembre. Il ne vole pas durant le jour et, si on le dérange au milieu du feuillage où il est caché, il se laisse tomber à terre. Durant le mois d'octobre, on est certain d'en rencontrer, tous les matins, une dizaine sur chaque pile du viaduc du Blanc. Beaucoup deviennent la proie des épeires.

33. **Halesus digitatus** Schrank.

Assez rare du 25 août au 1er novembre. Mêmes mœurs que le précédent.

34. **Halesus ligonifer** Mac Lachl.

Assez rare au Blanc et à Châteauroux, mais extrêmement commun à Gargilesse, dans la région accidentée de la Creuse, du 25 septembre au 25 octobre. On le prend surtout en battant les buis, où il se cache pendant le jour; s'il est inquiété, il s'envole assez légèrement. On le trouve aussi caché dans les interstices des rochers. Les mâles sont un peu plus communs que les femelles.

Gen. **Chætopteryx**.

35. **Chætopteryx villosa** Fabr.

Paraît ne pas exister au Blanc, mais se trouve en assez grand nombre sur les ruisseaux, surtout ceux de la région montagneuse, pendant le mois d'octobre. On le prend presque toujours accouplé.

Gen. **Enoicyla**.

36. **Enoicyla pusilla** Burm.

Peu commune dans les bruyères, près des eaux, à partir du 25 septembre jusqu'à novembre. M. de Selys fait remarquer que c'est le seul Trichoptère dont la larve vit dans la mousse au lieu de vivre dans l'eau. La femelle est aptère.

Trib. III. — SERICOSTOMATINÆ.

Gen. **Sericostoma**.

37. **Sericostoma personatum** Kirby.

On ne trouve pas cette espèce sur la Creuse en aval du Blanc, alors que la rivière coule largement à pleins bords, mais elle est assez commune en amont, là où la Creuse coule à l'état de torrent. Elle est même excessivement commune sur la Gargilesse et sur tous les ruisseaux affluents de la Creuse. Elle paraît vers le 1er juin et disparaît au 15 août. L'insecte qui vole mal le jour se tient ordinairement sur les branches surplombant l'eau.

Les deux sexes sont égaux en nombre. Beaucoup sont dévorés par les araignées.

38. **Sericostoma turbatum** Mac Lachl.

Avec l'espèce précédente, sur plusieurs ruisseaux en juillet et août; assez commun sur la Gargilesse et la Cédelle.

Gen. **Notidobia**.

39. **Notidobia ciliaris** L.

En nombre immense sur toutes les rivières, du 5 mai au 14 juin. N'existe pas sur les étangs. Elle se tient dans les joncs et sur les herbes du rivage et s'envole facilement pour revenir immédiatement aux bords. Sexes en nombre égal.

Gen. **Goera**.

40. **Goera pilosa** Fabr.

Le Trichoptère le plus commun peut-être dans la vallée de la Creuse. Cette espèce, si répandue sur toutes nos rivières et sur les ruisseaux et si reconnaissable à sa nervation, naît vers le 20 avril. Pendant les mois de mai et de juin, l'insecte se tient, durant le jour, sur les plantes du rivage, puis, au moment où le soleil baisse, se met à tournoyer à la surface de l'eau par bandes de 20 à 200 individus. Il devient assez rare vers le 5 juillet, pour apparaître en nombre immense vers le 15 août et finir au 15 septembre. Les femelles sont aussi nombreuses que les mâles.

Gen. **Silo**.

41. **Silo pallipes** Fabr.

Très commun sur certains points de nos rivières, depuis le 10 mai jusqu'au 8 juillet. Se cache dans les herbes et les arbustes au bord de l'eau.

42. **Silo piceus** Brauer.

Commun sur la Creuse, mais localisé en certains endroits. Vole depuis le 25 mai jusqu'au 25 juillet. Fréquemment accouplé au commencement de juin.

Gen. **Brachycentrus.**

43. **Brachycentrus subnubilus** Curtis.

Le premier Trichoptère que l'on voit au printemps ! Apparaît du 20 mars au 1er avril, devient en avril extraordinairement commun sur la Creuse, moins nombreux sur l'Indre et l'Anglin, beaucoup plus rare sur les étangs, et disparaît au plus tard le 20 mai. Si le temps est beau, les mâles volent, tout le jour, sur les rives, papillonnent autour des branches d'arbres où les femelles sont immobiles et tourbillonnent, au soleil couchant, à la surface de l'eau. S'il fait du vent, ils demeurent cachés sur les troncs, au milieu des pierres, et si la main s'approche pour les saisir, se laissent tomber obliquement à terre, ou bien sautent deux ou trois fois à terre et s'envolent. J'ai été, tous les ans, au sujet de cette espèce, témoin d'un fait singulier : au soir d'une belle journée, vers le 14 ou 15 avril, de 3 à 5 heures, d'immenses colonnes de cet insecte, composées surtout de femelles, remontent la Creuse. Tous se suivent à un mètre de la rive, sans arrêts. Ils passent continuellement, par milliers, suivent la même direction, et on a beau soi-même remonter, on les voit toujours aller. Aucun ne vole en sens contraire. On se demande si les femelles ne vont pas pondre au loin en amont du Blanc pour que les larves, moins aptes que d'autres à résister aux courants, retrouvent, l'année suivante, le même point d'éclosion, au lieu d'être entraînées trop loin vers le nord. Il est difficile de trouver un autre motif à cette caractéristique habitude. Les deux sexes sont en nombre égal.

Gen. **Oligoplectrum.**

44. **Oligoplectrum maculatum** Fourc.

Très commun, mais localisé sur certains points de la Creuse. Paraît à Ruffec, à Scoury, à Gargilesse vers le 10 mai, devient moins nombreux en juillet et recommence à être très abondant du 15 août au 15 septembre. On le prend par milliers en battant les buis où il se cache le jour, tandis qu'il aime à voler au soleil du matin et du soir. Les mâles sont de beaucoup les plus nombreux.

Gen. **Crunœcia.**

45. **Crunœcia irrorata** Curtis.

Prise deux fois dans la partie montagneuse du département,

à Gargilesse et à Crozant, le 18 et le 21 juin, en battant les buis.

Gen. **Lepidostoma**.

46. **Lepidostoma hirtum** Fabr.

Très commun sur toutes les rivières, très rare aux étangs, depuis le 3 mai jusqu'au 10 septembre, sans interruption. Il demeure, le jour, caché dans le feuillage des pins, des aulnes, des chênes ou dans les interstices des pierres et s'envole aussitôt la nuit venue. Les mâles sont un peu plus nombreux.

Gen. **Lasiocephala**.

47. **Lasiocephala basalis** Kol.

Introuvable ailleurs qu'à Gargilesse, où il paraît rare en juin et juillet.

Trib. IV. — LEPTOCERINÆ.

Gen. **Beræa**.

48. **Beræa pullata** Curtis.

Commune au Blanc, à Concremiers, Chaillac, Belâbre, excessivement commune à Gargilesse, sur les rivières, ruisseaux et cascades, depuis le 15 mai jusqu'au 10 août. Elle vole peu le jour, et se cache surtout dans les arbustes surplombant l'eau. Les mâles sont dans la proportion des 3/5.

49. **Beræa maura** Curtis.

N'existe que sur le bord des torrents, à Gargilesse et Crozant, où je l'ai prise du 7 juin au 24 juillet.

Gen. **Molanna**.

50. **Molanna angustata** Curtis.

Vit aux abords des rivières et des étangs, mais elle est bien plus abondante près des eaux courantes. On l'observe du 15 mai jusqu'au 30 août, très communément, mais presque toujours solitaire. Elle se tient sur les herbes du rivage et vole facilement.

Gen. **Odontocerum.**

51. **Odontocerum albicorne** Scop.

Commun, mais seulement sur la Creuse, de Châteaubrun à Crozant, et surtout dans le feuillage des arbustes qui ombragent les cascades. On l'y trouve du 25 juin jusqu'au 10 août.

Gen. **Leptocerus.**

52. **Leptocerus nigronervosus** Retz.

Très commun sur la Creuse, l'Anglin, la Claise, du 3 mai au 3 juin. Il demeure, durant la matinée, fixé sur les piles des ponts ou dans les arbres feuillus, puis, dès trois ou quatre heures du soir, tourbillonne par troupes de 5 à 50 à la surface de l'eau. A la nuit tombante, il vole très vite et très haut.

53. **Leptocerus albimacula** Mac Lachl.

Je le note, quoique fort douteux. C'est un *nigronervosus* très clair, à faciès un peu extraordinaire, et parce que je l'ai pris à Tournon, sur la petite rivière du Suin, le 18 juin, à une époque où l'on ne trouvait déjà plus l'espèce précédente.

54. **Leptocerus fulvus** Ramb.

Très rare sur l'étang de Coudreau, traversé par le Suin; en juin et juillet.

55. **Leptocerus senilis** Burm.

Commune à la fois sur les étangs et sur les rivières. Paraît vers le 5 mai et disparaît vers le 5 août. On le trouve parfois très loin des eaux, tapi contre un tronc d'arbre.

56. **Leptocerus alboguttatus** Hagen.

Assez commun dans les arbustes, sur le bord des rivières. Du 10 juin au 10 août.

57. **Leptocerus aterrimus** Steph.

Très répandu, à compter du 25 mai, sur la Creuse, sur les petits ruisseaux et même sur les étangs. On cesse de le voir vers le 25 août. Il se tient dans les joncs et le feuillage des arbustes qui s'étendent sur l'eau.

58. **Leptocerus cinereus** Curtis.

Extraordinairement commun sur tous les ruisseaux et toutes les rivières, voire même sur les étangs, du 10 mai au 25 août. Tantôt il vole, même par la pluie, en tourbillon au ras de l'eau, par troupes de 5 à 200, tantôt il papillonne en bandes innombrables autour des arbres avec une extrême vélocité. Il vole admirablement, même accouplé, et pourtant il devient fréquemment la proie des Calopteryx.

59. **Leptocerus albifrons** L.

Rare. Pris au Blanc, le long de la Creuse, le 20 juillet en battant.

60. **Leptocerus dissimilis** Steph.

Assez répandu, sur les rivières et les cascades, du 20 mai au 10 août.

61. **Leptocerus riparius** Albarda.

Assez commun partout, sur les rivières, ruisseaux, cascades, où il tourbillonne, le soir, en petites troupes, depuis le 1er juillet jusqu'au 20 octobre.

Gen. **Mystacides**.

62. **Mystacides nigra** L.

Dès le 25 avril, on observe cette espèce sur les eaux courantes; durant tout l'été, elle est excessivement nombreuse sur tous les cours d'eau; les derniers individus volent encore le 10 octobre. Elle aime, comme toutes ses voisines, à tourbillonner au-dessus du courant dans les belles soirées.

63. **Mystacides azurea** L.

Extrêmement commune sur toutes les rivières et tous les ruisseaux, moins sur les étangs, depuis le 1er mai jusqu'au 28 octobre. C'est par myriades qu'elle danse sur l'eau à toute heure du jour, mais surtout dans la soirée, et par tous les temps, soleil, ciel couvert, pluie. J'en ai même vu des essaims papillonner, par une pluie battante, sur les grandes routes, à quelques cents mètres de la Creuse.

64 **Mystacides longicornis** L.

Egalement répandue sur les eaux stagnantes et courantes, du 25 mai au 30 septembre.

Gen. **Homilia.**

65. **Homilia leucophæa** Ramb.

Sur la rivière de Prissac, le 10 juin. N'a pas encore été trouvée au Blanc.

Gen. **Triænodes.**

66. **Triænodes bicolor** Curtis.

Espèce très répandue dans les étangs et même sur la Claise, la Creuse et l'Anglin, depuis le 25 mai jusqu'au 15 septembre. On la voit, le jour, courir sur les arbres et sur les roseaux, en remuant ses antennes. Le soir, elle entre, souvent en nombre, dans les appartements éclairés.

67. **Triænodes ochreella** Mac Lachl.

Très commun sur le bord des rivières, du 25 mai au 25 août. Court avec vivacité sur les plantes et s'envole avec prestesse si on essaie de le prendre.

68. **Triænodes conspersa** Ramb.

Assez commun, du 20 mai au 31 juillet, sur la Creuse et sur l'Indre.

Gen. **Adicella.**

69 **Adicella reducta** Mac Lachl.

Cette petite espèce n'est pas rare sur nos rivières, du 1er juin au 31 juillet.

Gen. **Œcetis.**

70. **Œcetis ochracea** Curtis.

Pas rare sur nos rivières et très commune sur tous les grands étangs, du 15 mai au 20 juillet. C'est surtout vers le 24 juin qu'on le lève par centaines dans les hautes herbes sur le rivage du Gabrian, de Lerignon, du Coudreau, de la Mer Rouge. Il vole

lourdement et s'accroche, à quelques mètres, au sommet d'une tige.

71. **Œcetis furva** Ramb.

Rare au bord de l'Anglin, mais très commun sur tous les étangs où, du 25 mai au 15 août, on l'observe tapi le long des roseaux, souvent au milieu du marais, ou rasant la surface de l'eau, en recourbant ses longues antennes qui brillent au soleil comme des fils d'argent.

72. **Œcetis notata** Ramb.

Du 18 mai au 10 septembre; très commune sur les rivières. Demeure le jour dans le feuillage des arbres et, le soir, vole au-dessus de l'eau.

73. **Œcetis testacea** Curtis.

Du 20 mai au 1er septembre ; excessivement commune sur toutes les rivières ; se tient dans les herbes des rives et dans les arbres.

74. **Œcetis tripunctata** Fabr.

Du 25 mai au 10 septembre, sur toutes les eaux courantes.

Gen. **Setodes.**

75. **Setodes tineiformis** Curtis.

Sur les rivières; dure du 5 juin au 10 septembre, mais devient en juillet prodigieusement commune.

76. **Setodes punctata** Fabr.

Également très commune sur les cours d'eau depuis le 10 juin jusqu'au 10 septembre. Vole par myriades le soir; les toiles des épeires en sont parfois complètement encombrées.

77. **Setodes viridis** Fourc.

Excessivement commune sur les rivières, du 10 juin au 15 août.

Gen. **Calamoceras.**

78. **Calamoceras Volxemi** Mac Lachl.

Apparaît vers le 28 mai et disparaît du 5 au 20 août. Assez

commun sur les grandes rivières comme la Creuse, il vit à profusion sur les bords de la Claise et surtout de l'Anglin, et ne se trouve guère sur les petits ruisseaux. Cet intéressant insecte demeure, pendant le jour, collé le long des feuilles d'iris ou caché dans les aulnes qui surplombent le courant ; il ne quitte jamais le voisinage immédiat de l'eau. Si on le dérange, il vole assez lourdement à fleur d'eau, ses grandes antennes, analogues à des brins de prêle, allongées et recourbées au bout, et cherche à regagner le bord, où il se cache dans les herbes. Il se laisse alors facilement saisir par les *Calopteryx splendens*, qui le pourchassent dès qu'il prend son essor. La nuit venue, il vole au contraire avec facilité et haut, mais sans jamais quitter la rivière. Les deux sexes sont en nombre égal.

Trib. V. — HYDROPSYCHINÆ.

Gen. **Hydropsyche**.

79. **Hydropsyche pellucidula** Curtis.

Du 16 mai au 15 août sur la Creuse. Il se tient pendant la journée sur les arbustes et sur les rochers, du reste très défiant et difficile à prendre, puis vers la soirée, danse dans l'air par troupes de 7 ou 8 individus sur les landes de genêts et au-dessus des précipices.

80. **Hydropsyche fulvipes** Curtis.

Commun sur les rivières, du 1er mai au 31 août. Se cache de préférence sur les conifères.

81. **Hydropsyche angustipennis** Curtis.

Commun sur les rivières et les ruisseaux, du 10 mai au 31 juillet.

82. **Hydropsyche ornatula** Mac Lachl.

Du 20 mai au 31 août ; très commun sur les rivières.

83. **Hydropsyche saxonica** Mac Lachl.

Rare sur les étangs et très commun sur toutes les rivières, du 24 avril au 15 août. On l'observe très souvent tapi sur les piles du viaduc du Blanc, et on le prend aisément en battant les arbres touffus, surtou les chênes et les châtaigners.

84. **Hydropsyche guttata** Pictet.

Jolie espèce qui vit sur nos rivières pendant fort longtemps, du 18 avril au 15 septembre, toujours commune. Facile à prendre en battant les aulnes et les sapins.

85. **Hydropsyche instabilis** Curtis.

Assez répandue sur les rivières du 20 mai au 25 juillet. Arbustes, arbres, piles du viaduc.

86. **Hydropsyche exocellata** Dufour.

Très locale, mais extrêmement nombreuse là où elle se trouve, depuis le 5 mai jusqu'au 20 septembre. Petite espèce très vive et très farouche qui se cache, le jour, dans les arbres épais et vole, un peu tard le soir, en essaims, autour de certains arbres.

87. **Hydropsyche lepida** Pictet.

Paraît rare. Prise sur le viaduc du Blanc le 28 mai, et sur la Creuse en juin.

Gen. **Philopotamus**.

88. **Philopotamus montanus** Donov.

Évite les rivières et se tient sur les ruisseaux, surtout sur les cascades et les petits torrents. On l'y trouve en nombre dès le 25 mai jusqu'au 15 août. Il se cache dans les rameaux étendus au-dessus de l'eau, et s'il est dérangé s'envole prestement pour se poser au plus épais des arbustes voisins. Mâles un peu plus nombreux.

89. **Philopotamus variegatus** Scop.

Un peu moins répandu que le précédent, auquel il ressemble et dont il a les mœurs. Vole au bord des cascades de Gargilesse et Crozant du 1er juillet au 12 septembre.

Gen. **Wormaldia**.

90. **Wormaldia occipitalis** Pictet.

Crozant, ainsi que dans la Haute-Vienne, du 18 juin au 25 juillet. Probablement rare.

Gen. **Neureclipsis.**

91. **Neureclipsis bimaculata** L.

A Gargilesse seulement, paraît rare. 8 juin à juillet.

Gen. **Polycentropus.**

92. **Polycentropus flavomaculatus** Pictet.

Paraît vers le 22 avril et disparaît au 25 septembre. Vit sur toutes les rivières. On le voit, tout l'été, en nombre prodigieux, sur les piles du viaduc courant avec une excessive vélocité; le soir venu il vole par essaims sur les rives, et vient volontiers aux lumières.

93. **Polycentropus multiguttatus** Curtis.

Un peu moins répandu que le précédent et avec lui, sur le rivage des cours d'eau, du 28 avril au 15 août.

Gen. **Holocentropus.**

94. **Holocentropus dubius** Ramb.

Pas rare sur les cours d'eau, du 20 mai au 25 juin. Vole aux lumières.

95. **Holocentropus picicornis** Steph.

Petite espèce qui, dans l'Indre, semble spéciale aux étangs; encore n'habite-t-elle guère les étangs eux-mêmes, mais seulement les queues et les fossés d'écoulement. Là, elle vole sur les nénuphars et les joncs; à certains endroits, elle est très répandue. Elle paraît de bonne heure, vers le 19 avril, et on la trouve plus que rarement après le 30 mai.

96. **Holocentropus stagnalis** Albarda.

Assez commun sur les rivières et les étangs, du 1er mai au 31 juillet. Vole, le soir, aux lumières.

Gen. **Cyrnus.**

97. **Cyrnus trimaculatus** Curtis.

En nombre souvent prodigieux sur les ruisseaux et rivières, exceptionnellement sur les étangs, du 1er mai au 10 septembre.

98. **Cyrnus insolutus** Mac Lachl.

Assez commun sur les rivières grandes et moyennes, depuis le 10 mai jusqu'au 1er août. Très commun à la mi-mai sur les piles du viaduc.

99. **Cyrnus crenaticornis** Kol.

Un ou deux exemplaires sur la Creuse en juin (Crozant).

Gen. **Ecnomus.**

100. **Ecnomus tenellus** Ramb.

Extrêmement commun du 5 juin au 15 septembre, sur les rivières, les ruisseaux et les étangs. Il est toujours en mouvement, vole le matin au soleil et la nuit vient par myriades aux lumières.

Gen. **Tinodes.**

101. **Tinodes Wœneri** L.

Encore une espèce excessivement commune, depuis le 25 avril jusqu'au 20 septembre; elle vole aussi bien en plein soleil, le matin, que le soir à la brune. Les deux sexes semblent être en nombre égal.

102. **Tinodes unicolor** Pictet.

Assez commun sur tout le cours de la Creuse et sur l'Anglin, aussi sur la Bouzanne et l'Indre, du 1er au 15 août.

Gen. **Lype.**

103. **Lype phæopa** Steph.

Habitante de rivières, du 25 mai à la mi-août. Vient aux lumières, le soir.

104. **Lype reducta** Hagen.

Aussi sur les rivières, du 1er juin au 15 juillet.

Gen. **Psychomia.**

105. **Psychomia pusilla** Fabr.

Petite espèce très commune du 1er mai au 10 septembre, et paraissant à certaines époques en nombre prodigieux sur toutes les

rivières, même sur les étangs et les ruisseaux. On la voit voler à toute heure du jour, le matin au soleil, le soir à la nuit sur les routes, parfois loin des eaux. A d'autres moments, les arbres et les plantes en sont couverts.

Trib. VI. — RHYACOPHILINÆ.

Gen. **Chimarra**.

106. **Chimarra marginata** L.

Paraît vers le 5 mai, est excessivement répandue partout sur les ruisseaux et les rivières du pays et disparaît après le 5 octobre. On l'observe tous les jours, courant sur les plantes et les arbustes du rivage, très vive. Souvent aussi sept ou huit mâles circulent avec ardeur autour d'une femelle immobile sur une feuille, si vite que l'œil a peine à suivre leurs évolutions. Le soir venu, ils volent très haut et viennent tourbillonner autour des réverbères.

Gen. **Rhyacophila**.

107. **Rhyacophila dorsalis** Curtis.

Seulement sur les bords de la Creuse, de Gargilesse, en août-septembre et probablement plus tard. Se pose sur les rochers.

108. **Rhyacophila septentrionis** Mac Lachl.

A Gargilesse, le 8 septembre !

109. **Rhyacophila Pascoei** Mac Lachl.

Espèce commune sur les rivières et aussi, ce qui n'est point le cas des espèces du genre, sur les étangs. Elle paraît du 10 au 20 mars; nous avons même pris un mâle sur le viaduc du Blanc le 1er février, puis elle disparaît au 10 novembre; mais en juillet-août, elle devient presque introuvable.

110. **Rhyacophila munda** Mac Lachl.

Trois exemplaires sur les bords de l'Anglin, à Concremiers, en septembre. M. Mac Lachlan, à qui nous avons envoyé cette espèce, l'a considérée comme nouvelle pour la faune française.

111. **Rhyacophila nubila** Zetter.

Très commune à Gargilesse, du 1er juin au 25 octobre. Elle se tient, le jour, dans les bois et sur les rochers et vole, le soir, le long du courant et sur les coteaux.

112. **Rhyacophila aquitanica** Mac Lachl.

Pas très rare de Gargilesse à Crozant, en suivant le cours de la Creuse, du 1er juin au 25 août, et probablement plus tard.

113. **Rhyacophila tristis** Pictet.

Commun aux mêmes lieux que le précédent, du 1er juin au 30 septembre.

Gen. **Glossosoma.**

114. **Glossosoma vernale** Pictet.

Un exemplaire à Tournon, le 8 juin.

Gen. **Agapetus.**

115. **Agapetus fuscipes** Curtis.

Assez commun sur les rivières et les ruisseaux du 22 mai au 30 juin, peut-être plus tard. Vole le soir, lorsque le soleil est couché.

116. **Agapetus** sp.

Une espèce dont nous avons pris plusieurs exemplaires en juillet sur l'Anglin, et que Mac Lachlan n'a pu déterminer à cause de sa mauvaise préparation.

TRIB. VI. — HYDROPTILINÆ.

Gen. **Agraylea.**

117. **Agraylea multipunctata** Curtis.

Sur les rivières et les étangs du 5 juin au 26 août, parfois en grand nombre.

118. **Agraylea** sp.

Espèce non dénommée qui paraît le 20 mai sur la rivière et disparaît en juillet. Elle vient facilement dans les appartements éclairés.

Gen. **Hydroptila.**

119. **Hydroptila sparsa** Curtis.

En nombre immense sur le bord de toutes les rivières, voire même sur les étangs, du 25 avril jusqu'au 5 octobre, presque

sans discontinuer. Elle se tient dans le feuillage des arbres et mieux encore sur les piles des ponts, où elle court avec une prestesse remarquable. Le soir, elle vole partout, entre dans les chambres éclairées et se prend en masse aux toiles des araignées. Elle n'aime pas le soleil et se déplace dès qu'elle en sent les rayons. Au mois d'août, on la prend accouplée en grand nombre.

120. **Hydroptila occulta** Mac Lachl.

Pas rare sur les rivières et les étangs du 1er juin au 15 septembre. Il y a certainement dans l'Indre d'autres espèces d'*Hydroptila*, probablement l'*H. pulchricornis*.

Gen. **Orthotrichia**.

121. **Orthotrichia angustella** Mac Lachl.

Mai, juin et probablement juillet, sur les rivières.

Gen. **Oxyethira**.

122. **Oxyethira costalis** Curtis.

Etangs et surtout rivières, du 1er mai au 1er septembre.

HÉMIPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

ET NOTES DIVERSES

Par le Dr A. PUTON.

I. — Descriptions.

1. **Odontotarsus Horvathi** Put.

Assez étroit, d'un flave testacé, en dessus des bandes d'un ferrugineux obscur, subviolacées, plus foncées sur les bords; tête densément et finement, mais pronotum et écusson densément et fortement ponctués; tête aussi longue que large avec les yeux; troisième article des antennes plus court que le deuxième; côtés du pronotum droits; angles huméraux peu saillants, à peine émarginés en arrière, d'un ferrugineux obscur avec le sommet noir; écusson un peu plus prolongé que dans le *grammicus*; segments du connexivum munis en arrière de tubercules saillants; stigmates ventraux pâles et réunis entre eux par un relief ponctué et ondulé. Segment génital du mâle avec une fossette à l'extrémité, son sommet droit, non sinué. — Long., ♂ ♀, 8 1/2 — 9 mill.; larg. à la base de l'écusson, 4 1/2 mill.

Tunisie et Algérie; Kef Kourrat (*Sedillot*); Tebessa (*Dr Seriziat*).

Cette espèce ressemble, par sa petite taille et surtout par le relief ondulé du ventre, à l'*O. Freyi* Put. (1). Elle en diffère par son aspect moins mat, sa forme plus étroite; par le pronotum et l'écusson plus densément et plus fortement ponctués, les intervalles des points un peu rugueusement élevés; par les yeux moins saillants; par les 2e et 3e articles des antennes très inégaux; par les côtés du pronotum droits, les angles huméraux moins saillants, quoique pointus, d'un brun ferrugineux avec le sommet noir; par l'écusson un peu plus prolongé à l'extrémité; par les tubercules du connexivum plus saillants, les stigmates

(1) Dans mon *Catalogue*, l'indication : Tunisie doit être effacée à cette espèce; mais il faut l'indiquer d'Egypte; je viens d'en voir un exemplaire du Caire.

pâles et le relief ondulé des flancs, du ventre non lisse, mais assez fortement ponctué; par la couleur en général plus foncée; les antennes, le rostre, la tête, les bords du ventre et les pattes sont rougeâtres, mais les arêtes des tibias ne sont pas linéées de noir.

2. **Derula Delagrangei** Put.

De même taille que la *D. flavoguttata* Muls., mais plus parallèle, d'une couleur beaucoup plus foncée en dessus; tête noirâtre avec la ligne médiane et les côtés flavescents; lobe antérieur du pronotum noirâtre avec une large bande médiane et une large bordure latérale blanchâtre à points concolores; cette bordure anguleusement élargie au milieu s'atténue ensuite en pointe jusqu'à l'angle huméral; lobe postérieur du pronotum d'un roussâtre violacé, plus noirâtre extérieurement. Ecusson non caréné, noirâtre à la base et sur le milieu de la ligne médiane, roussâtre sur les côtés, le reste flavescent, les trois callosités de la base éburnées, les latérales un peu moins obliques que dans la *flavoguttata*. Portion visible des élytres ponctuée de noir. Intersections des segments du connexivum largement maculées de noir. Dessous du corps d'un flavescent livide, mesopleures et milieu du ventre plus densément ponctués de noir. Pattes d'un roux flavescent.—Tête moins aiguë que dans la *flavoguttata*, ses côtés plus arrondis et plus brusquement rétrécis vers le sommet, avec une petite sinuosité devant l'œil. Pronotum à côtés fortement arqués et non droits; angle antérieur obtus et non aigu. Ecusson plus court, laissant voir à son extrémité le dernier segment abdominal; plus parallèle sur les côtés et un peu plus étroit, sa dernière moitié avec de petits tubercules exanthémateux irrégulièrement disséminés.

Akbès (Syrie septentrionale); un seul exemplaire trouvé par M. Delagrange, qui a bien voulu en enrichir ma collection.

Cette jolie espèce est un peu plus voisine de la *D. longipennis* Och. pour la coloration; mais cette dernière espèce a, comme la *flavoguttata*, les côtés du pronotum droits, l'angle antérieur aigu et la tête pointue.

3. **Sehirus biguttatus** L. var. **tibialis** Put.

Moitié basale des tibias d'un jaunâtre pâle. Tache discoïdale des élytres beaucoup plus grande. Une tache ponctiforme pâle à l'angle postérieur du pronotum (comme dans le *S. bicolor*).

Algérie: forêt de l'Edough (*Collect. Marmottan et la mienne*).

4. **Gonocerus juniperi** H.-S. var. **obtusangulus** Put.

Angles huméraux du pronotum beaucoup moins saillants, moins aigus et moins relevés que chez les exemplaires français.

Akbès (*Delagrange*).

5. **Geocoris Henoni** Put.

Médiocrement étroit, peu brillant sur le pronotum et l'écusson, entièrement d'un flavescent blanchâtre très pâle, excepté le dos de l'abdomen qui est noir, la base du ventre brunâtre; une petite tache ou gros point noir de chaque côté du bord antérieur de la tête entre l'œil et la base de l'antenne. Deuxième article des antennes hérissé de poils assez longs et rigides, concolores; cet article d'un tiers au moins plus long que le troisième; le quatrième un peu plus long que le troisième. Tête imperceptiblement pointillée, assez convexe; les yeux beaucoup moins saillants que dans le *siculus*, les sillons de l'épistome peu profonds. Pronotum presque deux fois aussi large que long; ses côtés presque parallèles, à peine rétrécis en avant; sa surface à ponctuation extrêmement fine et serrée, ce qui lui donne un aspect mat, presque alutacé; les sillons des cicatrices longs, peu arqués, presque réunis sur la ligne médiane et parallèles au bord antérieur; disque à convexité uniforme et régulière, une ligne longitudinale très fine, presque imperceptible. Ecusson ponctué comme le pronotum, sa carène médiane extrêmement fine et à peine visible, prolongée jusqu'à la base, la carène basale très fine aussi étant contiguë à la base du pronotum, tandis que dans les autres espèces elle en est éloignée et angulaire. Elytres imperceptiblement pointillées, deux lignes de points à peine plus visibles le long de la suture du clavus. Membrane plus longue que l'abdomen, hyaline, laissant voir par transparence le dos noir de l'abdomen et le connexivum pâle. Premier article du tarse postérieur presque deux fois plus long que les suivants réunis. — Long., 4 mill.

Découvert au Caire et surtout à Suez par notre collègue M. Hénon, qui en a enrichi la collection Marmottan et la mienne.

Cette espèce très intéressante diffère de toutes les autres par sa coloration pâle et sa ponctuation très fine et très serrée. Le *chloroticus* Put., près duquel on peut la placer, en diffère par la ponctuation double, les taches brunes de l'écusson et de la tête; le *hirticornis* Jak. par sa ponctuation grossière, etc.

6. **Ischnopeza pallipes** Put.

Jusqu'alors confondue avec l'*I. hirticornis* H.-S. ; je la crois bien distincte par les caractères suivants : taille plus petite d'à peu près 1 mill.; antennes plus grêles ; devant de la tête, premier article des antennes et cuisses d'un testacé pâle ; couleur générale plus pâle, d'un flave testacé, les côtés des élytres concolores (brunes dans *hirticornis*). Tête plus courte, yeux touchant tout à fait l'angle antérieur du pronotum, premier article du rostre atteignant le bord antérieur du prosternum (notablement plus court dans *hirticornis*). Pronotum un peu plus convexe, ses côtés un peu moins atténués et plus arrondis en avant, marge un peu plus large, ses points bruns en ligne moins régulière et disséminés en petits groupes de trois ou quatre ; points bruns de la marge élytrale en petits groupes comme au pronotum ; épipleure des élytres plus prolongée, atteignant l'extrémité du quatrième segment ventral. Dessous du corps et hanches brunâtres.

Commune à Biskra (*Lethierry et Puton*); un exemplaire trouvé à Akbès (Syrie sept.) par M. Delagrange.

7. **Holotrichius Henoni** Put.

Allongé, noir, très brillant ; poitrine, premier segment ventral, hanches et pattes d'un testacé pâle, genoux bruns, extrême sommet des tibias et tarses noirs. Yeux très saillants, subcontigus en dessous, quelques poils raides et courts autour des yeux surtout en arrière. Pronotum glabre, très brillant et lisse, quelques rides transversales écrasées au milieu du lobe postérieur en arrière du sillon transverse; noir, mais avec quelque tendance à passer au brun et les côtés du lobe antérieur passant au flavescent ; angles antérieurs en tubercule saillant, obtus. Ecusson de même structure que chez le *Reduvius personatus*, avec les côtés du triangle élevé et la base étroitement flavescente, le triangle et la pointe noirs. Elytres noires, la base des deux côtés externes étroitement flavescente à l'épaule ; membrane très longue, noirâtre sans tache. Connexivum noir, la moitié postérieure de chaque segment d'un testacé pâle. Ventre noir, caréné dans toute sa longueur, très finement ridé en travers et avec quelques poils courts, épars et couchés. — Long., ♂, 22 mill.

Suez ; un seul exemplaire trouvé par M. Hénon (*Collect. Marmottan*).

Cette magnifique espèce diffère de toutes les autres par son pronotum lisse et brillant, etc. ; elle a le faciès d'un grand *Reduvius*, mais je ne lui vois pas de fossette spongieuse aux tibias.

A côté de ce mâle, M. Marmottan m'a communiqué une femelle provenant d'Ismaïlia, qui diffère tellement de celui-ci que je n'ose l'y réunir qu'avec doute ; car il n'y a pour légitimer cette réunion que la taille, la forme identique des angles du pronotum et aussi les poils courts et raides autour des yeux qui sont de même nature. Mais dans ce genre il faut s'attendre aux réunions les plus disparates.

Cette femelle qui ressemble beaucoup à des exemplaires de Tunisie, que j'ai rapportés au *luctuosus* Mls., en diffère surtout par la taille plus grande et l'abdomen plus large, par le pronotum assez densément hérissé de poils bruns, raides et assez courts et par le premier segment de l'abdomen portant de chaque côté de la ligne médiane une fine carène longitudinale formant sur le milieu de ce segment un carré régulier. Corps mat, densément ponctué, noir, avec les pattes, la tête et le pronotum d'un brun ferrugineux obscur, les pattes antérieures un peu flavescentes vues en avant, une tache jaunâtre à l'angle postérieur de chaque segment du connexivum et une de chaque côté de la tête en dedans de l'œil. Ventre non caréné, glabre, très finement ridé en travers. Cuisses robustes, surtout les antérieures et intermédiaires. — Long., 25 mill. ; larg. de l'abdomen, 10 mill.

8. **Camponotidea Saundersi** Put. **Forme macroptère.**

Elytres complètes avec un clavus très grand et un cuneus très distinct ; membrane noire, laissant à découvert les trois derniers segments abdominaux, sa cellule unique, grande, à nervure noire. Corie d'un noir roussâtre, son angle postérieur externe bien plus prolongé que l'interne, son bord postérieur oblique avec une bande blanche étroite sur la suture du cuneus ; une autre bande blanche oblique sur le milieu de la corie, plus haute en dehors qu'en dedans, n'atteint ni le bord externe ni le clavus. Ces quatre bandes blanches étant obliques en sens contraire, forment un X dont l'entrecroisement des branches manque. Pronotum d'une construction toute différente de la forme brachyptère ; il est divisé en deux lobes d'égale longueur, l'antérieur étroit, subcylindrique ou très légèrement arrondi au milieu ; le postérieur en cône fortement élargi d'avant

en arrière. Ecusson assez convexe, roux comme le lobe postérieur du pronotum et le clavus.

Akbès (*Delagrange*).

Cet insecte étant pourvu d'un cuneus bien distinct, la caractéristique des *Myrmecoraria* donnée par M. Reuter devra être modifiée ou bien ce genre devra en être retiré.

9. **Lopus flavomarginatus** Donov. var. **luctuosus** Put.

Noir ; le cuneus, deux taches sur la tête, un étroit rebord aux angles antérieurs du pronotum, une petite tache au bord postérieur des propleures et un anneau très étroit aux tibias antérieurs, rouges.

St-Martin-Lantosque (Alpes-Marit.); trouvé par le Dr Martin (*Collection Marmottan*).

10. **Brachycoleus Steini** Reut. var. **thoracicus** Put.

Pronotum rouge sans bandes noires, mais avec deux bandes noires transverses sur les cicatrices. Clavus et mesocorie noirs, excepté l'extrême sommet rouge. Ecusson entièrement noir.

Akbès (*Delagrange*).

11. **Capsus Delagrangei** Put.

Espèce d'aspect et de taille à peu près semblable, quoique un peu plus étroite, au *C. trifasciatus* L. ; mais tout à fait différente et des plus remarquables par la structure insolite des antennes.

Dessus du corps très brillant, quelques poils noirs, très courts, à peine visibles sur les côtés du pronotum. Premier article des antennes flave à poils noirs, semi-couchés, très serrés ; en cône renversé, aussi large au sommet que le diamètre de l'œil ; deuxième article noir avec l'extrême base flave ; cylindrique, très fortement et uniformément renflé dans toute sa longueur, aussi large que l'extrémité du premier article et entièrement couvert de poils noirs, semi-couchés, très serrés ; cet article à peu près de la longueur de la base du pronotum ; les troisième et quatrième articles très courts et très grêles, flaves. Tête d'un beau rouge flave, lisse. Pronotum noir, fortement et densément ponctué, le bord antérieur rouge et lisse jusqu'aux cicatrices,

une très étroite bordure latérale flave, vue de côté seulement. Ecusson noir et lisse. Elytres noires, fortement et densément ponctuées, brillantes ; le cuneus rouge, excepté le tiers apical. Membrane noire, ainsi que ses nervures, une petite tache blanche après l'extrémité du cuneus. Pattes et dessous du corps flaves sans taches, le sommet des tibias noirâtre ; les pattes assez densément couvertes, surtout à l'extrémité des tibias, de poils noirâtres moins serrés et moins longs que ceux des antennes.

Akbès (Syrie sept.) ; un seul exemplaire trouvé par M. Delagrange, qui a bien voulu m'en faire cadeau.

12. **Dictyophora unicolor** Sign. var. **vittata** Put.

Diffère du type par la tête et le thorax d'un beau jaune orangé, avec les carènes largement vert pomme et les nervures de la moitié apicale des élytres noires.

Trouvée au Caire par M. Hénon.

La *D. unicolor* est surtout caractérisée par l'absence de carènes juxta-médianes au pronotum ; dans les exemplaires du Caire, ces carènes manquent en effet, mais leur place est marquée par une large ligne verte comme la carène médiane ; l'écusson porte trois lignes vertes, la médiane plus élevée que les juxta-médianes et, en outre, une latérale externe écourtée en avant.

La même espèce se trouve aussi, mais rarement, à Biskra (*Collect. Desbrochers, Marmottan* et *Puton*). Ces exemplaires, moins vivement colorés que ceux du Caire, se rapprochent par conséquent davantage du type de Signoret, avec lequel ils ont été comparés au Musée de Vienne par M. P. Lœw, qui a conclu à leur identité.

13. **Diaphorina ægyptiaca** Put.

Tête et thorax d'un roux brun, cônes frontaux plus pâles ; ventre blanchâtre avec deux bandes longitudinales noires ; cône génital noir ; cuisses brunes, tibias blanchâtres, leur extrême base noire, dernier article des tarses, premier, deuxième et dernier articles des antennes noirs. Elytres blanchâtres, mais leur surface, excepté l'extrême base, entièrement couverte de petites taches et de points, plus ou moins confluents, d'un noir brun, le bord arqué apical plus régulièrement alterné de taches noirâtres et blanchâtres assez grandes ; nervures jaunâtres, peu apparentes et difficiles à suivre dans leur trajet.

Cônes frontaux horizontaux, très larges jusqu'au sommet qui est brusquement obtus, presque aussi longs que le vertex au milieu. Antennes très courtes. Elytres presque trois fois aussi longues que larges, leur plus grande largeur au tiers postérieur ; leur bord antérieur presque droit de la base au sommet du radius. Nervure humérale (subcosta), prolongée au moins jusqu'au milieu du bord antérieur. Radius à peine ondulé à l'extrémité, parallèle au bord antérieur et au rameau antérieur du cubitus, mais un peu plus distant de celui-ci que de celui-là. Première nervure apicale très courte, droite, la deuxième longue, très arquée; les troisième et quatrième longues, droites, subégales ; stigma nul ou peu apparent; pétiole du cubitus plus court que la moitié de la portion discoïdale de la nervure humérale. Cône génital de la femelle aussi long que les deux segments ventraux précédents, régulièrement rétréci de la base au sommet, la valve supérieure dépassant de très peu l'inférieure. — Long., ♀ avec les ailes, 3 mill.

Le Caire, sur *Salsola tetrandra* ; récoltée par M. Hénon.

Cette jolie espèce diffère de ses congénères surtout par sa taille plus grande et ses élytres plus allongées, presque entièrement couvertes de petites taches et de points noirs, qui marbrent leur surface, excepté l'extrême base.

II. — Captures d'Hémiptères.

Arocatus melanocephalus F. — Commun sur le tronc des vieux ormes des promenades, à Carpentras, en juillet (*Noualhier* et *Puton*).

Monanthia crispata H.-S. — Miribel, près Lyon, en août ; C. sur les orties (*Sonthonnax*).

Ploiaria Bærensprungi Dohr. — Aube (*Abbé d'Antessanty*); espèce nouvelle pour la France.

Dioncus cruentatus Br. — Saint-Martin-Lantosque (*Dr Martin*); espèce nouvelle pour la France.

Dimorphocoris debilis Reut. — Pyrénées-Orientales; plage de Canet (*Noualhier* et *Puton*).

Orthocephalus coracinus Put. — Cette espèce est commune sur tout le littoral français méditerranéen; elle ne s'éloigne pas de la zone maritime; aussi je ne crois pas à la synonymie indiquée par M. Reuter avec le *Capsus Proserpinæ* Muls., qui n'est

indiqué que de Lyon, localité où jamais le *coracinus* n'a été trouvé.

Amblytylus brevicollis Fieb.—Banyuls-sur-Mer (*Noualhier* et *Puton*).

Sthenarus ochraceus Scott. — Nantes (*Abbé Dominique*).

Sthenarus bicolor Mls. R. — Cette espèce vit dans le Midi de la France sur le *Quercus coccifera* et non, comme le dit M. Reuter (*Wien. Zeit.*), sur le *Quercus cerris*, espèce qui est très rare en France, où on ne la rencontre pour ainsi dire que dans quelques forêts du Doubs.

Psallus absinthii Scott. — Vernet-les-Bains (Pyr.-Or.).

Typhlocyba Douglasi Edw. — Lille (*Lethierry*). Espèce nouvelle pour la France.

III. — Hémiptères d'Egypte,

RÉCOLTÉS PAR M. HÉNON.

Odontotarsus Freyi Put. Le Caire.
Ancyrosoma albolineatum F. Le Caire.
Trigonosoma Martini Horv. Suez.
Putonia torrida Stâl. Le Caire.
Tarisa consimilis Reut. Le Caire.
Odontoscelis hispidula Jak. Suez.
Cydnus hispidulus Kl. Alexandrie.
» *pilosulus* Kl. Le Caire, Suez. — M. Reuter indique de cette localité le *flavicornis* F.; je crois que c'est le *pilosulus*.
Sciocoris conspurcatus? Kl. Alexandrie.
Eusarcoris inconspicuus H.-S. Id., Suez, Le Caire..
Carpocoris arabicus Stâl. Le Caire.
» *fuscispinus* Boh. Le Caire. — Angles du pronotum peu saillants, un peu plus cependant que dans *nigricornis*.
Piezodorus Leprieuri Sig. Le Caire.
Brachynema cinctum F. var. sans bordure rouge. Alexandrie.
Chroantha ornatula H.-S. Suez.
Anchesmus ruficornis Stâl. Le Caire.
Nezara viridula L. Le Caire.
Eurydema pictum H.-S. Le Caire.
Phyllomorpha algirica Luc. Le Caire.
Cercinthus Lehmanni Kol. Alexandrie. Cet exemplaire est un peu plus grisâtre que ceux de Tunisie; le *griseus* Fieb., que je ne connais pas, serait-il la même espèce ?
Verlusia sulcicornis F. Le Caire.

Pseudophlœus angustus Reut. 1891. Suez. — On trouve des exemplaires semblables dans le sud de l'Algérie, à Biskra, Bou-Saada, etc., et avec eux des exemplaires intermédiaires; aussi l'espèce me paraît douteuse.
Coreus affinis H.-S. Le Caire.
Agraphopus Lethierryi Stâl. Le Caire.
Corizus hyalinus F. Suez.
Lygæus militaris F. Le Caire.
» *servus* F. Le Caire.
Nysius graminicola Kol. Alexandrie.
» *cymoides* Spin. Suez, Le Caire, Alexandrie.
Engistus boops Duf. Le Caire.
Geocoris hispidulus Put. Suez.
» *occipitalis* Duf. Suez, Le Caire.
» *acuticeps* Sig. Suez, Le Caire, Alexandrie.
» *Henoni* Put. *nov. sp.* Suez, Le Caire.
Oxycarenus hyalinipennis Costa. Le Caire.
Plociomerus calcaratus Put. Le Caire.
Lamprodema maurum F. Le Caire.
Gonianotus barbarus Mont. Suez.
Emblethis angustus Mont. Alexandrie.
Monanthia nassata Put. Alexandrie.
Salda pallipes var. minor ? Le Caire.
Gerris ægyptiaca Put. Suez.
Nabis capsiformis Germ. Alexandrie, Le Caire.
Holotrichius Henoni Put. *nov. sp.* Suez.
Coranus ægyptius F. Le Caire.
Triphleps albidipennis Reut. Le Caire.
Phytocoris punctum Reut. Le Caire.
Lygus pratensis F. Le Caire.
Camptobrochis punctulata F. Le Caire.
Eurycyrtus Bellevoyei Reut. Le Caire.
Auchenocrepis alboscutellata Put. Alexandrie.
Plea Letourneuxi Sig. Fontaine de Moïse.
Anisops producta Fieb. Le Caire.
Corixa confluens Fieb. Le Caire, Suez.
» *hieroglyphica* Duf. Le Caire. Suez.
Sigara plicata Costa. Le Caire.
Limnogeton Fieberi Mayr. Suez.
Belostoma niloticum Stâl. Le Caire, Ismaïlia.
Diplonychus urinator Duf. Suez.
Ranatra vicina Sig. Le Caire.
Cicadetta æstuans F. Le Caire.

Oxyrhachis Delalandei Fair. Le Caire.
Dictyophora unicolor Sig. var. nov. *vittata* Put. Le Caire.
Tettigometra costulata Fieb. Le Caire.
Athysanus stactogalus Am. Le Caire.
» *palliatus* Leth. Le Caire.
Diaphorina ægyptiaca Put. *nov. sp.* Le Caire.

IV. — Hémiptères d'Akbès

Région de l'Amanus (Syrie septentrionale)

RÉCOLTÉS PAR M. DELAGRANGE.

Coptosoma costale Stâl.
Arctocoris lanatus Pall.
Odontotarsus Freyi Put.
» *irroratus* Horv.
Eurygaster integriceps Put., avec toutes les variétés qui se remarquent chez les *E. maura* et *hottentota*.
Psacasta exanthematica Scop., var. *Herculeana* Horv.
» *tuberculata* F.
Trigonosoma æruginosum Cyrill.
Ancyrosoma albolineatum F.
Graphosoma semipunctatum Fab., var. *persicum* Ferr. — La seconde rangée de taches noires manque au pronotum, où elle est réduite à une seule tache externe; base de l'écusson avec quatre taches noires; bord externe seul de l'exocorie noir ; taches du ventre plus petites. En outre, la tête est plus longue et plus pointue et les côtés du pronotum sont plus profondément sinués avant l'angle huméral.
Derula flavoguttata Mls. R.
» *Delagrangei* Put. *nov. sp.*
Ochetostethus nanus H.-S.
Brachypelta aterrima Forst.
Sehirus cypriacus Dohr.
» *dubius* Scop., var. *melanopterus* H.-S.
Gnathoconus albomarginatus Gœzé.
Sciocoris macrocephalus Fieb.
Dyroderes marginatus F.
Ælia albovittata Fieb.
» *acuminata* L.
» *Germari* Küst.
Neottiglossa bifida Costa.

Staria lunata Hahn.
Stagonomus bipunctatus F., var. grisâtre, non violacée.
Carpocoris varius. F.
» *fuscispinus* Boh. Diverses variétés.
» *nigricornis* F.
» *baccarum* L.
Pentatoma juniperina L., var. *porphyrea* Fieb.
Palomena prasina L.
Nezara viridula L.
Piezodorus var. *alliaceus* Germ.
Eurydema rugulosum Dohrn.
» *oleraceum* L., var. *annulatum* Fall.
Holcogaster fibulata Germ.
Centrocoris spiniger F.
Enoplops discigera Kol.
Syromastes marginatus L., var. *fundator* H.-S.
Gonocerus juniperi H.-S. var. *obtusangulus* Put. (var. nova).
» *venator* F. var. *acutangulus* Put.
Ceraleptus squalidus Costa.
» *gracilicornis* H.-S.
Verlusia rhombea L., var. *sinuata* Fieb.
Coreus hirticornis F. (*hirsutus* Fieb.)
» *denticulatus* Scop.
Strobilotoma typhæcornis F.
Camptopus lateralis Germ.
Maccevethus errans F.
Corizus crassicornis Linn., var. *abutilon* Rossi.
» *maculatus* Fieb.
Lygæus equestris L.
» *saxatilis* Scop.
Lygaesoma erythropterum Put.
Nysius cymoides Spin. (*fuliginosus* Fieb.)
Geocoris erythrocephalus Lep.
Acompus rufipes Wolff.
Microtoma atrata Gœze.
Aphanus consors Horv.
» *vulgaris* Schill.
» *phœniceus* Rossi.
Beosus luscus F.
Ischnopeza pallipes Put. *nov. sp.*
Monanthia auriculata Costa.
» *hellenica* Reut.
» *antica* Reut., var.? (pedibus flavis).

Aradus Brenskei Reut.
Aneurus lævis F.
Oncocephalus acutangulus Reut.
Reduvius pallipes Klug.
Harpactor punctiventris H.-S.
» *iracundus* Poda.
» *Christophi* Jak.
Metastemma guttula F.
Nabis lativentris Boh., form. macr.
Lyctocoris campestris F., var. *dimidiatus* Spin.
Camponotidea Saundersi Put., form. macropt. inconnue jusqu'ici.
Lopus infuscatus Br.
Pycnopterna blanda Put.
Brachycoleus Steini Reut., var. nov. *thoracicus* Put.
Calocoris sexpunctatus F., type et var. *coccineus* Duf.
» *bipunctatus* F.
Capsus Delagrangei Put., *nov. sp.*
» *rutilus* H.-S.
Tibicina hæmatodes Scop.
Cicadatra lineola Fieb.
» *hyalina* F.
Cicadetta dimissa Haag.
» *annulata* Br.
Penthimia atra F.

NOUVELLES ESPÈCES D'ICHNEUMONIDES

Par l'abbé V. BERTHOUMIEU.

Genre **Ichneumon.**

1. **singularis** ♂ (1re div. Wesm.).

Palpes et base des mandibules jaunes, clypeus bisinué au bord, avec deux taches jaunes aux angles. Sont colorés de même les orbites internes des yeux et les externes en partie, le cou, deux raies parallèles sur le mesonotum, une raie en avant des ailes et au-dessous. Deux traits cunéiformes aux angles antérieurs de l'écusson, une raie plus large sur les bords latéraux et postérieurs; une raie sur les mesopleures, les écailles et racines des ailes Antennes noires, le scape maculé de jaune. Ailes subfumées, stigma et nervures roux-brun, aréoles à cinq angles. Tous les pieds rougeâtres, sauf les tarses antérieurs blanchâtres, et les hanches antérieures et tarses postérieurs noirs. Aréole superomédiane transversale, échancrée en arrière. Abdomen entièrement roux-sanguin. Postpétiole aciculé, gastrocèles très grands, l'intervalle aciculé; tous les segments fortement séparés et ponctués. — Long. 14 mill.

Transcaspienne.

2. **scopulator** ♀ (2e div. Wesm.).

Corps robuste. Tête entièrement noire. Antennes sétacées, comprimées, sans anneau, le fouet jaunâtre à extrémité rousse. Ecusson jaune-pâle. Ailes subfumées, écailles et racines noires, stigma jaune. Pieds roux-testacé, tous les tarses très dilatés, les postérieurs bruns, hanches et trochanters noirs, scopules grandes à poils fauves. Abdomen noir, segments 2-3 roux, le 3e à base noire, 6-7 maculés de blanc. Aréole superomédiane subcarrée, échancrée en arrière, un peu cintrée sur les côtés. Postpétiole aciculé, gastrocèles médiocres. — Long. 15 mill.

Monts Ourals.

3. **evanidus** ♀ (2e div. Wesm.)

Robuste. Palpes bruns, tête noire avec deux taches rousses

aux orbites internes de la face. Antennes assez épaisses, sétacées, noires avec un large anneau blanc-jaune. Mesonotum noir nuancé de roux, écusson blanc-jaune, ailes fumées, avec une raie blanche en dessous, écailles et racines brunes, stigma roux-clair, aréole à cinq angles, très ouverte. Aréole superomédiane un peu transversale, échancrée en arrière. Pieds noirs, cuisses antérieures rousses en dessus, tibias et tarses roux. Postpétiole nettement aciculé, en grande partie roux. Gastrocèles grands, profonds, l'intervalle ponctué, segments 2-3 roux, teintés de noir au milieu, les autres segments noirs, brillants, 5-7 maculés de blanc-pâle. — Long., 18 mill.

Le Montet (Allier).

4. **paganus** ♂ (2e div. Wesm.).

Palpes bruns, mandibules à base jaune, tête et antennes noires. Sont blancs, deux points aux angles du clypeus, les orbites internes des yeux, l'écusson en grande partie et une raie en avant des ailes. Ailes subfumées, écailles et racines noires, stigma brun, aréole à 5 angles. Tous es pieds noirs, ou les cuisses rousses et le reste noir. Aréole superomédiane carrée ou un peu plus longue que large. Postpétiole finement aciculé, segments 2-4 roux, le 5e partiellement, 6-7 ou le 7e seul maculés de blanc, 3e segment subcarré. — Long., 10 mill.

Bayet (Allier).

5. **erraticus** ♂ (2e div. Wesm.).

Palpes testacés, antennes noires. La base des mandibules, les orbites internes des yeux, une tache sur le scape, le cou, une raie en avant et sous les ailes et l'écusson sont blancs. Ailes un peu fumées, écailles brun-noir, racine blanche, stigma brun, aréole pentagonale. Pieds noirs, cuisses, tibias, tarses antérieurs et médiaires blanchâtres sur le côté interne. Aréole superomédiane cintrée sur les côtés, subcarrée. Abdomen noir et roux, postpétiole aciculé, gastrocèles médiocres, l'intervalle aciculé-ponctué. Segments 2-3 et le 4e aux angles antérieurs roux, 3e segment transversal, 6-7 largement maculés de blanc, la tache du 5e très petite. — Long., 14 mill.

Cantal.

6. **cintranus** ♀ (2e div. Wesm.).

Tête toute noire, palpes bruns, antennes épaisses, médiocre-

ment atténuées, noires, avec l'anneau blanc en dessus, fauve en dessous. Thorax tout noir, ailes fumées, stigma roux, aréole très ouverte, pentagonale. Hanches et trochanters noirs; cuisses, tibias et tarses roux; scopules à poils noirs. Aréole superomédiane carrée, le bord postérieur anguleux intérieurement, les supérieures externes entières ou indistinctement divisées. Abdomen noir mat. Postpétiole finement aciculé, gastrocèles médiocres, les segments à ponctuation fine et serrée, 6-7 marqués de deux petites taches blanches. — Long., 15 mill.

Estramadure.

7. **delphinas** ♀ (6e div. Wesm.).

Palpes gris, tête toute noire, retrécie en arrière; antennes grêles, atténuées, noires inférieurement, annelées de blanc au milieu, le reste ferrugineux. Thorax tout noir, écusson triangulaire, entièrement bordé par les arêtes latérales, aréole superomédiane rectangulaire, plus longue que large, chagrinée; les supérieures externes et la postérieure non divisées. Metathorax ponctué, non rugueux. Ailes hyalines, aréole subdeltoïde, stigma fauve. Pieds noirs, tibias et tarses en partie roux, cuisses grêles. Postpétiole chagriné ou à ponctuation fine et serrée, roux ainsi que les segments 2-3, le reste noir. Tarière un peu exserte, gastrocèles petits.— Long., 8-10 mill.

Isère.

8. **Buyssoni** ♂ (6e div. Wesm.).

Corps très grêle, palpes gris, mandibules noires, deux points blancs aux angles du clypeus et deux taches triangulaires de même couleur sous les antennes, celles-ci toutes noires, ailes hyalines, écailles et nervures noires, stigma brun-roux, aréole deltoïde ou en losange. Thorax et écusson noirs, aréole superomédiane petite semicirculaire, stomates petits ovales. Pieds noirs, cuisses, tibias et tarses antérieurs et médiaires roux-testacés, tous les éperons blancs. Postpétiole lisse, sans ponctuation au milieu, gastrocèles très petits, tous les segments noirs, finement ponctués, brillants et soyeux. — Long , 7 mill.

Plusieurs exemplaires trouvés à Brout-Vernet (Allier), par M. Robert du Buysson, mon aimable compagnon de chasse aux Ichneumonides.

9. **bifossatus** ♂ (5e div. Wesm.).

Palpes blancs et gris, orbites internes des yeux et les externes

en partie blancs, antennes toutes noires, écusson convexe, son extrémité et une ligne avant et sous les ailes blanches, ailes un peu fumées, écailles, nervures et stigma bruns, aréole pentagonale un peu fermée au sommet. Cuisses et tibias roux, tarses bruns. Aréole superomédiane subhexagone allongée. Abdomen roux, sauf le pétiole, qui est noir. Postpétiole convexe au milieu, à ponctuation grosse et serrée. Gastrocèles profonds, larges, séparés par un petit intervalle. — Long. 8-10 mill.

Belley (Ain).

10. **trifarius** ♀ (6e div. Wesm.).

Tête noire, antennes filiformes plus épaisses vers l'extrémité, tricolores, le scape et les sept premiers articles roux, 8-12 blancs, le reste noir. Ecusson blanc, stigma et nervures jaune-pâle, écailles jaunâtres ; aréole pentagonale, un peu fermée au sommet. Pieds roux, sauf l'extrémité des cuisses et des tibias postérieurs. Aréole superomédiane subhexagone, allongée ; stomates très linéaires. Abdomen noir ; segments 1-3 roux, 6-7 maculés de blanc. Postpétiole ponctué, gastrocèles petits. — Long., 6 mill.

Eure ; Indre.

11. **levicoxa** ♀ (6e div. Wesm.).

Palpes, mandibules, bord du clypeus roux ; deux points blanc-jaune sur le vertex. Antennes grêles, setacées, roussâtres, à anneau jaune-pâle ; écusson blanc. Stigma brun, écailles brunes, aréole un peu fermée au sommet. Tous les pieds roux, sauf les hanches et les trochanters noirs ; hanches postérieures brillantes, à ponctuation clairsemée. Aréole superomédiane cordiforme, échancrée en arrière. Segments de l'abdomen 1-4 roux, les autres noirs, 6-7 maculés de blanc. Postpétiole fortement ponctué, gastrocèles très petits. — Long., 8 mill.

Transcaspienne, Cerszab.

12. **canescens** ♂ (7e div. Wesm.).

Palpes blancs, mandibules noires, toute la face et deux points blancs au vertex. Antennes brunes, annelées ou semi-annelées de blanc. Ecusson blanc, parfois roux ou noir à la base. Une ligne avant et sous les ailes noire, ailes subfumées, écailles noires, stigma jaune-pâle, racine et nervures brunes, aréole pen-

tagonale. Pieds noirs, tibias et tarses antérieurs et médiaires blancs, tibias postérieurs largement annelés de blanc; les trois premiers articles des tarses postérieurs bruns, les autres blancs. Aréole superomédiane transversale subhexagone. Abdomen noir, postpétiole ponctué, brillant, gastrocèles médiocres, peu profonds, derniers segments couverts de poils blanchâtres. — Long., 15-17 mill.

Bayet (Allier).

13. **bifarius** ♀ (7e div. Wesm.).

Tête toute noire, antennes filiformes, noires en dessus, roux-obscur en dessous. Le cou, le mesonotum, l'écusson et une partie des mesopleures roux, ailes claires, écailles noires, racine des ailes blanche, stigma brun, aréole pentagonale. Pieds brun-roux, aréole superomédiane subhexagone allongée, stomates très courts, ovales. Le postpétiole, les segments 2-3 et la base du 4e, roux, le reste noir. Postpétiole lisse avec quelques points. Gastrocèles transversaux, peu distincts. — Long., 8 mill.

Isère.

Genre **Amblyteles.**

1. **flavolætus** ♀.

Mandibules faibles, simples, aiguës, rousses, noires à la base; les palpes, la face, les orbites du front, le cou, une ligne avant et sous les ailes, l'écaille et la racine des ailes, l'écusson, une tache sur le dos et les côtés du mesothorax, le dos et les côtés du methatorax, jaunes. Antennes fauves sans anneau, faiblement recourbées, assez grêles, aréole superomédiane subcarrée, arrondie à la base, les supérieures externes non divisées, terminées par une petite dent obtuse, hanches antérieures et médiaires maculées de jaune en dessous, et les postérieures seulement en dessus; trochanters et base des cuisses antérieures et médiaires, ainsi que le dessous des postérieures, noirs; le reste des pieds fauve. Ailes et stigma jaunissants. Postpétiole aciculé, noir avec deux taches apicales jaunes. Segments 2-3 à la base et à l'extrémité, 4-7 à la marge postérieure, jaunes. Gastrocèles petits. Tous les segments ventraux plissés, jaunes, noirs à la base, le 6e atteignant le 7e dorsal. — Long., 16 mill.

Caucase.

2. **inermis** ♀.

Palpes jaune-brun. mandibules, deux taches du clypeus et orbites internes des yeux roux, antennes médiocres, fortement enroulées, noires, annelées de jaune-pâle, les deux premiers articles jaune-brun. Ecusson et postécusson avec la tache sous les ailes, jaunes. Ailes un peu fumées, écailles et nervures rousses, stigma fauve, aréole pentagonale irrégulière. Pieds noirs, tibias et tarses jaune-roux. Aréole superomédiane rectangulaire, non limitée en arrière. Postpétiole aciculé, segments 2-3 jaune-roux, 4-7 noirs, brillants. Gastrocèles petits, peu profonds. Forme typique. — Long. 12 mill.

Suisse.

3. **bicuspis** ♀.

Palpes, mandibules, bord du clypeus et orbites internes des yeux roux. Antennes médiocres, fortement enroulées, rousses à la base, le milieu fauve-pâle, le reste noir. Ecusson et ligne avant et sous les ailes, jaunes. Ailes fumées, écailles testacées, stigma roux, aréole très ouverte au sommet, les côtés étant presque parallèles. Pieds noirs, tibias et tarses jaunes, les postérieurs brunis. Aréole superomédiane subcarrée, cintrée sur les côtés, les dentipares terminées par deux courtes épines. Postpétiole aciculé, jaune-roux, segments 2-3 jaune-roux avec la base noire, les autres noirs, brillants, avec une faible bordure rousse interrompue. Gastrocèles petits. Forme typique. — Long., 14 mill.

Savoie.

4. **frustrator** ♀.

Tête toute noire, triangulaire, antennes grêles, noires, annelées de blanc; thorax tout noir, ailes un peu fumées, stigma roux, nervures brunes, aréole pentagonale. Pieds noirs, tibias et tarses bruns, les antérieurs roux, aréole superomédiane rectangulaire, plus longue que large. Postpétiole aciculé, à moitié roux, segments 2-4 roux, fortement ponctués, les autres noirs, 6-7 marqués d'une grosse tache arrondie, gastrocèles médiocres. Forme de transition. — Long., 10 mill.

Basses-Alpes.

5. **angustus** ♀.

Corps tout noir, brillant, assez grêle; mandibules aiguës, antennes grêles, noires, annelées de blanc. Ailes un peu fumées, stigma brun, pieds noirs, tous les tibias et tarses roux. Metathorax ponctué, aréole superomédiane carrée, les supérieures externes non divisées. Postpétiole aciculé, gastrocèles médiocres, l'intervalle aciculé. Forme typique. — Long., 10-11 mill.

Ashabad, Transcaspienne.

6 **Rádoszkowskii** ♀.

Côtés de la tête et du thorax très velus. Palpes blanchâtres, mandibules en partie rousses, face noire avec les orbites internes jaunes. Antennes grêles, le tiers inférieur brun, l'anneau jaune-pâle, le reste roux-brun. Ecusson et cou jaunes. Stigma et écailles roux. Aréole superomédiane rectangulaire, plus longue que large, les dentipares ponctuées, terminées par un petit tubercule. Hanches et trochanters noirs, le reste des pieds roux-sanguin, cuisses assez grêles. Abdomen roux-sanguin, exceptés le premier segment et les 2-3 à bande apicale noire. Postpétiole aciculé, le reste de l'abdomen finement ponctué; gastrocèles petits. Forme typique. — Long., 12-14 mill.

Ashabad, Transcaspienne. Dédié à M. le général Radoszkowski, qui m'a communiqué ses Ichneumons du Caucase, de Transcaspienne et de Sibérie.

7. **capitatus** ♀.

Tête toute noire, grosse, les tempes et les joues larges, bouffies, mandibules très fortes. Antennes grêles et courtes, rousses, sauf le scape et l'extrémité qui sont noirs. Thorax tout noir. Aréole superomédiane hexagone, spiracules très courts, presque ronds. Stigma brun, pieds roux, sauf les hanches et les trochanters noirs. Abdomen noir, le postpétiole et segments 2-4 roux. Pospétiole aciculé, gastrocèles nuls. Aucun segment ventral plié. Forme typique. — Long. 12 mill.

Transcaspienne, Ashabad.

8. **adventor** ♀.

Tête noire, mandibules rousses, antennes peu épaisses, anne-

lées de blanc, écusson blanc, ailes un peu fumées, stigma fauve, aérole supéromédiane transversale, rectangulaire, les supérieures externes non divisées, spiracules ovales-elliptiques. Hanches et trochanters noirs, cuisses et tarses brun-roux, tibias annelés de blanc. Abdomen noir, segments 2-3 roux, les derniers brillants. Postpétiole aciculé, gastrocèles assez grands, l'intervalle aciculé. Segments ventraux 2-3 indistinctement pliés. Forme typique.— Long., 12 mill.

Tunisie.

Genre **Catadelphus.**

1. **Pestrei** ♀.

Tête grosse, carrée vue de face, les tempes et les joues très larges, bouffies, mandibules très épaisses, jaunes à bout noir. Les palpes, les joues, les orbites de la face et du front, deux points au vertex, le clypeus, une tache rectangulaire au milieu de la face, jaunes. Clypeus bien limité en arrière, yeux courts, ovales. Antennes sétacées, recourbées au bout, noires annelées de jaune, le scape maculé de même. Ecusson, une ligne avant et sous les ailes, une tache sur les propleures et les mesopleures, jaunes. Ailes fumées, écailles, nervures et stigma bruns. Aréole deltoïde. Metanotum bidenté, très rugueux, presque tronqué ; aréole superomédiane subcarrée, arrondie à la base, très rugueuse Hanches et trochanters antérieurs et médiaires largement maculés de jaune. Trochanters et hanches postérieures noirs, celles-ci maculées de jaune en dessus, le reste des pieds fauve. Abdomen tout noir, peu élargi dans le milieu, postpétiole très finement aciculé, presque plat, avec deux petits sillons sur les côtés. Gastrocèles médiocres, peu profonds, segments ventraux 2-3 pliés, le dernier atteignant l'extrémité de l'abdomen. — Long., 20 mill.

Forêt des Collettes (Allier); trouvé par le P. Pestre, professeur de sciences, à qui je suis heureux de le dédier.

MATÉRIAUX MYRMÉCOLOGIQUES

Par Ernest ANDRÉ.

Camponotus Buchneri Forel.

Ann. Soc. ent. Belg., xxx, 1887, p. 183.

Cette remarquable espèce a été décrite par Forel (*loc. cit.*), d'après une seule ouvrière *media* provenant d'Angola. J'ai reçu du Gabon un exemplaire de cette fourmi, qui doit être un petit individu de l'ouvrière *major*. Il ne diffère de la description de Forel que par la taille un peu plus grande (14 mill.) et par la tête faiblement échancrée en arc à son bord postérieur, quoique toujours à peine plus large que le pronotum. Il est probable qu'il doit exister d'autres individus de l'ouvrière *major* à tête plus large et à occiput plus fortement concave.

Polyrhachis concava André.

Revue d'Ent., viii, 1889, p. 218.

J'ai reçu de Sierra-Leone et du Gabon quatre autres ouvrières de cette fourmi décrite par moi sur un unique exemplaire de Sierra-Leone. Elles ne diffèrent en rien de l'individu typique, sinon par la plus ou moins grande abondance de la pubescence dorée du thorax et par la concavité longitudinale de ce dernier, qui peut aussi s'effacer plus ou moins, tout en restant toujours bien distincte. Une femelle sans ailes accompagnait les ouvrières du Gabon et je crois devoir en donner une courte description.

Femelle : Thorax assez court, convexe: pronotum armé aux épaules de deux fortes dents spiniformes, aiguës; mesonotum et scutellum plus élevés que le reste du thorax; face basale du metanotum légèrement concave, bordée latéralement d'une arête vive qui se termine en arrière par une petite dent un peu relevée; face d'éclive presque verticale et un peu concave transversalement. Ecaille du pétiole, couleur du corps, sculpture et pubescence comme chez l'ouvrière, toutefois le thorax est beau-

coup plus lisse et plus luisant et la pubescence beaucoup plus clairsemée. — Long., 8 mill.

Polyrhachis paradoxa nov. sp.

Ouvrière : Tête épaisse, courte, trapézoïdale, à peu près aussi longue qu'elle est large en arrière, presque deux fois plus large en arrière qu'en avant, ses bords latéraux et son bord postérieur presque rectilignes. Epistome non caréné ; arêtes frontales courtes, peu élevées, relativement assez distantes l'une de l'autre ; sillon frontal remplacé par une carène nette qui a la même longueur que les arêtes frontales. Yeux situés en arrière du milieu de la tête. Pronotum beaucoup plus large que long, assez plan en dessus, avec les bords latéraux amincis mais non relevés ; il se rétrécit assez brusquement en avant, pour s'articuler avec la tête, et est dilaté aux épaules en saillie dentiforme, émoussée. Mesonotum en ovale transverse, plus obtusément bordé, moins large que le pronotum dont il est séparé par une suture nette et par des échancrures latérales. Metanotum cubique, très étroit, à peine plus long que large, plus élevé que le mesonotum dont le sépare un profond sillon ; il est tout à fait inerme et offre l'apparence d'un gros tubercule aplati ; sa face déclive, beaucoup plus longue que la face basale, est assez concave transversalement. Écaille épaisse, convexe en avant et en arrière, arrondie à son bord supérieur qui est armé latéralement de deux épines courtes, robustes et assez divergentes. Antennes et pattes courtes et fortes.

Corps entièrement noir, peu luisant. Mandibules striées-ridées longitudinalement, plus faiblement à la base, plus grossièrement à l'extrémité, et marqués de quelques points enfoncés. Tête, pronotum et mesonotum densément et assez fortement réticulés-ponctués ; métathorax grossièrement ridé-tuberculé en dessus, irrégulièrement et plus finement ridé sur les côtés, sa face déclive superficiellement et transversalement striée, assez luisante. Écaille assez fortement et transversalement ridée. Abdomen finement et très densément réticulé-ponctué. Pubescence rare sur la tête et le thorax, très serrée et d'un jaune doré sur l'abdomen dont elle cache en grande partie la couleur foncière. Pilosité assez longue et éparse sur tout le corps, plus courte et plus oblique sur le scape des antennes et les pattes. — Long., 7 mill.

Gabon. Un seul individu.

Cette espèce est bien distincte par la forme tuberculeuse et toute particulière de son metanotum.

Stenomyrmex africanus Mayr.

Novara-Expedition, zoolog.-Theil, II, *Ameisen,* p. 11 (*ouvrière*).

Femelle : Second article du funicule aussi long que le troisième. Vertex lisse non strié. Ocelles de grandeur moyenne. Pronotum transversalement et superficiellement ridé-strié ; mesonotum et scutellum lisses et luisants ; metanotum transversalement strié. Tous les autres caractères comme chez l'ouvrière. — — Long., 8 mill. (mandibules comprises).

J'ai reçu du Gabon un exemplaire de cette femelle accompagné d'une ouvrière.

Cylindromyrmex longiceps, nov. sp.

Ouvrière : Tête en rectangle très allongé, presque deux fois aussi longue que large, ses bords latéraux rectilignes, son bord postérieur échancré en arc avec les angles arrondis. Mandibules à bord terminal tranchant, muni seulement d'une dent mousse en avant. Scape très court et très robuste, ne s'étendant pas jusqu'à l'extrémité des fossettes antennaires et très distant du bord postérieur des yeux. Ces derniers petits, plats, allongés, faisant à peine saillie sur la surface de la tête et placés un peu en arrière de son milieu. Pas d'ocelles. Pétiole à peine un peu plus long que large, à peine rétréci en avant, son bord antérieur anguleusement échancré. Abdomen cylindrique, à peu près sans étranglement entre les deux premiers segments.

Corps d'un brun noir assez luisant ; mandibules, devant de la tête et extrémité de l'abdomen plus ou moins rougeâtres, antennes ferrugineuses, pattes testacées. Mandibules lisses, avec quelques rides longitudinales. Tête, thorax, pétiole et les deux premiers segments de l'abdomen nettement et longitudinalement striés, troisième segment avec des stries longitudinales plus fines sur son milieu, pointillé et très finement coriacé sur le reste de sa surface, de même que les derniers segments ; le segment apical est aplati en dessus et nettement denticulé sur les côtés. Pilosité à peu près nulle. Une pubescence fine et très éparse se voit sur les côtés et à l'extrémité de l'abdomen. — Long. 8 1/2 mill.

Brésil ; un seul individu.

Cette espèce est très distincte du *striatus* Mayr par sa tête plus longue, à bords plus parallèles, par ses yeux plus petits, bien moins saillants, par l'absence d'ocelles, par son pétiole anguleusement échancré en avant et par le second segment de son abdomen aussi fortement strié que le premier.

Lobopelta sulcinoda nov. sp.

Ouvrière: Noire, luisante; mandibules, scape des antennes, cuisses et tibias d'un brun rouge; funicule, tarses et extrémité de l'abdomen d'un rougeâtre plus clair. Pilosité très éparse, presque nulle sur les scapes et les tibias. Second article du funicule pas plus long que le premier. Mandibules étroites, à bord terminal court et non denté; elles sont luisantes et presque lisses, seulement avec quelques rides longitudinales superficielles. Epistome tectiforme, nettement caréné, triangulairement avancé entre les mandibules, ni crénelé ni échancré et se terminant antérieurement en pointe mousse; sa surface est presque lisse et luisante. Le reste de la tête est assez fortement et un peu irrégulièrement ponctué-réticulé. Suture pro-mésonotale bien distincte ; un sillon transverse assez profond sépare le mesonotum du metanotum. Le thorax est irrégulièrement rugueux et parsemé de gros points enfoncés; cette sculpture, très superficielle sur le pronotum, s'accentue sur le mesonotum et le metanotum, dont les côtés portent de grosses rides longitudinales irrégulières, avec des stries longitudinales plus fines et également irrégulières dans les intervalles. Nœud du pétiole assez élevé, comprimé, tectiforme, plus large en arrière qu'en avant; il est grossièrement ridé-sillonné en long, avec quelques points enfoncés épars. Abdomen lisse et très luisant. — Long., 4 1/2 mill.

Gabon; un seul individu.

Cette espèce a quelques rapports avec la *L. aspera* André, de l'Annam, mais elle en est bien distincte par sa petite taille, sa sculpture différente et son abdomen lisse.

Ponera Annamita nov. sp.

Ouvrière : Tête (sans les mandibules) plus longue que large, à bords latéraux faiblement arqués, presque rectilignes; son bord postérieur est légèrement échancré en arc avec les angles arrondis. Mandibules pourvues, au côté externe de leur base,

d'un sillon oblique moins net et plus superficiel que chez *P. sulcata* Mayr, *tesserinoda* Em. et *Leeuwenhoeki* Forel; elles sont armées de 6 à 7 dents inégales. Epistome caréné en son milieu. Yeux très petits, ovales, un peu moins longs que l'intervalle qui les sépare des mandibules. Antennes robustes ; scape n'atteignant pas tout à fait le derrière de la tête ; articles 2 à 7 du funicule transverses, les suivants presque carrés, sauf le dernier, qui est presque aussi long que les trois précédents réunis. Thorax à dos continu, suture pro-mésonotale bien marquée, suture méso-métanotale indistincte, metanotum nettement et obliquement tronqué en arrière. Écaille médiocrement épaisse, plus large en dessus qu'en dessous, sa face antérieure convexe d'un côté à l'autre et un peu concave de haut en bas ; son bord supérieur, qui forme en avant une arête bien marquée, quoique arrondie, s'incline en arrière pour rejoindre la face postérieure de l'écaille sous un angle obtus et effacé. Abdomen tronqué en avant, légèrement étranglé entre son premier et son second segment.

Mandibules nettement et longitudinalement striées et marquées de quelques points enfoncés. Tête mate, assez fortement ridée-réticulée ; cette réticulation très serrée affecte une direction longitudinale et une apparence granuleuse. Thorax avec une sculpture analogue, mais un peu plus superficielle et moins serrée ; elle est semi-circulaire sur le pronotum, longitudinale sur le metanotum, dont la face déclive est assez luisante et transversalement striée. Ecaille transversalement ridée en avant, semi-circulairement ridée en dessus. Abdomen assez luisant, assez densément ponctué, cette ponctuation plus forte sur les trois quarts antérieurs du premier segment, où elle a une apparence un peu rugueuse, s'efface et devient superficielle en arrière. Pilosité éparse, pubescence plus abondante, jaune, visible à certaines incidences.

Corps noir ; mandibules, lobes des arêtes frontales, antennes, pattes et extrémité de l'abdomen d'un ferrugineux plus ou moins foncé. — Long., 5 mill.

Ressemble beaucoup à la *P. Leeuwenhoeki* Forel, mais s'en distingue facilement par sa taille moindre, par ses yeux plus petits et surtout par la forme toute différente de l'écaille de son pétiole, qui rappelle un peu celle de la *P. sennaarensis* Mayr.

Femelle : Entièrement semblable à l'ouvrière, sauf la présence des ocelles, les yeux plus grands et la forme du thorax, qui est ovale et tronqué en arrière. Ailes assez enfumées avec

les nervures brunes; les deux cellules cubitales sont allongées et subégales. — Long. 6 1/2 mill.

Mâle : Tête transverse, rétrécie en arrière. Yeux grands, occupant la moitié antérieure des bords latéraux de la tête ; ocelles médiocrement saillants. Scape des antennes très court, à peine deux fois aussi long que large ; premier article du funicule globuleux, second article très long, les suivants allongés mais diminuant insensiblement de longueur pour augmenter d'épaisseur jusqu'au dernier, qui est acuminé à l'extrémité et un peu moins long que les deux précédents réunis. Sutures du thorax et sillons obliques du mesonotum très marqués ; metanotum tronqué en arrière. Ecaille ovale, peu large, assez haute, assez épaisse et arrondie sur les bords. Abdomen nettement étranglé entre ses deux premiers segments; épipygium terminé par une épine assez longue et arquée. Antennes, mandibules et cuisses d'un rouge brun, tibias, tarses et sommet de l'abdomen plus clairs, le reste du corps d'un brun noir foncé. Ailes hyalines, stigma et nervures jaunes. Sculpture analogue à celle des autres sexes, métathorax plus grossièrement ridé, sa face déclive transversalement striée. Ecaille et abdomen lisses et luisants. Pilosité rare; pubescence éparse. — Long. 4 1/2 mill.

J'ai reçu de cette espèce une ouvrière, deux femelles et un mâle de Hué (Annam).

Bothroponera gabonensis, nov. sp.

Ouvrière: Tête (sans les mandibules) courte, aussi large que longue, largement mais peu profondément échancrée en arrière. Epistome fortement sillonné en son milieu, ce sillon limité de chaque côté par une carène qui se termine par une forte dent en avant. Les articles deux et suivants du funicule pas plus longs que larges, les derniers même transverses, sauf l'article apical, qui est obtusément arrondi au sommet et un peu plus long que les deux précédents réunis. Thorax assez court ; suture promésonotale distincte, suture méso-métanotale obsolète ; le metanotum se termine en arrière par deux fortes dents triangulaires, mousses, à peu près parallèles. Écaille large, convexe en avant, embrassant le premier segment abdominal dans sa concavité postérieure, et armée à son bord postéro-supérieur de cinq longues épines aiguës, couchées sur l'abdomen.: la médiane un peu plus longue que les deux intermédiaires, mais moins longue que les deux latérales, qui sont larges à leur base

et forment le prolongement des bords latéraux de l'écaille. Abdomen non étranglé entre ses deux premiers segments.

Mandibules lisses, luisantes, avec de gros points enfoncés et quelques traces de rides à leur extrémité. Epistome assez fortement rugueux, sauf le sillon médian, qui est lisse et luisant. Le reste de la tête assez fortement et longitudinalement ridé, les rides divergentes en arrière, plus grosses et réticulées sur l'occiput, les intervalles parsemés de gros points enfoncés. Thorax et devant de l'écaille très fortement ridés-réticulés-fossulés, face déclive du metanotum presque lisse et luisante. Les deux premiers segments de l'abdomen couverts de fossettes allongées, plus profondes en avant qu'en arrière, paraissant piquées de derrière, et dont les intervalles saillants forment une réticulation irrégulière à larges mailles ; le bord postérieur du second segment, ainsi que les suivants, sont finement et densément granuleux.

Pilosité fauve assez longue, répandue sur tout le corps; elle est presque perpendiculaire sur la tête, le scape des antennes et le thorax, plus oblique et plus abondante sur l'abdomen et les pattes. Corps entièrement d'un noir luisant; mandibules, devant de la tête, lobes des arêtes frontales, pattes, bord postérieur des segments abdominaux et le dernier segment en entier d'un rouge brun. — Long., 7 mill.

Gabon; un seul individu.

Par son thorax denté, cette espèce rappelle la *B. bispinosa* Sm., mais elle s'en distingue, ainsi que de toutes les autres, par la forme de son écaille, sa sculpture, sa petite taille, etc.

Sima spininoda nov. sp.

Ouvrière : Tête convexe, un peu plus longue que large, un peu plus étroite en avant qu'en arrière, ses bords latéraux légèrement arqués, ses angles postérieurs fortement arrondis. Yeux de grandeur médiocre, courtement ovales, situés un peu en arrière du milieu de la tête. Ocelles petits, mais bien distincts. Mandibules fortement striées-ridées, armées de cinq dents émoussées. Epistome non avancé, déprimé au milieu de sa partie antérieure. Antennes courtes et robustes; les articles quatre et suivants du funicule transverses, sauf l'article apical, qui est un peu plus grand que les deux précédents réunis. Thorax assez plan en dessus, obtusément bordé sur les côtés; son profil dorsal est très légèrement arqué. Suture pro-méso-

notale semi-circulaire et très accentuée; un fort sillon transverse, assez large, sépare le mesonotum du metanotum; ce dernier arrondi en arrière, sans limite distincte entre sa face basale et sa face déclive. Premier nœud du pétiole court, aussi large que long, brièvement pédiculé en avant, fortement rétréci en arrière, muni en dessous d'une arête longitudinale qui se dilate en avant en deux dents verticales, plus ou moins longues et aiguës, mais dont l'antérieure est toujours plus forte avec la pointe un peu dirigée en arrière. Second article du pétiole en ovale transverse, plus large que le premier article et muni également en dessous d'une arête longitudinale qui se termine antérieurement par une dent mousse. Abdomen en ovale court. Pattes relativement courtes et robustes.

Tout le corps luisant; tête finement chagrinée en avant, plus superficiellement en arrière, et couverte de points-fossettes fins et assez serrés; sur l'épistome, les fossettes sont plus grandes et beaucoup plus espacées, ainsi que dans l'intervalle des arêtes frontales, qui est, en outre, finement et partiellement strié. Thorax superficiellement ponctué-réticulé; pétiole avec une sculpture analogue mais beaucoup plus effacée, abdomen finement et densément pointillé. Pilosité très rare. Une pubescence fine et jaunâtre est répandue sur tout le corps, plus rare sur la tête, plus abondante sur l'abdomen.

Corps entièrement noir; antennes, articulations des pattes, tibias et tarses plus ou moins rougeâtres. — Long., 10-11 mill.

Femelle: Tête un peu plus allongée, à côtés plus parallèles; pronotum obtusément bordé; metanotum arrondi. Premier nœud du pétiole muni, en dessous de sa partie antérieure, d'une très forte carène, aussi haute que la moitié de l'élévation du nœud et divisée en deux dents obtuses. Second article presque aussi large que l'abdomen, qui est plus allongé que chez l'ouvrière; cet article est muni en dessous d'un très fort lobe dentiforme, dont l'extrémité se dirige un peu en arrière. Sculpture comme chez l'ouvrière, thorax à points plus espacés, présentant une apparence moins réticulée, abdomen plus fortement ponctué. Couleur, pubescence et pilosité comme chez l'ouvrière. Ailes fortement enfumées, avec deux cellules cubitales et une cellule discoïdale. Cellule radiale très allongée, atteignant presque l'extrémité de l'aile. Chez l'une des femelles que je possède, la cellule radiale de l'une des ailes est divisée en deux, vers son tiers apical, par une nervure transversale. — Long., 14-15 mill.

Gabon.

Cette espèce est très remarquable par sa grande taille, sa stature courte et par les appendices inférieurs de son pétiole.

Gen. **Triglyphothrix** Forel.

Compt.-rend. Soc. ent. Belg., 1890 (ouvrière et femelle).

Ce genre a été créé par Forel d'après l'ouvrière et la femelle d'une espèce du Bengale ne différant du genre *Tetramorium* que par des caractères assez faibles et dont le plus saillant réside dans la singulière conformation des poils, qui se divisent près de leurs racines en trois branches divergentes, rarement en deux ou en quatre. L'auteur signale avec raison les rapports assez étroits qui relient son nouveau genre d'un côté aux *Meranoplus* et de l'autre aux *Tetramorium*. J'ai reçu du Gabon les trois sexes d'une nouvelle espèce de *Triglyphothrix* qui se rapproche encore davantage du genre *Tetramorium* par son thorax moins court et ses fossettes antennaires larges, mais non divisées en deux loges distinctes. Si j'ajoute que le mâle ne se distingue à peu près pas de ceux de ce dernier genre, on peut en conclure que les *Triglyphothrix* devront fort probablement être réunis aux *Tetramorium*, ce que je ne veux pas faire toutefois avant de connaître le mâle de l'espèce typique.

Voici donc provisoirement la courte caractéristique du mâle de *Triglyphothrix :*

Mâle : Tout à fait semblable aux mâles de *Tetramorium*, même sous le rapport de la configuration des antennes ; mesonotum dépourvu de sillons convergents ; poils du corps comme chez les autres sexes.

Triglyphothrix gabonensis, nov. sp.

Ouvrière : Tête à peine plus longue que large, légèrement plus étroite en avant qu'en arrière, ses bords latéraux faiblement arqués, ses angles postérieurs fortement arrondis. Mandibules armées de trois dents en avant, indistinctement denticulées en arrière. Aire frontale nulle ; sillon frontal remplacé par une fine carène. Arêtes frontales éloignées l'une de l'autre, sinueuses, très divergentes, s'étendant jusqu'à l'extrémité du scape. Fossettes antennaires larges, pouvant loger le scape et le funicule accolés, mais non divisées en deux rainures longitudinales, comme chez le *T. Walshi* Forel. Yeux grands, situés à

peu près au milieu des côtés de la tête. Thorax moins court que chez le *T. Walshi*, très convexe en avant, arrondi aux épaules, sans sutures distinctes en dessus, rétréci en arrière; le metanotum est assez plan en dessus et armé postérieurement de deux longues épines aiguës, divergentes, dirigées en haut et un peu en arrière, aussi longues que la largeur du metanotum. Nœuds du pétiole en ovale fortement transverse, le premier plus élevé mais un peu moins large que le second. Abdomen en ovale court.

Mandibules luisantes, superficiellement striées et parsemées de quelques gros points. Tête assez luisante, irrégulièrement et faiblement ridée en long, un peu réticulée; sillons antennaires plus lisses. Thorax et pétiole assez fortement et assez densément ridés-réticulés, mais toujours luisants ; la réticulation est très effacée sur le second nœud ; face déclive du metanotum lisse, avec quelques rides transversales entre les épines; elle est limitée latéralement par une arête tranchante qui s'élargit en dent lamelliforme vers l'articulation du pétiole. Abdomen presque lisse et très luisant. Une pilosité blanchâtre, assez longue et assez abondante, formée en grande partie de poils divisés en deux ou plusieurs branches, est répandue sur tout le corps et sur les pattes; elle est plus oblique et moins fournie sur les antennes.

Corps d'un brun plus ou moins foncé, passant parfois au rougeâtre sur le thorax, le pétiole et le devant de l'abdomen; mandibules, antennes et pattes d'un rougeâtre plus ou moins clair. — Long., 3 1/2-4 mill.

Femelle: Semblable à l'ouvrière. Thorax court, convexe, mesonotum presque lisse sur son disque, scutellum réticulé, metanotum lisse et luisant entre les épines qui sont un peu moins longues que chez l'ouvrière. Nœuds du pétiole à sculpture superficielle, plus large et plus transverse que chez l'ouvrière. Ailes presque hyalines, nervures et stigma d'un jaune pâle. — Long., 4 1/2-5 mill.

Mâle: Entièrement d'un rougeâtre clair, rembruni par places; pattes et antennes jaunes. Tête superficiellement ridée-réticulée; mesonotum presque lisse ; metanotum longitudinalement ridé, inerme. Premier article du pétiole assez allongé en avant, surmonté en arrière d'un nœud bas et transverse ; deuxième article transverse. Scape un peu moins long que le second article du funicule; premier article du funicule court, à peine plus long que large, second article cylindrique, aussi long

que les quatre suivants réunis, le dernier article de la longueur des deux précédents. Pilosité comme chez les autres sexes, mais plus longue, bien moins abondante et entremêlée de poils simples. — Long., 5 mill.

Gabon.

L'ouvrière est facile à distinguer de celle de *T. Walshi* par son thorax moins court, ses sillons antennaires non divisés, ses longues épines métanotales, sa sculpture plus faible et son abdomen lisse.

Meranoplus nanus, nov. sp.

Ouvrière : Pronotum et mesonotum, pris ensemble, en rectangle transverse, beaucoup plus large que long ; angles antérieurs du pronotum aigus, ses bords latéraux droits ; il est séparé du mesonotum par des échancrures latérales étroites et profondes et par une suture superficielle, mais distincte. Mesonotum plus court que le pronotum et de même largeur que lui, ses angles postico-latéraux sont dentiformes, mais émoussés, et son bord postérieur porte quatre courtes dents triangulaires, mousses, dont les deux externes sont un peu plus fortes que les deux internes. Metanotum armé de deux petites dents spiniformes aiguës. Pétiole court, ses deux articles en forme d'écailles assez élevées : l'écaille du premier article est cunéiforme (vue de côté) avec le sommet très aminci : le second article est à peine plus épais à la base qu'au sommet, qui est moins tranchant et plus arrondi.

Entièrement d'un brun-rougeâtre plus ou moins foncé, avec les pattes et les antennes testacées et l'abdomen presque noir en arrière. Tête et thorax assez luisants, assez fortement ridés-réticulés ; épistome, aire frontale et face verticale du metanotum presque lisses ; premier segment abdominal assez grossièrement mais superficiellement réticulé-fossulé, les autres segments presque lisses. Pilosité blanchâtre, longue et abondante sur tout le corps. — Long., 2 3/4 — 3 1/4 mill.

Gabon.

Cette espèce est bien distincte de toutes les autres par sa petite taille, son thorax court, armé de dents mousses, et par la forme des articles de son pétiole.

Cyphomyrmex Foxi, nov. sp.

Ouvrière : Arêtes frontales longues, atteignant les angles

postérieurs de la tête qui se prolongent en une forte épine un peu émoussée ; elles se dilatent notablement au niveau de l'insertion des antennes et sont fortement échancrées en arc vers leur milieu. Scape des antennes dépassant de beaucoup en arrière le sommet de l'occiput ; tous les articles du funicule plus longs que larges. Epistome muni d'un petit denticule immédiatement au-dessous du lobe antérieur des arêtes frontales. Vertex chargé de deux courtes carènes longitudinales, convergeant un peu vers leur milieu pour diverger ensuite et s'effacer avant d'atteindre l'occiput. Thorax sans sutures en dessus, mais avec un étranglement assez profond entre le mesonotum et le metanotum. Pro et mesonotum convexes, plus élevés que le metanotum, pourvus de trois séries transversales de protubérances, l'antérieure formée de deux épines latérales, émoussées, très divergentes, entre lesquelles se trouvent deux petits tubercules assez rapprochés l'un de l'autre ; la seconde série représentée par deux fortes dents mousses, dirigées en haut et en dehors et dont l'écartement est un peu moindre que la base des épines latérales de la première série ; la série postérieure se compose de deux tubercules un peu plus gros et un peu plus distants que les tubercules médians de la première série ; metanotum muni de chaque côté d'une carène longitudinale dentelée. Premier article du pétiole cylindrique, inerme ; second article largement et profondément sillonné en dessus, avec deux fortes saillies tuberculeuses en arrière. Abdomen avec une dépression longitudinale superficielle à sa partie antérieure, sans carène ni saillies.

Tout le corps d'un brun noir mat, mandibules, funicule des antennes et tarses rougeâtres. Tête, y compris l'épistome et les arêtes frontales, longitudinalement ridés, thorax avec des rides plus réticulées, abdomen parsemé de petites élévations tuberculeuses assez serrées. Pattes granuleuses. — Long., 3 mill.

Jamaïque.

Très distinct de toutes les espèces à abdomen non carené par les fortes épines des angles postérieurs de sa tête.

J'ai reçu deux exemplaires de cette fourmi de M. J. W. Fox, de Philadelphie, à qui je me fais un plaisir de la dédier.

NOTE

SUR LES *GEOTRYPES VERNALIS* ET *PYRENÆUS*

Par ALBERT FAUVEL.

Le *Geotrypes* (1) *vernalis* L. est une espèce protéique de sculpture et de coloration.

Sans entrer dans plus de détails bibliographiques, nous constatons qu'Erichson (*Nat. Ins. Deuts.*, 1847, III, 736) y reconnaît cinq formes différentes :

1° Le type : cyaneus, prothorace confertissime punctulato, elytris subtilissime striato-punctatis;

2° La var. *autumnalis* Heer (*Fn. Helv.*, 1840, I, 500); supra læte viridis, nitidus ; d'Allemagne et d'Autriche. C'est la var. *splendens* Muls. (*Lamell.*, 1842, 365);

3° La var. *splendens* Heer (*l. c.*, 499) : supra læte æneo-violaceus, splendens, subtus violaceus; d'Italie. C'est la var. *varians* Muls. (*l. c.*);

4° La var. *alpinus* Hagenb. Stm. (*Verh. Leop. Acad.*, 1825, XII): supra nigro-subæneus, nitidus, prothorace confertim punctulato, elytris subtiliter striato-punctatis, interstitiis subtilissime punctulatis; des Alpes d'Autriche;

5° Le *vernalis* var. *e.* Heer (*l. c.*, 500): plus petit, d'un noir assez mat en dessus, à corselet très densément ponctué, à élytres n'ayant pas de points en séries, mais des stries finement ponctuées avec les intervalles irrégulièrement vermiculés; des Alpes suisses. C'est la var. *obscurus* Muls. (*l. c.*, 365), d'après un type reçu de Mulsant. Erichson, d'après des types d'Heer, constate que cette forme se rapporte à la var. *e.* de cet auteur, qui l'assimile à tort à l'*alpinus* d'Autriche.

Cette v. *obscurus* mérite d'être conservée comme étant une des plus distinctes; dans notre faune, nous la trouvons assez répandue sur les Alpes du Valais, du Dauphiné et de la Provence. On peut la caractériser ainsi:

---

(1) Je partage l'opinion de MM. Rey et Fairmaire, qui rectifient ainsi l'ancienne orthographe du mot.

Sœpius *vernali* typico duplo minor, niger, elytrorum marginibus vix pedibusque cæruleo-violaceis, abdomine virescente, punctura thoracis ut in *alpino* creberrima, duplici (punctis majoribus minus quam minora numerosis), elytris alutaceis, plus minusve opacis, subtiliter striato-punctulatis, interstitiis transversim parce vermiculatis, rarius vix punctulatis.

Une espèce voisine du *vernalis* L. est le *pyrenæus* Charp. (*Hor. Ent.*, 208), dont la validité a été longtemps méconnue, mais qui paraît bien distincte, notamment par la sculpture du corselet et de l'abdomen. MM. Chalande (*Bull. Soc. hist. nat. Toulouse*, 1883, 114) et Fowler (*Brit. Col.*, 1890, IV, 45) en ont exposé le plus récemment les caractères.

Cet insecte a dans notre faune un habitat beaucoup plus étendu qu'on ne l'a pensé jusqu'ici, et sans doute il se trouve dans la majeure partie de la France, en dehors des Alpes. Outre les Pyrénées, où il est commun partout, Mulsant le cite du Mont Pilat, du Puy-de-Dôme et des Cévennes. Je le possède de Rodez, du Lioran (Cantal), du Mont-Dore, de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), de Paris, ainsi que du Calvados, de l'Orne et de la Manche, où il est répandu dans les forêts et surtout sur le littoral. Chalande le note de toute la France méridionale ; E. Olivier le dit commun dans la région du Montoncel (Allier), et Schilsky le signale des Vosges, mais j'ignore sur quelle autorité.

La variété du *vernalis*, indiquée par M. Lucas d'Honfleur et des bois voisins (forêt de Touques ! *Grenier*) est le *pyrenæus*, tandis que celle de Lion-sur-Mer se rapporte au *vernalis* typique (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1866, 442).

Hors de France, il n'est mentionné que dans le Sud de l'Angleterre, où Fowler le dit assez commun par places. Mais il présente dans la Péninsule ibérique et le Nord de l'Afrique une très belle variété, le plus souvent d'un cuivreux rouge ou doré vif (*coruscans* Chevr.).

BIBLIOGRAPHIE

Faune analytique des Coléoptères de France, par L. Fauconnet. Autun, Bligny, 1892. 1 volume in-8° de 528 pages. Prix : franco, 15 fr. 50 c. chez l'éditeur.

« Sollicité par un certain nombre d'entomologistes, dit l'au-
« teur, je me suis décidé à publier les tableaux dichotomiques
« que j'avais réunis, pour me rendre plus facile et plus rapide
« la détermination des Coléoptères de France ; car il arrive sou-
« vent qu'au moment de chercher le nom d'un insecte, on se
« demande s'il a paru une étude du genre dont on s'occupe et
« dans quelle revue ou quel ouvrage spécial cette étude a été
« publiée. C'était pour éviter ces recherches que j'avais collec-
« tionné tous les documents sur les Coléoptères de France qui
« me tombaient sous les yeux. Aussi je n'offre qu'un travail de
« compilation, qui ne m'a demandé que du temps et de la pa-
« tience, et à part quelques genres que j'ai étudiés avec intérêt,
« j'ai puisé largement dans les travaux de nos maîtres en ento-
« mologie ; à eux seuls revient tout le mérite de mon œuvre.
« Quelques-uns m'ont même aidé directement de leurs con-
« seils...

« Je suis arrivé à donner les caractères de 7,500 espèces et
« variétés environ ; une collection française de cette importance
« n'est déjà plus ordinaire, et au-dessus de ce chiffre il n'existe
« guère que des raretés, dont les heureux possesseurs sont
« peu nombreux.

« Mon œuvre contiendra certainement bien des erreurs et des
« imperfections ; mais, telle qu'elle est, j'espère qu'elle rendra
« d'importants services à nos jeunes collègues en entomologie,
« privés de bibliothèque scientifique ; elle aplanira pour eux les
« difficultés si grandes au début, elle leur permettra de se met-
« tre plus rapidement et plus facilement au courant de la
« science ; tel a été mon but en publiant cette suite de ta-
« bleaux... »

Nous ne pouvions mieux parler, il nous semble, du livre de M. Fauconnet qu'en reproduisant cette partie de sa préface ; elle exprime toute la pensée de son œuvre et rend le compte le plus exact du but qu'il s'est proposé et qu'il a su atteindre, autant que ce but peut être atteint quand il s'agit de résumer, en 500 pages, les caractères distinctifs et essentiels de 7,500 espèces et variétés de nos Coléoptères français. Il y a un siècle ou deux, on eût justement qualifié son livre de la formule consacrée : *ad usum delphini,* ou plutôt *ad usum studiosæ juventutis ;*

car c'est pour les jeunes avant tous autres qu'il est écrit, bien que, dans mainte circonstance, les entomologistes de l' « âge ingrat » et même les vétérans puissent trouver sous leur main le renseignement qu'ils cherchent dans ces tableaux.

Aujourd'hui, quand les débutants viendront nous demander un livre contenant le signalement, même abrégé, de nos Coléoptères, nous n'en serons plus réduits à cette réponse décourageante : ce livre-là n'existe pas. Nous leur dirons: achetez la *Faune* de M. Fauconnet ; l'auteur se propose d'y ajouter des suppléments pour en rectifier les erreurs ou les fautes typographiques (le premier de ces suppléments a déjà paru et un second suivra à la fin de 1892). C'est un des premiers volumes à placer dans votre bibliothèque, et il est désigné déjà pour recevoir cette année le prix Dollfus de la *Société entomologique.*

Die Kæfer von Mitteleuropa. Erster Band. **Caraboidea**, par Ludwig Ganglbauer. Wien. Carl Gerold's Sohn. 1 volume grand in-8° de 557 pages avec 55 figures sur bois. Prix : 25 fr.

Tout autre est l'ouvrage que nous recevions, en novembre dernier, de M. L. Ganglbauer, conservateur-adjoint au Muséum de Vienne. C'est une faune analytique et descriptive des Coléoptères de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne et des Alpes d'Italie et de France, comprenant même une partie de la zone méditerranéenne de Savone à l'embouchure du Rhône.

La première partie de cette faune, qui vient de paraître, comprend une série de sept familles, que l'auteur appelle *Caraboidea* (*Cicindelidæ, Carabidæ, Haliplidæ, Hygrobiidæ, Dytiscidæ, Gyrinidæ* et *Rhysodidæ*), c'est-à-dire nos anciens *Adephaga* ou *Carnassiers* plus les Rhysodides (*Rhysodes* et *Omoglymmius*), considérés jusqu'ici comme formant une petite famille voisine des Cucujides, mais dont les recherches de Crotch et J. Redtenbacher surtout ont démontré les affinités avec les Carabides.

Le second volume (en préparation) traitera des *Staphylinoidea* (*Necrophages sensu lato*), le troisième des *Clavicornia* et *Lamellicornia*, le quatrième des *Serricornia* (*sensu* Le Conte et Horn) et des *Heteromera,* le cinquième des *Rhyncophora,* le sixième des *Phytophaga* (*sensu* Le Conte et Horn); ce dernier volume sera terminé par une morphologie des Coléoptères.

L'ouvrage est destiné à remplacer la *Fauna austriaca* de L. Redtenbacher, dont la troisième édition est presque épuisée, et il étend beaucoup les limites géographiques de cette faune

(qui ne comprenait qu'accessoirement les Coléoptères de l'Allemagne du Nord (1)), puisque vers l'est l'auteur va jusqu'aux frontières de la Turquie, de la Roumanie et de la Serbie; c'est donc en somme une faune de toute l'Europe centrale et des régions alpines et subalpines de l'Europe occidentale.

M. Ganglbauer est un excellent entomologiste, et il en donne la preuve en traitant son œuvre de main de maître. L'anatomie externe, l'étude des premiers états, les tableaux et les descriptions des espèces, enfin la bibliographie sont présentés très clairement et avec tous les détails exigés par la science actuelle; la synonymie notamment est très complète et l'auteur s'y montre un partisan convaincu de la loi de priorité, aujourd'hui reconnue par tous les entomologistes de valeur et la seule d'ailleurs qui remplace l'arbitraire par le droit et la fixité dans la nomenclature. Le nombre des variétés est réduit en général aux principales, celles qui méritent de porter un nom, et très peu de nouvelles sont indiquées ; par là est évitée justement cette manie déplorable et moderne de nos pseudo-coléoptérologues, qui, suivant l'exemple de certains collectionneurs ou marchands, surtout en Lépidoptères, croient se donner une importance en *nommant* à tort et à travers toutes sortes de variations sans valeur. Pareillement il y a très peu d'espèces nouvelles, et même, parmi les anciennes, il en est quelques-unes qui eussent disparu sans doute, si les collections que l'auteur a sous les yeux lui eussent fourni plus d'éléments de comparaison.

L'analyse complète d'un livre aussi important que celui de M. Ganglbauer est impossible dans les limites restreintes d'un compte-rendu ; mais ce que nous nous plaisons à dire, c'est que ce livre est rédigé en termes excellents, d'après les vrais principes de la science. Nous ne formulerons que le vœu d'en voir l'auteur poursuivre le plus rapidement possible la publication, en analysant dans ses tableaux les caractères des espèces qu'il englobe quelquefois sous une même rubrique. L'étude de l'allemand tend à se répandre de plus en plus dans les pays latins, et ceux-là même qui ne connaissent pas cette langue, trouveront encore dans les *Kæfer von Mitteleuropa* le guide le plus complet pour la bibliographie, la synonymie et la distribution géographique des Coléoptères de l'Europe centrale.

A. FAUVEL.

---

(1) On sait qu'il est de mode en Allemagne d'appeler l'Autriche : l'Allemagne du Sud, et Ferrari, entre autres, a signé plusieurs articles anonymes : *Un Entomologiste de l'Allemagne du Sud*, probablement parce qu'il habitait Vienne et était d'origine italienne.

NOUVELLE NOTE

SUR LE *GEOTRYPES PYRENÆUS* CHARP.

Par Albert FAUVEL.

Depuis la publication de ma note sur le *Geotrypes pyrenæus* (*Revue* 1892, 58), j'ai recueilli un certain nombre de renseignements relatifs à la distribution géographique de cette espèce. En voici la liste :

Belgique, Heyst (*von Heyden*). Saverne (*Puton*). Vosges, Belchen, Donon (*Eichhoff, in Stett. Ent. Zeit.*, 1879, 156) ; Hoh-Bar (*von Heyden*). Eure, forêt d'Evreux (*Régimbart*). Orne, Lhome, étang de Brotz (*Bedel*). Jersey (*Sédillot*). Côtes-du-Nord, Perros-Guirec (*Morel*). Morbihan, Plouharnel (*Léveillé*). Gironde, forêt de la Teste (*Bedel*). Lozère, Le Mezenc (*Léveillé*).

Le *pyrenæus* paraît manquer dans toute la région des Alpes et la zone méditerranéenne proprement dite. On le distinguera sans peine du *vernalis*, notamment par son corselet presque imponctué sur le disque et l'espace lisse qui s'étend longitudinalement sur le milieu des segments ventraux de l'abdomen (tandis que ce dernier est entièrement ponctué chez *vernalis*).

NOTICES ENTOMOLOGIQUES

Par Elz. ABEILLE DE PERRIN.

I. **Scotodipnus Mayeti**.

Long., 3 mill. — Jaune pâle. Tête triangulaire, à côtés à peine arqués; front à double impression convergeant en arrière, avant la ligne qui passe par le point d'insertion des antennes; celles-ci allongées, premier article un peu courbe, enflé; deuxième courbe aussi, mais mince, de la longueur du premier; troisième et suivants beaucoup plus courts, en forme de grains de chapelet un peu renflés au sommet, trois fois au moins aussi longs que larges; les trois avant-derniers plus courts. Corselet cordiforme, très rétréci dans le bas, à angles postérieurs redressés au sommet même; sillon médian bien marqué; disque convexe. Elytres parallèles, deux fois et quart aussi longues que larges,

arrondies séparément au sommet; non striées, mais satinées. Pattes courtes.

Un seul sujet ♀ de cette belle espèce a été pris en avril, sous des pierres enfoncées, près de Grasse (Alpes-Maritimes), par M. Valéry Mayet, en compagnie du *Scotodipnus Aubei* et des *Anillus hypogæus et frater*.

Sa taille relativement forte, puisque c'est l'espèce la plus grande de France, ne permet de le comparer qu'au *subalpinus* Baudi, dont il diffère à première vue par son corselet plus rétréci en arrière, par son corps encore plus parallèle et surtout par ses articles antennaires deux fois plus allongées.

II. **Œdemera basipes** Ab.

Viridi-cærulea, antennarum basi, pedibus anticis femorumque 4 posticorum basi, rufis. — Long., 5-7 mill.

D'un cendré bleu ou verdâtre, peu brillant. Antennes avec leurs deux ou trois premiers articles, surtout par dessous, rouges. Epistome sillonné. Front fortement granuleux, ainsi que tout le corselet; celui-ci avec une carène longitudinale médiane et trois larges fossettes, une avant la base et deux latérales. Elytres allongées, densément rugueuses, à trois nervures longitudinales bien accusées, la première obliquant vers la suture qu'elle atteint. Ventre concolore. Pieds antérieurs, y compris les hanches, roux, mais à tarses sombres; intermédiaires sombres, sauf le sommet des hanches et la grande moitié basale des cuisses, rouges; postérieurs complètement sombres, sauf la base des cuisses qui est rouge.

Cette espèce a été découverte à Chypre par M. Paul Madon. Elle est très remarquable par la base de toutes ses cuisses rouge, ce qui, sans parler de la sculpture, la différencie tout de suite de la *flavipes*. Comme cette dernière, elle a un ♂ à cuisses postérieures énormes et arquées. Je n'ai pu examiner le dernier article antennaire qui était brisé.

III. Note sur le genre *ASCLERA* Schm.

M. Delagrange a rapporté de son voyage aux Monts Amanus (Haute-Syrie), deux espèces d'*Asclera*, dont l'une n'avait jamais

encore été rencontrée en Asie, et dont l'autre est nouvelle et remarquable. Le tableau suivant les fera aisément reconnaître :

A. Elytres jaunes.. ... . *lutescens* Ab.
A'. Elytres métalliques.
B. Corselet rouge-jaune.
C. Tête concolore avec le corselet.... *semiflava* Reitt.
C'. Tête métallique.
D. Abdomen métallique concolore.
E. Base des antennes et palpes en partie rouges..... *sanguinicollis* Linn.
E. Palpes et antennes métalliques... *xanthoderes* Muls.
D'. Abdomen jaune-rouge au sommet. *hæmorrhoïdalis* Scht.
B'. Corselet métallique.
F. Abdomen rouge-jaune au sommet. *Reitteri* Gangl.
F'. Abdomen métallique concolore.
G. Ecusson long, à côtés subparallèles, à ponctuation fine..... *cinerascens* Pand.
G'. Ecusson court, à côtés très obli- à ponctuation forte..... *cærulea* Linn.

1. **Lutescens** Ab.

Lutescens, capite, maculis in thorace duabus, antennis, pedibus corporeque subtus nigris. — Long., 11 mill.

Forme de la *sanguinicollis*. Jaune avec la tête, les antennes, sauf le dessous des deux ou trois premiers articles, les pattes, le dessous du corps et deux taches à la base du corselet, une de chaque côté de la ligne médiane, noirs. Palpes rougeâtres, avec le dernier article plus foncé ; front avec une fossette au milieu ; à ponctuation fine et assez serrée. Corselet avec une fossette avant la base et une autre profonde de chaque côté, à ponctuation lâche et assez fine. Ecusson mat et soyeux, granuleux. Elytres très allongées, à ponctuation très fine, portant trois longues côtes parallèles, arrondies au sommet. Avant-dernier segment ventral sinué au milieu, dernier portant au milieu un style assez long et qui vient s'emboîter dans les vulves du pygidium : caractère que je suppose être masculin.

Découvert dans les Monts Amanus par M. Delagrange.

2. **Semiflava** Reitt.

Vallée de l'Aras.

Je ne connais point cette espèce de coloration si remarquable.

3. **Sanguinicollis** Linn.

Paraît habiter la plupart des pays d'Europe, surtout les localités septentrionales ou montagneuses.

4. **Xanthoderes** Muls.

Paraissait propre aux montagnes du Lyonnais, quand elle a été retrouvée en Espagne, puis en Sicile, puis enfin en Algérie. Les exemplaires assez nombreux rapportés de Teniet par M. Bedel ne présentent aucune différence avec ceux des Alpes.

5. **Hæmorroïdalis** Schm.

D'Asie-Mineure et du Caucase; se retrouverait en Sicile, d'après Ganglbauer. Je l'ai capturé dans l'Anti-Liban, à de grandes hauteurs.

6. **Reitteri** Gangl.

Décrit uniquement du Caucase ; a été repris par M. Delagrange en Syrie.

D'aspect absolument semblable au *cinerascens* ; en diffère, outre la couleur du bout de l'abdomen et du pygidium, par son corselet plus court et plus large à la base et privé de la petite carène tranchante qui traverse horizontalement chacune des bossettes antérieures.

7. **Cinerascens** Pand.

Confondu encore souvent avec le suivant, dont il diffère par son corps plus terne, ce qui provient de sa ponctuation plus serrée, par ses élytres plus longues, par la forme et la ponctuation de son écusson, par les bossettes thoraciques antérieures surmontées d'une carène transverse, par ses palpes beaucoup plus allongés et de forme moins triangulaire. Ces trois derniers signes n'ont pas été indiqués encore.

Propre surtout aux régions montagneuses de la France, et non pas seulement aux Pyrénées, comme on se contente de l'indiquer. Pyrénées! Mont-Dore! Notre-Dame-de-Lure! Les Bourbes! Chamonix! Grande-Chartreuse (*Fauvel*). Enfin j'en ai vu un sujet de Fontainebleau.

8. **Cærulea** Linn.

Europe.—J'ai trouvé sa larve dans une tumeur de peuplier, au milieu de nombreux *Rhyncolus*, dont elle était probablement parasite.

9. **Partitipennis** Fairm.

Le dernier numéro des *Annales de Belgique* m'apporte la description de cette *Asclera*, découverte encore en Syrie par M. Delagrange, qui a bien voulu me communiquer son unique type. C'est une espèce extrêmement remarquable, rappelant par sa couleur celle des *Cerapheles*. Ses élytres rousses dans leur deuxième moitié, sa très petite taille et l'opacité complète de ses téguments l'isolent de toutes les autres.

IV. Notes pour servir a l'histoire des *BRACHYPTERUS* (*S.-G. Heterostomus* Duv.)

1. **Brachypterus opacus** nov. sp.

Long., 2 mill. — Noir mat, revêtu d'une pubescence grise couchée, ne cachant pas les étuis. Tête assez large, à yeux bien saillants; antennes minces et noires, atteignant les trois quarts du corselet: ponctuation forte et serrée. Corselet sculpté de même, très large, ayant sa plus grande largeur à la base, laquelle est fortement et largement prolongée en arrière où elle est arrondie, côtés peu courbes, angles postérieurs arrondis, les antérieurs très obtus, à peine marqués; pubescence convergeant au milieu, rare, grise. Ecusson subtriangulaire, arrondi, fortement et entièrement ponctué. Elytres à ponctuation et à vestiture pareilles à celles de l'avant-corps, les points seulement sont plus forts que ceux du corselet, côtés subarqués, sommet tronqué obliquement, angle sutural arrondi. Segments abdominaux échancrés, sculptés de même; sommet du dernier à pubescence condensée et formant frange. Pieds noirs, les quatre antérieurs à peine rougeâtres sous un certain jour.

J'avais pris abondamment cette espèce en Syrie lors de mon premier voyage. J'en ai retrouvé seulement deux sujets à Bloudan (Anti-Liban) en 1880.

Elle tient le milieu entre les *quadratus* et *aurosericeus*, que l'on rencontre avec elle; la forme de son corselet la rapproche du second et sa pubescence du premier; sa petite taille et l'opacité de ses téguments l'éloignent des deux.

2. **Brachypterus cinereus** Heer.

Je possède un individu provenant de Peney, près Genève, et comparé avec grand soin sur les types de l'auteur. Cet individu est remarquable par sa pubescence blanchâtre, rare et son corps terne.

Tous es autres sujets que j'ai vus et que j'ai même capturés à Hyères, dans les Landes, en Syrie, en Egypte, ou reçus d'Algérie (Milianah), diffèrent du type suisse par leur corps brillant et un peu métallique ainsi que par leur pubescence roussâtre et assez abondante. La description de Reitter des sujets autrichiens et allemands cadre aussi avec les nôtres. J'appellerai cette variété *plumbeus*.

3. **Brachypterus gravidus** Ill.

On réunit dans les récents catalogues les *laticollis* Küst. et *linariæ* Steph. au *gravidus*. Les trois types sont cependant bien nets et sans passage entre eux.

Le *laticollis*, qui paraît propre à la Dalmatie et au Sud de l'Italie (Naples!), a un corselet arrondi vers le sommet des côtés et la pubescence très dense et plus blanchâtre, alors que celle du *gravidus* est espacée et un peu vineuse; le corps de ce dernier est noir, celui du *laticollis* plombé.

Quant au *linariæ*, outre sa taille en général inférieure, il est incontestable qu'il est plus allongé et plus parallèle; les côtés de son corselet sont moins arrondis, moins dilatés, enfin les angles postérieurs de ce segment sont très visiblement plus obtus et moins prolongés en arrière. Si l'on ajoute à ces caractères que son existence paraît tout à fait inféodée aux *Linaria* (*spuria* et *striata*), sur lesquelles il est très abondant, alors que le *gravidus* ne se prend jamais sur ces plantes, il me semble que l'on ne pourra le considérer comme une simple variété.

4. **Brachypterus drusus** n. sp. (*Abeillei* Tourn. *in litt.*; *n. sp.* ex Reitt.).

Long., 2 mill. — Encore une espèce si voisine de *gravidus* qu'il vaut mieux n'en indiquer que les différences. De forme plus parallèle encore que *linariæ*, à ponctuation un peu plus fine et encore plus serrée, à pubescence blanchâtre voilant le fond des téguments. Corselet conformé comme celui de *gravidus*, à angles postérieurs pareils, mais à côtés plus droits. Ecusson sculpté de même et de même forme, à pourtour lisse. Ponctuation élytrale très drue. Pieds nettement rouges sur tous leurs tarses, sur les quatre cuisses antérieures et sur les tibias de la première paire; tibias intermédiaires plus foncés, cuisses et tibias postérieurs métalliques. Antennes rouges.

Bloudan (Anti-Liban). Assez rare en fauchant dans les prés.

DESCRIPTION

D'UNE *CORTICARIA* NOUVELLE DE FRANCE

Par Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

Corticaria normanna.

Allongée, médiocrement convexe, d'un ferrugineux testacé, revêtue d'une longue pubescence relevée d'un cendré-jaunâtre, pattes et antennes testacées. Tête transversale, densément ponctuée, yeux médiocres, tempes assez prononcées ; antennes grêles, les articles 5-7 oblongs, le 8e en ovale court, massue à premier article aussi long que large, le deuxième légèrement transversal, le dernier brèvement ovalaire, à peine de moitié plus long que le précédent. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, présentant sa plus grande largeur vers le milieu, armé latéralement de petites crénelures écartées; surface couverte d'une ponctuation serrée et assez forte, avec une légère fossette devant l'écusson. Elytres ovales-oblongues, plus larges que le prothorax, assez fortement ponctuées-striées, les points devenant plus faibles en arrière; intervalles légèrement convexes avec une série de points à peu près aussi forts que ceux des stries, mais plus écartés. Dessous du prothorax et côtés de la poitrine à ponctuation serrée, on remarque une petite fossette arrondie et pubescente au devant des hanches antérieures; abdomen à ponctuation fine et écartée, dernier segment sans fossette. ♂ Tibias antérieurs et intermédiaires légèrement sinués en dedans vers leur extrémité; premier article des tarses antérieurs légèrement dilaté et cilié de longs poils. — Long., 1 3/4 mill. environ.

Cette espèce est très voisine de l'*illaesa*; elle s'en distingue par sa forme moins allongée, ses élytres plus ovales, plus larges que le prothorax, par son prothorax moins ample, à ponctuation plus serrée, par ses tempes plus prononcées, et par ses antennes dont la massue est composée d'articles plus courts.

Forêt de Cinglais (Calvados), dans les fagots, en juillet ; trouvée par M. Dubourgais, qui l'a obtenue encore d'éclosion, au mois de décembre, de vieux bois provenant de la même forêt. J'en possédais déjà un exemplaire de Honfleur et deux du Havre.

DESCRIPTION D'UN NOUVEAU GENRE D'HOMOPTÈRES D'EUROPE

ET NOTE SUR LE *DELPHAX LUGUBRIS*.

Par L. LETHIERRY.

Henschia.

Corps assez allongé. Vertex très développé, notablement plus large que le pronotum, en triangle très obtus en avant, fortement échancré en arc en arrière, ayant dans son milieu une fois et demie la longueur du pronotum ; yeux grands, ovales, placés obliquement. Point de jonction du vertex avec le front peu convexe, un peu obtus. Clypeus en carré aussi long que large, de moitié moins long que le front. Pronotum court, semicirculaire en avant jusqu'aux angles postérieurs qui sont aigus ; sa base un peu arquée, légèrement échancrée au milieu. Ecusson plus large que long, en triangle transversal. Abdomen allongé, diminuant progressivement de largeur de la base à l'extrémité ; dernier segment dorsal de même longueur que le précédent, obtus à l'extrémité et garni chez les deux sexes en dessus et surtout en dessous de soies raides, assez longues.

♀ Gaîne et tarière moins longues que le reste du ventre, tarière ne dépassant pas à l'extrémité le niveau de la gaîne.

Genre voisin des *Aconura ;* en diffère par la tête plus large que le pronotum, la jonction du vertex avec le front moins convexe, le dernier segment abdominal obtus à l'extrémité, et non en pointe aiguë chez les ♀.

Henschia seticauda.

Allongée, d'un gris blanc mélangé de noir. Front pâle, avec une assez large bordure noire occupant la région antérieure et la suture avec le vertex, et s'étendant en une bande très mince à la bordure antérieure du vertex ; deux petites taches longitudinales noires sur le disque du front, à sa partie inférieure, en avant du clypeus ; celui-ci et joues tachés de noir, ou bien sans taches. Pronotum et écusson gris-blancs, sans taches, le pronotum très finement striolé transversalement. Homelytres beaucoup plus courtes que l'abdomen, laissant à découvert les trois derniers segments, arrondies obliquement chacune séparément au bout, s'écartant l'une de l'autre à partir de l'extré-

mité du clavus ; chez la ♀ elles sont unicolores, d'un gris blanc, avec une petite ligne longitudinale oblique brune partant de l'épaule et ne dépassant pas la moitié de la longueur de l'homélytre ; chez le ♂ toutes les cellules sont d'un brun plus ou moins foncé, avec toutes les nervures largement blanches. Ailes inférieures encore plus courtes que les homélytres, en forme de moignons. Pattes pâles, avec les articulations des articles des tarses et les ongles, bruns. — Long., 4 mill.

♂ Dos de l'abdomen gris-blanc avec une bande noire longitudinale de chaque côté et une bande noire médiane longitudinale séparée en deux par une fine ligne blanche. Ventre en grande partie brun ou noir, avec le dernier segment pâle, pas plus long que les deux précédents réunis, et garni de soies raides, blanchâtres.

♀ Dos de l'abdomen gris-blanc avec une bande noire longitudinale de chaque côté, la bande médiane plus ou moins effacée. Ventre pâle avec quelques taches noires carrées sur le disque des premiers segments ; dernier segment pâle avec la tarière noire, aussi long que les quatre précédents réunis et garni de soies raides comme chez le ♂.

Hongrie, Buda *(Dr Hensch)*.

Dans les *Annales de la Societé entomologique de France*, 1865, page 130, Signoret a décrit un *Delphax lugubris*, qui depuis a été reconnu comme devant faire partie du genre *Metropis* de Fieber. Le ♂ de cet insecte était seul connu. La ♀ diffère considérablement du ♂ par sa couleur : elle est entièrement d'un jaune testacé avec les côtés des trois derniers segments du dos de l'abdomen garnis chacun d'une grosse tache noire, subarrondie, luisante ; la taille est un peu plus forte que celle du ♂.

L'espèce, capturée d'abord à Meudon, près Paris, a été reprise depuis en plusieurs endroits : Yonne, ♂ *(Dr Populus)*. Ardentes (Indre), ♀ *(Desbrochers des Loges)*. Rakos-Palota (Hongrie), ♂ ♀ *(Dr Hensch)*.

DESCRIPTIONS DE TROIS HÉMIPTÈRES NOUVEAUX

Par le Dr A. PUTON.

Lygæus (Melanocoryphus) Heydeni Put.

Espèce voisine du *L. gibbicollis* Costa; de même forme, mais un peu plus petite; d'un flave orangé assez pâle. Tête très noire, mate, mais non veloutée, presque glabre, densément et finement ponctuée. Antennes avec les deux derniers articles très noirs, les deux premiers flaves avec l'extrême base du premier et le sommet du second rembrunis; celui-ci d'un quart plus long que le troisième. Rostre noir. Pronotum de même forme que dans le *L. gibbicollis*, d'un flave orangé pâle; le relief lisse en accolade transversale qui suit le bord antérieur aussi élevé, mais plus étroit et plus caréniforme que chez le *gibbicollis*; ce relief émet en arrière sur son milieu une carène lisse qui atteint le bord postérieur, les deux grandes taches noires carrées du lobe postérieur, séparées par une ligne flave plus large. Ecusson noir avec une fine carène longitudinale flave. Clavus flave avec la moitié apicale noire. Une grande tache arrondie, noire, sur le milieu de la corie, atteint le bord externe. Membrane noire avec une tache discoïdale blanche, ronde, et une très petite à l'angle basal. La membrane laisse à découvert les deux derniers segments dorsaux, dont le dernier est noir et l'avant-dernier flave. Chaque segment du connexivum noir sur sa moitié basale en dessus et en dessous. Ventre noir, chaque segment avec une étroite bordure flave au bord postérieur. Poitrine noire, mais chaque segment pleural largement bordé de blanchâtre. Pattes d'un flave blanchâtre, les fémurs orangés, le sommet des tibias et des tarses très légèrement rembruni.

Monts Alaï (Turkestan); don de M. de Heyden.

Cette jolie espèce, voisine des *L. punctatoguttatus*, *fulvescens* et *gibbicollis*, se distingue facilement par sa couleur et le dessin du ventre et du clavus; elle se rapproche surtout du *gibbicollis*, mais sa tête est densément ponctuée et bien moins brillante, le relief du pronotum est moins large, etc. Elle est presque aussi plus petite que le *fulvescens*, mais ce dernier est moins parallèle, plus pubescent, sa tête est veloutée, la tache de sa corie est beaucoup plus petite, etc.

Geocoris (Piocoris) piceus Put.

Voisin du *G. erythrocephalus* L. et S., mais plus court, bien plus convexe, d'une coloration et d'une ponctuation différentes. D'un noir de poix brillant, glabre; devant de la tête, angles postérieurs du pronotum et une très fine bordure au bord postérieur, extrémité de l'écusson, bordure externe des cories plus large à la base, d'un testacé livide brunâtre. Une petite tache jaunâtre sur chaque segment du connexivum, ainsi que le relief autour des stigmates. Pattes blanchâtres, les fémurs rembrunis. Antennes roussâtres. Pronotum bien plus convexe que chez l'*erythrocephalus*, à ponctuation bien plus grossière, allongée et plus espacée; une ligne médiane imponctuée prolongée sur l'écusson, dont la ponctuation est comme celle du pronotum très forte et espacée. Ponctuation de la corie moins étendue vers l'angle postérieur. — Long., 3 mill.

Monts Alaï (Turkestan).

Je dois cette espèce intéressante à la générosité de M. de Heyden.

Dictyonota (Elina) Henschi Put.

Oblongue, noire, à réseau noir. Antennes épaisses, noires, scabres, à soies très courtes, couchées. Marge du pronotum très large, à deux séries de grandes cellules, l'externe de huit cellules, dilatée au milieu en angle arrondi, angle antérieur assez avancé quoique émoussé. Elytres: espace costal costiforme, sans cellules apparentes en dessus, excepté à la base où il est très élargi et uniserié; espace latéral à cellules petites, opaques, ponctiformes, plus ou moins disposées en quatre séries irrégulières; espace discoïdal triserié; espace sutural uniserié dans toute sa longueur, excepté à la base, qui n'est pas reticulée et forme ainsi une longue cellule linéaire blanchâtre. Pattes livides. — Long., 2 mill.

Budapest; découverte par M. le Dr Hensch.

Voisine de la *D. Beckeri* Jak., qui en diffère par l'espace sutural biserié, l'espace discoïdal quadriserié et l'espace costal visiblement garni de cellules dans toute sa longueur.—La *D. Putoni* Ferr. a l'espace sutural élargi en arrière, où il est triserié, et la *D. Marqueti* Put. a trois rangs de cellules au pronotum, l'espace discoïdal uniserié, etc.

DEUX HÉMIPTÈRES NOUVEAUX

(SECTION DES *HYDROCORISES* LATR.)

Par A. MONTANDON.

Aphelochirus sinensis.

Corps largement ovale; tête triangulaire, obtusément arrondie à l'extrémité, d'un jaunâtre sale avec le vertex noir, densément marquée d'une ponctuation fine, légèrement ruguleuse, formant par places sur le disque de fines rides transversales ; yeux allongés, obliquement longitudinaux, plus larges et plus rapprochés entre eux postérieurement, dépassant en avant de un tiers de leur longueur les marges latérales du pronotum, en dedans desquelles la tête se trouve ainsi profondément enclavée de presque moitié de sa longueur.

Pronotum transversal, presque trois fois plus large entre les angles latéraux que long sur son milieu; côtés latéraux antérieurs arqués formant une large marge explanée jaunâtre ; avec une profonde échancrure arrondie au sommet, derrière les angles latéraux, cette échancrure beaucoup plus profonde que chez *A. æstivalis* Fabr.; subtronqué à la base avec une sinuosité obtuse au milieu devant l'écusson; disque du pronotum noir, ponctué, finement granuleux avec un sillon transversal derrière le milieu ; derrière l'échancrure antérieure où s'enfonce la tête, le pronotum a une petite dépression semicirculaire, ridée transversalement, et une petite tache jaune sur le disque entre la dépression antérieure et le sillon transversal.

Écusson noir, légèrement tuméfié sur le disque qui est granuleux ; une dépression triangulaire aux angles de chaque côté à la base, donnant une forme arrondie à la boursouflure du disque.

Elytre et membrane noires; sutures du clavus et de la membrane jaunâtres, ainsi que la base de la marge extérieure de la corie, qui a sur son milieu une forte dent aiguë dirigée horizontalement en dehors.

Abdomen presque rond, moins ovale que dans *A. æstivalis;* tous les segments du connexivum dilatés à leur angle postérieur, où ils se prolongent en lobes triangulaires acuminés; c'est sur l'angle postérieur du premier segment que le lobe est le moins fort, sans être cependant réduit à une simple épine ter-

minale comme on l'observe chez *A. æstivalis* aux angles postérieurs des trois premiers segments; une tache noire latérale à la base des quatre derniers segments.

Dessous de la tête, poitrine, pattes et rostre jaunâtres; antennes blanchâtres, de quatre articles, le premier globuleux, le second deux fois aussi long que large et une fois et demie plus court que le troisième, le quatrième est le plus long de tous, aussi long que les second et troisième réunis, acuminé à son extrémité; fémurs antérieurs renflés; tibias antérieurs et intermédiaires plus courts que les fémurs correspondants; tibias postérieurs un peu plus longs que les fémurs; tarses postérieurs longs, de un tiers plus courts que les tibias, à premier article une fois et demie la longueur du deuxième.

Le rostre atteint seulement la partie antérieure des hanches intermédiaires, à premier article très court à peine visible, le second très renflé à la base et atténué à l'extrémité, qui atteint le niveau de la partie postérieure des hanches antérieures.

Mesosternum fortement caréné.

Abdomen caréné, noirâtre en dessous avec des taches jaunâtres indécises sur les angles latéraux postérieurs des segments et le disque de l'abdomen.

De même couleur jaune sale varié de noirâtre, mais de forme un peu plus élargie que l'espèce européenne, *A. æstivalis*, dont elle se distingue facilement par la taille un peu plus faible, la ponctuation de la surface un peu plus rugueuse, le pronotum plus élargi en arrière, à angles latéraux plus aigus, l'échancrure plus profonde derrière ces angles, la dilatation latérale des angles postérieurs des segments abdominaux plus accentuée et plus acuminée de même que la dent sur la marge élytrale, le rostre plus court, etc.

Long., 8 3/4 mill.; larg. max. de l'abdomen, 7 mill., dilatations latérales comprises.

Chine : Ho-Chan. province de Ngan-Hoei.

Cette curieuse espèce est décrite sur un exemplaire ♀ macroptère, malheureusement unique, de ma collection; je n'ai pas pu la comparer avec des exemplaires macroptères de *A. æstivalis* Fabr., très rares dans les collections; mais la description et la figure de cette dernière espèce, accompagnées de détails anatomiques dessinés par Fieber dans son ouvrage (*Genera Hydrocoridum*, Prag, 1851), suffisent pour établir avec certitude les différences qui existent entre ces deux espèces voisines.

Enithares Bergrothi.

Très variable pour la couleur; parfois entièrement pâle sur toute la partie supérieure et dans l'impression des angles antérieurs du pronotum, l'abdomen à peine rembruni en dessous avec des taches latérales plus foncées sur la suture des segments; parfois la marge antérieure du pronotum est bordée de noir; l'écusson a une grande tache basale triangulaire ou est même entièrement noir; l'élytre et la membrane sont aussi plus ou moins envahies par cette teinte foncée, laissant généralement la suture du clavus en teinte claire et une assez large bande pâle le long de la marge élytrale.

Tête lisse, finement aciculée-ponctuée sur le vertex; ponctuation à peu près semblable sur la partie antérieure du pronotum, qui est limitée de chaque côté en arrière par une ligne transversale de points enfoncés, assez forts et réguliers; cette ligne est interrompue sur le disque. Partie postérieure du pronotum lisse.

Ecusson très finement et superficiellement mais densément ponctué, cette ponctuation plus visible vers le sommet.

Elytre à ponctuation dense, très subtile, plus légère que celle de l'écusson, mais cependant bien visible à la loupe.

Crochets des tarses antérieurs égaux, aussi longs que le deuxième article des tarses, lequel est presque moitié plus court que le premier. Tarses intermédiaires un tiers plus courts que le tibia, à deuxième article de un tiers plus court que le premier; ongles inégaux, l'intérieur plus long que l'extérieur. Tarses postérieurs de un quart plus courts que les tibias. Fémurs intermédiaires armés d'une dent vers le sommet.

Long., 10 mill.; larg., 3 1/2 mill.

Nouvelle-Calédonie.

Cette espèce se reconnait par la ponctuation du sommet de la tête entre les yeux et du devant du pronotum; elle diffère en outre de *E. indica* Fabr. par la taille plus forte, les ongles des tarses antérieurs égaux, le deuxième article des tarses intermédiaires de un tiers plus court que le premier, tandis qu'il est au contraire un peu plus long que le premier chez l'*indica*; (Cf. Stål, *Hemiptera Fabriciana*, p. 137 : « Tarsis intermediis longioribus, articulo secundo primo sublongiore. »)

Elle est de même taille que *E. sinica* Stål, mais cette dernière espèce, outre les caractères de ponctuation, en diffère par

les fémurs postérieurs dentés et par sa taille plus large proportionellement.

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à notre savant collègue, M. le Dr E. Bergroth, qui a contribué de ses sagaces observations à la reconnaissance des principaux caractères permettant de séparer cette espèce dans ce genre encore assez mal connu, où la coloration ne saurait servir de base ni même de point d'appui aux caractères anatomiques de l'espèce ; ainsi une variété du type que je viens de décrire offre le dessin et la coloration de l'*E. V-flavum* Reut., à laquelle elle ressemble aussi pour les proportions des tarses et des tibias et par la dent des fémurs intermédiaires ; elle en diffère par la taille plus faible, la ponctuation du vertex et surtout celle du pronotum.

NOTE ADDITIONNELLE AUX TRICHOPTÈRES DE L'INDE

Par R. MARTIN.

Au genre *Setodes*, à la fin des *Leptoceridæ*, ajouter :

Setodes lusitanica Mac Lachl.

Trouvée en assez grande quantité, du 5 juillet au 5 août, sur les bords de la Creuse et de l'Anglin. Cette espèce, que M. Albarda croit bien être la *S. lusitanica*, n'avait jusqu'ici été trouvée qu'en Portugal, si nous ne nous trompons. Elle est commune dans l'Indre, au moins en certaines années.

Au genre *Cyrnus*, ajouter :

Cyrnus crenaticornis Kolen.

Assez commune à Concremiers, sur les rives de l'Anglin, du 15 juillet au 30 août 1891.

COLÉOPTÈRES D'OBOCK

TROISIÈME PARTIE (1)

Par L. FAIRMAIRE.

Cette troisième note sur les Coléoptères d'Obock est plus importante à elle seule que les deux précédentes réunies ; elle augmente le nombre des espèces signalées de 140 environ, et celui des nouvelles de plus de soixante. C'est encore à l'obligeance inépuisable de M. Maurice Aubert que je dois la communication de ces insectes, surtout intéressants au point de vue de la géographie entomologique. Ils représentent le résultat d'une station d'une année, faite à Obock, du 3 avril 1890 au 7 avril 1891, par M. le Dr Gauzan, dont le mérite est d'autant plus grand qu'il n'est pas entomologiste, et qu'il a recueilli les petites espèces avec autant de soin que les grandes. C'est surtout à la lumière et à un piège nocturne lumineux qu'il a fait de nombreuses captures pendant les nuits calmes ; car dès qu'il faisait du vent, il ne prenait rien.

La liste ci-après montre, comme les précédentes, que les insectes du territoire d'Obock ont des rapports avec ceux des pays Somalis, d'Abyssinie et surtout du Sénégal, bien moins avec ceux d'Arabie ; et il est curieux de voir un assez grand nombre de Cérambycides dans un pays aussi aride, où, au contraire, les Curculionides paraissent très rares et les Chrysomélides encore plus. Cette liste indique la répartition géographique des espèces déjà connues et les noms des espèces nouvelles.

Cicindela alboguttata Kl. Au bord des mares, après la pluie ; rare. Nubie, Abyssinie.

Cicindela dorsata Dej. Le soir, à la lumière ; très rare. Nubie.

— *melancholica* Fabr. Le soir ; commune. Répandue dans la région méditerranéenne et l'Afrique du Nord.

Epomis Crœsus Dej. Très rare, sous les pierres. Sénégal.

Chlænius cœcus Dej. Un seul individu. Sénégal et Egypte.

— *cyaneorufus* n. sp. Un seul individu.

---

(1) Voir 1re partie (*Annales Soc. Ent. France*, 1885, 435), et 2e partie (*Ibid.*, 1890, 547).

Chlænius transversalis Dej. Peu commun. Sénégal et Egypte.
— *lateripictus* n. sp. Pas rare.
— *amauropterus* Chaud. Un seul individu Nubie, Abyssinie.
Chlænius læticollis Chaud. Très commun. C'est celui que, dans ma deuxième note, j'ai appelé par erreur *seminitidus*, qui est au contraire très rare.
Chlænius marginellus Dej. Un seul individu. Sénégal.
— *varians* Chaud. Un seul individu. Décrit d'Abyssinie.
— *seminitidus* Chaud. Un seul individu. Nubie, Abyssinie.
Brachinus nobilis Dej. très rare. Se retrouve au Sénégal et dans le Sud de l'Algérie.
Brachinus connectus Dej. Très rare. Sénégal, Nubie, Abyssinie.
— *dorsalis* Dej. Un seul individu. Sénégal.
Drypta punctulata Chaud. Un seul individu. Trouvée d'abord en Abyssinie.
Trichis pallida Kl. Un seul individu. Répandu en Egypte, Algérie et Espagne.
Zuphium testaceum Kl. Un seul individu. Nubie.
Blechrus discoïdalis n. sp. Rare.
Nematopeza Auberti n. sp.
Scarites planus Bon. Rare. Toute la région méditerranéenne.
Coryza ? araticeps n. sp. Un seul individu.
Graphipterus circumdatus Raffr. Très rare. Trouvé d'abord en Abyssinie.
Polyhirma Piaggiæ Gestro. Peu commune. Décrite du Choa.
Triænogenius obochianus n. sp. Très rare.
Anchomenus opaculus Chaud. Un seul individu. Décrit d'Abyssinie.
Astygis aenea Dej. Un seul individu. Se retrouve en Egypte.
Pœcilus conformis Dej. Deux individus. Egypte.
Platymetopus pictus Chaud. En nombre.
Crasodactylus punctatus Guér. En nombre. Abyssinie.
Hydroporomorpha obochiana n. sp. Un individu.
Amblystomus æneolus Chaud. Deux individus. Abyssinie.
— *Orpheus* Laf. Deux individus. Abyssinie, Sénégal.
Pogonus gilvipes Dej. Très rare. Région méditerranéenne.
Lasiocera nitidula Dej. Un seul individu. Sénégal; presque toute l'Afrique.
Perileptus melanopygus n. sp. Un seul individu.
Tachys quadrisignatus Duft. Commun. Europe, Algérie.
— *sellatus* n. sp. Peu commun.

Cybister tripunctatus Ol. Peu commun. Toute l'Afrique, Asie australe, Sardaigne.

Hydaticus Leander Rossi. Deux individus. Répandu dans l'Ancien Monde jusqu'en Polynésie.

Dineutes æreus Kl. En nombre. Egypte.

Hydrophilus convexus Cast. Peu commun. Sénégal.

Sternolophus unicolor Cast. Rare. Abyssinie, Madagascar.

Berosus fuscostriatus n. sp. En nombre, à la lumière.

— *immaculicollis* n. sp. En nombre.

Spercheus interruptus n. sp. Un seul individu.

Cafius Ragazzii Gestro. Très rare.

Philonthus flavicornis n. sp. Assez commun.

Lathrobium dividuum Er. Un seul individu. Europe méridionale, Afrique septentrionale, Chypre.

Scopæus aliiceps n. sp. Deux individus. Abyssinie.

Oncophorus Pirazzolii Epp. Un seul individu.

Bledius vitulus Er. Assez commun. Afrique septentrionale, Canaries.

Bledius lividipes n. sp. Très rare.

— *angustus* Rey. Un seul. France méridionale.

Trogophlœus niloticus Er. Très rare. Egypte.

Omalium concinnum Marsh. Un seul. Europe.

Ctenistes major Raffr. Un seul. Abyssinie.

Hister foveicollis Reiche. Rare. Décrit de Syrie.

Olibrus liquidus Er. Un individu. Faune européenne.

Lobostoma picea n. g. n. sp. Un individu.

Gymnochila lepidoptera Reitt. Un individu. Guinée.

Dermestes cadaverinus Fabr. Peu commun. Cosmopolite.

— *vulpinus* Fabr. id. id.

Attagenus cinnamomeus Roth. Très rare. Iles de France et Bourbon.

Telopes orientalis Reitt. Un individu.

Catharsius troglodytes Boh. Assez commun. Egypte, Cafrerie.

Onitis Osiridis Reiche. Commun. Egypte.

Onthophagus quadriarmatus n. sp. Commun.

— *rugulipennis* Fairm. Peu rare.

Oniticellus pallipes Fabr. Assez commun. Région méditerranéenne, Sénégal, Zanzibar.

Aphodius lividus Ol. Un seul individu. Insecte cosmopolite.

— *bidentulus* n. sp. Rare.

— *gibbifrons* n. sp. Rare.

Mendidius feculentus n. sp. Pas rare.

Rhyssemus asperocostatus n. sp. Deux individus.

Rhyssemus læsifrons n. sp. Rare.
Eremazus æneus Sharp. Un individu. Arabie.
Psammodius plicatulus n. sp. Trois individus.
Trox gemmatus Fabr. Assez commun. Toute l'Afrique intertropicale et australe.
— *incultus* Fåhr. Rare. Afrique australe.
Bolboceras Gaujani n. sp. Un individu.
Schizonycha angustiformis n. sp. Deux individus.
— *squamosa* Raffr. Décrite d'Abyssinie.
Anomala obscuripes n. sp. Rare.
Adoretus pumilio Cast. Rare. Sénégal.
— *parviceps* n. sp. Un individu.
— *obscurus* Fabr. var. *gilvipes* Dej. Pas rare. Sénégal, Guinée.
Phyllognathus fortipes n. sp. Un individu.
Phœnomeris decorata Reiche. Très rare. Décrit du Soudan.
Sternocera syriaca Saund. (*foveopubens* Fairm.). En nombre, sur les jujubiers sauvages, de mars à mai. Décrit comme douteux de Syrie, puis retrouvé chez les Somalis.
Julodis spectabilis Th. Commun sur les palmiers, de fin avril à juin.
Psiloptera rugosa Pal. Commun. Répandu dans toute l'Afrique intertropicale, remonte jusqu'à Biskra.
Polycesta arabica Gestro. Rare, sur les mimosas.
Acmœodera Foudrasi Sol. Pas rare.
— *elevata* Kl. Un individu. Egypte.
Anthaxia obockiana n. sp. Assez rare.
Agrilus desertus Kl. Très rare. Nubie.
— *purpuratus* Kl. Un individu. Nubie.
— *cavifrons* n. sp. Un individu.
Monomma notabile Fairm. Assez commun. Décrit d'Abyssinie.
Agrypnus fallaciosus n. sp. Assez commun.
— *divergens* n. sp. Un individu.
Heteroderes kordofanus Cand. Très rare.
— *murinus* Cand. Pas rare.
Melyris bicolor Fabr. Deux individus. Commun au Choa, en Arabie et dans la région méditerranéenne.
Denops plagiatus n. sp. Un individu.
Tillus pubescens Cast. Pas rare. Décrit du Sénégal.
Opilo gigas Cast. Un individu. Répandu dans l'Afrique intertropicale, remonte jusqu'au sud de l'Algérie.
Opilo longipilis n. sp. Pas rare.
Phlœocopus mediozonatus n. sp. Rare.

Phlœocopus tricolor Guér. Très rare. Abyssinie, Sénégal.
Stigmatium obochianum n. sp. Très rare.
Tenerus biplagiatus. n. sp. Un individu.
Apate Zickerli Mars. Pas rare. Sahara algérien, Abyssinie.
— *rufocoronata* n. sp. Très rare.
Rhizopertha pusilla Fabr. Rare. Presque cosmopolite.
Ptinus senilis n. sp. En nombre.
Xyletinus bucephalus Ill. En nombre. Région méditerranéenne.
Arthrodeis lateripunctatus Fairm. Deux individus. Arabie.
— *byrrhiformis* n. sp. Deux individus.
Zophosis amplicollis n. sp. Assez commun.
Isonota opaca Fairm. En nombre. Trouvé d'abord chez les Sômalis.
Oxycara breviuscula n. sp. Assez commun.
Peristylus Gestroi Haag. Un individu. Abyssinie.
Adelostoma abyssinicum Fairm. Commun. Abyssinie.
Stenosis costulala Baudi. Rare. Arabie.
Mesostenopa Auberti n. sp. Id.
Histiœa bidentula n. g. n. sp.
Phlœotribon pulchellum Kr. Un individu. Egypte.
Vieta tuberculata Sol. Commun. Abyssinie, Nubie.
Scleron amplicolle n. sp. Très rare.
Haporema decipiens n. g. n. sp.
Opatroides punctulatus Brull. En nombre. Bassin de la Méditerranée, Soudan.
Lichenum pulchellum Kuest. Un individu. Europe méridionale.
Abantis œnescens n. g. n. sp. Commune.
Cataphronetis soror n. sp. Un individu.
Lyphia striolata n. sp. Très rare.
Clitobius lœvipennis n. sp. Id.
Tactoderus subopacus n. g. n. sp. Un individu.
Helopinus costatus Sol. En nombre. Arabie.
— *minor* Fairm. Très rare. Sômalis.
Micrantereus rugulosus Gestro. ♂ ♀. Pas rare.
— *laevior* n. sp. Pas rare.
Cistela ocularis n. sp. Un individu.
Formicomus strigicollis n. sp. Un individu.
— *spinicrus* n. sp. Un individu.
Leptaleus truncatulus n. sp.
Mylabris cruentata Kl. Un individu. Arabie.
— *zonata* Kl. Un individu. Arabie.
Coccotrypes dactyliperda Fabr. Un individu. Toute l'Afrique jusqu'en Algérie.

Myllocerus debilis n. sp. Peu commun.

— *sparsutus* n. sp. Deux individus.

Cleonus mucidus Germ. En nombre. Répandu dans toute l'Afrique, sauf en Barbarie.

Camptorhinus cineritius n. sp. Un individu.

Bruchus pallidus Ol. Rare. Presque cosmopolite.

Tithoes maculatus Fabr. Très rare. Espèce de l'Afrique occidentale; Gondokoro.

Taurotagus Auberti n. sp. Un individu.

Gnatholea liturifera Walk. Pas rare. Nubie, Cafrerie, Pays des Namaquas.

Xystrocera parvicollis n. sp. Un individu.

Daramus serricornis n. g. n. sp. Deux individus.

Cordylomera annulicornis n. sp. Un individu.

Ispaterus longipilis n. sp. Un individu.

Gasponia Gaujani n. g. n. sp. Un individu.

Ceratites jaspideus Serv. Un individu. Sénégal; Gondokoro.

Dichostethes nebulosus n. sp. En nombre.

Tritomicrus marmoreus n. g. n. sp. Pas rare. Jusqu'à Zanzibar.

Dalterus Auberti n. g. n. sp.

Eryxia densata Fairm. (*grandis* Lef.). Un individu.

Eurydemus oculatus Chapuis. Rare. Massouah.

Homœophaga ruficollis Luc. Rare. Algérie, Maroc.

Luperus tenuelimbatus n. sp. Un individu.

Ancyclopus melanocephalus Ol. Un individu. Sicile, Natal, Inde.

Epilachna Argus Fourcr. Commune sur les feuilles des cucurbitacées, celles des melons notamment. Toute l'Europe et la zone méditerranéenne.

Chlænius lateripictus.

Long., 8 à 10 mill. — Ovato-oblongus, modice convexus, viridi-aeneus, modice nitidus, subtilititer fulvo pilosulus, elytris infuscatis, vage ænescentibus, vitta marginali rufotestacea, antice latiore, ante medium intus dilatata fere hamata, et ante apicem macula rotunda rufotestacea, antennis fuscis, apicem versus paulo compressis; articulis 3 primis interdum et pedibus rufotestaceis; capite dense punctato, antice utrinque impressiusculo; prothorace transverso, elytris angustiore, antice et basi

fere æqualiter angustato, lateribus cum angulis anticis rotundatis, posticis obtusis, dorso dense sat fortiter punctato, basi utrinque oblonge sat fortiter impresso, stria discoidali obsoletissima aut antice tantum paulo distinguenda ; elytris ovatis, medio leviter ampliatis, apice obtusis, dense sat subtiliter punctatis, modice striatis, intervallis fere planis, duobus primis vix convexioribus ; subtus fuscus.

Me paraît voisin de l'*humeralis* Ch., mais bien moins court et bien moins convexe, avec les élytres plus longues, à bande marginale dilatée non aux épaules, mais un peu avant le milieu, non élargie à l'extrémité et la tache antéapicale arrondie ; le corselet est aussi moins fortement arrondi sur les côtés.

Chlænius cyaneo-rufus.

Long., 10 mill. — Oblongus, sat convexus, cæruleus, nitidus, subtiliter fulvo-villosulus, elytris utrinque macula anteapicali aurantiaca sat magna, paulo transversali, pedibus rufotestaceis, tarsis obscuris, antennis fuscis, articulis 3 primis rufotestaceis ; capite sat brevi, subtiliter punctulato, ad oculos densius, antennis sat gracilibus, medio vix sensim latioribus, articulo ultimo acuminato ; prothorace transverso, elytris angustiore, antice et basi fere æqualiter angustato, lateribus sat rotundatis ; angulis anticis rotundatis, posticis obtusis, dorso sat fortiter dense punctato, sulco medio tenui, basi utrinque oblonge sat fortiter impresso ; elytris sat amplis, ad humeros subangulatim rotundatis, apice obtuse rotundatis et ante apicem leviter sinuatis, dorso densius et tenuius punctatis, subtilissime rugosulis, subtiliter striatis, striis lævibus, intervallis planis ; subtus fusco-cærulescens.

Ressemble au *C. bifenestratus* Kl., mais plus petit, plus court, d'un beau bleu à reflets un peu violacés, avec une tache assez grande, peu dentelée, d'un roux orange, sur chaque élytre ; le corselet est plus court, non rugueux, les élytres ont les épaules plus marquées et les intervalles des stries sont tout à fait plans.

Blechrus discoidalis.

Long.. 3 mill. — Ressemble extrêmement au *B. plagiatus*, qui se retrouve en Egypte ; la forme du corps est plus allongée, la taille est plus grande, le corselet n'est pas plus large que la tête, les élytres sont plus longues, plus nettement striées, et les antennes paraissent plus grêles vers l'extrémité. La colo-

ration est la même, seulement la tache discoïdale des élytres est bien plus grande. Le *B. vittatus* Motsch., d'Egypte, est de moitié plus petit que le *plagiatus* et a les tibias, les tarses et l'extrémité des antennes pâles. Le *B. vittatus* Baudi est aussi de moitié plus petit que le *plagiatus* avec les pattes testacées entièrement. Il me semble convenable de changer ce dernier nom en celui de *B. Baudii*.

Nematopeza Auberti.

Long., 6 1/2 mill.— Ovata, antice attenuata, parum convexa, modice nitida, capite prothoraceque obscure rufis, illo vertice obscuriore, elytris testaceo-fulvis, vitta suturali infuscata angusta, ad scutellum paulo dilatata, medio transversim utrinque expansa, ad marginem et apicem ampliata, maculam breviter ovatam, testaceo-fulvam includente, antennis, ore pedibusque rufis, abdomine infuscato; capite dense subtiliter rugoso, oculis magnis, antennarum articulo 2° sat elongato; prothorace valde transverso, elytris angustiore, antice angustato, lateribus antice cum angulis rotundatis, dorso subtiliter dense rugosulo, stria media impressa, basi haud abrupte producto et transversim sulcato, ad angulos externos recto, intus sat late impresso; elytris ovato-subquadratis, basi paulo angustioribus, apice truncatis, dorso fortiter striatis, striislævibus, intervallis convexis, lævibus, margine externo punctis grossis oce llatis basi distantibus impresso; subtus fere lævis.

Ressemble plus à la *Lebia aethiopica* qu'aux autres *Nematopeza*, à cause du dessin des élytres.

Coriza ? araticeps.

Long., 3 mill.— Oblonga, ferruginea, sat nitida; capite ovato, inter oculos carinis 2 parallelis, utrinque carina obliqua ad illas convergente, ad oculos utrinque carinulis 2 tenuioribus, clypeo fere quadrituberculato, vertice transversim carinato, mandibulis acutis, apice arcuatis; antennis medium prothoracis paulo superantibus, apicem versus leviter crassioribus; prothorace transverso, elytris haud angustiore, basi rotundatim angustato, margine antico late sinuato, angulis sat acutis, dorso subtiliter densissime punctato, medio sulcato; elytris oblongis, ad humeros angulatis, basi valde declivibus, dorso ante medium transversim levissime depresso, fortiter striatis, striis subtiliter punctatis, intervallis elevatis, fere costatis, lævibus; pedibus hispidulis, tibiis anterioribus dentibus 3 elongatis,

gracilibus, superiore tantum breviore, et basi denticulo parum perspicuo armatis.

Cet insecte me paraît appartenir au genre *Coriza* Putz. ; mais la tête présente au milieu deux carènes parallèles au lieu d'une seule, comme l'indiquent Putzeys dans les caractères du genre et Chaudoir dans les deux espèces abyssiniennes qu'il a décrites. En outre il y a deux petites carènes le long des yeux. Les palpes maxillaires sont longs, le dernier article grêle, acuminé, allongé.

Polyhirma Piaggiæ Gestr. *Anal. Mus. Civ. Genova*, 1881, 201.

Long., 19 mill.—Oblongo-elongata, nigra, parum nitida, prothorace vitta lata media, scutello dilutius, elytris vitta suturali et vitta marginali basi obliterata griseo-villosis ; capite parce punctato, medio carinato, angulis posticis fere angulatim rotundatis, utrinque griseo-villoso, collo densius ; prothorace capite angustiore, ovato-oblongo, antice ampliato, sat dense et sat fortiter punctato, medio parum profunde canaliculato, pilis griseis transversim dispositis vittato, ante basim utrinque sat longe sulcato ; mesothorace distincto, dense albido-piloso ; elytris ovatis, postice ampliatis, convexiusculis, apice fere rotundatis, vix sensim sinuatis, dorso utrinque sexcostatis, costis acutis, ante apicem obliteratis et extus costula antice longe interrupta signatis, interstitiis foveolis fere rotundis impressis ; subtus nitidior, griseo-villosa.

Ressemble extrêmement à la *divisa*, mais la tête est peu ponctuée, à peine pubescente, fortement carénée au milieu ; le corselet est bien plus étroit, plus atténué en arrière ; le sillon médian est peu profond et largement couvert de poils gris, le mésothorax est bien visible, couvert de poils blanchâtres couchés, et les élytres ont des côtes bien plus saillantes, des fossettes plus profondes entre les carènes et sont un peu moins tronquées à l'extrémité. Diffère de la *prolixa*, outre la taille, par ses élytres ovalaires, peu atténuées à la base, plus courtes, à côtes plus prolongées, par la tête presque anguleusement arrondie derrière les yeux et le mésothorax bien visible.

Triænogenius obockianus.

Long., 18 mill. — Oblongus, postice parum ampliatus, parum convexus, niger, nitidulus ; capite grosse parum dense punctato, sutura clypeali inter antennas distincta, recta, labro

nitidiore, lævi, antice parce punctato ; antennis parum crassis, medium corporis attingentibus ; prothorace cordato, antice dilatato, sed longitudine haud latiore, lateribus ante basin sat fortiter sinuatis, basi late sinuata, angulis valde obtusis, dorso fortiter ac grosse punctato, medio laxe, sed lateribus carioso, sulco discoidali modice impresso ; scutello acutissimo, basi excavato ; elytris postice leviter ampliatis, apice truncatis, sed extus rotundatis, dorso parum fortiter striatis, striis fundo sat subtiliter et laxe punctatis, intervallis paulo tectiformibus, medio leviter carinatis et utrinque laxe uniseriatim punctatis, intervallis 3° 5° 7° que basi vix magis elevatis, margine laterali punctis ocellatis biseriatum impressis ; subtus cum pedibus nitidior, pectore fortiter punctato, abdomine lævi, lateribus subtiliter asperulo.

Ressemble beaucoup au *T. arabicus* Gestro, de l'Yémen, d'après la description, mais plus petit, la tête n'ayant pas d'impression transversale entre les yeux, le corselet pas plus large que long, les élytres plus nettement tronquées, à intervalles tectiformes, ponctués sur les côtés, et la poitrine très fortement ponctuée. La taille et le faciès le rapprochent de l'*anthioides*, mais ce dernier est presque mat, la ponctuation est très serrée, et les antennes sont plus épaisses.

Hydroporomorpha obockiana.

Long., 4 1/2 mill. — Oblongo-ovata, parum convexa, fulvo-testacea, nitida, lævis ; capite sat magno, antice utrinque impresso, et transversim lineato, clypeo antice fere truncato, sat magno, cum palpis pallidiore ; antennis compressiusculis, basin prothoracis attingentibus, basi haud moniliatis ; prothorace transverso, angulis posticis late, anticis minus rotundatis, margine antico levissime bisinuato, disco subtiliter sulcatulo, lateribus antice et medio puncto setigero signato ; elytris ovatis, lateribus fere rectis, apice abrupte rotundatis, fere oblique truncatis, dorso sat subtiliter sed distincte striatulis, basi puncto ocellato sat magno impressis, sutura basi impressa ; tibiis subtiliter spinulosis, gracilioribus.

Ressemble à l'*H. monilis* Raffr., mais un peu plus grand, plus étroit, avec les élytres plus longues, presque droites sur les côtés et visiblement striées ; les angles antérieurs du corselet ne sont pas pointus, mais assez arrondis et le sillon médian est très fin ; les pattes paraissent aussi plus grêles.

Perileptus melanopygus.

Long., 3 mill. — Oblongus, planiusculus, rufotestaceus, nitidulus, abdomine apice nigro; capite paulo obscuriore minus profunde bisulcato, fronte inter sulcos minus convexa, clypeo antice late arcuatim sinuato; prothorace sat lato, lateribus sat rotundatis, basi sinuatis, angulis posticis acutis. sulco medio modico, basi utrinque profunde impressa; elytris utrinque subtiliter quadristriatis, 4ª basi tantum conspicua, ceteris nullis, intervallo 3º medio puncto grosso impresso.

Paraît bien voisin du *P. testaceus* Chaud., d'Abyssinie, mais plus grand, avec le corselet plus large, plus finement chagriné, les élytres marquées au milieu d'un gros point enfoncé et l'extrémité de l'abdomen noire.

Un seul individu.

Tachys sellatus.

Long., 2 mill. — Oblongus. planiusculus, fulvo-rufescens, nitidus, elytris plaga magna media fusca signatis, hac plaga postice sinuata; capite utrinque sat fortiter sulcato, antennis sat gracilibus, basin prothoracis superantibus, articulis subaequalibus, 1º et ultimo longioribus; prothorace transverso, elytris angustiore, postice angustato, lateribus antice rotundatis, angulis posticis acutiusculis, dorso medio sat fortiter sulcato, basi medio sat fortiter arcuatim impresso; elytris subparallelis, apice rotundatis, dorso striolatis, striis basi, extus et apice obsoletis, intervallo 3º medio puncto impresso.

Ressemble extrêmement au *T. bipartitus* Duv., mais un peu plus petit, avec la tête et le corselet pas plus foncés que le reste du corps, ce dernier à angles postérieurs bien marqués, et les élytres plus nettement striées vers la suture; la base du corselet est fortement impressionnée en travers; les élytres paraissent plus étroites et leur tache discoïdale est moins diffuse et plus arrêtée en arrière; la tête est plus fortement sillonnée et les antennes ne sont pas plus foncées que le reste du corps.

Berosus fuscostriatus.

Long., 6 1/2 mill.—Ovato-oblongus, valde convexus, squalide fulvo-testaceus, modice nitidus, capite æneo-cupreo, elytris sat dense fulvido-pubescentibus, striis fuscatis; capite sat subtiliter densissime punctato, antice truncatulo; prothorace brevi, antice angustato, subtiliter densissime punctato, immaculato,

angulis posticis fere rotundatis ; scutello angusto, fusco, acuto ; elytris oblongo-ovatis, apice obtusis, parum fortiter striatis, striis granulatis, intervallis planis, densissime sat subtiliter aspero-granulatis, striis externis obsoletis ; subtus fuscus, pedibus rufescentibus.

Distinct par sa taille et ses élytres inermes, pubescentes, à fines stries brunes ; quelquefois une teinte brunâtre sur le côté des élytres, mais probablement accidentelle.

Berosus immaculicollis.

Long., 4 mill. — *B. affini* valde affinis, sed capite magis aurato, oculis minus distantibus, prothorace immaculato, angulis anticis fere rotundatis, scutello minore, elytris pubescentibus, levissime striatis, striis 2 primis basi obsoletis, striis paulo infuscatis, intervallis subtilius rugosulo-punctatis, paulo strigosulis, sat distinctus.

Spercheus interruptus.

Long., 4 mill. — Ovatus, valde convexus, gibbosulus, fusco-piceus, elytris squalide testaceo-fulvis ; capite transverso, rugosulo, antice fere truncato et utrinque impressiusculo ; prothorace brevissimo, elytris angustiore, margine antico valde rotundato, lateribus rotundatis, subtiliter denticulatis, angulis anticis acutis, dorso rugosulo, antice medio obsolete sulcatulo ; scutello angusto, acuto ; elytris ovatis, medio ampliatis, sutura elevata, utrinque costulis 4 nitidis, laevibus, fusco-maculatis, 1ª ante medium subito elevata et postice abrupte interrupta, postice mediocri, 4ª parum distincta, ante basin obsoleta, intervallis fortiter subseriatim punctatis, margine laterali sat explanato ; pedibus palpisque testaceo-fulvis, his apice fuscis.

Cette espèce est remarquable par la 1re côte des élytres dont la partie anté-médiane s'élargit et se relève assez fortement, puis se termine plus brusquement en finissant comme les autres, mais un peu plus courte et plus carénée à l'extrémité.

Elle n'a aucun rapport avec l'espèce égyptienne, *S. Cerisyi*, mais elle a beaucoup d'analogie avec le *S. senegalensis* Lap. ; toutefois chez ce dernier la 1re côte des élytres est entière et les autres sont obsolètes ; en outre le chaperon est sinué en avant avec 2 angles assez pointus. La figure de l'*Iconographie* (*S. sulcatus* Gory) n'a aucun rapport avec l'insecte qu'elle a voulu représenter, à moins qu'elle ne se rapporte à une autre espèce.

Philonthus flavicornis.

Long., 5 mill. — Niger, nitidus, pedibus elytrisque rufis, himacula scutellari breviter angustata nigra, ore rufo, antenniss obscure flavis, basi testaceis ; capite breviter ovato, basi truncatulo, antennis parum gracilibus, articulo 1° longiore, articulis 3-10 sat brevibus, 3° secundo vix breviore; prothorace convexo, ovato, antice leviter attenuato, marginibus antico et postico cum angulis rotundatis, dorso lævi, seriebus quinquepunctatis, utrinque medio bipunctato ; scutello sat magno, ovato-triangulari, apice obtuso, subtiliter punctulato ; elytris prothorace latioribus, haud longioribus, dense subtiliter punctato-rugosulis, griseo-pubescentibus, apice fere recte truncatis ; abdomine sat fortiter marginato, subtilissime dense punctato, griseo-pubescente, segmento penultimo apice fere truncato et pallido anguste marginato.

La coloration des élytres rappelle le *bimaculatus* Grav. et le *bisignatus* Boh.; mais sa petite tête courte et large l'en éloigne beaucoup, de même que la couleur et la brièveté de ses antennes. Il est plus voisin du *discoideus*, mais plus étroit, avec les élytres plus larges, moins fortement ponctuées et d'une couleur très différente.

Scopæus aliiceps.

Long., 3 1/3 mill.—Elongatus, rufus, sat nitidus, capite fusco vel rufo-fusco, abdomine infuscato, apice rufo, vel fusco segmentis 6-7 rufis, elytris paulo minus nitidis ; capite prothorace vix sensim latiore, subquadrato, basi constricto et pedunculato, ore rufo, producto, tuberculis antennariis sat productis, antennis pere moniliatis, medium prothoracis haud attingentibus ; prothorace breviter ovato, elytris valde angustiore, antice breviter abrupte angustato, postice attenuato, antice leviter dilatato, dorso haud perspicue punctulato, basi medio bifoveolata ; elytris longioribus quam latioribus, prothorace latioribus, indistincte punctulatis, sutura ad scutellum obsolete impressis; abdomine marginato, post medium leviter ampliato, apice angustato, indistincte punctulato, segmento 6° longiore ; pedibus mediocribus, sat gracilibus.

Ressemble au *S. rubidus* ; en diffère par la tête moins large, parallèle, à angles postérieurs moins marqués, les antennes à 1er article moins épais, les élytres moins convexes,

bien plus longues, moitié plus densément et bien moins fortement ponctuées.

M. A. Raffray l'a trouvé en Abyssinie (coll. Fauvel).

Bledius lividipes.

Long. 3 1/2 mill.— Oblongus, fuscus, modice nitidus, fulvopubescens, elytris minus obscuris, densius pubescentibus et lateribus luridis, pedibus pallide luridis ; capite inermi, subtiliter dense punctulato, prope oculos trifoveolato ; mandibulis luridis, tenuibus, acutis, arcuatis, palpis luridis, antennis obscuris, basi luridis, brevibus, sat gracilibus, apicem versus vix crassioribus ; prothorace transversim subquadrato, lateribus basi valde rotundatis, angulis anticis rectis, dorso subtilissime dense punctulato, lateribus et basi subtiliter marginato, medio vix perspicue striato ; elytris prothorace vix latioribus sed longioribus, apice separatim valde rotundatis, densissime et subtiliter punctatis ; abdomine marginato, apicem versus leviter latiore, subtilissime punctulato, segmentis basi transversim depressis, ultimis laxe asperulis.

Ressemble assez au *B. erraticus,* en diffère par la taille plus petite, le corps plus étroit, la tête plus étroite que le corselet, ce dernier brusquement rétréci à la base, à côtés moins arrondis, les angles antérieurs plus marqués, l'abdomen plus allongé et les pattes plus claires.

Lobostoma n. g.

Ce nouveau genre est très voisin des *Nitidula* et surtout des *Epuræa*; il diffère de ces dernières par le labre plus étroit, plus complètement fendu, les yeux plus gros, le chaperon convexe en avant, les antennes à deuxième article cylindrique, plus épais que le troisième, le premier déprimé, presque concave en dessus, la massue beaucoup plus courte, presque arrondie, serrée ; la tête est moins brusquement rétrécie en avant; le corselet a le bord postérieur droit avec les angles arrondis; les côtés sont plus étroitement marginés. Le prosternum est étroit entre les hanches antérieures, s'élargissant ensuite et brusquement tronqué à l'extrémite, le mésosternum est médiocrement large et les hanches postérieures, sont écartées; la saillie intercoxale est tronquée, aussi large que le mésosternum. Les quatre premiers articles des tarses sont courts et serrés, le cinquième long et grêle. Les sillons antennaires sont peu distincts; le

menton est large, presque tronqué. Le dernier article des palpes est subcylindrique, un peu atténué à l'extrémité.

Lobostoma picea.

Long., 5 mill.— Ovata, modice convexa, piceo-fusca, vix nitidula, marginibus anguste rufescentibus; capite dense punctato, antice arcuatim impresso; prothorace longitudine duplo latiore, antice angustato, lateribus roduntatis, anguste marginatis, basi haud marginata, angulis posticis sat rotundatis, dorso densissime æqualiter punctato; scutello lato, brevi, arcuato; elytris ovatis, ad humeros late rotundatis, apice extus rotundatis, truncatis, lateribus anguste marginatis, dorso subtiliter dense punctulato; pygidio elytris longiore, punctulato, truncato.

Ressemble assez, pour la forme, à la *Nitidula bipustulata*.

Attagenus cinnamomeus Roth.

Cet insecte me paraît synonyme de l'*A. annulifer* Cast. Son habitat est assez étendu depuis l'Abyssinie, Aden et Obock jusqu'aux îles Bourbon et de France. L'*Anthrenus gloriosæ* Fabr., des Indes Orientales, est peut-être le même; mais Motschulsky, qui a étudié le type de Fabricius, dans sa collection au musée de Copenhague, dit que la massue des antennes est arrondie et petite, et il a créé pour lui un genre distinct, sous le nom de *Æthriostoma*. Or, chez l'*annulifer* et le *cinnamomeus*, la massue des antennes est oblongue; elle est presque fusiforme chez l'*A. sericeus* Guér., dont je possède le type, et qui, ainsi que l'*A. unifasciatus* Fairm., me paraît identique avec l'*annulifer*.

Onthophagus quadriarmatus.

Long., 11 mill. — ♂ Æneo-cærulescens, elytris paulo magis infuscatis, nitidulus; capite antice late rotundato, asperato, fulvo-pubescente, fronte carinula arcuata, parum elevata, vertice carina compressa, medio dente acuto sat brevi et utrinque cornu valde arcuato, elongato armata; antennis clava fusca; prothorace lateribus fulvo-pubescente, transverso, antice parum angustato, lateribus antice cum angulis rotundatis, medio angulato-rotundatis, angulis posticis obtusis, dorso aspero-punctato, punctis basin versus obsoletis, antice transversim profunde excavato, excavatione lævi, supra medio cornu obliquo valde compresso, apice truncato armato; elytris ante

medium postice attenuatis, leviter striatis, striis subtiliter punctatis, intervallis laxe punctulatis, sutura elevata; pygidie sat dense punctato, apice obsoletius; subtus lævis, pectore lateribus parce punctato, prosterno medio carinato; tibiis anticis quadridentatis; ♀ magis viridi-aenea, carina frontali magis elevata, carina verticali laminata et breviter bicorni; prothorace fortius aspero-punctato, magis fulvo-pubescente, antice medio arcuatim carinato; elytris fortius punctatis.

Cet Onthophage ressemble beaucoup au *prostans* Reiche, d'Abyssinie; il en diffère par le corselet, dont les angles postérieurs ne sont nullement proéminents et dont les antérieurs sont arrondis avec le bord externe; en outre la dent médiane du vertex est assez pointue, non tronquée, celle du corselet est plus tronquée, les élytres n'ont point de strioles sur les intervalles et la massue des antennes est d'un brun foncé.

Aphodius bidentulus.

Long. 2 3/4 mill. — Oblongus, modice convexus, brunneus, modice nitidus, brevissime pilosellus, elytris luridis, ad suturam scutellum versus leviter fumatis; capite punctulato, clypeo medio plus minusve elevato, margine antico emarginato et utrinque angulato, fere dentato, lateribus arcuatis, plus minusve ferrugineis; prothorace transverso, elytris paulo angustiore, antice et postice fere æqualiter angustato, lateribus paulo rotundatis, angulis omnibus rotundatis, dorso dense subtiliter asperato, margine antico anguste et lateribus rufescente; scutello oblongo, apice obtuso; elytris subtiliter striatulis, striis lævibus, intervallis planis, laxe tenuiter punctato-asperulis, sutura sat elevata; pedibus luridis, tibiis anticis acute et fortiter tridentatis.

Ressemble à l'*albinipennis*, mais le chaperon est nettement échancré en avant avec les angles dentés, les joues sont plus tranchantes, plus arrondies, le corselet est couvert de fines asperités et les stries des élytres ne sont pas ponctuées. Les dents du chaperon sont très courtes, mais bien marquées.

Aphodius gibbifrons.

Long., 4 à 5 mill. — Oblongus, convexus, lutoso-lutescens, nitidus, capite prothoraceque disco infuscatis, elytris interdum ad suturam anguste fumatis; capite fere lævi aut subtiliter punctato, summo sat dense punctulato, inter antennas lineà

transversali subtiliter impressa; clypeo medio obtuse sat late tuberculato, antice fere triangulariter oblique planato, margine antico vix sensim sinuato, lateribus rotundatis et planatis; prothorace elytris fere latiore, antice parum angustato, dorso fere lævi, subtilissime punctulato et interdum punctis majoribus sparsuto, basi haud marginato, antice et postice fere æqualiter parum angustato, lateribus vix arcuatis, margine postico fere recto, angulis obtusiusculis; scutello oblongo, fere lævi, apice obtuso; elytris sat fortiter striatis, striis lævibus, 9ª brevissima, intervallis convexiusculis, lævibus, aut potius vix perspicue punctulatis, suturam versus magis elevatis, sutura elevata; pedibus sat gracilibus, tibiis anticis acute tridentatis, tarsis valde gracilibus, posticis articulo primo gracili, tribus sequentibus conjunctis paulo longiore; ♂ prothorace magis amplo, antice vix angustato, punctis majoribus haud sparsuto; ♀ prothorace minus amplo, antice paulo angustiore, punctis majoribus sparsuto.

Appartient à la section M d'Erichson; ressemble assez à l'*A. maculatus* pour la forme, mais la sculpture est bien différente, et le chaperon, à peine sinué au bord antérieur, n'offre qu'un seul tubercule assez large et plus ou moins déprimé.

Mendidius feculentus.

Long., 3 mill. — Oblongus, sat convexus, fuscus, nitidus, prothorace lateribus paulo rufescente, elytris aut disco tantum aut totis obscure rubrescentibus; capite convexiusculo, dense rugoso, antice fere truncato et cum lateribus leviter marginato; prothorace elytris haud angustiore, antice haud angustato, basi haud marginato, dorso sat dense punctato, intervallis subtilissime rarius punctulatis, angulis omnibus obtusis; scutello parum acuminato; elytris sat brevibus, punctulato-striatis, punctis post medium obsolescentibus, stria 1ª profundiore, intervallis convexiusculis, lævibus; pedibus sat gracilibus, tibiis anticis fortiter tridentatis, tarsis tenuibus, posticis articulo primo duobus sequentibus conjunctis haud longiore.

Diffère des autres espèces par sa tête à peine sinuée au bord antérieur, par le corselet rétréci seulement avant les angles antérieurs et par l'écusson étroit, un peu plus acuminé, quoique obtus, à l'extrémité.

Rhyssemus asperocostatus.

Long., 3 mill. — Oblongus, subparallelus, nigro-fuscus, vix nitidulus, pedibus rufopiceis; capite antice late sinuato, angulis obtusis, margine rufopiceo, fronte et vertice fortiter rugosis, vertice summo fere bituberoso; prothorace elytris vix angustiore, basi sat abrupte angustato, angulis anticis sat obtusis, dorso transversim quinqueplicato, plica anteriore tenui, parte antica fortiter punctata, plicis 2 posticis medio interruptis, basali parum distincta, medio late interrupta, ad latera tantum distincta, sulcis et basi granulosis; scutello acuto, lævi; elytris ad humeros angulatis, costulatis, costulis basi subtiliter crenulatis, apice lævioribus, interstitiis intus punctatis; tibiis anticis acute tridentatis.

Ressemble extrêmement au *R. rubeolus* Har., d'Abyssinie; en diffère, outre la coloration, par la tête plus largement sinuée au bord antérieur avec les angles plus émoussés, le sommet du vertex ayant deux petits reliefs ou tubercules au lieu d'un pli arqué, le corselet ayant en avant un pli transversal et au-devant un espace fortement ponctué, le pli basilaire peu distinct, les sillons et la base granulés, les angles antérieurs plus marqués; en outre les élytres sont plus parallèles, les côtes sont finement crénelées à la base, et enfin la taille est plus faible. Voici, du reste, la description du *rubeolus* Har., *Col. Hefte*, VIII, 1871, 25:

Long., 3 1/2 à 4 mill. — Elongatulus, subcylindricus, subnitidus, obscure rufus; capite granulato, clypeo, insuper viso, emarginato et utrinque sat acute angulato; thorace costis 4 transversis, lævibus, 3ª et 4ª longitudinaliter interruptis, hac ultima distincte sulcata; elytris anguste striatis, interstitiis omnibus æqualiter medio leviter convexis et sublævibus, lateribus juxta strias granulato-punctatis, granulis latere interiore, i. e. suturam spectante, distinctioribus; palpis antennisque rufotestaceis; metatarso articulis 3 sequentibus simul sumptis paulo breviore. — Bogos.

Rhyssemus læsifrons.

Long., 3 mill. — Elongatus, parallelus, castaneus, sat nitidus; capite granulato, summo angulatim impresso, margine antico sinuato, angulis obtusis; prothorace basi haud angustato, dorso quinqueplicato, plicis 2 basalibus medio interruptis et utrinque conjunctis, intervallis parce punctatis; scutello minus acuto, punctulato; elytris oblongis, parallelis, ad humeros

valde angulatis, punctato-striatis, intervallis sat acute convexis, lævibus, sutura paulo elevata.

Forme du *Psammobius cœsus* avec le corselet du *Rhyssemus algiricus*, mais bien distinct de ce dernier par sa forme parallèle, sa petite taille et les interstries des élytres lisses. Le vertex présente un sillon ou impression bien marquée, un peu arquée avec les bords assez élevés, la partie postérieure du front formant une saillie sur cette impression; la ponctuation des stries est plus visible de côté qu'en dessus.

Psammobius plicatulus.

Long., 3 mill. — Oblongo-ovatus, postice ampliatus, sat convexus, rufescens, nitidus; capite convexo, granulato, antice leviter sinuato, angulis sat evidentibus, vertice lævi; prothorace transverso, elytris paulo angustiore, basi angustato, dorso antice granulato et transversim obsolete impresso, medio transversim biplicato, plicis granulatis, postica tenuiore, medio interrupta, intervallis et basi lævibus; scutello acuto, lævi; elytris ad humeros angulatis, postice leviter ampliatis, leviter costatis, costis sat dense granulatis, parum elevatis, striis tenuibus, haud punctatis; tibiis anticis acute tridentatis.

Ressemble beaucoup au *P. lævicollis* Klug, qui se trouve aussi en Abyssinie; mais ce dernier est un peu plus convexe, le bord antérieur de la tête est plus fortement sinué, la granulation est plus forte et plus étendue, le corselet est bien plus uni, presque lisse au milieu avec quelques gros points sur les côtés et n'a pas de plis transversaux au milieu; les interstries des élytres sont lisses, tandis que les stries sont ponctuées sur les côtés des intervalles.

Bolboceras Gaujani.

Long., 11 mill. — Globosum, rufum, nitidum, subtus fulvo-villosum, antennarum clava dilute testacea; capite summo subtiliter asperulo, fronte punctulata, inter oculos transversim carinata, ad oculos laminatim elevata, clypeo medio elevato, carina obtuse bidentata, antice fere truncato; prothorace transverso, antice angustato, angulis anticis valde obtusis, margine postico ante angulos late sinuato, his fere rotundatis, dorso lævi, utrinque medio transversim punctato, antice retuso et quadridentato, dentibus medianis approximatis, breviter conico-compressis, disco post dentes transversim impresso, medio

subtiliter sulcatulo, dentibus laterum distantibus, valde compressis et obtusis ; scutello sat lato, dense punctulato, apice rotundato ; elytris brevibus, sat fortiter punctato-striatis, intervallis vix convexiusculis, lævibus ; pectore punctulato, tibiis anticis 4 aut 5-dentatis, dentibus basin versus gradatim minoribus.

Cette description conviendrait presque également au *B. quadridentatum* Fabr., de l'Inde, auquel cette nouvelle espèce ressemble singulièrement ; mais elle est un peu plus petite et diffère surtout par la forte impression transversale derrière les dents médianes du corselet ; cette impression est plus longue en travers, isole ces deux dents et son bord postérieur se relève plus nettement, légèrement angulé avant les dents latérales, qui sont plus distantes des médianes ; les angles antérieurs et postérieurs du corselet sont plus arrondis et les stries des élytres un peu plus marquées et plus finement ponctuées.

Schizonycha angustiformis.

Long. 15 mill. — Cette espèce est bien voisine de *S. sparsuticollis* Fairm., de Ouebbi, la coloration et la vestiture sont les mêmes, la coloration est un peu plus foncée ; mais le corps est plus étroit, plus parallèle ; la sculpture de la tête est la même ; mais le corselet est plus étroit, un peu plus rétréci en avant avec les angles antérieurs plus marqués et les postérieurs bien moins pointus, le bord postérieur étant plus faiblement sinué avant les angles, plus arrondi au milieu, la ponctuation est plus serrée, notamment au bord antérieur et sur les côtés, où elle devient râpeuse ; au milieu du disque il y a un petit espace lisse peu distinct, mais les plis basilaires sont plus saillants et presque costiformes ; l'écusson est à peine ponctué, moins pointu ; les élytres sont plus allongées, un peu plus densément ponctuées ; le pygidium est bien plus fortement ponctué ; la poitrine est plus densément et plus finement ponctuée, ainsi que les côtés de l'abdomen.

On trouve en Abyssinie une autre *Schizonycha* bien voisine :

S. aspericollis. — Diffère de la précédente, dont elle a la taille, par une coloration plus claire ; le corselet est rétréci à la base avec les angles postérieurs très obtus et les antérieurs arrondis ; il est plus rétréci en avant, le bord postérieur est presque droit au milieu, à peine sinué de chaque côté et les plis basilaires sont presque nuls et ponctués, le disque est

couvert de points râpeux serrés, plus rugueux sur les côtés, dont les bords ne sont pas festonnés; les élytres sont plus ridées, l'écusson est très ponctué, le pygidium plus densément ponctué; la poitrine est ponctuée de même, mais les côtés du prosternum le sont plus densément.

Rhinyptia Dollei Fairm.

Je crois que le ♂ de cette espèce, que j'avais décrite d'après un individu trouvé à Obock, est l'*Amphimallon rostratum* Cast., *Hist. Ins.*, II, 134, indiqué d'Arabie, et que la ♀ est le *Rhinyptia plana* Walker, *Ins. coll. by Lord*, 1871, p. 12. Voici les deux descriptions :

Amphimallon rostratum. — Long., 4 lignes. — D'un jaune clair; bord antérieur de la tête se prolongeant à son milieu en une pointe assez longue et arrondie à l'extrémité; élytres avec des stries longitudinales ponctuées; pattes antérieures tridentées. — Arabie.

Rhinyptia plana. — Long., 5 lignes (anglaises). — Testaceous. Head and prothorax thickly and extremely minutely punctured. Head with a truncated and retuse fore border. Prothorax with a very slight longitudinal impressed line; sides rounded; fore border and hind border straight. Scutellum conical. Each elytron with about ten longitudinal punctured stria. Abdomen smooth, extending a little beyond the elytra. — Hor-Tamanib.

Anomala obscuripes.

Long., 19 mill. — Oblongo-ovata, convexa, dilute et squalide fulva, tarsis et interdum tibiis leviter infuscatis, capite prothoraceque paulo rufescentibus; capite dense subtiliter punctato, margine antico paulo reflexo, fere recto, ad angulos rotundato, sutura clypeali subtili, oculis sat grossis, antennis 9-articulatis; prothorace transversali, elytrorum basi haud angustiore, antice a medio angustato, dorso subtilissime punctulato, basi subtiliter marginato, angulis posticis obtusis; scutello late et obtuse ogivali, fere lævi; elytris paulo post medium ampliatis, apice rotundatis, dorso geminato-punctato-lineatis, intervallo 1° lato, punctato, ceteris lineato-punctatis; pygidio subtilissime transversim strigosulo; subtus subtiliter asperulus, femoribus ciliatis, latis, compressis, tibiis anterioribus fortiter bidentatis, tarsis anterioribus articulo ultimo elongato, crassiusculo,

subtus medio subtiliter angulato, tibiis ceteris crassis, asperatis, hispidis.

Très voisine de la *plebeja*, mais plus courte, avec la tête non foncée, la suture clypéale plus distincte, le corselet bien plus finement marginé, le bord postérieur concolore, les taches latérales peu distinctes, l'écusson concolore, les élytres plus courtes, plus élargies au milieu, moins fortement ponctuées, l'abdomen, les tibias et les tarses à peine plus foncés. La poitrine est aussi moins fortement ponctuée.

Se retrouve en Abyssinie *(Raffray)* et au Choa, Talbala *(Ragazzi*, musée de Gênes*)*.

Adoretus parviceps.

Long. 6 1/2 mill.— Oblongus, valde convexus, postice leviter ampliatus, fulvo-testaceus, nitidus ; capite angustiore, dense sat subtiliter punctato-rugoso, summo multo subtilius, margine antico vix arcuato, sat fortiter reflexo, sutura clypeali transversim impressa; prothorace elytris vix angustiore, margine antico late rotundato, angulis anticis obtusis, valde deflexis, dorso valde convexo, subtilissime punctulato, angulis posticis obtuse rectis ; scutello obtuse ogivali, fere lævi, medio obsolete striatulo; elytris postice paulo ampliatis, leviter striato-punctatis, sutura et utrinque lineis 3 paulo elevatis; pygidio convexo, fere lævi, lateribus ciliato ; subtus fere lævis, abdomine setosulo, tibiis anticis acute bidentatis, tarsis subtus fortiter spinosulis, unguibus magnis, parum inæqualibus.

Cet insecte ressemble assez à l'*A. pumilio* Cast., du Sénégal ; mais il est remarquable par la petitesse de la tête, qui est à peine arrondie au bord antérieur, par le corselet bien moins court, très convexe, et par la fine sculpture des téguments; les tibias antérieurs ne sont que bidentés et les tarses sont robustes avec des crochets grands, à peine inégaux.

Phyllognathus fortipes.

Long., 19 mill. — Ressemble beaucoup, pour la coloration et la forme générale, au *P. degener* Fairm., du Sénégal; mais la tête est conformée à peu près comme celle du *P. Dionysius* Fabr., seulement le bord antérieur du chaperon présente deux petites dents peu apparentes,au lieu de deux lobes saillants, légèrement relevés; la surface est densément et assez finement

ponctuée-rugueuse avec un petit tubercule placé en avant du front; le corselet a la même forme, mais les angles postérieurs sont un peu plus arrondis et la surface est plus densément ponctuée, rugueuse sur les côtés, plus écartée en arrière au milieu et ne présente en avant qu'une faible dépression à peine indiquée; l'écusson est triangulaire, les élytres sont courtes comme chez le *degener*, un peu moins arrondies latéralement; la sculpture est la même, mais la ponctuation est plus forte et plus serrée sur les côtés jusqu'au bord externe; le pygidium est un peu plus fortement ponctué-striolé; les pattes sont bien plus grosses, surtout les tibias qui sont densément ponctués-rugueux, les postérieurs sont terminés par une couronne d'épines courtes et serrées; les tarses postérieurs sont assez courts, les tibias antérieurs sont larges et munis de trois dents larges et fortes.

Malheureusement il n'a été trouvé de cette espèce qu'un seul individu, qui me paraît une ♀, mais qui est assez caractérisée pour faire reconnaître le ♂, quand on le rencontrera.

Anthaxia obockiana.

Long., 8 à 9 mill. — Oblonga, supra planiuscula, obscure cupreola, modice nitida; capite lato, planato, densissime sat subtiliter punctato-rugosulo, pubescente, fronte transversim leviter biimpressa, clypeo antice emarginato, biangulato, antennis medium prothoracis haud attingentibus, modice serratis, articulo 1° longiore, prothorace transversim subquadrato, elytris haud angustiore, lateribus levissime arcuatis, dorso dense subtiliter granulato, margine antico medio arcuato, postico angustissime lævi et nitido, angulis posticis obtuse rectis; scutello triangulari, obscuro, fere lævi; elytris ovato-oblongis, post medium angustatis, postice subtiliter denticulatis, dorso subtiliter dense asperulis, basi et prope suturam impressiusculis, post medium ad suturam longitudinaliter impressis; subtus densissime subtiliter asperula, lateribus pube grisea maculosis.

Le faciès de cet insecte est un peu celui du *Chrysobothris chalcophana*; mais la forme du corselet et celle de l'écusson ne permettent pas d'autre assimilation. Il y a une *Anthaxia* d'Abyssinie décrite par Roth, mais dont la diagnose qui suit ne s'applique guère à notre espèce, qui n'a aucune trace de nervures sur les élytres:

A. denticulata.— Long., 3 1/2 à 4 3/4 lin. — Obscure ænea, punctatissima, elytris nervosis, denticulatis; antennis, tarsis segmentisque dorsalibus viridi-æneis.

Agrilus cavifrons.

Long. 12 mill.. — Elongatus, obscure cærulescens, parum nitidus, impressionibus cupreolis et cinereo-tomentosis; capite rugoso, late excavato, lateribus ad oculos carinatis, fronte inæquali, medio bituberculato, clypeo antice fortiter arcuatim emarginato; prothorace transverso, basi elytris haud angustiore, antice angustato, lateribus leviter rotundatis, margine postico medio recto, utrinque ante angulos sat fortiter sinuato, his obtusis, dorso dense plicatulo-rugoso, margine antico medio elevato et utrinque plagulis 2 denudatis paulo elevatis, disco ante basin medio bielevato et utrinque dente obtusissimo compresso-laminato armato; scutello basi lævi, fere medio transversim carinato, apice acuto; elytris ante medium leviter sinuatis, apice angustato-sinuatis, apice ipso paulo divergente, obtuso et breviter denticulato, dorso densissime asperulo-granulato, sutura et utrinque costula leviter elevatis, ante et post medium transversim impressis, his impressionibus subtilius ac densius granulatis; subtus obscure cærulescens, vage cupreolo tinctus, subtilissime dense punctulatus, pygidio elytra superante, medio carina acuta, apice recurva, signato.

L'unique individu de cette espèce a probablement été trouvé mort, car il n'a pas de pattes et les élytres indiquent la place de bandes qui, à l'état frais, sont sans doute pubescentes. La forme de la partie apicale des élytres rappelle celle de plusieurs *Agrilus* américains, tandis que la sculpture de la tête et du corselet est assez analogue à celle des *Discoderes*, dont une espèce encore inédite se trouve en Abyssinie:

Discoderes quadricornis.—Long., 12 mill.—Oblongus, supra planiusculus, æneo-metallicus, brunneo-maculosus, elytris plagis transversis brunneo-velutinis ornatis, apicali marmorea: capite utrinque dentibus 2 conicis, compressis armato, clypeo late emarginato; pro thorace transverso, basi breviter angustato, dein abrupte dilatato-angulato, angulis emarginato-truncatis, antice valde angustato, disco triangulariter impresso, impressionis lateribus elevatis, parte laterali valde inæquali, margine postico medio lobato-truncato, utrinque fortiter sinuato, angulis posticis vix obtusis; scutello basi transversim elevato, apice valde acuto;

elytris ad humeros angulatis, medio angustatis, post medium ampliatis, apice obtusis, dorso ad suturam planiusculis et leviter depressis, costula discoidali humeros versus obliquata et paulo interrupta, dense rugosulo-punctatis, plagulis transversim impressis, apice extus tuberosis ; subtus dense sat subtiliter punctato-rugosus. — Abyssinie (*Raffray*).

Ressemble assez au *D. exasperatus*, du Cap, surtout pour les élytres ; mais le corselet est très différent, étant fortement rétréci en avant avec des angles anté-basilaires très saillants ; la forte impression triangulaire du disque le rend très reconnaissable.

Je profite de cette occasion pour décrire un autre Buprestide d'Abyssinie :

Chalcotænia cupreosuturata.—Long., 9 mill.— Oblonga, parum convexa, læte metallico-viridis, fere opaca, vitta suturali cuprea nitida, in prothoracis medium prolongata,undique subtiliter dense granuloso-punctata; capite plano, quadrato, linea media tenui, summo elevata, antice paulo sulcatula ; prothorace transverso, antice leviter angustato, vitta media læviore ; scutello lævi; elytris postice attenuatis et subtiliter denticulatis, dorso ad humeros leviter oblique plicatulis, vitta suturali fere lævi ; subtus metallico-viridis, valde nitida, subtiliter punctata; segmento ultimo punctato-asperato, lateribus denticulato, apice truncato, lamina anali obscure violascente, apice latiore et truncata. — Abyssinie (*Raffray*).

Agrypnus fallaciosus.

Long., 19 mill. — *A. puberi* Cand. simillimus, sed minor et brevior, similiter coloratus et pubescens, prothorace ante angulos posticos leviter sinuato, his paulo magis divaricatis, lateribus bicarinatis, elytris brevioribus, distincte punctatis, haud rugulosis,angulo suturali haud obtuso, prosterni lateribus minus dense ac grossius punctatis,abdomine subtilius et minus dense punctato.

Agrypnus divergens.

Long., 17 mill. — Oblongo-elongatus, castaneus, parum nitidus, subtiliter cinereo-pubescens ; capite dense rugosulo-punctato , antice late impresso et declivi ; oculis sat magnis ; antennis pallidioribus, acute serratis, articulo 2° brevissimo, 3° quarto multo breviore et parum angulato, ultimo appendi-

culato ; prothorace ovato, antice angustato, lateribus ante angulos posticos leviter sinuato, margine antico late arcuato, angulis deflexis, obtusis, dorso convexo, densissime punctato, basi medio tuberculato, utrinque sinuato, angulis sat divaricatis, acutis, lateribus bicarinatis, carina interiore antice ante apicem cum externa confusa ; scutello subquadrato, apice angulato; elytris post medium attenuatis, apice obtusis, leviter striatis, striis subtiliter punctatis, extus et apice vix impressis, intervallis dense subtiliter rugoso-punctatis, striis basi profundioribus et intervallis magis convexis ; subtus densissime subtiliter subtiliter punctulatus, prosterno medio fortius punctato.

Ressemble un peu au précédent, mais les antennes sont plus longues, les 2e et 3e articles très différents, les yeux paraissent un peu plus gros, la ponctuation générale est beaucoup plus fine, les carènes latérales du corselet se confondent en avant, les angles postérieurs sont plus divariqués et les élytres sont plus atténuées en arrière.

Denops plagiatus.

Long., 6 mill. — Elongatus, subcylindricus, rufus, nitidus, capite piceo, parum nitido, elytris postice plaga magna nigra, ovata, apicem attingente ; capite magno, prothorace haud angustiore, nec breviore, lateribus parallelis, dense subtiliter asperulo, medio tenuiter sulcato, clypeo antice late sinuato, utrinque supra antennas auriculato, auriculis extus arcuatis, concavis et antice acute angulatis ; labro minuto, rufo, mandibulis nigris, palporum articulo ultimo gracili, fere truncato ; prothorace ovato, basi elytris augustiore, antice gradatim latiore, lateribus fere rectis, dorso medio lævi, lateribus transversim subtiliter striolatis, antice transversim leviter impresso, margine antico subtiliter asperulo ; scutello minuto, truncato ; elytris postice paulo ampliatis, apice separatim rotundatis, fulvo-pilosulis, vix perspicue lineolatis, fere lævibus ; abdomine elytris longiore, segmento ultimo bilobo et stylis terminato.

Je rapporte cet insecte au genre *Denops*, dont il a le labre visible, mais avec un peu de doute, car sa conservation est fort mauvaise ; les antennes manquent, ainsi que la majeure partie des pattes ; mais la forme de la tête me paraît assez caractéristique avec les tubercules en forme de croissant au-dessus de l'insertion des antennes.

Phlœocopus mediozonatus.

Long., 6 1/2 mill. — Sat elongatus, parum convexus, nitidus, sat dilute rufus, fulvovillosus, elytris subcærulescenti-fuscis, vitta transversa mediana lata et interdum macula fasciolata anteapicali rufulis ; capite infuscato, subtiliter punctato, ore rufescente, oculis magnis, grosse granulatis, prothoracem excedentibus, antennis parum elongatis, articulo ultimo ceteris conjunctis parum breviore, leviter arcuato, apice acuminato; prothorace ovato, ante medium postice angustato et basi elytris dimidio angustiore, dorso subtiliter punctato, lateribus ante basim sinuatis ; scutello apice obtuso ; elytris post medium leviter ampliatis, apice separatim rotundatis, dorso parum regulariter punctatis, sutura et utrinque lineis 2 parum elevatis, apice obsoletius, punctatis ; subtus cum pedibus et lateribus longe villosus.

La coloration de cet insecte diffère assez de celle des autres *Phlœocopus* et se rapproche beaucoup de celle de l'*Enertus bifasciatus* ; le dernier article des antennes est aussi moins long.

Stigmatium obockianum.

Long., 8 1/2 mill. — Oblongum, convexum, fuscum, nitidum, leviter metallescens, pilis griseis longe hirtum, elytris basi rufis, parum nitidis, postice fuscis, post medium utrinque macula subtransversa fulvo-grisea, suturam haud attingente, signatis, dense griseo-pilosulis ; capite lato, dense subtilissime coriaceo, antice densius villoso, antennis fuscis, basi rufescentibus ; prothorace brevi, dense subtiliter coriaceo-punctato, basi sat fortiter constricto et transversim impresso, lateribus cum capite pilis fuscis hirtulo ; scutello dense griseo-pubescente ; elytris ad humeros angulatis, apice conjunctim rotundatis, substriato-crenatis, striis apice obsoletis, intervallis planis, dense punctato-rugosulis, intervallis 1° et 3° laxe granulatis ; subtus cum pedibus fusco-metallescens, longe griseo-villosum, abdomine rufescente. — Obock *(Laligant)*.

Ressemble au *S. speculare*, d'Australie ; mais la grande tache grise des élytres est plus antérieure, la partie rouge basale est bien plus courte, et les premiers intervalles ont quelques granulations écartées, comme chez le *S. granigerum* Quedf., du Congo ; mais ce dernier est d'une coloration différente.

Tenerus biplagiatus.

Long., 6 1/2 mill. — Elongatus, convexus, rufus, nitidus, pilosulus, elytris vitta basali transversa et vitta transversa anteapicali cæruleo-fuscis, ad suturam vix interruptis; capite convexo, dense punctato, fronte medio puncto signata; antennis brevioribus, fuscis, articulis 3 primis rufis, 4° parum dilatato; prothorace longitudine vix latiore, lateribus fere rectis, angulis posticis fere obtuse rectis, dorso dense punctato; scutello obtuso, punctulato; elytris fere parallelis, apice separatim rotundatis, dorso subtilius ac densius punctatis, sutura anguste elevata, utrinque basi costula brevi tenui signatis.

Ressemble beaucoup au *T. variabilis*, du Cap, mais la taille est bien plus faible, la bande basilaire des élytres est entière, non échancrée à la suture; en outre, le 4e article des antennes est à peine dilaté et le rebord latéral du corselet me paraît moins inférieur.

Apate rufocoronata.

Long., 17 mill. — Elongata, cylindrica, piceo-brunnea, nitida, prothorace paulo obscuriore; capite nitidiore, plano, grosse sed parum dense punctato, antice lævi, summo rufo-villoso, lateribus et vertice pilis arcuatis rufis, longis circumdato; antennis brunneis, clava sat elongata, funiculo longiore, articulis 2 primis acute angulatis, ultimo longiore, acuminato; prothorace elytris haud angustiore, subquadrato, basi constricto sed rotundato, dorso subtiliter dense asperulo, lateribus fortius, antice abrupto, fere truncato, lateribus acute tuberculatis; scutello oblongo, apice obtuso; elytris parallelis, postice vix sensim ampliatis, apice abrupte declivibus, angulo suturali breviter spinoso, dorso grosse ac irregulariter punctato, sutura elevata, lævi, utrinque lineis 3 vage elevatis, callo humerali subtiliter punctato; subtus piceolo-rufescens, fulvo-pubescens et pilosa, segmento ventrali ultimo transversim late impresso, rufo pubescente.

Cette espèce est remarquable par la couronne de poils roux, fortement arqués, qui entoure le sommet et les côtés de la tête. D'après la forme générale et la sculpture, elle appartiendrait au genre *Apate*, comme il a été restreint par Guérin et Lacordaire; mais la massue est un peu plus longue que le funicule.

L'*A. nitidipennis* Waterh., *Proc. Zool. Soc.*, 1881, 472, de So-

cotora, doit être bien voisin de cette espèce ; mais la description est trop vague pour qu'on puisse l'affirmer ; notamment elle ne parle pas de la forme assez remarquable des poils roux qui couronnent la tête, ni de la courte épine qui termine l'angle sutural.

Opilo longipilis.

Long., 6 à 8 mill. — Sat elongatus, postice vix ampliatus parum convexus, brunneo-piceus, modice nitidus, pilis pallidis sat longe hirtulus, elytris vitta lata transversali et macula humerali cum præcedente interdum per marginem conjuncta fulvis, prothorace antice rufescente, antennis pedibusque piceolo-rufis, femoribus apice brunneis; capite punctato, oculis approximatis; prothorace sat convexo, basi constricto, dorso laxe punctato, antice utrinque parum oblique impresso, impressionibus medio confusis et disco prolongatis, postice læviore; elytris ad humeros rotundatim angulats, sat fortiter substriato-punctatis, postice paulo obsoletius et minus regulariter, paulo rugosis; subtus rufus.

Ressemble à l'*O. mollis L.*, mais les élytres sont moins fortement ponctuées et la ponctuation devient plus tôt rugueuse ; leur coloration est un peu différente, le corselet n'a que des points épars au lieu d'une ponctuation serrée, et les yeux sont très rapprochés.

Ptinus senilis.

Long., 3 mill. — Oblongo-ovatus, valde convexus, castaneus, indumento cinereo dense et æqualiter vestitus; antennis sat gracilibus, medium corporis attingentibus, articulis subæqualibus, 1° majore, sat crasso ; prothorace elytris dimidio angustiore, basi fortiter transversim depresso, medio profunde sulcato, utrinque fortiter elevato, fere bigibboso, antice transversim fortiter sulcato, basi late rotundato et sat fortiter marginato ; scutello concolore; elytris amplis, postice vix ampliatis, ad humeros rotundatim angulatis, sat fortiter striatis, striis subtiliter punctulatis, intervallis planis, punctis piliferis uniseriatim impressis, humeris paulo elevatis.

Ressemble un peu au *farinosus* ; mais la forme des élytres est presque parallèle, le corselet n'est pas dilaté latéralement et ne présente pas une profonde fossette à la base, tandis qu'il est profondément sillonné au milieu. Le *P. binodulus* Boh., de

l'Ile de France, parait s'en rapprocher davantage; mais il est plus petit, la pubescence cendrée dont il est revêtu est peu serrée et inégale, le corselet est nu au milieu et présente de chaque côté un tubercule obtus. La vestiture du *senilis* est formée de très petites écailles serrées; les pattes et les antennes sont cendrées comme le corps. Assez commun.

Arthrodeis byrrhiformis.

Long., 6 mill.—Brevissime ovatus et inflato-convexus, piceoniger, modice nitidus; capite haud carinato, sat subtiliter dense asperato, summo læviore, clypeo medio truncato, utrinque angulato, labro brevi, lato, rufopiloso; prothorace brevi, lato, basin elytrorum paulo amplectante, antice arcuatim angustato, angulis anticis latis, deflexis, obtusis, posticis fere rectis, dorso lævi, lateribus et ad angulos anticos præsertim dense gradatim punctulato; elytris brevibus, medio vix ampliatis, apice sat rotundatis, dorso dense subtiliter asperulis, apicem versus paulo fortius; pedibus et elytrorum margine externo magis piceis.

Ressemble à l'*africanus* (que j'ai placé à tort dans le genre *Spirathus*), mais plus petit, plus renflé, avec la tête non carénée au bord antérieur, couverte de fines aspérités serrées, le corselet à côtés arqués, à angles antérieurs larges et obtus, et les élytres unies, couvertes de très fines aspérités.

Zophosis amplicollis.

Long., 8 mill. — Ovalis, convexa, postice paulo attenuata, nigra, sat nitida, levissime metallescens; capite densissime punctato, clypeo truncato aut obsoletissime sinuato, labro convexo, truncato; antennis gracilibus, basin prothoracis attingentibus, articulis 4 ultimis latioribus, articulo 3° secundo fere duplo longiore; prothorace amplo, longitudine plus duplo latiore, antice a basi arcuatim angustato, angulis posticis retroversis, elytrorum basim amplectentibus, sat acutis, dorso densissime punctato, disco paulo minus, ad latera paulo rugose; elytris minus dense et minus fortiter punctatis, paulo asperulis, utrinque obsoletissime tricostatis, parte epipleurali subtiliter paulo oblique striolata; epipleuris latis, lineolis elevatis tenuibus sparsutis.

Voisin du *dytiscoides*, mais plus grand, plus oblong, moins ovalaire, bien plus ponctué, ayant aussi le corselet ample, les

angles postérieurs assez pointus et embrassant la base des élytres; ressemble beaucoup à un *Crypticus*.

Oxycara breviuscula.

Ressemble extrêmement à l'*O trapezicollis* Fairm., mais un peu plus petit que les petits individus de cette dernière espèce et un peu moins court; les élytres ne présentent que bien vaguement des traces de côtes longitudinales et sont surtout différentes par la position de la carène épipleurale, qui est placée beaucoup plus en dessous, ce qui rend le bord externe des élytres arrondi.

Ressemble assez à l'*O. lævigata*; mais les angles antérieurs aigus du corselet l'en distinguent notablement.

Mesostenopa Auberti.

Long., 9 mill. — Oblongus, parum convexus, niger, parum nitidus; capite subtiliter sat dense punctato, antice subtilius, utrinque prope oculos impresso, margine antico medio obtuse rotundato et utrinque sinuato; antennis validis, basin prothoracis attingentibus, articulo 1° crasso, apice extus angulato, 2° tertio parum breviore, ultimis brevioribus, ultimo truncato; prothorace parum transverso, antice rotundatim ampliato, dorso sat dense subtiliter et inæqualiter punctato, lateribus et basi punctato-rugato, aut toto punctato-rugato; scutello minutissimo; elytris oblongo-ovatis, carinatis, interstitiis crenulato-punctatis, sutura plana, punctis fere foveolatis.

Cet insecte diffère un peu des autres *Mesostenopa* par le corselet rugueux et les élytres à côtes plus saillantes, séparées par une rangée de très gros points; les antennes sont aussi plus courtes, un peu plus épaisses et le corselet est moins rétréci en arrière.

Histiæa n. g.

Ce genre est voisin des *Anemia* et des *Trachyscelis*, ayant la forme des premiers et la tête des seconds. Le chaperon est tronqué, à peine légèrement sinué, sans échancrure médiane, ayant de chaque côté une dent saillante; les antennes grossissent peu à peu, et non brusquement comme chez les *Trachyscelis*; les palpes maxillaires sont grêles, un peu plus longs que les antennes; les yeux sont très petits, coupés par le canthus des joues; les tibias antérieurs sont larges, armés en dehors de

deux fortes dents, l'apicale plus longue, dépassant un peu le tarse qui est composé d'articles courts et serrés.

H. bidentula.

Long., 4 1/2 mill. — Oblonga, convexa, piceo-fusca, sat nitida, pallido-fulvo longe ciliata ; capite brevi, dense aspero-granulato, genis angulatis, palpis antennisque pallide testaceis, his basi infuscatis ; prothorace elytris haud angustiore, longitudine duplo latiore, lateribus leviter rotundato, basi subtiliter marginato, angulis omnibus sat rotundatis, dorso dense aspero-punctato ; scutello minuto, triangulari ; elytris brevibus, ad humeros angulatim rotundatis, apice separatim abrupte rotundatis, dorso sat grosse punctato-aspero-rugatis, vage lineatis ; pedibus piceis.

Ressemble à l'*Anemia modesta*, mais la conformation de la tête la rend facile à reconnaître.

Scleron amplicolle.

Long., 7 mill.— Oblongo-ovatum, fuscum ; capite brevi, lato, parce granato-asperato, fronte transversim leviter impressa, ad oculos fere cristata, margine antico fere integro ; prothorace lato, brevi, basi elytris vix angustiore, antice dilatato et rotundato, margine paulo deplanato, angulis anticis latis, paulo productis et obtuse rotundatis, margine postico ante angulos sat fortiter sinuato, his obtuse rectis, dorso inæquali, asperato, medio fere costato, utrinque bifoveato, foveis posticis oblongis, fere bipartitis, anticis fere rotundis, disco postice utrinque biplicatulo, margine antico incrassato ; scutello truncato ; elytris breviter ovatis, basi sinuatis, utrinque fortiter tricostatis, costis subtiliter sat dense granulatis, 1ª et 3ª apice conjunctis, 2ª ante apicem interrupta, intervallis rugosulis et parce granulatis ; pedibus validis, tibiis apice acute armatis, anterioribus late triangularibus.

Ressemble beaucoup au *S. strangulatum* All. ; mais ce dernier est plus étroit, plus parallèle, ses élytres sont plus longues et présentent chacune quatre côtes, au lieu de 3, le corselet est plus rétréci en arrière, le bord postérieur est largement lobé au milieu, la carène médiane est plus saillante, les impressions oblongues du disque sont entières, les intervalles des côtes des

élytres sont plus impressionnés, la suture est plus saillante, la tête est plus tuberculée et tout le corps est revêtu de petites soies squamiformes rousses peu serrées.

Haporema n. g.

Clypeus arcuatim emarginatus, labro lato, fere truncato. Palpi maxillares articulo ultimo triangulari. Oculi transversi. Antennæ crassiusculæ, medium corporis fere attingentes, articulo 3° duobus sequentibus conjunctis fere longiore, ultimis 4 articulis ceteris paulo brevioribus. Prothorax fere orbiculatus, elytris angustior, angulis omnibus valde obtusis, fere rotundatis, lateribus haud marginatis, Scutellum breve, obtuse triangulare. Elytra oblongo-ovata, lateribus sat acute marginata. Processus intercoxalis productus, sat latus, obtuse truncatus ; prosternum sat latum, arcuatum, mesosternum basi carinatum, inter coxas triangulare, basi vix impressum. Pedes mediocres, tibiæ inermes. Metasternum sat breve.

H. decipiens.

Long., 8 mill. — Oblongo-elongata, valde convexa, nigra, vix nitidula ; capite breviusculo, ante antennas angustato, densissime punctato, inter antennas sat fortiter arcuatim impresso ; palpis piceis ; prothorace antice cum angulis rotundato, dorso densissime sat subtiliter punctato ; elytris oblongo-ovatis, ad humeros et apicem late rotundatis, paulo minus dense punctatis, epipleuris angustissime, mox obsoletis ; subtus densissime, pectore et pedibus aspere punctatis, tarsis posterioribus articulo 1° duobus sequentibus conjunctis æquali.

La place de ce nouveau genre ne me paraît pas facile à préciser ; la forme est celle d'une Tentyride, mais la tête est bien différente, le chaperon étant largement échancré en avant. Il me semble se rapprocher du genre *Misolampidius*, bien que ses antennes ne soient pas épaissies vers l'extrémité, que les fémurs postérieurs ne soient pas aussi largement écartés, et que les fémurs ne soient pas claviformes. Dans tous les cas, c'est une forme assez aberrante.

Abantis n. g.

Corpus oblongum, modice convexum. Clypeus medio fortiter

emarginatus, labro in emarginatione sito. Oculi paulo transversi, integri. Antennæ parum graciles, fere moniliatæ, apicem versus paulo crassiores, articulis 8-10 paulo tranversis, ultimo majore, breviter et obtuse ovato, 3° secundo duplo longiore. Prothorax elytris vix angustior, transversus. Elytra haud striata. Prosternum modice latum, arcuatum,apice paulo angustatum, mesosternum sat latum, declive, processus intercoxalis oblongus, sat angustus, parum acuminatus. Pedes graciles, tarsi posteriores articulo 1° quarto æquali et 2 sequentibus conjunctis longiore, tarsi 4 antici articulis 4 primis brevibus.

Ce nouveau genre me paraît très voisin des *Clitobius*; il en diffère par les yeux plus gros, les antennes grossissant faiblement et peu à peu vers l'extrémité, le corselet à base presque droite, à bords latéraux non déprimés, les élytres non striées, à épipleures très étroites, le premier article des tarses postérieurs plus allongé, la saillie intercoxale plus allongée et le mésosternum non impressionné. Le corps est plus oblong et moins convexe.

Abantis ænescens.

Long., 3 1/2 à 5 mill — Ovato-oblonga, sat convexa, piceo-aut nigro-ænescens, nitida, undique dense subtiliter, elytris laxius punctata; antennis sat gracilibus, prothoracis basin haud attingentibus, articulis 5 ultimis paulo crassioribus, ultimo majore; prothorace transverso, antice leviter angustato, margine postico fere recto; scutello obtuse triangulari, punctulato, marginibus lævibus; elytris oblongo-ovatis, ad humeros angulatis, apice obtuse rotundatis, dorso subtilissime vix perspicue, interdum indistincte striolatis, pedibus dilutioribus, gracilibus.

Ressemble en petit à l'*Hoplocephala dytiscoides*, de Colombie, mais les antennes n'ont que les cinq derniers articles plus gros que les autres et la suture clypéale est indistincte; en outre le chaperon est fortement échancré.

Cataphronetis soror.

Long., 4 à 5 mill. — Cette espèce ressemble tout à fait à la *C. prolixa* Fairm., de Biskra; elle n'en diffère que par la sculpture du corselet, qui est bien moins serrée et nullement striolée; la ponctuation de la tête est aussi plus fine et moins serrée; l'écusson est un peu moins obtus; quant aux élytres, elles sont identiques.

Lyphia striolata.

Long., 3 mill. — Sat elongata, parum convexa, dorso depressiuscula, rufa, sat nitida ; capite magno, subquadrato, antice leviter attenuato, sat dense punctato, inter antennas transversim sulcato, clypeo magno, antice late leviter sinuato, antennis brevibus, prothoracis basin haud attingentibus, articulis 5 ultimis clavam elongatam efficientibus ; prothorace quadrato, elytris paulo angustiore, postice vix sensim attenuato, lateribus fere parallelis, angulis rectis, dorso dense punctato ; scutello minuto, truncatulo ; elytris elongatis, parallelis, basi truncatis, apice conjunctim rotundatis, dorso leviter punctato-substriatis, striis primis apice profundioribus, intervallis haud convexis, subtiliter rugosulis ; pedibus brevibus, tarsis sat gracilibus, articulo ultimo elongato.

Cet insecte a bien la tête et les antennes des *Lyphia*, seulement ces dernières ont une longue massue de 5 articles, plus longue que la tige, les yeux sont plus rapprochés du corselet, le chaperon est un peu plus développé, le corps est bien moins convexe et les élytres sont légèrement striées.

Clitobius lævipennis.

Long., 4 1/2 mill. — Breviter ovatus, convexus, piceo-fuscus, parum nitidus, pedibus antennisque piceis, his apice dilute ferrugineis ; capite densissime subtiliter ruguloso-punctato, antice rufescente, sutura clypeali arcuata, margine antico late sinuato, angulatis rotundatis ; antennis sat brevibus, articulis 4 ultimis compresso-clavatis, 8° sequentibus angustiore ; prothorace longitudine duplo latiore, antice angustato, lateribus a basi rotundatis, dorso subtilissime dense aspero-punctulato, ad latera fortius, basi subtiliter marginata, utrinque late sinuata, angulis acutiusculis, paulo retroversis ; scutello minuto, triangulari, fere lævi ; elytris brevissime ovatis, basi truncatis, haud striatis, subtiliter coriaceo-punctulatis subtilissime sat vage lineato-punctatis, lineis extus nullis, lateribus haud marginatis.

La brièveté du corps et les élytres non striées rendent cette espèce facile à reconnaître ; elle se rapproche assez du *C. lineicollis*, d'Arabie.

On trouve, dans la région du Zambèze, une autre espèce aussi courte, mais plus grande, atténuée en arrière et à élytres striées :

C. strongyloides. — Long., 5 mill. — Breviter ovatus, postice

leviter attenuatus, sat convexus, piceo-fuscus; capite prothoraceque densissime ac subtilissime punctulatis, clypeo fortiter arcuatim impresso, antice leviter emarginato; prothorace amplo, basi elytris fere latiore, longitudine duplo latiore, antice angustato, lateribus arcuatis, angulis posticis acutis; scutello brevi, valde obtuso; elytris fere a basi leviter attenuatis, apice rotundatis et sat fortiter declivibus, sat fortiter punctato-striatis; punctis postice obsoletis, intervallis fere planis, subtilissime vix perspicue dense punctulatis; subtus cum pedibus et elytrorum epipleuris rufopiceus.

Tactoderus subopacus.

Long., 10 mill. — Elongatus, convexus, niger, vage cærulescens, parum nitidus, sericeus; capite dense punctato, inter antennas transversim impresso, labro fere lævi; antennis parum gracilibus, medium corporis fere attingentibus, articulo 3° sequente paulo longiore, articulis ultimis ceteris longioribus; prothorace subgloboso, elytris valde angustiore, sat fortiter densissime punctato, basi marginato; scutello ogivali, nitido; elytris ad humeros sat rotundatis, postice vix ampliatis, sat fortiter crenulato-striatis, punctis post medium fere obsoletis, intervallis convexiusculis, suturam versus fere planis ibique striis minus impressis; prosterno et pectoris lateribus fortiter punctatis, medio subtilius, abdomine subtilissime punctulato, pedibus dense asperulo-punctatis, piceis, femoribus haud clavatis, modice crassis.

Distinct des *Derosphærus* par sa forme plus étroite, ses fémurs non claviformes et surtout par ses antennes plus longues, à derniers articles allongés. Le prosternum est aussi plus étroit. Ces caractères, surtout celui des antennes, ne permettent pas de conserver cet insecte parmi les *Derosphærus* et je donne à ce nouveau genre le nom de *Tactoderus*.

Helopinus costatus Sol.

Malgré les explications détaillées données par M. Baudi (*Deut. ent. Zeits.*, 1881, 287), il ne me paraît pas douteux que son *H. elegans* ne soit identique avec l'espèce de Solier. La figure donnée par ce dernier est déplorable, mais la description de l'insecte et le dessin de la patte antérieure désignent amplement l'espèce. L'*H. misolampoides*, de l'atlas du *Genera* de Lacordaire, s'applique aussi au même insecte, malgré des épaules un peu imaginaires. Dans les anciennes collections, on

trouve du reste l'*H. costatus* Sol. identique avec l'*elegans*. Il faut ajouter que Solier indique l'Arabie comme patrie de son insecte, et non la Syrie, ainsi que le porte le *Catalogue* Harold-Gemminger. — Assez commun à Obock.

Helopinus minor Fairm., *Révoil, Somalis, Col.*, p. 77.

Long., 4 1/2 mill. — Oblongo-ovatus, valde convexus, piceus, nitidus, capite prothoraceque infuscatis, antennis, pedibus et ore rufo-piceis; capite dense strigoso-punctato, clypeo transversim leviter impresso, margine antico late leviter sinuato, rufo-piceo, labro rufo, brevi; antennis basin prothoracis parum superantibus, apice leviter crassioribus, articulo 3° duobus sequentibus conjunctis fere æquali; prothorace transverso, elytris angustiore, antice paulo angustato, lateribus leviter rotundatis, dorso elevato, dense strigosulo-punctato, angulis anticis fere spinosis; scutello minuto, acutissimo; elytris ovatis, basi truncatis, medio leviter ampliatis, apice valde declivibus, dorso utrinque costis 5 acute carinatis, sutura, basi excepta, minus costata, intervallis transversim paulo rugosulis, biseriatim punctatis, parte epipleurali sat fortiter lineato-punctata; pedibus simplicibus, tibiis anterioribus leviter armatis. — Très rare.

Ressemble, pour la forme, à l'*H. psalidiformis*, et pour la sculpture des élytres à l'*H. elegans*; diffère des deux par une taille bien moindre, la tête et le corselet couverts d'une ponctuation striolée serrée, et du premier par la sculpture des élytres.

La description primitive de cet insecte avait été faite sur un individu unique et immature; il m'a paru utile de la refaire.

Micrantereus rugulosus Gestro, *Annal. mus. Civ. di Genova*, 1878, 321.

Long., 10 1/2 mill. — *M. Gerstæckeri* valde affinis, sed notis sequentibus facillime distinguendus. Minor, elytris punctato-rugulosis, nec verrucosis, obolete tricostatis, femoribus pedum intermediorum dente apicali minore ab apice magis distante, tibiis ejusdem paris magis elongatis, basi non dilatatis.

Un seul exemplaire recueilli à Mahal Uom, en avril.

La femelle de cette espèce est remarquable par son faciès bien différent de celui du mâle. Autant ce dernier est allongé, un

peu comprimé latéralement, glabre, brillant, autant la femelle est ovalaire, couverte à l'état frais, d'une pubescence serrée d'un gris un peu fauve et de poils hérissés, assez longs, de même couleur. Les pattes sont bien plus grêles, inermes, les tibias droits.

M. Gestro m'a obligeamment communiqué deux individus de cette espèce, trouvée d'abord au Choa et rencontrée abondamment à Obock par M. le Dr Gauran. Les individus complets sont assez rares, les pattes se détachant avec une facilité déplorable.

M. Gestro m'a communiqué en même temps le type de son *M. Gerstæckeri*, ce qui m'a permis de constater l'identité de son espèce, décrite en 1873, avec le *M. fimbritibius* Fairm., décrit en 1882.

Micrantereus lævior.

Long., 10 à 11 mill. — Ovatus, valde convexus, postice paulo attenuatus, niger, glaber, sat nitidus; capite dense subtiliter punctato, sutura clypeali profunda, fere recta; antennis elongatis, sat gracilibus; prothorace elytris angustiore, longitudine parum latiore, antice haud sensim quam basi angustiore, lateribus parum arcuatis, dorso subtiliter densissime punctato, basi subtiliter marginato; elytris oblongo-ovatis, apice obtusis, suturam versus lineato-punctatis, extus et apice irregulariter seriatim punctulatis, intervallis lævibus, planis, sutura et interdum costulis 2 vix convexiusculis; subtus nitidior, subtiliter dense punctatus, abdomine basi fortius punctato, pedibus dense punctato-rugosulis; ♂ tibiis anterioribus intus dense villosis, et longe obsolete sinuatis, femoribus intermediis intus apice dente valido, lato, leviter arcuato armatis, tibiis intus obsolete sinuatis, tibiis posticis rectis, abdomine basi late impresso; ♀ magis obesa, elytris interdum fere lævigatis, pedibus simplicibus.

Diffère beaucoup de ses congénères par ses élytres unies, n'ayant que de légères lignes ponctuées, presque effacées sur les côtés et à l'extrémité, souvent irrégulières, surtout latéralement et parfois presque effacées, ainsi que les faibles côtes et la suture. Le faciès de cette espèce est celui d'un gros *Otiorhynchus fuscipes*.

L'espèce dont il se rapprocherait serait sans doute la suivante, dont voici la description:

Micrantereus tentyrioides Pasc., *Ann. Mag. Nat. Hist.*,

1832, 29.—Long., 12 mill. —Anguste ovatus, niger ; prothorace confertim punctato; elytris irregulariter et leviter tuberculatis ; femoribus intermediis dente parvo instructis. —Arabia, Yémen.

Narrowly ovate, black, scarcely shining ; head and prothorax closely punctured, the latter broader than long ; scutellum very transverse ; elytra crowded with small irregular tubercles, having more or less a reticulate character, the intervals punctured ; intermediate femora with a small tooth towards the apex ; tarsi moderately elongate.

Of the described species, this comes nearest to the Senegal *M. anomalus* Guér. ; but is much narrower (ressembling in outline a *Tentyria*) and far less strongly and more closely tuberculate. It is at present the only asiatic representative of the genus.

Cistela ocularis.

Long., 6 1/2 mill. — Oblongo-elliptica, modice convexa, dorso planiuscula, picescenti-testacea, parum nitida, capite infuscato, subtiliter fulvo-pubescens ; capite sat minuto, antice parum producto, dense punctulato, oculis magnis, valde convexis, basin prothoracis fere attingentibus, antice vix emarginatis, antennis medium corporis haud attingentibus, fuscis basi excepta, articulo 3° gracili, quarto paulo longiore, ceteris parum gracilibus, apice angulatis ; prothorace transverso, elytris vix angustiore, antice a basi arcuatim angustato, basi fere recta, utrinque striola brevissima signata, angulis posticis rectis, anticis cum margine antico rotundatis, dorso densissime ac subtilissime ocellato-punctato ; scutello triangulari, punctato ; elytris ovato-oblongis, apice obtusis et angustatis, sat subtiliter punctulato-striatis, intervallis fere planis, sat dense coriaceo-punctatis, striis extus paulo obsolescentibus ; pedibus sat gracilibus, femoribus paulo compressis, tarsis posterioribus articulo penultimo lamellato.

Une *Cistela* nouvelle (*fusciventris*) ressemble extrêmement à celle-ci : même taille, même coloration ; elle en diffère par la tête prolongée antérieurement en un museau bien marqué, les yeux bien moins gros, moins rapprochés en avant avec l'intervalle rugueux, les antennes plus longues, entièrement d'un brun noirâtre, le 3° article pas plus long que le 4e, les suivants plus étroits et bien moins angulés à l'extrémité, le corselet couvert d'une très fine rugosité ponctuée, très serrée, l'écusson

très finement ponctué, presque arrondi à l'extrémité, les élytres à stries encore plus fines, à peine marquées, avec les intervalles tout à fait plans, couverts de très fines aspérites serrées, l'abdomen presque entièrement d'un brun foncé et les tarses brunâtres. — Abyssinie *(Raffray)*.

Formicomus strigicollis.

Long., 4 1/2 mill. — *F. pedestri* simillimus, sed paulo major, magis elongatus, similiter coloratus, elytris basi sat longe rufulis, haud fasciatis, et capite magis ovato, antennis basi gracilioribus et dilutioribus, prothorace disco subtiliter striolato, elytris longioribus, magis parallelis, dorso planioribus, minus fortiter punctatis, pilis longioribus haud hirtis distinguendus.

Formicomus spinicrus.

Long., 4 mill. — Ressemble extrêmement aux plus grands individus du *F. pedestris;* en diffère par la sculpture du corselet plus serrée, striolée, la couleur des élytres qui sont d'un brun noir faiblement bleuâtre avec une fascie rougeâtre antibasilaire, et les pattes antérieures dont les femurs sont plus larges, armés d'une grande dent et les tibias angulés intérieurement un peu après le milieu. La tête est un peu moins convexe et plus fortement ponctuée.

Leptaleus truncatulus.

Long., 3 mill. — Elongatus, parum convexus, rufus, valde nitidus, elytris brunneis, basi late rufis, ante apicem plaga magna transversali pallida, marginem externum haud attingente; capite ovato, convexo, prothorace paulo latiore, lævi, prope antennas impressiusculo; antennis parum gracilibus, articulo ultimo acuminato ; prothorace elongato, convexo, ante medium valde constricto, et transversim profunde sulcato ; elytris planiusculis, basi quadratis, apice truncatulis, dorso lævibus, pilis pallidis rarius hirtulis; pedibus gracilibus, sat elongatis, femoribus crassiusculis.

Paraît voisin du *Chaudoiri*, mais plus grand, avec le corselet plus allongé et les élytres non ponctuées, ayant toute la base largement rougeâtre.

Myllocerus debilis.

Long., 4 mill.—Oblongus, convexus, postice leviter convexus, fuscus, squamulis griseis vestitus, brevissime setosulus, antennis pedibusque ferrugineis ; maculis minutis fusculis sparsutus; rostro oblongo, fere parallelo, parum dense asperulo, apice sinuato, medio sulcatulo ; antennis sat elongatis, scapo prothoracis marginem anticum paulo superante, leviter arcuato, apicem versus gradatim crassiore, funiculo parum gracili, articulo 1° duobus sequentibus conjunctis fere æquali, clava ovata, sat acuminata ; prothorace quadrato, transverso, elytris valde angustiore, antice haud angustato, basi et antice transversim impresso; scutello indistincto ; elytris basi truncatis, ad humeros angulatis, apice obtuse rotundatis, postice leviter ampliatis, dorso sat fortiter punctato-striatis, intervallis vix convexiusculis, parce punctatis ; pedibus sat validis, femoribus sat latis, subtus dente subtili armatis, anterioribus paulo crassioribus ; unguibus divaricatus ; ♂ minor, tibiis anterioribus leviter arcuatis.

Cette espèce est remarquable par sa petite taille, le rostre nettement sillonné, les antennes assez grêles, à scape légèrement arqué, la massue concolore, le bord postérieur du corselet à peine sinué de chaque côté, ce qui fait que les élytres ne sont pas lobées à la base, celles-ci légèrement striées, mais les stries bien ponctuées ; les fémurs sont nettement dentés en dessous ; les deux premiers articles du funicule sont assez allongés.

Myllocerus sparsutus.

Long., 6 mill. — Oblongus, convexus, postice leviter ampliatus, brunneus, indumento squamoso cinereo-griseo densé vestitus, prothorace medio et lateribus cervino-vittato, elytris maculis minutis cervinis sparsutis; capite parce punctato, rostro medio breviter sulcato, apice emarginato et barbatulo, oculis ovatis, depressiusculis ; antennis sat crassis, scapo crasso, vix arcuato, asperulo, funiculi articulis æqualibus, 1° vix longiore, duobus ultimis nigricantibus, ultimo ovato, acuminato ; prothorace transverso, elytris valde angustiore, lateribus leviter rotundato, punctis sat grossis laxe sparsuto, margine postico utrinque fortiter sinuato ; elytris oblongo-ovatis, basi lobatis et utrinque obliquatis, parum fortiter punctato-striatis, striis extus profundioribus, intervallis vix convexiusculis, pedibus sat validis, breviter setosulis, femoribus subtus subtiliter dentatis.

Paraît voisin du *M. arabicus* Boh., de Nubie, mais plus petit, différemment coloré, avec le rostre n'ayant qu'un court sillon, le corselet parsemé de points assez gros, écartés ; les antennes paraissent aussi plus épaisses et la massue terminale est ovale, non pas oblongue, noire ainsi que le dernier article du funicule.

Camptorhinus cineritius.

Long., 4 mill. — Elongatus, compresso-convexus, fuscus, indumento griseo-cinereo dense vestitus, elytris dorso et apice fusco setosis; capite convexo, oculis omnino obtectis, rostro apice denudato, fusco; prothorace elytris parum angustiore, latitudine paulo longiore, apice tantum angustato et rotundato, margine extremo apicali albidiore et supra brunneo setosa, dorso utrinque vage fumato, densissime squamosulo, setulis brevibus obscuris sparsuto, margine postico late arcuato et utrinque breviter sinuato; scutello convexo ; elytris oblongis, parallelis, apice sat abrupte declivibus, dorso leviter planatis, lateribus compressis, sat fortiter substriato-punctatis, intervallis convexiusculis, 3° 5°que setis fere squamosis distantibus ornatis. 3° ceteris paulo latiore et basi, cum 5°, magis elevato, intervallo 1° apice setis squamosis fuscis crassioribus et densioribus munito ; pedibus sat magnis, breviter setulosis, femoribus subtus acute dentatis.

Ressemble assez au *brunneo-caudatus* Fairm., de Madagascar, mais bien plus petit, avec le corselet nullement dilaté au milieu, ayant en avant une rangée de soies, et les élytres plus unies avec des soies rares, saillantes, surtout à l'extrémité.

Tithoes maculatus Fabr.

Un petit individu ♀, ne différant des individus typiques que par les deux reliefs du corselet qui sont plus saillants, plus lisses, et forment un angle obtus en se rejoignant presque en arrière ; de plus, la tête est finement carénée entre les yeux, tandis qu'ordinairement c'est un sillon, assez variable du reste, qui occupe la même place ; enfin les macules des élytres sont plus vaguement indiquées avec de faibles taches intermédiaires, ainsi que le long du bord externe.

Taurotagus Auberti.

Long., 43 mill.--Elongatus, convexus, piceus, pube subtili griseo-albido-sericea dense vestitus, elytris lateribus ante, post

medium et ante apicem vage denudatis ; capite longius pubescente, fronte inæquali, inter oculos breviter sulcatulo, inter antennas leviter arcuatim impresso ; antennis sat gracilibus, medium elytrorum fere attingentibus, articulo 3° quinto æquali et quarto longiore, articulis 5-10 apice acute angulatis ; prothorace transverso, elytris angustiore, antice constricto, lateribus fortiter rotundatis, dorso medio sat planiusculo, antice et basi transversim depresso, lateribus rugatulis, pleuris grosse laxe punctatis ; scutello triangulari, planato, lateribus levissime arcuatis ; elytris ad humeros rotundatim angulatis, subparallelis, post medium levissime attenuatis, apice extus rotundatis, angulo suturali sat prominente, dorso alutaceis, sutura et utrinque lineis 3 levissime elevatis ; subtus longius ac densius pubescens, segmentis ventralibus apice dense ac longius fimbriatis, pedibus dense subtiliter pubescentibus.

Diffère du *T. Klugii* Lac. par son corselet non plissé, les articles des antennes presque épineux à l'extrémité, et sa vestiture d'une fine pubescence gris-blanchâtre, satinée, à reflets chatoyants, suivant la manière dont on regarde, et laissant de chaque côté sur les élytres trois places paraissant un peu dénudées et qui semblent normales. Cette vestiture est encore plus brillante, plus uniforme et plus argentée sur le dessous du corps.

Cet insecte paraît bien voisin du *Cerambyx griseus* Guér., *Icon. Règn. Anim.*, p. 227, insecte du Sénégal, qui, d'après M. Gahan, se retrouve en Abyssinie et appartient au genre *Taurolagus*. Voici la description de cette espèce :

Long., 37 mill. — Entièrement d'un brun tournant au rougeâtre, couvert d'un fin duvet gris-cendré très serré. Antennes noueuses, sans épines, corselet un peu plus large que long, rugueux, sans épines ni tubercules sur les côtés. Elytres plus larges que le corselet, à épaules saillantes, arrondies et sans épines à l'extrémité, ayant chacune deux faibles côtes presque effacées et n'arrivant pas jusqu'à l'extrémité. Il ressemble beaucoup au *C. holosericeus* Fabr., mais il s'en distingue par sa couleur grise uniforme et par l'absence d'épines à l'extrémité des élytres.

Chez notre espèce, la vestiture n'est pas uniforme en dessus et montre quelques taches mal indiquées ; elle est plutôt blanchâtre que cendrée et satinée ; les antennes ne sont pas noueuses et ne dépassent pas le milieu du corps ; le corselet a des rugosités bien marquées sans être très saillantes, les élytres sont

bien arrondies en dehors à l'extrémité, mais non près de l'angle sutural qui forme une saillie très obtuse ; la saillie prosternale est conforme a celle indiquée par M. Gahan.

Le même entomologue a publié (p. 247) une autre espèce de *Taurotagus*, d'Abyssinie :

Taurotagus subauratus. — Long., 44 mill. — Antennis (♂) corpore plus sesqui longioribus; capite supra sulco medio elongato-impresso; prothorace apice valde constricto, lateraliter et supra obtuse tuberculato et valde rugoso; elytris pube brunneo-aurata holosericea dense obtectis, apicibus angustius truncatis vel subrotundatis, et ad suturam breviter mucronatis.

Cette espèce est recouverte d'une pubescence d'un beau brun-doré, assez épaisse, ayant de légers reflets moirés.

Hesperophanes liturifer Walk., *Col. coll. Lord,* 18.

Long., 7 lignes (angl.).—Ferrugineous, scabrous, with short gilded cinereous pubescence. Antennæ tanny, pilose, nearly as long as the body. Prothorax with four black stripes ; a tubercle on each side in the disk before the middle. Each elytron with three ridges or costæ and wih a black stripe which includes three short yellow streacks ; first streack on the ihner costa near the basi ; second on the inner costa a little before the middle, connected by an intermediate yellow space with the third, which is on the middle costa. — Harkeko.

Cette description convient bien à plusieurs individus provenant d'Obock et qui rentrent dans le genre *Gnatholea* ; l'un ♂, a 17 mill., l'autre ♀, en a 22. Cette dernière diffère du mâle non seulement par la taille plus forte et les antennes plus courtes, n'atteignant pas tout à fait l'extrémité du corps, tandis que celles du ♂ la dépassent notablement, mais aussi par les élytres plus amples, plus longues et par une saillie dentiforme de chaque côté du corselet. L'espèce doit donc prendre le nom de *Gnatholea liturifera* Walker. L'examen d'un certain nombre de ces insectes m'a fait reconnaître que les *Gnatholea denticollis* et *picicornis* Fairm. doivent être rapportées à l'espèce de Walker, qui s'étend depuis l'Abyssinie jusqu'à la Cafrerie et au sud-ouest de l'Afrique. La vestiture et la coloration de ces insectes est assez variable.

Xystrocera parvicollis.

Long., 15 mill. — Ressemble à un individu extrêmement pe-

tit de *X. globosa* Ol., mais s'en distingue par le troisiéme article des antennes dépourvu d'aspérités; en outre les mandibules sont moins saillantes, le corselet est un peu plus rétréci en arrière qu'en avant, sa coloration est plus sombre, sa sculpture plus rugueuse avec une faible dépression transversale au milieu, les élytres sont plus arrondies à l'extrémité et l'abdomen est unicolore. Les élytres sont coloréss presque identiquement, mais la bande discoïdale est plus diffuse et s'élargit surtout en avant. Ressemble aussi au *X. nitidiventris* Fairm , mais bien plus petit, avec le corselet plus étroit, sans sillon médian, ayant une petite fossette au milieu de la base, les antennes plus robustes, l'écusson plus oblong, plus acuminé, le dessous du corps plus lisse, le prosternum non striolé sur les côtés et les mésopleures plus acuminées.

Daramus n. g.

Corpus oblongum. Acetabula intermedia extus aperta. Coxæ anticæ haud angulatæ, vix separatæ. Oculi magni, grosse granulati, supra et subtus approximati. Palpi maxillares longiores, articulo ultimo lato, oblique valde truncato, labiales breviores, articulo ultimo triangulari. Antennæ validæ, latæ, compressæ, corpore parum breviores, apicem versus paulo angustiores, articulo primo crasso,intus sinuato, tertio vix breviore, secundo brevi, ceteris apice acute angulatis, ultimo simplici, appendiculato; prosterno angustissimo, lamelliformi, mesosterno anguste triangulari, pedibus sat brevibus, femoribus haud clavatis, tarsis posterioribus articulo primo secundo paulo longiore.

Ce nouveau genre me paraît voisin des *Cyamophthalmus* et des *Tetropium* par ses gros yeux fortement granulés et échancrés, par ses palpes inégaux, à dernier article plus ou moins securiforme, ses pattes courtes, à tarses courts, son prosternum très étroit entre les hanches, lamelliforme, son mesosterternum étroit, triangulaire, son corselet inerme et ses antennes plus courtes que le corps ; mais ces dernières sont comprimées, larges, fortement dentées, diminuant peu à peu de largeur vers l'extrémité et les articles, sauf le deuxième, sont subégaux; les yeux sont aussi plus gros et plus rapprochés en dessus et en dessous.

D. serricornis.

Long., 14 mill. —Oblongo-elongatus, piceus, sat nitidus, ely-

tris nitidioribus, fulvo-pilosus, lateribus et pedibus longe fulvo-villosus; capite fortiter punctato, fere rugoso, brevi, oculis undique parum distantibus; antennis opacis, articulis 2 primis exceptis; prothorace vix transverso, elytris angustiore, basi paulo angustiore, lateribus rotundatis, basi breviter abrupte sinuatis, margine antico rotundato, dorso dense rugoso-punctato; scutello apice obtuso, lateribus elevato; elytris fere parallelis, ad humeros rotundatim angulatis, apice conjunctim sat abrupte rotundatis, dorso sat dense sat fortiter punctatis, punctis postice gradatim minoribus, apice præsertim; subtus nitidior, prosterno fortiter punctato, rugoso, pectore medio sat fortiter, lateribus subtiliter ac densius punctato, abdomine basi tantum punctulato, processu intercoxali sat brevi, parum acuto; pedibus sat brevibus, femoribus paulo compressis, apicem versus vix latioribus, tarsis latis.

Faciès d'un *Tetropium*, mais antennes bien différentes.

Cordylomera annulicornis.

Long., 10 mill.—Oblonga, dorso planiuscula, rufa, parum nitida, elytris æneo tinctis, antennis articulis 2 primis, ceteris apice tantum, fuscis, subtus cum pedibus paulo dilutior, his nitidioribus, genubus breviter fuscis; capite subtiliter rugosulo-punctato, inter antennas leviter concavo, mandibulis apice fuscis; antennis corpore longioribus, articulo 1° rugoso, articulis 3-6 apice spinosulis, omnibus apice fuscis, ultimo excepto; prothorace elytris angustiore, antice attenuato, basi constricto, lateribus obtusissime angulato, dorso densissime reticulato-punctato, punctis vix impressis; scutello acuto; elytris apice acutiusculis, dorso dense fortiter punctatis, sutura et utrinque lineis 2 subtiliter elevatis; subtus fere lævis, subtilisime pubescens.

Par sa petite taille et sa coloration cette espèce est bien distincte de ses congénères.

Ispaterus n. g.

Ce nouveau genre se rapproche des *Exocentrus*, dont il diffère par les élytres ponctuées en ligne, le corselet non épineux latéralement et la tête ne débordant pas le corselet. Le corps et les antennes sont hérissés de longs poils; ces dernières (incomplètes) ne doivent pas dépasser les élytres, le 3e article est plus long que le suivant, le 1er est assez fusiforme. Le corselet, court et plus étroit que les élytres, est forte-

ment arrondi sur les côtés ; l'écusson est court ; les élytres sont oblongues-ovalaires, assez convexes, assez brusquement arrondies à l'extrémité, à lignes de gros points ne formant pas de stries, s'affaiblissant vers l'extrémité ; les fémurs sont assez épais, mais non claviformes ; les tibias intermédiaires sont faiblement sinués.

I. longipilis.

Long., 6 mill. — Oblongo-ovatulus, convexus, brunneus, nitidus, sutura rufopicescente, plagulis griseo-pubescentibus variegatus et pilis elongatis undique hirtus ; capite parum convexo, margine prothoracis antico haud latiore, oculis grosse granulatis, valde emarginatis, lobo inferiore sat brevi ; antennis sat gracilibus, articulo 1° fere fusiformi, 2° brevissimo, 3° primo æquali, articulis 3 et sequentibus basi rufescentibus ; prothorace brevi, elytris angustiore, antice angustato, lateribus rotundato, margine antico paulo incrassato et læviore, dorso dense pubescente, lateribus et disci vittulis 2 sat vagis brunneis ; scutello obtuso, rufo-pubescente ; elytris apice subtruncatis, dorso fortiter subseriato-punctatis, intervallis angustis, vix convexiusculis, sed extus magis elevatis, sutura sat convexa ; pedibus sat brevibus et sat elongatis.

Les intervalles des lignes ponctuées, sur les élytres, paraissent alternativement un peu plus relevés.

Gasponia n. g.

Faciès des *Gnathænia*, mais antennes plus courtes que le corps, épaisses à la base, diminuant graduellement, en même temps que les articles, à partir du 5°, deviennent rapidement plus courts, le 1er médiocrement épais, plus court que le 3e, celui-ci un peu plus long que le 4e, les 3e, 4e et 5e ayant en dessous, vers l'extrémité, une frange de poils serrés ; le prosternum est aussi fortement arqué, mais le mesosternum est moins nettement tronqué, la saillie intercoxale est un peu plus aiguë, les pattes sont un peu plus courtes et surtout plus robustes ; enfin le corselet est aussi large en avant qu'à la base, les côtés sont dilatés avant le milieu en une forte dent pointue avec un tubercule en avant, le disque est tuberculé et l'écusson est triangulaire.

G. Gaurani.

Long., 15 mill. — Oblonga, crassa, sat convexa, fusca, pube

cinereo-fulvida dense vestita, elytris tuberculis nigris seriatis opacis, longitudinaliter pube pallida separatis, interdum circumductis ornatis ; fronte plana, medio subtiliter striata, antennis articulis 3° 4°que apice fuscatis et subtus nigro-fimbriatis ; prothorace transverso, antice et basi transversim depresso, dorso utrinque bituberoso, medio postice obsolete bituberculato, lateribus ante medium dente valido triangulari sat acuto et anterius tuberculo obtuse conico armatis ; elytris ad humeros angulatis, subparallelis, brevibus, apice conjunctim rotundatis ; subtus uniformis, segmento ventrali ultimo apice sinuato.

Je ne puis mieux faire que de dédier ce joli Longicorne à M. le docteur Gauran (1), qui a récolté avec tant de soin les Coléoptères d'Obock.

Dichostethes nebulosus.

Long., 15 à 16 mill. — Elongatus, convexus, pube grisea dense vestitus, punctis obscurioribus adspersus, fronte lineis 3 denudatis signato, antennarum articulis (primo et ultimo exceptis) apice obscurioribus, prothorace fusco-marmorato, elytris basi et paulo post medium obscuro-lacerato-marmoratis ; capite inter oculos striato, lineis verticis elevatis ; antennis corpore brevioribus, subtus ciliatis, ad apicem articulorum densius ; prothorace elytris angustiore, antice parum angustato, basi transversim depresso et sulcatulo, lateribus ante basim dente valido truncato armatis, dorso transversim impressiusculo et parce obtuse tuberoso, ante apicem transversim sulcatulo ; scutello medio fusco-vittulato ; elytris sat inæqualibus, basi fortiter, dein tenuius et laxe punctatis, postice irregulariter venosulis, apice truncatis ; subtus magis æqualiter griseus et punctis fuscis minutis laxe sparsutis

Plus petit et surtout plus étroit que le *subocellatus* ; les élytres n'ont à la base que quelques nervures brunes un peu plus saillantes et formant à peu près un cercle ; après le milieu, elles offrent une petite place plus densément marbrée de brun, mais souvent bien indistincte ; leur extrémité est nettement tronquée, faiblement sinuée. Le dernier segment ventral est fortement et largement échancré à l'extrémité et présente, au milieu de la base, une petite fossette profonde.

---

(1) Rectifier l'orthographe erronée (*Supra*, p. 77, 80, 82, 95).

Tritomicrus n. g.

Caput prothorace paulo latius. Oculi valde emarginati, infra prolongati. Frons plana, subquadrata. Antennæ nudæ, corpore longiores, scapo medium prothoracis attingente, fere fusiformi, articulo 2° brevissimo, 3° secundo fere duplo longiore, sed quarto fere sexties breviore, 4° sequenti paulo longiore. Prothorax cylindricus, elytris angustior. Elytra parallela, basi truncata, apice separatim rotundata. Pedes breves, femoribus paulo compressis, tibiis intermediis vix distincte sulcatulis, tarsis sat brevibus, articulo 4° gracili, elongato, 1° elongato, duobus sequentibus conjunctis æquali, his minutis.

La place de ce nouveau genre me paraît être dans le groupe des Apodasyides, dans le voisinage des *Hoplosia* et des *Anæsthetis* ; comme chez ces derniers, le corps n'est couvert que de pubescence sans poils hérissés. Les antennes sont remarquables par la brièveté des 2e et 3e articles qui, réunis, ne forment que la moitié du 4e. Le corselet est cylindrique, non tuberculé latéralement. La portion inférieure des yeux est allongée et la tête un peu plus large que le corselet.

T. marmoreus.

Long., 5 à 7 mill. — Sat elongatus, convexus, piceus aut pallide castanescens, pube subtili griseo-cinerea dense vestitus, elytris lateribus obscurioribus, suturam versus sat denudatis et fere marmoratis, antennis pedibusque rufo-castaneis, illis articulis apice interdum brunneis, scapo castaneo ; capite medio subtiliter striato ; prothorace transverso, lateribus fere parallelis, antice et basi transversim leviter impresso ; scutello obtuse rotundato ; elytris sat dense punctatis, apice lævioribus ; pygidio elytra paulo superante, apice levissime emarginato, medio longitudinaliter impresso et griseo pubescente.

Le ♂ est un peu plus petit et plus cylindrique que la ♀, et les élytres sont couvertes d'une pubescence plus uniforme, sans macules marbrées formées par des dénudations.

Cet insecte se trouve aussi à Zanzibar, d'après une communication de M. le chanoine Umhang.

Dalterus n. g.

Acetabula 4 antica aperta. Tibiæ intermediæ obsolete sulcatæ. Frons subquadrata. Scapus antennarum crassus, apicem versus

vix incrassatus, apice cicatricosus. Antennæ validæ, haud ciliatæ, corpore longiores, articulo 3° quarto dimidio longiore. Oculi tenue granulati, profunde emarginati. Prothorax subcylindricus, subquadratus, lateribus inermis. Elytra subcylindrica, basi truncata Prosternum inter coxas angustissimum, apice curvatum. Mesosternum sat latum, declive, truncatum. Pedes breves. Corpus sat crassum, subcylindricum.

Ce nouveau genre semblerait se rapprocher des Ananxésides à cause du scape cicatricé à l'extrémité, des cavités cotyloïdes ouvertes, et des tibias faiblement, mais visiblement sillonnés. Mais le corselet est court, les antennes sont épaisses, presque cylindriques, s'amincissant peu à peu vers l'extrémité ; en outre la saillie du prosternum existe, très étroite, il est vrai, entre les hanches, mais s'élargissant ensuite, et le mésosternum est assez large, déclive et tronqué. Le faciès est celui des *Saperda*.

D. Auberti.

Long., 11 mill. — Oblongus, subcylindricus, piceus, nitidulus, pube grisea parum uniformiter vestitus ; capite prothorace haud latiore, medio tenuiter sulcatulo, sulco inter antennas plagula transversa paulo interrupto ; clypeo truncato, subcarinato, epistomate brevissimo, rufulo, labro brevi, fusco, nitido, ciliato, oculis supra parum distantibus ; tuberculis antennariis valde exsertis, scapo apicem versus modice crassiore, apice truncato et semicicatricoso, articulis 3-10 fere cylindricis, ultimo acuminato ; prothorace longitudine vix latiore, lateribus fere parallelis, basi obsolete sinuatis, dorso antice sulco transverso medio vix interrupto, signato, basi transversim bisulcato, parte mediana plagulis paulo elevatis et maculis minutis denudatis sparsuta ; scutello fere truncato ; elytris ad humeros valde angulatis, apice fere conjunctim rotundatis, dorso fortiter parum dense, apice tenuius punctatis, sutura postice subtiliter elevata ; subtus densius pubescens, pedibus brevibus, tarsis latis, articulo 1° duobus sequentibus conjunctis breviore, 4° gracili, sat elongato.

Luperus tenuelimbatus.

Long., 5 mill. — Oblongo-elongatus, parum convexus, pallide rufus, nitidus, elytris pallide fulvis, sutura et margine externo anguste fusco-cærulescentibus, epipleuris fulvis, vittis fuscis

apice obliteratis, prothorace medio et antice vage infuscato, vertice fusco; capite sat magno, cum oculis prothorace paulo latiore, fronte media carinula angusta, antice furcata signata; antennis sat crassis, elytrorum medium superantibus, articulo 1° sat elongato, paulo clavato, 2° brevissimo, 3° sequenti haud sensim longiore, 6 ultimis fumatis; prothorace sat parvo, basi elytris dimidio angustiore, transverso, antice paulo ampliato, lateribus fere rectis, angulis sat obtusis, dorso lævi, medio oblonge et basi transversim impresso; scutello fusco, obtuso; elytris ad humeros sat angulatis, ante apicem tantum attenuatis, apice obtuse acuminatis, dorso vage impressiusculo, fere lævi; subtus fusco-cærulescens, tarsorum articulis 2 ultimis fuscis.

La coloration de ce *Luperus* rappelle celle du *circumfusus*; mais les antennes assez épaisses et la proportion de leurs articles l'en éloignent, ainsi que la tête forte et les élytres angulées aux épaules.

LES *RANATRA* PALÉARCTIQUES

Par E. BERGROTH.

D'après le *Catalogue* Puton, nous ne possédons dans la région paléarctique que deux espèces du genre *Ranatra*. Cependant Mayr a déjà, en 1866 (*Reise Novara, Hem.*, p. 191) démontré qu'une espèce de l'Asie tropicale, *R. variipes* Stål (qui n'est qu'une insignifiante variété du *longipes* Stål), se trouve aussi en Mésopotamie et en Egypte. Les trois *Ranatra* paléarctiques se distinguent aisément par les caractères suivants :

A. Femora antica dente uno armata. . . . . *linearis* L.
B. Femora antica dentibus duobus armata.
  a. Femora postica abdomini subaequilonga. *longipes* Stål.
  b. Femora postica abdomine multo breviora, medium hujus aliquantum superantia . . . . *vicina* Sign.

CHASSES HIVERNALES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

Par le Dr G. HORVATH.

Une mission officielle m'ayant fait passer une partie de l'hiver 1891-92 (décembre et janvier) dans le Midi de la France, j'ai profité de cette occasion pour consacrer tout le temps que j'ai eu de libre à la récolte des Hémiptères.

C'est surtout à Montpellier et environs : Lattes, Palavas, Pérols (dunes de Carnon), Clapiers et Cette, que mes chasses ont été faites. Notre honoré confrère, M. Valéry Mayet, a bien voulu m'accompagner dans plusieurs de ces excursions. J'ai fait des récoltes aussi à Nimes et Carcassonne, ainsi qu'à Faraman (Camargue) et à Collioure (Pyrénées-Orientales). A Carcassonne, j'ai eu le plaisir de chasser en compagnie de M. Louis Gavoy.

On trouve dans le Midi, en hiver, beaucoup d'insectes au pied des plantes et sous les herbes desséchées ; le tamis y rend donc de grands services, ce qui n'empêche pas de trouver bien des espèces sans son secours. Beaucoup d'insectes se réfugient aussi sur les divers arbres et arbustes verts : chênes verts, lauriers, pins, cyprès, genévriers, thyms, cistes, romarins, etc. et se prennent en battant dans le parapluie.

Les récoltes hémiptérologiques que j'ai faites ainsi étaient assez riches et intéressantes ; elles m'ont fourni même quelques espèces et variétés nouvelles.

Je vais donner d'abord la liste des espèces recueillies, qui pourra servir de contribution à la faune locale et en même temps à la biologie des insectes hivernants à l'état parfait.

Dans le mois de mars 1892, je suis revenu encore une fois à Montpellier et j'y ai chassé un peu. J'ajoute une petite liste supplémentaire des Hémiptères trouvés à cette époque et non observés antérieurement.

Enfin je donne la description des espèces et variétés nouvelles.

Pentatomidae.

Odontoscelis fuliginosa L. — Pérols ; larves.

Eurygaster maura L. Faraman.

— *nigro-cucullata* Goeze (*hottentotta* H.-Sch.) — Clapiers, Carcassonne.

Eurygaster hottentotta Fabr. (*maroccana* Fabr.) — Montpellier, Nîmes.
Ancyrosoma albolineatum Fabr. — Collioure.
Cydnus flavicornis Fabr. — Pérols.
Macroscytus brunneus Fabr. — Pérols.
Geotomus pnnctulatus Costa. — Faraman.
— — var. *laevicollis* Costa. — Montpellier, Palavas, Cette.
Sehirus bicolor L. — Montpellier.
Ochetostethus nanus H.-Sch. — Carcassonne.
Menaccarus arenicola Scholtz. — Pérols, Faraman.
Sciocoris macrocephalus Fieb. — Collioure.
— *sulcatus* Fieb. — Palavas, Nîmes.
— *Helferi* Fieb. — Collioure.
— *cursitans* Fabr. (*terreus* Schrk.). — Collioure.
Eusarcoris inconspicuus H.-Sch. — Montpellier, Palavas, Cette, Faraman.
— — var. *simplex* Put. — Faraman.
Peribalus sphacelatus Fabr. — Collioure.
Carpocoris fuscispinus Boh. — Montpellier, Pérols.
» *varius* Fabr. — Nîmes.
Dolycoris baccarum L. — Palavas, Nîmes.
Brachynema cinctum Fabr. — Palavas, sous *Sueda fruticosa*.
Nezara viridula L. — Montpellier, Nîmes.
Piezodorus lituratus Fabr. (*incarnatus* Germ.). — Carcassonne.
Rhaphigaster nebulosa Poda (*grisea* Fabr.). — Montpellier, Carcassonne.
Eurydema ornatum L. — Palavas.
» *festivum* L. — Carcassonne, Nîmes.
Zicrona coerula L. — Montpellier, Palavas.
Cyphostethus tristriatus Fabr. — Carcassonne, sur les genévriers.

Coreidae.

Enoplops scapha Fabr. — Montpellier, Nîmes, Faraman.
Syromastes marginatus L. — Montpellier.
— — var *fundator* H.-Sch. — Montpellier, Lattes.
Gonocerus Juniperi H.-Sch. — Carcassonne, sur les genévriers.
Pseudophloeus Fallenii Schill. — Pérols, Carcassonne.
— *Waltlii* H.-Sch. — Carcassonne.
Coreus histicornis Fabr. — Montpellier, Collioure.
— *Spinolae Costa* var *affinis* H.-Sch. — Collioure.

Strobilotoma typhaecornis Fabr. — Montpellier.
Micrelytra fossularum Rossi. — Montpellier, le 17 décembre ; accouplé.
Stenocephalus marginicollis Put. — Collioure ; une ♀ au pied de *Passerina hirsuta*.
Corizus crassicornis L. — Nîmes.

Berytidae.

Neides aduncus Fieb. — Montpellier, Clapiers.
Berytus montivagus Mey. — Montpellier.

Lygaeidae.

Lygaeus pandurus Scop. (*militaris* Fabr.). — Montpellier, Nîmes, Collioure.
Lygaeosoma reticulatum H.-Sch. — Montpellier, Cette, Faraman.
Arocatus melanocephalus Fabr. — Montpellier.
Orsillus spec ? — Carcassonne ; larves sur le cyprès.
Nysius Ericae Schill. — Pérols.
— *cymoides* Spin. — Pérols.
— *graminicola* Kol. — Montpellier, Clapiers, Collioure.
— *Stâlianus* Horv. — Cette.
Henestaris laticeps Curt. — Cette.
Geocoris pallidipennis Costa. — Palavas.
— *siculus* Fieb. — Montpellier, Nimes, Faraman.
— *lineola* Ramb. avec la var. *distinctus* Fieb. — Palavas, Pérols, Collioure.
Heterogaster Urticae Fabr. — Montpellier.
Macropterna convexa Fieb. — Pérols.
Microplax interrupta Fieb. — Montpellier.
Macroplax fasciata H.-Sch. — Collioure.
Rhyparochromus puncticollis Luc. var. nov. *nigripes* Horv. — Carcassonne.
Tropistethus holosericeus Scholtz var. *albidipennis* Horv. — Collioure.
Plinthisus Putoni Horv. — Nîmes.
— *longicollis* Fieb. — Montpellier, Collioure.
— *brevipennis* Latr. — Collioure.
Stygnocoris fuligineus Geoffr. (*arenarius* Hahn). — Faraman.
Lasiocoris anomalus Kol. — Nîmes.

Peritrechus meridionalis Put. — Montpellier, Palavas, Faraman.

Calyptonotus Rolandri L. — Montpellier, Lattes.

Aphanus consors Horv. — Montpellier. Espèce nouvelle pour la faune française.

Aphanus quadratus Fabr. — Clapiers.

— *Reuteri* Horv. — Collioure, commun sous *Passerina hirsuta*.

Aphanus alboacuminatus Goeze (*pedestris* Pz.) var. *funereus* Put. — Montpellier.

Beosus maritimus Scop. (*luscus* Fabr.) —Montpellier, Pérols, Faraman, Carcassonne.

Neurocladus brachiidens Duf. — Montpellier.

Ischnopeza hirticornis H.-Sch. — Montpellier, Faraman.

Emblethis Verbasci Fabr. — Montpellier.

— *griseus* Wolff. — Montpellier, Carcassonne.

— — var. *bullatus* Fieb. — Montpellier.

Scolopostethus decoratus Hahn. — Faraman.

— *patruelis* Horv. *nov. sp.* — Carcassonne.

Notochilus ferrugineus M. R. — Montpellier, Carcassonne, Collioure.

Notochilus Damryi Put. — Montpellier, Clapiers, Collioure, sous les cistes.

Notochilus crassicornis Baer. — Clapiers.

Pyrrhocoris ægyptius L. — Palavas.

— *apterus* L. — Montpellier, Palavas, Faraman.

Tingididæ.

Piesma quadrata Fieb. — Palavas, Cette, Faraman.

Serenthia atricapilla Spin. — Faraman, commun sous les plantes desséchées, mais surtout sur un conifère exotique (*Sequoia virginiana*).

Serenthia læta Fall. — Faraman.

Monanthia Cardui L. — Faraman.

— *Ajugarum* Frey. — Montpellier, Nîmes.

— *geniculata* Fieb. var. *griseola* Put.—Faraman.

Monosteira unicostata M. R. — Pérols, réfugié sur *Pinus halepensis* et *Spartium scoparium*.

Phymatidæ.

Phymata monstrosa Fabr. — Montpellier; aussi la larve.

Reduviidæ.

Ploiaria melanacantha Horv. *nov. sp.*—Carcassonne, 1 exemplaire, en battant un cyprès.

Oncocephalus pilicornis H.-Sch. — Lattes, Faraman, seules des nymphes.

Pirates hybridus Scop. — Montpellier, Palavas, Carcassonne.

Harpactor iracundus Poda. — Collioure, larve.

Coranus ægyptius Fabr. — Montpellier, Clapiers, Cette, Nîmes, Faraman, Carcassonne.

Coranus tuberculifer Reut. — Pérols.

— *subapterus* De Geer. — Pérols, Faraman.

Prostemma guttula Fabr. — Montpellier, Palavas.

— *bicolor* Ramb. — Lattes, sous l'écorce d'un platane.

Nabis lativentris Boh. — Montpellier, Faraman, Carcassonne.

— *sareptanus* Dohrn. — Palavas, sous *Salicornia fruticosa* et *Sueda fruticosa*; Faraman.

Nabis ferus L. — Montpellier, Nîmes, Faraman, Carcassonne, Collioure.

Nabis Reuterianus Put. — Palavas, Pérols.

— *viridis* Brull. (*viridulus* Spin.) — Montpellier, Palavas, Faraman, sur les *Tamarix*.

Anthocoridæ.

Lyctocoris campestris Fabr. — Lattes, Palavas, aussi la nymphe.

Piezostethus obliquus Costa. — Pérols.

Anthocoris nemoralis Fabr. —Montpellier, Faraman, Carcassonne, sur le laurier et sur l'alaterne; aussi la nymphe.

Anthocoxis nemoralis Fabr. var. *austriacus* Fabr. — Carcassonne.

Anthocoxis nemoralis Fab. var. *superbus* Westh. — Montpellier, Collioure.

Triphleps nigra Wolff. — Montpellier, Pérols, Collioure. Dans cette dernière localité très commun sur *Passerina hirsuta*.

Triphleps minuta L — Montpellier.

Brachysteles parvicornis Costa. — Lattes, sous l'écorce des platanes.

Cardiastethus fasciiventris Garb. — Montpellier, Faraman, sur divers arbres et arbustes verts.

Xylocoridea brevipennis Reut. — Montpellier, sous l'écorce d'un figuier.

Capsidae.

Miris calcaratus Fall. — Faraman.

Lygus pratensis L. — Montpellier, Carcassonne, Collioure.

Orthops campestris L. (*Pastinacae* Fall.). — Montpellier, sur le laurier.

Orthops cervinus H.-Sch. — Montpellier, Nîmes, Collioure, sur l'alaterne.

Camptobrochis punctulata Fall. Reut. — Montpellier, Collioure.

Pachytomella Passerinii Costa (*minor* Costa). — Montpellier, Faraman, aussi la nymphe.

Dicyphus errans Wolff. — Collioure.

Chlamydatus evanescens Boh. — Nîmes.

Tuponia Hippophaës Mey. — Montpellier, sur les tamarix.

Fulgoridae.

Caloscelis Bonellii Latr. — Montpellier.

Asiraca clavicornis Fabr. — Collioure.

Eurysa pyrenaea Fieb. — Montpellier.

Tettigometra sulphurea M. R. var. *mendax* Horv. — Montpellier, sur les chênes verts.

Tettigometra virescens Pz. — Pérols, Carcassonne.

— — var. *dorsalis* Latr. — Carcassonne, sur le genévrier.

Tettigometra obliqua Pz. — Carcassonne.

— *griseola* Fieb. — Carcassonne, sur un cyprès.

Cercopidae.

Ptyelus spumarius L. — Nîmes.

Membracidae.

Gargara Genistae Fabr. — Montpellier, Collioure, aussi la nymphe.

Jassidae.

Idiocerus fasciatus Fieb. — Carcassonne, sur un cyprès.

Idiocerus ustulatus M. R. — Montpellier, Carcassonne, sur les chênes verts, cyprès et genévriers.

Idiocerus socialis Fieb. — Montpellier, Faraman, Carcassonne, sur les mêmes plantes.

Agallia sinuata M. R. — Monpellier, Pérols, Palavas, Nîmes, Caacassonne, Collioure.

Agallia puncticeps Germ. — Montpellier, Lattes.

— *venosa* Fall. — Montpellier, Lattes, Pérols, Cette, Faraman, Carcassonne, Collioure.

Eupelix spathulata Germ. — Collioure.

Acocephalus albifrons L. — Palavas, Pérols, Faraman.

Stegelytra Putoni Rey. — Montpellier, sur les chênes verts, aussi la nymphe.

Grypotes staurus Fieb. — Montpellier, Pérols, Clapiers, Nîmes, assez commun sur les pins.

Thamnotettix haematoceps M. R. - Montpellier, sur les cystes.

— — var. *opacus* Kb. — Montpellier, avec le type. Cette variété a été considérée jusqu'à présent comme une espèce distincte ; mais elle n'est, d'après mon avis, qu'une variété de *haematoceps*, chez laquelle les dessins de la tête et du pronotum sont moins rouges et les nervures des homélytres sont d'un jaune pâle au lieu de rouge.

Thamnotettix croceus H.-Sch. — Montpellier, Faraman.

Athysanus stactogalus Fieb. — Montpellier, Palavas, Pérols, sur les tamarix.

Athysanus Heydeni Leth. — Montpellier, sur les mêmes plantes.

Goniagnathus brevis H.-Sch. — Montpellier, Nîmes, Carcassonne, Collioure.

Deltocephalus propinquus Fieb. — Montpellier, Nîmes, Collioure.

Deltocephalus striatus L. — Lattes, Faraman, Collioure.

Dicranura stigmatipennis M. R. (*pulcherrima* Horv.) — Collioure, sous les feuilles radicales de *Verbascum nigrum*.

Chlorita flavescens Fabr. — Montpellier, Nîmes, Faraman, Carcassonne, Collioure, commune sur divers arbres et arbustes verts.

Chlorita viridula Fall. — Pérols.

Eupteryx Urticae Fabr. — Collioure, sur les orties.

— *Zelleri* Kb. (*Putoni* Leth.). — Collioure, commun sur *Calaminiha nepeta*

Eupteryx Zelleri Kb. var. nov. *hipposideros* Horv. — Collioure, avec le type.

Typhlocyba tenerrima H.-Sch. — Montpellier, sur les chênes verts.

Zygina scutellaris H.-Sch. — Montpellier, Nîmes, Collioure.

Zygina lunaris M. R. — Montpellier, sur les chênes verts.

— *blandula* Rossi, var. *simplex* Ferr. — Faraman, Collioure, sur les thyms et les ronces.

Zygina punctulum M. R. — Montpellier, sur les chênes verts.

Zygina Tamaricis Put. — Montpellier, sur les tamarix.

— *bisignata* M. R. — Montpellier.

Psyllidæ

Livia limbata Waga. — Montpellier, commun sur le genévrier.

Euphyllura olivina Costa. — Montpellier, Nîmes, Collioure, très commun sur les oliviers.

Rhinocola speciosa Flor. — Carcassonne, commun sur les cyprès.

Psylla Crataegi Sch. — Carcassonne, sur le même arbre.

— *Alaterni* Frst. — Montpellier, Lattes, Nîmes, Carcassonne, Collioure, commun sur l'alaterne ; le 28 décembre et le 10 janvier, accouplé.

Psylla nigrita Zett. — Montpellier, Clapiers, Nîmes, Faraman, sur les chênes verts et les pins.

Bactericera maritima Horv. *nov. sp.* — Pérols, sous *Artemisia.*

Trioza trisignata Lœw. — Collioure, sur les ronces.

— *Chenopodii* Reut. — Faraman.

— *distincta* Flor — Collioure, sur les ronces. Espèce nouvelle pour la faune française.

Trioza alacris Flor. — Montpellier, Faraman, commun sur les lauriers.

Trioza albiventris Frst. — Carcassonne, sur les chênes verts et les romarins.

Trioza marginepunctata Flor.—Montpellier, Lattes, Nîmes, Collioure, commun sur l'alaterne.

Trioza Urticæ L. — Montpellier, Collioure, sur les orties ; le 15 décembre, accouplé.

Trioza nigricornis Frst. — Carcassonne, sur le cyprès.

— *munda* Frst — Montpellier, sur le genévrier.

Espèces recueillies en mars 1892, à Montpellier et environs.

Aelia acuminata L. — Montpellier, Palavas.
Peribalus strictus Fabr. (*distinctus* Fieb.) — Montpellier.
Holcogaster fibulata Germ. — Montpellier, sur les pins.
Eurydema oleraceum L. — Palavas.
Spathocera lobata H.-Sch. — Montpellier.
Ischnodemus sabuleti Fall. — Palavas.
Henestaris irroratus Horv. *nov. sp.* — Palavas, commun sous *Salicornia fruticosa*; le 17 mars, accouplé.
Oxycarenus collaris M. R. — Mireval.
Ischnocoris punctulatus Fieb. — Montpellier.
Plinthisus Reyi Put. — Mireval, sous les cistes.
Eurycera Teucrii Host. — Pérols, assez commun au pied de *Teucrium polium*.
Monanthia carthusiana Goeze (*Eryngii* Latr.). — Pérols.
Strongylocoris cicadifrons Costa. — Mireval, un mâle sous les cistes. La nymphe n'était pas rare sous les détritus aussi à Montpellier.
Delphax Aubei Perr. — Pérols.
Idiocerus taeniops Fieb. — Mireval.
Dorydium lanceolatum Burm. — Pérols.
Eupteryx Melissae Curt. var. *collina* Flor. — Montpellier.
Zygina parvula Boh. — Montpellier.
Rhinocola Targionii Licht. (*Cisti* Put.).— Mireval, commun sur le lentisque.
Psylla saliceti Frst. — Montpellier, sur les pins.
Floria pyrenæa Mink. — Mireval, sur le genêt épineux (*Genista scorpius*) ; aussi la nymphe.

Description des espèces et variétés nouvelles.

Henestaris irroratus Horv.

Sordide flavo et griseo-testaceus, parce brevissimeque griseo-puberulus, sat fortiter nigro-punctatus; oculis breviter stylatis, recurvis, versus angulos anticos pronoti et etiam nonnihil sursum vergentibus ; vertice utrinque nigro-maculato ; pronoto antrorsum vix angustato, lateribus fere parallelis; hemelytris ubique æqualiter nigro-punctatis, punctis hic illic confluentibus,

versus marginem costalem corii haud evanescentibus; membrana albida, fusco-venosa et dense nigro-irrorata; articulo primo antennarum pedibusque plus minusve nigro-conspersis. ♂ ♀. — Long., 5-6 mill.

Palavas (1). — Je l'ai vu aussi d'autres localités du Midi de la France : La Nouvelle (*Puton*), Cette (*Mus. Genève*), Avignon (*Nicolas*), Hyères (*Abeille de Perrin*).

Se rapproche beaucoup par ses yeux dirigés en arrière et par son pronotum presque rectangulaire de l'*H. halophilus* Burm. (*geocoriceps* Antess.), mais les yeux sont presque aussi fortement élevés en haut que dans *H. laticeps* Curt. Il se distingue au premier abord de ces deux espèces par sa taille plus robuste et plus large, moins effilée en arrière, à côtés plus parallèles, et par la ponctuation noire plus forte et également dense sur tout le dessus. Chez les deux autres espèces, cette ponctuation est plus fine et inégale, c'est-à-dire plus développée sur l'écusson, le clavus et l'angle interne des cories qu'ailleurs. La tête est un peu plus courte que dans l'*H. halophilus*.

On peut distinguer les trois espèces du genre *Henestaris* par le tableau suivant :

A. Yeux fortement pédonculés, le pédoncule libre et dirigé en dehors et un peu en avant et en haut ; pronotum distinctement trapézoidal. — Angleterre, France, Espagne, Italie, Hongrie, Grèce, Algérie. *laticeps* Curt.

B. Yeux brièvement pédonculés, le pédoncule incliné en arrière et couché sur les angles antérieurs du pronotum ; pronotum presque rectangulaire, à peine rétréci en avant.

a. Forme plus étroite et graduellement rétrécie en arrière ; l'écusson, le clavus et l'angle interne des cories plus fortement ponctués que la partie externe des cories, où les points sont presque entièrement effacés. — Angleterre, France (Pornic, Bordeaux, Ile de Ré, Aigues-Mortes, Corse), Allemagne, Autriche méridionale (Monfalcone), Hongrie, Roumanie (Dobroudja), Russie méridionale (Astrakhan, Sarepta), Turkestan. *halophilus* Burm.

---

(1) C'est le 12 août 1891 que j'ai trouvé dans cette localité les premiers exemplaires et la nymphe de cette espèce. J'y ai découvert en même temps aussi l'*Hysteropterum camelus* Costa, décrit de Sardaigne et non observé encore en France.

b. Forme plus large et plus parallèle ; ponctuation noire du dessus partout également forte, même sur le bord latéral des cories. — France méridionale.
irroratus Horv.

Rhyparochromus puncticollis Luc. var. **nigripes** Horv.

Antennis pedibusque totis nigris, tantum articulo tarsorum basali fusco-testaceo. ♀.

Carcassonne.

On connaît déjà une variété de cette espèce (var. *nigrofemoratus* Put., de Ténériffe), qui diffère du type par tous les fémurs noirs. La coloration noire est encore plus développée chez la présente variété, puisque les pattes sont tout à fait noires, sauf la base des tarses.

Scolopostethus patruelis Horv.

Niger, glaber ; vertice pilis erectis nonnullis longioribus etiam propre ocellos instructo ; antennis crassiusculis, corpore dimidio æquilongis, flavo-testaceis, dimidio apicali articuli tertii articuloque quarto toto nigris ; interdum articulo tertio toto et etiam apice articuli secundi nigris ; marginibus antico et late ralibus pronoti anguste flavo-ferrugineis, lateribus medio albidis, lobo postico ferrugineo, angulis posticis maculisque duabus obsoletis basalibus mediis nigris ; hemelytris dimidio basali lacteis (punctis decoloribus vel leviter fuscescentibus), dimidio apicali fusco-cinnamomeis, sæpe nigro-variegatis, limbo scutellari clavi flavo-testaceo, corio pone medium macula costali lactea notato, seriebus punctorum duabus exterioribus clavi haud parallelis, serie interiore curvata et medio a serie exteriore quam a serie marginis scutellaris magis remota ; membrana infuscata, nigro-venosa, plerumque abbreviata ; rostro, limbis antico et postico prostethii, limbo postico metastethii, maculis pectoris ad coxas pedibusque flavo-testaceis, femoribus apicem versus raro leviter infuscatis ; femoribus anticis dente majusculo ante medium armatis, tibiis anticis maris fortiter, feminæ leviter curvatis, mesostethio maris modice bituberculato, feminæ mutico. ♂ ♀. — Long., 3 1/2-4 mill.

Forma macroptera : Pronoto trapezoidali ; membrana apicem abdominis attingente, basi late albida. ♀.

Forma brachyptera : Pronoto quadrato, aequilongo ac bas lato vel breviore, lateribus pone medium leviter vel vix sinuatis ; membrana abbreviata pone angulum apicalem corii rotundato-producta et apicem segmenti dorsalis quinti abdominis attingente vel subsuperante, ad angulum basalem externum macula semilunari albida ornata. ♂ ♀.

Carcassonne. — Je le connais aussi d'autres localités du Midi : Mont Alaric (*Gavoy*), Saint-Tropez, Cassis (*Puton*), Fréjus, Hyères (*Rey*), Avignon (*Nicolas*), M. Rey en a pris aussi un mâle à Lyon.

Cette espèce se rapproche par la coloration des élytres et la ponctuation du clavus du *S. cognatus* Fieb., mais en diffère par la taille plus grande, le dernier article des antennes noir, le mesosternum tuberculé chez le mâle et par la membrane le plus souvent rudimentaire. Elle se distingue du *S. affinis* Schill., dont elle a l'aspect, par la coloration des élytres et des pattes, la membrane moins raccourcie chez les brachyptères et la ligne de points intermédiaire du clavus courbée et, au milieu, plus rapprochée du bord scutellaire que du bord sutural. Dans le *S. affinis*, au contraire, cette ligne de points est droite et, au milieu, plus rapprochée du bord sutural que du bord scutellaire.

La forme macroptère paraît très rare ; je n'en ai vu qu'une femelle dans la collection Puton.

Ploiaria melanacantha Horv.

Nigro-fusca, antennis pedibusque glabris, albido-annulatis ; rostro, coxis femoribusque anticis albido-testaceis, his maculis nonnullis obsoletis fuscis notatis; pronoto angulis posticis flavo-testaceis, carinis lateralibus albidis ; spina scutelli longa, erecta, paullo curvata, nigra ; spina postscutelli albida; hemelytris basi limboque interno, nec non venis discoidalibus corii albidis ; membrana nigro-fusca, albido-irrorata et reticulata, apicem abdominis subaequante ; connexivo maculis magnis flavescentibus variegato. ♂. Long., 3 1/2 mill.

Carcassonne.

Extrêmement voisin du *P. culiciformis* De Geer, mais s'en distingue aisément par la taille plus faible, la tête et le pronotum plus foncés, les anneaux noirs des fémurs antérieurs presque effacés et surtout par l'épine de l'écusson qui est noire et érigée, au lieu d'être blanche et subhorizontale.

Eupteryx Zelleri Kb. var. **hipposideros** Horv.

Maculis quatuor nigris verticis confluentibus et utrinque vittam longitudinalem formantibus.

Collioure.

Les deux taches postérieures du vertex sont reliées aux antérieures et se touchent elles-mêmes à la base, de sorte que les quatre taches ainsi reliées présentent le dessin d'un fer à cheval renversé.

Bactericera maritima Horv.

Capite thoraceque flavo-testaceis, superne rufo-variegatis; vertice longitudine sua duplo latiore; articulis duobus basalibus antennarum flavo-testaceis, articulis apicalibus filiformibus, nigris; homelytris infumatis, in medio latissimis, 2 1/2 tam longis quam latis, apice angulatis, margine costali aequaliter curvato, venis testaceis; parte basali subcostae nigro-fusca, radio toto recto, parte radiali costae 1 1/2 tam longa quam parte discoidali costae; spatio latissimo cellulae radialis spatio angustissimo cellulae discoidalis aequilato; alis hyalinis; pedibus flavo-testaceis, femoribus postice, tarsis apice, nigris; abdomine supra nigro, subtus flavo. ♂ ♀. Long. corp., 1 1/2 mill.

♂. Articulo tertio antennarum segmentoque genitali nigris; lamina genitali brevi, utrinque in processum longum, apice oblique truncatum retrorsum producta; forcipe, a latere visa, brevi, apicem versus subito angustata.

♀ Articulo antennarum tertio sordide flavescente; valvulis genitalibus flavo-testaceis, acuminatis; valvula inferiore segmento abdominis praecedenti aequilonga; valvula superiore inferiore paullo longiore, apice nigra.

Pérols.

Cette espèce ressemble beaucoup au *B. Perrisii* Put., mais elle en diffère par la taille plus faible, les deux premiers articles des antennes testacés et les élytres enfumés, plus courts et plus larges. Les nervures des élytres sont plus fortes; la nervure marginale est entièrement jaune; le radius est plus court et tout à fait droit et il n'est pas plus rapproché de la branche externe du cubitus que de la marge costale.

REVISION DES
PHALACRIDES DE LA FAUNE PALÉARCTIQUE

Par Fr. GUILLEBEAU.

La famille des Phalacrides renferme des espèces de même forme, de petite taille, floricoles, et formant un groupe bien homogène. Paykull, en 1798, les réunit dans son genre *Phalacrus*. En 1845, Erichson en fit une famille qu'il répartit entre quatre genres : *Phalacrus*, *Tolyphus*, *Litochrus* et *Olibrus*, auxquels, en 1875, Seidlitz ajouta le genre *Stilbus*, séparé d'*Olibrus*.

M. le Dr Flach a donné, au commencement de 1889, un synopsis (*Bestimmungs-Tabellen*) des Phalacrides, qui constitue un progrès notable dans l'étude de cette famille et où il maintient les genres précédemment établis. Les caractères qu'il a tirés du rebord basal du corselet et du rebord sutural des élytres, combinés avec ceux qu'offre le métasternum, permettent une séparation plus facile et plus sûre des espèces, dont plusieurs, parmi celles qu'il décrit, sont nouvelles. Malheureusement, avec ces caractères, il en emploie d'autres tirés de la réticulation des téguments supérieurs, dont l'observation n'est possible qu'à l'aide du microscope, ce qui amène bien des entomologistes à négliger cette famille. M. des Gozis a donné, en 1889, une bonne traduction de ce travail dans la présente *Revue*.

En 1889, M. Tournier a commencé, dans l'*Entomologiste genevois*, un *Essai monographique de la famille des Phalacrides*, qui paraît rester inachevé et où il donne un genre nouveau (*Olibrosoma*). Ses descriptions permettent difficilement de reconnaître ses espèces. Lorsqu'on n'a pas le type décrit sous les yeux, il n'est guère possible d'en donner la synonymie sans s'exposer à l'erreur ; d'où la nécessité de les passer souvent sous silence. Cette publication est d'ailleurs postérieure à celle de Flach.

D'autre part, M. le docteur David Sharp, qui m'a courtoisement gratifié de son travail, a décrit en 1888, dans la *Biologia centrali-americana*, cinq genres nouveaux de l'Amérique centrale, contenant cinquante espèces de Phalacrides, toutes nouvelles, à part deux, et offrant des formes s'écartant fort de celles connues jusqu'alors. Son genre *Ochrolitus*, avec des hanches

intermédiaires rapprochées et un prosternum prolongé en arrière, forme une nouvelle division bien caractérisée, à laquelle appartiennent d'autres genres de Phalacrides exotiques encore inédits.

Après lui, en 1889, M. le capitaine Casey, dans ses *Coleopterological Notices*, que je dois aussi à son aimable obligeance, a décrit des Phalacrides de l'Amérique septentrionale, répartis en neuf genres, dont trois sont nouveaux, contenant quarante-sept espèces, dont vingt-sept sont nouvelles. Non-seulement M. Casey a mis à profit les caractères indiqués par Flach, mais il en a signalé de nouveaux d'une réelle importance.

Par suite des types nouveaux aujourd'hui connus, soit par les travaux dont je viens de parler, soit autrement, il n'est plus possible de renfermer les Phalacrides dans les caractères sur lesquels Erichson a fondé cette famille. On trouve en effet des espèces à massue antennale de 3, de 4 et de 5 articles ; les hanches intermédiaires distantes dans les uns, sont rapprochées dans les autres ; les tarses postérieurs qui ont cinq articles dans les uns, en ont quatre dans d'autres ; les trois premiers articles des tarses ordinairement feutrés dessous, sont nus dans quelques espèces, etc. Les caractères auxquels on peut reconnaître les Phalacrides doivent donc être modifiés dans une certaine mesure.

Je ne crois pas nécessaire de donner ici le tableau systématique de tous les genres de cette famille. Je ferai ce travail plus tard ; ici il ne serait pas à sa place, et le cadre tracé par Erichson est du reste, à peu de chose près, suffisant pour classer les espèces appartenant à la faune paléarctique.

Le désir de permettre une étude plus facile des Phalacrides, de les faire mieux connaître et de mettre au courant de ce qui les concerne, sans être obligé de recourir au microscope ou aux publications en langue étrangère, la convenance de signaler des genres nouveaux et des espèces inédites et de compléter ce qui a été fait jusqu'à ce jour, m'ont engagé à donner le présent travail. Je n'ai pas la prétention d'y égaler la science de mes devanciers ; mais s'il peut vulgariser l'étude des espèces qui en font l'objet et qui ne paraissent pas encore jouir de beaucoup de faveur, il n'aura pas été sans utilité

Je voudrais remercier ici, comme ils y ont tant de droits, les nombreux collègues qui m'ont accordé leur bienveillant concours, soit par d'importantes communications d'espèces, soit par les renseignements précieux qu'ils m'ont procurés. Je m'en acquitterais mal en me bornant à les énumérer à la file ; l'oc-

casion d'en parler se présentera naturellement à sa bonne place dans le cours de la présente publication; mais que tous soient assurés que je leur suis sincèrement reconnaissant de leur collaboration et que je serai heureux, le cas échéant, de me mettre à leur disposition comme ils l'ont fait pour moi.

Vie évolutive des Phalacrides.

Les Phalacrides vivent principalement sur les fleurs de la famille des Composées. Cependant le *Phalacrus caricis* Sturm habite particulièrement certains *Carex* et, au printemps de 1891, j'ai pris une quarantaine de *Ph. substriatus* Gyll. sur les fleurs du *Carex brizoides*, dans la clairière d'un bois.

Au mois de juin 1891, étant à la Ste-Baume avec mon ami Abeille de Perrin, nous avons vu, près du monastère, une espèce d'avoine dont toutes les fleurs étaient atrophiées et, ainsi que la gaine des feuilles, pleines d'une poussière cryptogamique noire; ces graminées étaient visitées par un nombre considérable de *Phalacrus confusus* Guilb., dont plusieurs mangeaient cette poussière. Cependant j'ai pris le même Phalacre à Hyères sur des fleurs de Composées. Mais de ce qui précède, il résulte que les espèces du genre *Phalacrus* ne vivent pas exclusivement sur les fleurs des Composées.

La larve des *Tolyphus* n'a pas encore été signalée, et il n'est pas certain que celle des *Phalacrus* soit connue. M. Bedel, auquel je dois des renseignements très utiles, me signale: 1° que Schilling (*Arb. Schl. Gesells. Breslau*, 1833, p. 78) dit que la larve du *Ph. corruscus* Payk. vit dans les capitules de la *Matricaria chamomilla*; il se demande si Schilling n'aurait pas confondu avec *Olibrus aeneus*, qui est effectivement très commun sur cette plante, et cela me paraît fort probable; 2° que Kaltenbach (*Pflanzenfeinde*, p. 362) dit avoir obtenu des capitules du *Senecio silvaticus* le *Ph corruscus*. Mais cette affirmation me paraît avoir besoin d'être contrôlée; car ici il y a pu avoir confusion avec l'*Olibrus Gerhardti* Flach, qui est noir. Je crois donc que l'on n'a encore rien de certain sur la larve des *Phalacrus*.

Mais on est mieux fixé sur les larves des *Olibrus*. M. le Dr Laboulbène (*Ann. Soc. Ent. France*, 1868, p. 822), a obtenu la larve de l'*Olibrus affinis* Sturm du *Tragopogon pratensis*; Perris (*l. c.*) a obtenu celle de l'*O. anthemidis* Perris (*aenescens* Kuest.) de l'*Anthemis media*; celle de l'*O. millefolii* de l'*Achillea millefolium*; celle de l'*O. particeps* Muls. d'*Helichrysum*

s'oechas ; celle d'*O. pygmæus* des *Leontodon* et des *Crepis* ; celle d'*affinis* d'*Hypochaeris* ; Kawal (*Stettin. Zeit.*, 1861, p. 318) a obtenu la larve de l'*O. bicolor* du *Taraxacum officinale* ; P. Loew (*Verh. bot. Gesells. Wien*, 1864, p. 954) a obtenu cette larve du *Podospermum Jacquinianum* ; Kaltenbach (*Pflanzenfeinde*, p. 349) a obtenu les larves d'*O. bicolor* des capitules du *Tanacetum* et celle d'*O. aeneus* de *Matricaria chamomilla*. Il est donc bien constant que les larves des *Olibrus* sont parasites des capitules des Composées.

Voici la description de la larve de l'*Olibrus affinis*, donnée par M. Laboulbène :

« Larve allongée, un peu aplatie, presque parallèle quand elle « marche, élargie et un peu renflée au prothorax et en arrière « pendant le repos; d'un blanc jaunâtre, avec la tête et les « parties buccales d'un jaune un peu fauve.

« Tête arrondie, faiblement cornée, avec une suture fine et « claire en forme d'Y. Antennes et parties de la bouche peu « saillantes, les premières n'étant pas plus colorées que le « reste du corps. *Antennes* de trois articles : le premier épais « et large, le second taillé en biseau à sa partie interne, où il « porte un petit article supplémentaire ; le dernier arrondi, « menu, terminé par trois poils. *Labre* presque droit en avant, « arrondi sur les côtés, deux à trois poils à droite et à gauche « de la ligne médiane. *Mandibules* fortes, bidentées à leur « extrémité, ayant à leur partie interne un bouquet de poils « raides. *Mâchoires* à base épaissie, à lobe assez large et ter- « miné par des poils spinuleux ; palpes maxillaires de trois « articles, le premier le plus gros et le plus long, les deux « autres presque égaux. *Lèvre inférieure* portant deux petits « palpes biarticulés, languette médiane un peu avancée. *Yeux* « formés par la réunion de cinq petits ocelles disposés sur « deux rangées, une extérieure formée de trois ocelles, l'autre « interne composée seulement de deux.

« *Prothorax* grand, plus long et plus large que les autres « anneaux du corps, avec une ombre jaunâtre de chaque côté « du milieu. Côtés largement arrondis, une rangée de trois « poils à droite et à gauche de la ligne médiane dorsale.

« Les *meso* et *métathorax* sont presque égaux en volume et « ont cinq à six poils disposés comme ceux du prothorax. Les « segments abdominaux, à part le dernier, ressemblent beau- « coup à ceux du thorax; ils sont arrondis au bord latéral, avec « une rangée de 4 ou 5 poils de chaque côté, à partir du « milieu; le dernier segment, un peu trapézoïde, largement

« échancré, est terminé par deux petites pointes un peu « relevées et à peine divergentes.

« *Dessous du corps* d'un blanc jaunâtre comme le dessus, « présentant les trois paires de pattes sur le prothorax et l'anus « sur le dernier segment. *Pattes* courtes, assez robustes, assez « robustes, ayant les derniers articles allongés et coniques, le « terminal petit, muni d'un ongle fort, peu recourbé; à la base « de cet ongle naît un poil qui se dilate en forme de palette ou « de spatule, à l'extrémité.

« Stigmates situés, le premier au bord du mésothorax, les « autres sur les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 8e segments de l'ab- « domen.

« Des poils allongés existent sur la tête et au bord des seg- « ments abdominaux, ainsi que sur le dernier, où ils sont diri- « gée plus en arrière.

« Le caractère le plus remarquable de la conformation de cette « larve est fourni par la présence des poils dilatés et spatuli- « formes de tous les tarses; ils sont placés au-dessous des « ongles, en dedans plutôt qu'en dehors et en avant plutôt qu'en « arrière, chez la larve vivante cherchant à marcher. Ces appen- « dices curieux ne sont pas exclusifs à la larve de l'*Olibrus* « *affinis*; car j'ai constaté avec Edouard Perris (dans son cabi- « net, le 1er juin 1861), qu'ils se retrouvent sur deux autres « larves de ce genre, encore inédites, et qui font partie de sa « riche collection ».

Perris (*Ann. Soc ent. France*, 1869, p. 464) ajoute à ces observations: « Voici ce que la larve de l'*Olibrus affinis* pré- « sente au point de vue des stigmates. Il ne faut pas renver- « ser cette larve pour les voir; il suffit, du moins pour les huit « dernières paires, de l'observer un peu en dehors de la ligne « médiane dorsale, et même, lorsqu'on sait où ils sont, on les « aperçoit en regardant perpendiculairement, car ils sont placés « au-dessus du bourrelet latéral; la première paire, un peu plus « inférieure et un peu plus grande que les autres, se trouve « très près du bord antérieur du mésothorax; les sept paires « suivantes débouchent au tiers antérieur des sept premiers « segments abdominaux; la neuvième paire, encore plus dor- « sale que les autres, se montre au tiers postérieur du huitième « segment, onzième de tout le corps, sans compter la tête; mais « ils ne sont pas sur une éminence boutonneuse et ils n'ont pas « d'analogie avec les stigmates postérieurs des Diptères. Voilà « la vérité, non seulement pour la larve de l'*O. affinis*, mais pour « celles des *anthemidis*, *millefolii*, *particeps* et *pygmæus*. »

PHALACRIDÆ.

Antennes de 11 articles, le 3e allongé, la massue de 3 à 5 articles.

Élytres glabres à stries du disque fines ou très fines, lisses au fond, accompagnées au côté interne d'une rangée de points et avec une ou deux rainures suturales.

Hanches antérieures et intermérdiaires globuleuses, les antérieures peu, les intermédiaires bien écartées, les postérieures transverses, rapprochées.

Métasternum plus ou moins prolongé entre les hanches intermédiaires.

Abdomen de 5 segments libres.

Tarses de 5 articles, les trois premiers feutrés en dessous.

(Pour plus de clarté et pour éviter toute confusion, j'appelle *rainure suturale* la forte strie située près de la suture et dont la conformation est entièrement différente des autres; *stries* celles qui occupent la largeur de l'élytre. et je maintiens, selon l'usage, le nom de *rebord* à la fine strie qui borde quelquefois la suture et à celle qui borde le tour du corselet.)

A. HYPOSTERNÉS.

Cette division comprend les espèces où le prolongement métasternal, arrondi au sommet, s'avance au-delà des hanches intermédiaires jusqu'au prosternum, recouvrant le mésosternum, par lequel il est étroitement rebordé, ce dernier n'étant visible que par le rebord. Elle renferme les trois groupes suivants :

I. **Phalacrini**.

1 Epistome non échancré de chaque côté contre l'œil ; antennes insérées à côté de la base des mandibules.

4e article des palpes maxillaires cylindrique; massue antennale triarticulée ; écusson grand ; élytres à stries très fines, à rangées de points de force variable ; une rainure suturale ; éperons des tibias indistincts; tarses antérieurs et postérieurs égaux. Espèces noires, en ovale arrondi, ou ovale large. Un seul genre répandu sur tout le globe. (Type : *Ph. corruscus* Panz.)

PHALACRUS Paykull.

1' Epistome avec une échancrure contre l'œil de chaque côté ; antennes insérées au-dessus de la base des mandibules.

II. **Tolyphini.**

2 Epistome trapézoïde, échancré ou tronqué au sommet, bien distinctement échancré de chaque côté contre l'œil, 4e article des palpes maxillaires cylindrique, massue antennale triarticulée, écusson moyen, pas de rainure suturale, rangées de points des élytres régulières et bien distinctes ; éperons des tibias distincts ; tarses antérieurs et postérieurs égaux. Espèces à couleurs métalliques pour la plupart, de forme ovale large, oblongue. Un seul genre, qui est répandu dans les contrées du bassin de la Méditerranée. (Type: *T. granulatus* Guérin.) *TOLYPHUS* Erichson.

III. **Olibrini.**

2' Epistome arrondi au sommet, plus ou moins distinctement échancré de chaque côté contre l'œil ; écusson moyen ou petit ; éperons des tibias distincts, plus longs que la couronne de soies terminale ; tarses postérieurs plus longs que les antérieurs.

3 Premier article des tarses postérieurs plus court que le deuxième.

Quatrième article des palpes maxillaires ovoïde, massue antennale triarticulée ; élytres avec deux rainures suturales et des stries lisses accompagnées d'une rangée de points, ces stries et les rangées fines ou très fines, quelquefois indistinctes. Genre répandu sur tout le globe (Type: *O. bicolor* Fabr.) *OLIBRUS* Erichson.

3' Premier et deuxième articles subégaux ; stries et rangées de points nulles ou indistinctes ; une seule rainure suturale.

4 Quatrième article des palpes maxillaires ovoïde, acuminé au sommet, massue antennale de cinq articles ; le reste comme *Olibrus*. (Type : *O. testacea*, Ex Tournier.) *OLIBROSOMA* Tournier.

4' Quatrième article des palpes maxillaires ovoïde, massue antennale de quatre articles, le dernier aussi long que les deux précédents réunis, métasternum rétréci entre les hanches, tronqué au sommet ; tarses postérieurs très allongés. Genre nouveau. (Type: *H. Brisouti* Guillebeau.) *HELECTRUS* Guillebeau.

3" Premier article des tarses postérieurs plus long que le deuxième.

5 Tarses postérieurs très allongés, de quatre articles apparents (1), élytres sans stries ou rangées de points ; une rainure suturale; quatrième article des palpes maxillaires cylindrique.

6 Massue antennale de cinq articles ; le quatrième article des palpes maxillaires pointu au sommet. Genre nouveau. (Type: *P. Lemoroi* Guillebeau.)
PYRACODERUS Guillebeau.

6' Massue antennale de quatre articles ; métasternum large, arrondi au sommet. Genre nouveau. (Type: *L. Sharpi* Guillebeau.) *LITOCHROIDES* Guillebeau.

5' Tarses postérieurs modérément allongés, de cinq articles apparents ; quatrième article des palpes maxillaires cylindrique, élytres avec des rangées de points distinctes. (Type : *M. Koltzei* Flach. (2).) *MICROMERUS* Guillebeau.

B. HYPERSTERNÉS.

Cette division comprend les espèces où le mésosternum est apparent ; le métasternum a un prolongement qui ne dépasse pas les hanches intermédiaires et qui est tronqué carrément au sommet. Il ne comprend que le groupe suivant :

---

(1) Dans les genres *Pyracoderus* et *Litochroides*, les premier et deuxième articles des tarses postérieurs sont soudés ; mais ce caractère n'est visible qu'au microscope.

(2) Ce n'est pas avec certitude qu'il est possible de décrire un type comme étant réellement ce qui a été pour Erichson le genre *Litochrus*. Les caractères donnés par lui pour l'établir *(Naturg. Ins. Deutschl.*, III, p. 108), peuvent s'appliquer à une série de genres qui, avec ces caractères, en ont d'autres qui les séparent. Il le dit conforme à *Olibrus*, sauf que les antennes et les palpes sont comme dans *Phalacrus*, que les tarses sont très allongés avec le premier article plus long que le deuxième. Mais son genre *Olibrus* comprend aujourd'hui *Olibrus* Erichs. et *Stilbus* Seidlitz, qui ont le mésosteruum bien différemment conformé. Auquel des deux, sous ce rapport, faut-il comparer *Litochrus* ? Les *Litochrus* de Le Conte (*Proc. Ac. Phil.*, 1856, 17), de Wollaston (*Col. Hesper.*, 1867, p. 57), de Sharp (*Biol. Cent.-Amer.*, 1888, 262), de Casey (*Coleopterological Notices*, 1889, 137) ont le mésosternum de *Stilbus* Seidl. Au contraire Flach (*Best.-Tab.*, 1889, p. 6) donne un *Litochrus* avec les méso et métasternum d'*Olibrus*. Pour trancher cette question il faudrait pouvoir recourir aux types qu'Erichson cite spécialement comme appartenant au genre *Litochrus*, soit *L. testaceus* Fabr. et *brunneus* Er., que je n'ai pu consulter. M. le Dr D. Sharp, avant moi, a voulu examiner ces types ; mais il n'a pas été possible de les retrouver à Berlin. Dans ces conditions il m'a paru logique de suivre Le Conte, qui, le premier après Erichson, a décrit un *Litochrus*, ce qui m'oblige à changer le nom générique de *Litochrus Koltzei* de Flach.

IV. **Eustilbini.**

Epistome arrondi au sommet, distinctement échancré de chaque côté contre l'œil; antennes insérées au-dessus de la base des mandibules.

Quatrième article des palpes maxillaires renflé au côté interne; écusson petit; élytres avec une rainure suturale; éperons des tibias plus ou moins distincts; tarses postérieurs plus longs que les antérieurs, le premier article plus court que le deuxième. Ce genre est répandu sur tout le globe. (Type: *E. testaceus* Panz.) (*Stilbus* Seidlitz, *Fauna Balt.*, p. 157. — Le nom de *Stilbum* a été employé antérieurement pour un genre de la famille des Chrysides.)

EUSTILBUS Sharp.

PHALACRINI.

PHALACRUS Paykull, 1798.

A Base du corselet presque entièrement, parfois entièrement rebordée; forme large, convexe, arrondie. L., 4 — 4 1/2 mill. *maximus* Fairmaire.

B Base du corselet rebordée seulement sur ses deux tiers médians; forme large, un peu moins courte. L., 3 1/2 — 4 mill. *frater* Flach.

C Base du corselet rebordée seulement sur le tiers médian.

1 Forme en ovale court, convexe, brillant; ♂ épistome plus ou moins échancré au milieu, plus ou moins impressionné de chaque côté de l'échancrure.

2 Elytres sans rangées de points intermédiaires; dernier article des antennes allongé, à pointe effilée, les interstries finement et ruguleusement ponctués. L., 1 1/2 — 3 1/2 mill. *corruscus* Payk.

2' Elytres ruguleusement ponctuées, avec des rangées de points intermédiaires, le dernier article de la massue antennale plus court, obtus au sommet. L., 3 mill. *hybridus* Flach.

2'' Elytres à rangées de points intermédiaires, les interstries lisses, la massue antennale obtuse au sommet.

3 Ponctuation de la tête fine.

4 Rangées de points régulières, plus ou moins fortes, les intermédiaires plus faibles, effacées à la base, côtés de

élytres arrondis comme dans *corruscus*. ♂ 3e et 4e segments ventraux avec une bordure de poils noirs en arrière et au milieu. L., 1 1/2 — 3 1/2 mill. *confusus* Guillebeau.

4' Rangées de points des élytres fortes, les côtés peu arrondis, 3e et 4e segments ventraux avec une bordure de poils fauves en arrière et au milieu. L., 3 1/2 mill. *grossus* Erichson.

4'' Petit, brillant, convexe, peu arrondi sur les côtés, les rangées de points normales bien marquées, les intermédiaires faisant souvent défaut sur le disque. L., 1, 6 — 2 mill. *substriatus* Gyllenhal.

4''' Plus petit, moins brillant, plus atténué en arrière, les points des rangées normales plus fins, plus serrés, ceux des rangées intermédiaires peu réguliers et peu distincts. L., 1,6 — 1,8 mill. *Brisouti* Rye.

4'''' Petit, moins convexe, moins atténué en arrière, les stries bordées de chaque côté d'une rangée de points distincts et réguliers et rappelant celles de *caricis*. L., 1,8 — 2 mill. *Grouvellei* Guillebeau.

3' Ponctuation de la tête forte ; brillant, convexe, atténué en arrière. L., 2 mill. *insularis* Guillebeau.

1' Forme oblongue, peu convexe, dessus finement et distinctement réticulé, les stries élytrales bordées de chaque côté d'une ligne de points réguliers et distincts. L., 2 mill. *caricis* Sturm.

D Base du corselet sans rebord

1 Forme en ovale court, convexe.

2 ♂ mandibules non coudées ; épistome avec une seule échancrure.

3 Forme du *grossus* ; élytres à rangées de points simples, les intermédiaires plus fines, toutes plus fines en arrière, les côtés non réticulés. L , 3 mill. *incommodus* Flach.

3' Forme du *corruscus* ; élytres à côtés latéraux réticulés, ridés, à rangées de points larges, rugiformes, aussi fortes en arrière que sur le disque, les intermédiaires aussi fortes que les autres. L., 3 mill. *Mayeti* Guillebeau.

3'' Forme convexe, courte, atténuée en arrière ; brillant, petit, les rangées de points distinctes, remontant presque jusqu'à la base, les intermédiaires plus faibles, les côtés sans réticulation ; 3e et 4e segments ventraux ferrugineux en arrière. L., 2 mill. *Championi* Guillebeau.

1' Forme ovale, un peu atténuée en arrière ; élytres à rangées de points plus ou moins marquées, effacées à la base ;

♂ épistome échancré au milieu, sans impression, mandibules longues. L., 2 1/2 — 3 mill. *brunnipes* Brisout.

2' Plus petit, convexe, atténué en arrière, élytres à rangées de points ordinairement bien marquées, rarement effacées. ♂ épistome biéchancré, mandibules coudées avant l'extrémité. L., 1 1/2 — 2 mill. *seriepunctatus* Brisout.

P. maximus Fairm.

Ann. Soc Ent. France, p. 77 (1852). — Flach, *loc. cit.*, p. 8. — Tournier, *loc. cit.*, p. 29; *L'Abeille*, XXIII, p. 1.

D'un noir brillant, forme large, courte, arrondie en arrière, convexe; antennes d'un noir de poix, le dernier article deux fois aussi long que large, obtus au sommet; écusson avec une ligne transverse près du bord antérieur; corselet à base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits; élytres à stries fines, régulières, accompagnées d'une rangée de points fins, distincts, plus distincts en arrière, les intervalles avec une ponctuation très fine, les côtés avec des points gros sans ordre, la suture à peine relevée en arrière. ♂ Epistome échancré au milieu, impressionné de chaque côté de l'échancrure; 2e, 3e et 4e segments ventraux avec une bordure de poils fauves au milieu en arrière, le 5e avec une impression lisse et brillante au milieu, bordée sur les côtés d'une touffe de poils noirs.

Madrid, type! (Fairmaire), Espagne, (Baudi de Selve, Dr Sénac, V. Mayet, L. de Heyden); Algérie: Géryville (Bedel), Oran (V. Mayet, Desbrochers des Loges); Tunisie: Kasserin, Sidi el Hani (Sédillot).

Var. *Retteri* Flach, *loc. cit.* — Les rangées des élytres bien marquées, les intervalles avec des points fins et d'autres plus gros qui forment une rangée intermédiaire surtout en arrière; rebord basal du corselet entier.

Algérie: Oran (V. Mayet), Sebdou, d'après Flach.

Var. *ambiguus* Guillebeau. — Stries élytrales larges, un peu sulciformes, rangées de points très fines, intervalles à ponctuation distincte, base du corselet entièrement rebordée.

Madrid (Ch. Brisout de Barneville).

P. frater Flach, *loc. cit.*, p. 27 (1889).

Rebord basal du corselet occupant les deux tiers de la base. Très voisin du précédent, un peu moins court, d'un noir plus brillant ; écusson comme chez le précédent ; élytres avec les rangées de points normales et une autre intermédiaire, toutes deux distinctes, les points peu serrés, les gros points des côtés quelquefois en ligne, les côtés quelquefois avec des rides obliques ; ♂ comme *maximus*.

Caucase (Reitter, L. de Heyden).

P. corruscus Payk. (1778).

Fauna suecica, III, 438, 1. — Gyll., *Ins. Suec.*, III, 427, 1. — Sturm, *Deutsch. Ins.*, II, 73, 1. — Stephens, *Illustr. Brit. Mand.*, 161, 6. — Schœnh., *Syn.*, I, 108, 1, 2. — Erichson, *Nat. Ins. Deuts.*, III, 110, 1. — Seidl., *Fauna Baltica*. 2, 156. — Flach, *loc. cit.*, 9. — Tournier, *loc. cit.*, 25 ; *L'Abeille*, XXIII, 2. — *Anisotoma corruscum* Panz., *Fn. Germ.*, 37, 10. — Illig., *Kaef. Preuss.*, 79, 10.
Sphaeridium fimetarium Fabr., *Syst. Ent.*, 68, 7 (1775) ; *Ent. Syst.*, I, 82, 25 ; *Syst. El.*, I, 97. — Payk., *Fauna suec.*, I, 64, 13.
Tetratoma atra Herbst, *Kaef.*, IV, 86, 4, tab. 38, fig. 4.

Entièrement d'un noir assez brillant, convexe, en ovale court, arrondi sur les côtés ; antennes noires, le dernier article trois fois aussi long que large à la base, graduellement aminci vers le sommet qui est pointu ; élytres à stries et rangées de points très fines, quelquefois effacées sur le disque, très finement et densément ponctuées dans le ♂, plus ruguleusement et distinctement dans la ♀ qui est moins brillante.

Toute l'Europe et le nord de l'Afrique. Iles Canaries (Ch. Alluaud).

Var. *Dœbneri* Flach, *loc. cit.*, p. 9. — Les stries sulciformes, plus ou moins larges et profondes. Je rattache à cette variété tous les *corruscus* dont les stries sont plus ou moins sulciformes, car on trouve tous les passages, depuis la strie normale jusqu'à la strie fortement sulciforme sur laquelle cette variété a été établie.

Var. *Humberti* Rye, *Ent. Monthl. Magaz.*, 1872, 37. — Entièrement noir, taille très petite (1 1/2 — 2 mill.).

Angleterre (Champion) ; France ; Algérie.

Var. *rufipes* Tournier, *Ent. gen.*, p. 33. — v. *Humberti* Flach, *l. c.*, p. 9.—Très petit ; antennes et pattes ferrugineuses (2 mill.).

Hyères (Abeille de Perrin) ; Gers (abbé Delherm de Larcenne) ; Fréjus (Cl. Rey) ; Le Plantay !

Var. *picipes* Steph. — Antennes et pattes brunes ; rainure suturale remontant presque jusqu'à la base. — (Ex Stephens et Erichson).

Angleterre ; Allemagne.

D'après une communication de M. Lucas de Heyden, le *Ph. Genei* Tournier, *loc. cit.*, p. 27, serait synonyme de *corruscus*. Je crois qu'il en est de même du *Ph. quercus*, *l. c.*, p. 32, du même auteur.

Le nom de *fimetarius* Fabr. serait antérieur à celui de *corruscus*. Mais ce nom est évidemment impropre, aucun Phalacride n'étant stercoraire, et à ce titre ne peut être maintenu. Si l'on remarque que Fabricius dit : habitat in stercore, il devient bien douteux que le type du *fimetarius*, qui est aujourd'hui dans sa collection, soit réellement celui sur lequel il a fait sa description.

P. hybridus Flach.

Loc. cit., p. 10 (1889).

Voisin du *corruscus*, ayant sa ponctuation, mais la forme et l'antenne du *grossus*, dont il a aussi les rangées de points des élytres distinctes et la suture non relevée ; l'intervalle sutural avec une rangée de 4 ou 5 gros points distants.

Transylvanie (Ex Flach).

P. confusus Guillebeau.

Taille très variable, forme du *corruscus* ; d'un noir brillant, convexe, arrondi sur les côtés ; antennes d'un brun de poix, le dernier article deux fois aussi long que large à la base, obtus au sommet ; élytres à stries très fines, les rangées de

points de force très variable, quelquefois nettement distinctes, quelquefois à peine visibles, les intermédiaires plus fines et moins régulières, les unes et les autres plus distinctes en arrière; l'intervalle sutural à ponctuation extrêmement fine, les intervalles 2, 3 et 5 avec des points épars très fins sur le disque; suture non relevée. ♂ Échancrure et impressions de l'épistome bien distinctes; troisième et quatrième segments ventraux avec une bordure de poils noirs au milieu du bord postérieur.

Toute la France, mais parait plus répandu dans le Midi. Hyères, Sainte-Baume (Abeille de Perrin); Port-Vendres, Béziers (V. Mayet); Avignon (Dr Chobaut); Bretagne (Ch. Brisout de Barneville); Paris (des Gozis); Calvados, Saint-Julien-sur-Calonne (Fauvel). Hongrie (A. Grouvelle). Bône (V. Mayet).

Var. *hipponensis* Guillebeau. — Dernier article des antennes un peu plus long, les côtés des élytres réticulés, une série de quatre ou cinq gros points écartés sur l'intervalle sutural. Il différerait de l'*hybridus* Flach par son antenne, par ses côtés réticulés et par sa ponctuation, qui est celle du *grossus* et non du *corruscus*.

P. grossus Erichson.

Nat. Ins. Deuts., III. p. 111 (1845). — Jacquelin Duval, *Gen. Col.*, II, 36, fig. 176. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, 2, p. 156. — Flach, *loc. cit*,, p. 8. — Tournier, *l. c.*, p. 31; l'*Abeille*, XXIII, p. 3.

Plus grand. d'un noir très brillant, convexe, peu arrondi sur les côtés, antennes d'un brun de poix, le dernier article deux fois aussi long que large, obtus au sommet; élytres à rangées de points fortes et régulières, les interstries lisses, brillants, l'intervalle sutural à ponctuation éparse d'une finesse extrême, le suivant avec des points épars plus distincts, les 3e à 7e avec une fine rangée de points intermédiaires plus ou moins régulière à points moins serrés, toutes les rangées aussi fortes en arrière que sur le disque et n'atteignant pas la base; suture à peine relevée. ♂ épistome faiblement échancré et impressionné, 2e, 3e et 4e segments ventraux avec une bordure de poils fauves au milieu du bord postérieur.

Stettin (Dr Kraatz, auquel je dois un exemplaire de cette rare

espèce) ; Nord de l'Allemagne (L. de Heyden, V. Mayet, Reitter, Dr Sénac) ; Autriche, Vienne (A. Fauvel) ; Dalmatie (Reitter). Je n'ai pas vu cette espèce de France.

P. substriatus Gyllenhall.

Ins. Suec., III, 428, 2.—Steph., *Illust. Brit. Mand.*, II, 161, 8. Erichson, *Nat. Inst. Deuts.*, III, 111, 3. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, 2, 156. — Flach, *l. c.*, 9. — Tournier, *l. c.*, 54 ; *L'Abeille*, XXIII, 4.
Ph. millefolii Steph., *l. c.*, 162, 11.
Ph. trichopus Waltl, *Reise Spanien*, 84.
Ph. punctatostriatus Waltl, *Isis*, 1839, 226, 44.

Petit, très convexe, en ovale court, plus ou moins arrondi sur les côtés, d'un noir très brillant, les antennes d'un brun plus ou moins rougeâtre, avec le dernier article épais, obtus au sommet, une fois et demie aussi long que large ; corselet à angles postérieurs droits, obtus, la base distinctement bisinuée, quelquefois à peine rebordée au milieu ; élytres à stries très fines, accompagnées d'une rangée de points bien distincte et régulière, les intervalles avec des rangées beaucoup plus fines et moins régulières, faisant souvent défaut sur le disque, plus distinctes et plus régulières sur les côtés, effacées à la base et quelquefois aussi à l'extrémité ; suture assez relevée ; métasternum mat, ponctué, le prolongement plus ou moins arrondi au sommet.

Ain : Thoissey (Cl. Rey) ; Paris (Brisout de Barneville) ; Hautes-Alpes (Abeille de Perrin) ; Amiens (Carpentier) ; Le Plantay, en mai, sur les fleurs du *Carex brizoides* ! Suisse (Baudi de Selve).

P. Brisouti Rye.

Ent. Montl. Mag., 1872, 8 ; *L'Abeille*, XXIII, 2. — Tourn., *l. c.*, 49.

Plus petit, moins brillant, plus atténué en arrière, noir, antennes d'un brun rougeâtre, le dernier article deux fois aussi long que large, obtus au sommet, qui est obliquement tronqué au côté interne ; corselet à angles postérieurs droits, à base bisinuée ; élytres marquées de fines rugules, les rangées de points très fines, les points serrés, les rangées intermédiaires peu régulières et peu distinctes, le

deuxième intervalle très finement ponctué; prolongement métasternal graduellement rétréci, arrondi au sommet ; pattes noires. ♂ Bord antérieur de l'épistome tronqué.

Angleterre : Kent, Deal (Champion).

P. Grouvellei. Guillebeau.

Petit, moins convexe, moins atténué en arrière, d'un noir assez brillant ; pattes et antennes d'un brun rougeâtre, la massue des dernières noirâtre, son dernier article deux fois aussi long que large, obtus au sommet; corselet à angles postérieurs droits, à base bisinuée; élytres à stries fines, distinctes, régulières, bordées de chaque côté par une rangée régulière de points fins, distincts et serrés ; le premier interstrie après le sutural confusément et finement ponctué, suture relevée en arrière ; prolongement métasternal large, bien arrondi au sommet.

Tunisie (Sedillot).

P. insularis Guillebeau.

Ponctuation de la tête forte. D'un noir brillant, convexe, atténué en arrière, antennes et pattes ferrugineuses ; dernier article de la massue antennale plus long que les deux précédents réunis, large, obtus au sommet; corselet à points fins et distincts, la base bisinuée, les angles postérieurs droits, vifs; élytres à stries très fines, bordées de chaque côté d'une rangée de points larges, égaux, presque carrés, bien apparents; suture relevée en arrière ; métasternum brillant, finement ponctué au-dessous des hanches, non au milieu, prolongement très large, bien arrondi au sommet.

Corfou (Champion).

P. caricis Sturm.

Deuts. Ins., II, 80, 8, pl. 31, f. D.—Stephens, *Ill. Brit. Mand.*, II, 162, 10. — Erichson, *Ins. Deuts.*, III, p. 112; *L'Abeille*, XXIII, p. 4. — Flach, *l. c.*, p. 8. — Tournier, *l. c.*, p. 77. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, p. 228 ; *Faun. Transs.*, 243. — Thomson *Skand. Col.*, 132.

Phalacrus millefolii Gyll., *Faun. suec.*, III, 429 ; IV, 641.

Peu convexe, forme oblongue, fond des élytres finement chagriné, peu brillant ♂, un peu mat ♀. Tête à ponctuation variable, quelquefois assez forte, quelquefois obsolète ; corselet à ponctuation très fine, surtout sur le disque, avec les angles postérieurs obtus, la base assez distinctement bisinuée; élytres à stries assez régulières, plus ou moins distinctes, bordées de chaque côté par une rangée régulière de points fins, l'intervalle après le sutural confusément ponctué, les autres sans ponctuation. ♂ Épistome distinctement échancré au milieu, impressionné de chaque côté de l'échancrure.

Paris (V. Mayet, baron Bonnaire, Abeille de Perrin); Lille (Desbrochers des Loges, A. Grouvelle) ; Oise (Delherm de Larcenne); Lyon (Cl. Rey); Bordeaux (V. Mayet); Suisse, Allemagne (Baudi de Selve).

Var. *Bonnairei* Guilb. — Stries larges, sulciformes.

Fontainebleau (baron Bonnaire); Amiens (Delaby).

Var. *Delabyi* Guilb. — Élytres d'un châtain clair. 1 individu adulte.

Amiens (Delaby).

P. incommodus Flach,

Loc. cit., 10 et 18 (1889).

P. siculus Tourn. *l. c.*, 52?

Forme du *grossus*, d'un noir brillant, antennes ferrugineuses à la base, le dernier article plus long que les deux précédents réunis, assez épais, suture élytrale relevée en arrière, élytres avec des stries et des rangées de points fines, les deux premiers intervalles confusément ponctués, les autres avec une rangée de points intermédiaire bien plus fine et assez irrégulière, toutes les rangées plus fines à l'extrémité, celles des côtés pas plus fortes que celles du disque. Prolongement métasternal rétréci entre les hanches, plus large et subtronqué au sommet.

Algérie (Desbrochers des Loges), Daya (Bedel) ; Espagne (Baudi de Selve). Aussi de Tunisie, d'après Flach.

P. Mayeti Guillebeau.

Forme du *corruscus*. D'un noir brillant gras, convexe, antennes, pattes et mandibules d'un brun rougeâtre, tarses plus clairs, dernier article des antennes large, obtus au sommet, plus long que les deux précédents réunis. Tête à ponctuation très fine, celle du corselet encore plus fine, le disque paraissant lisse. Corselet à angles postérieurs droits, à base distinctement bisinuée. Elytres à stries plus ou moins distinctes, bordées de chaque côté par une ligne de points assez régulière, l'interne plus régulière, tous les points larges, peu profonds, rugiformes, de même force; l'intervalle sutural relevé dans sa seconde moitié avec une ligne irrégulière de points très fins; les intervalles suivants imponctués entre les rangées, les côtés distinctement chagrinés avec des rides obliques. Prolongement métasternal large, bien arrondi au sommet, non rétréci entre les hanches. ♂ Mandibules longues, épistome non ou à peine échancré, les tarses antérieurs largement dilatés.

Alger, Bône (V. Mayet, A. Grouvelle); Gibraltar (Champion).

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à mon ami V. Mayet, qui m'a fait les plus intéressantes communications.

P. Championi Guillebeau,

Ph. brunnipes Rye, *Ent. Montl. Mag.*, IX, 8 et 9.—Fowler, *Brit. Col.*, III, 149.

D'un noir brillant, court, convexe, atténué en arrière, base des antennes ferrugineuse, la massue d'un brun de poix, le dernier article presque deux fois aussi long que large, obtus au sommet. Tête à ponctuation fine et distincte; épistome arrondi. Corselet à ponctuation très fine, les angles postérieurs droits, aigus, la base à peine distinctement bisinuée. Élytres rétrécis à partir de l'épaule, à suture relevée en arrière, à rangées internes de points plus fines que dans *substriatus*, formant une ligne moins régulièrement droite, les rangées externes plus fines, moins régulières, à points plus espacés ; les deux derniers intervalles avec des rangées plus distinctes ; l'intervalle sutural à ponctuation extrêmement fine, le suivant avec des points confus aussi

forts que ceux de la rangée. Prolongement métasternal large, subtronqué au sommet, rétréci entre les hanches, les segments de l'abdomen étroitement ferrugineux en arrière.

Angleterre, île de Sheppey, dans le comté de Kent.

Je suis heureux de dédier cette espèce à M. Champion, qui me l'a fait connaître et auquel j'en dois un exemplaire. Elle a été décrite par Rye et par M. Fowler comme étant le *brunnipes* de Brisout de Barneville ; elle en diffère par la taille qui est plus petite, la forme plus convexe, par les caractères du ♂, qui sont à peine accusés, les rangées de points plus fines, etc.

P. brunnipes Brisout,

Cat. Grenier, 45 (1863). — *L'Abeille*, IX, 91. — Flach, *l. c.*, 10. — Tournier, *l. c.*, 50.
♂ *P. mandibularis* Tournier, *l. c.*, 75.

D'un noir brillant, modérément convexe, ovale, atténué en arrière ; antennes et pattes d'un brun plus ou moins rougeâtre, le dernier article de la massue antennale deux fois aussi long que large à la base, obtus au sommet. Tête large, peu convexe, distinctement et finement ponctuée ; corselet à ponctuation extrêmement fine sur le disque, plus distincte sur les côtés, faiblement bisinué à la base, les angles postérieurs presque droits ; élytres à stries à peine distinctes, bordées de chaque côté par une rangée de points régulière et distincte, l'interne à points plus nombreux et plus serrés, toutes les rangées plus fortes en arrière, effacées à la base ; intervalle sutural relevé en arrière, avec une ponctuation à peine visible, l'intervalle suivant avec une ponctuation confuse très fine. Prolongement metasternal arrondi au sommet, plus étroit que dans *Mayeti*. ♂ Mandibules longues, épistome subtronqué au sommet, faiblement échancré au milieu. tarses antérieurs peu dilatés.

♀ Collioure, type ! (Brisout de Barneville), ♂ Sicile (Tournier, communication de M. Brisout), Séville (Ch. Alluaud).

M. Tournier dit que l'échancrure de l'épistome de son *P. mandibularis* est forte ; je la trouve faible ainsi que dans l'exemplaire de M. Ch. Alluaud. M. Brisout mentionne deux points enfoncés entre les yeux sur l'épistome : ce

caractère n'a pas de fixité ; on le rencontre accidentellement dans presque toutes les espèces de ce genre.

P. seriepunctatus Brisout,

Cat. Grenier, 44 (1863); — *L'Abeille*, IX, 90. — **Flach.**, *l. c.*, 10. — Tournier, *l. c.*, 55.
P. striatulus Tournier, *L'Abeille*, 1868, 143.
♂ *P. Baudii* Tournier, *Ent. Gen.*, 76 (d'après le type communiqué par M. Baudi de Selve).

♂ Mandibules coudées à l'extrémité : épistome biéchancré. D'un noir très brillant, convexe, atténué en arrière ; antennes ferrugineuses, mandibules et pattes d'un brun de poix, tarses plus clairs. Tête large, peu convexe, à ponctuation inégale et variable, distincte ordinairement. Corselet très finement ponctué, plus distinctement sur les côtés, la base à peine sinuée, les angles postérieurs presque droits. Elytres à stries plus ou moins distinctes, bordées de chaque côté par une rangée de points régulière, presque aussi forte en arrière que sur le disque, remontant presque jusqu'à la base, ordinairement bien distincte, quelquefois cependant obsolète ; intervalle sutural à peine relevé en arrière, avec des points d'une finesse extrême formant presque une ligne. Prolongement métasternal large, arrondi au sommet.

France méridionale, Collioure, type (Brisout de Barneville, Argod-Vallon) ; Syrie ; Marseille (Abeille de Perrin) ; Sicile (Baudi de Selve) ; Algérie : Teniet el Haad, Tlemcen (Bedel), Oran (V. Mayet), Philippeville (Théry, Bonnaire) ; Corse (Bonnaire) ; Gibraltar ; Salonique (Champion).

Les échancrures de l'épistome varient pour la dimension : elles sont bien distinctes dans l'exemplaire décrit sous le nom de *Baudii*, par M. Tournier ; les mandibules offrent une plus grande variation : grandes et presque deux fois coudées dans les grands exemplaires, elles sont petites et à peine coudées dans les petits.

TOLYPHUS Erichson, 1845.

A Facettes des yeux de deux grosseurs formant deux zones distinctes, celles de la supérieure, qui est plus restreinte, très fines, celles de l'inférieure le double plus fortes.

1 Couleur métallique brillante ; dernière rangée de points rejoignant la précédente à la base ; interstries plans ; dessus non réticulé ; écusson de couleur plus foncée ; les deux dernières rangées de points non accompagnées d'une strie ; ♂ avec une fossette ronde sur le dernier segment ventral.

2 Prolongement metasternal de largeur moyenne, faiblement arrondi au sommet.

3 Corselet avec de gros points et d'autres plus fins entre ceux-ci; ponctuation de la tête plus serrée et plus rugueuse que celle du corselet.—L., 3-3 1/2 mill. *granulatus* Guérin.

3' Tête et corselet uniformément et finement ponctués.—Long., 2-2 1/2 mil. *syriacus* Reitter.

2' Prolongement métasternal large, bien arrondi au sommet; ponctuation de la tête et du corselet uniforme, très fine ; forme massive.—Long., 3 1/2 mill. *Simoni* Flach.

1' Tête et corselet d'un noir métallique, élytres et antennes ferrugineux, interstries un peu convexes, dernière rangée de points s'arrêtant a la naissance du calus huméral. — Long., 3 1/2 mill. *Sedilloti* Guillebeau.

B Facettes des yeux uniformes; téguments supérieurs réticulés.

1 D'un brun de poix à reflets métalliques bronzés ou verdâtres, brillants, les points des rangées élytrales gros, enfoncés, les interstries convexes, la réticulation très fine. — Long., 3 1/2 mill. *punctatostriatus* Kraatz.

1' Mat, d'un bronzé obscur, le corps presque noir, le dessus distinctement réticulé, les rangées élytrales de points fines, les interstries plans.—L., 3 1/2 mill. *punctulatus* Rosenh.

T. granulatus Guérin,

Icon. Règn. anim, 315 (1844) *(Phalacrus)*.

T. granulatus Germ. *Ins. Eur.*, 24, 1. — Jacquelin Duval, *Gen. Col.*, 11, 36, fig. 177; l'*Abeille*, XXIII, 5.— Flach, *l.c.*, 79.

Phalacrus striatipennis Lucas, *Expl. Alg.*, 551, pl. 47, f. 10 (1849).

Large, suboblong, arrondi en arrière, d'un bronzé métallique brillant à nuances variables ; corselet à angles postérieurs arrondis, la base bisinuée ; interstries des élytres à points fins, confus, plus ou moins distincts, quelquefois formant une ligne irrégulière au milieu; la première rangée de points très exceptionnellement accompagnée d'une strie,

de même conformation que les autres, quelquefois un peu plus enfoncée ; épistome distinctement échancré.

Ouest de la région méditerranéenne. Europe : Italie mérid., France mérid., Espagne. Afrique : Maroc, Algérie, Tunisie.

Var. *robustus* Guilb.—Taille plus grande, forme plus massive, d'un bronze cuivreux.

Espagne.

Var. *chalybœus* (Baudi de Selve *in coll.*) — Oblong, plus étroit, les intervalles des gros points du corselet presque lisses, les deux ou trois derniers interstries avec des rides obliques en arrière, les interstries à ponctuation peu distincte, antennes et pattes d'un brun de poix, dessus bleu ou violet.

Sicile, Sardaigne (Baudi de Selve), Philippeville (Théry).

Var. *algiricus* Guilb. —De même forme, plus petit, quelquefois avec une strie accompagnant la première rangée de points des élytres, les points des rangées peu serrés, les interstries presque lisses, les deux derniers intervalles plus ou moins ridés en arrière, la ponctuation de la tête et du corselet moint forte, dessus d'un bronzé verdâtre.

Toute l'Algérie.

T. syriacus Reitter,

Deuts. Ent. Zeits., 251 (1884) ; *L'Abeille*, XXIII, 7. — Flach, *l. c.*, 7.

Forme du précédent, plus petit, d'un bronzé verdâtre; les points de la tête fins, serrés; corselet à angles postérieurs presque droits, sans gros points sur le disque, à ponctuation fine, serrée et distincte; élytres à interstries très finement ponctués, les rangées à points serrés, la première assez rarement accompagnée d'une strie, les côtés ordinairement sans rides obliques.

Syrie, type (Reitter), Tébériade. Beyrouth (Abeille de Perrin); Jérusalem (A. Grouvelle); Caramanie (Baudi de Selve).

T. Simoni Flach,

l. c., 7 (1889).

Prolongement métasternal large, bien arrondi au sommet;

tête et corselet à ponctuation très fine, égale, le dernier avec les angles postérieurs arrondis ; première rangée de points accompagnée d'une strie dans l'unique exemplaire que j'ai sous les yeux ; interstries des élytres finement ponctués, les trois derniers réticules, avec des rides obliques. Couleur du *granulatus*.

Jaffa (Abeille de Perrin). Syrie, d'après Flach.

E. Sedilloti Guillebeau.

Couleur non métallique ; tête, corselet et écusson noirâtres, brillants, avec un reflet métallique verdâtre ; élytres d'un ferrugineux rougeâtre, leur base et leur première moitié étroitement rembrunies, antennes ferrugineuses ; tête distinctement ponctuée ; corselet à ponctuation très fine, sans gros points, les angles postérieurs arrondis, la base bisinuée ; écusson très finement chagriné ; élytres à stries distinctes, les points des rangées peu serrés, les interstries un peu convexes à ponctuation extrêmement fine, les côtés obliquement ridés. Dessous noir, abdomen et pattes ferrugineux ou d'un brun rougeâtre ; le prolongement métasternal large, court, tronqué au sommet.

Tunisie : Gafsa, Douz. Deux exemplaires ♂ et ♀, dont l'un a les stries profondes, ce qui me paraît accidentel.

Cette espèce remarquable a été recueillie par M. Sedillot, auquel je me fais un plaisir de le dédier.

T. punctatostriatus Kraatz,

Berl. Ent. Zeits., 132 (1852) ; *L'Abeille*, XXIII, 6. — Flach, *l. c.*, 7. — Tournier, *l. c.*, 83.
T. subsulcatus Fairmaire, *Ann. Soc. Ent. France*, 166 (1860), type.

Assez brillant, très finement réticulé, interstries convexes, rangées de points fortes, parfois subcrénelées ; oblong, d'un brun de poix à reflet métallique verdâtre ou bronzé plus ou moins prononcé, le corselet plus foncé. Tête confusément et fortement ponctuée ; corselet à ponctuation peu serrée, plus forte à la base qui est bisinuée, les angles postérieurs arrondis ; interstries à points fins et irréguliers.

Calabre (Baudi de Selve); Algérie : Constantine, Oran, Alger (Bedel, Desbrochers des Loges, Bonnaire, Abeille de Perrin, V. Mayet, A. Grouvelle); Geryville (V. Mayet); H. Rhira (Demaison); Tunisie, Tunis (Bedel, Dr Chobaut); La Kessera, El Djem, Oued Zargua, Aïn Draham, Kef Kourat (Sédillot). Aussi de Grèce, d'après Kraatz; d'Espagne et de Tanger, d'après Flach.

T. punctulatus Rosenhauer,

Thier. And., 94 (1856); *L'Abeille*, XXIII, 6.—Flach, *l. c.*, 7. — *Tournier, l. c.*, 81.

Mat, oblong, d'un bronzé plus ou moins obscur, la tête et le corselet presque noirs, interstries plans, rangées de points fines et régulières, dessus distinctement réticulé; points de la tête et des interstries allongés, linéaires, formant quelquefois des lignes irrégulières sur ces derniers ; corselet à ponctuation très fine, espacée, la base distinctement bisinuée, les angles postérieurs bien arrondis; antennes et pattes d'un ferrugineux plus ou moins obscur, la base des premières et les tarses plus clairs.

Espagne (Ch. Brisout de Barneville); Algérie : Oran (Desbrochers des Loges, V. Mayet, A. Grouvelle, Abeille de Perrin) ; Constantine (Dr Chobaud, A. Grouvelle) ; Edough (Bedel, Bonnaire); Philippeville (A. Théry); Bône (V. Mayet) ; Batna (Desbrochers des Loges); Tunisie : Aïn Draham (Sédillot). — Maroc et Corfou, d'après Flach.

OLIBRINI.

OLIBRUS Erichson, 1845.

A Elytres à stries fines, lisses, avec une fine rangée de points à leur côté interne.
1 Base de corselet rebordée.
2 Rebord sutural des élytres entier.
3 Rainures suturales non jointes en arrière.
4 Couleur métallique.
5 Articles 4 à 8 des antennes un peu plus longs que larges, 5 à 7 distinctement plus longs que larges; angles postérieurs du corselet droits, obtus; ♂ abdomen simple. — Long., 2-2 1/4 mill. *aeneus* Illiger.

5' Angles postérieurs du corselet arrondis, 8° article des antennes à peine aussi long que large.—Long., 2,8 mill.
metallescens Flach.

5'' Articles 4-8 des antennes pas plus longs que larges, forme atténuée en arrière; ♂ 3° et 4° segments ventraux déprimés, lisses et brillants au milieu, la dépression avec une touffe de poils noirs de chaque côté. — 1,2-1,5 mill.
Baudueri Flach.

Couleur noire dessus. var. *Perrisi* Guillebeau.

4' Couleur d'un noir plus ou moins métallique.

6 Articles 4 à 8 des antennes pas plus longs que larges; forme arrondie sur les côtés; d'un noir métallique dessus et dessous, abdomen simple. — Long., 1 1/2-2 mill.
millefolii Paykull.

6' Articles 4, 6, 8 des antennes deux fois, 5 et 7 trois fois aussi longs que larges, dessus d'un brun noir à reflet métallique, dessous d'un brun de poix.—Long., 1,6-2 mill.
Koltzei Flach.

3' Rainures suturales jointes en arrière.

7 Couleur noire sans reflet métallique dessus, plus ou moins rougeâtre vers l'extrémité des élytres, ferrugineuse dessous.

8 Forme ovale atténuée en arrière; métasternum avec des points forts, écartés, le prolongement étroit.—L., 2 1/2 mill.
Desbrochersi Guillebeau.

8' Forme en ovale court, arrondi sur les côtés, métasternum finement ponctué.—Long., 2 mill. *Reitteri* Flach.

7' Couleur d'un brun foncé, le plus souvent rougeâtre, parfois ferrugineuse ; forme en ovale court, arrondi ; métasternum lisse, prolongement large.—Long., 2-2 1/2 mill.
castaneus Baudi.

2' Rebord sutural n'atteignant pas la base des élytres.

9 Couleur testacée ou ferrugineuse.

10 Couleur d'un testacé jaunâtre, tête, corselet, suture et marge des élytres rembrunis, metasternum ponctué de chaque côté, corselet à angles postérieurs droits, à base bisinuée. — Long., 2 1/2-3 mill. *corticalis* Panzer.

10' Entièrement ferrugineux, corselet à angles postérieurs droits, la base légèrement bisinuée, métasternum obsolètement ponctué, rainures suturales presque réunies en arrière. — Long., 3 1/2 mill. *Heydeni* Flach.

10'' Comme le précédent, mais base du corselet droite, angles postérieurs du corselet droits, vifs. — Long., 3 1/2 mill.
Seidlitzi Flach.

9' Couleur noire, forme en ovale large, métasternum lisse. — Long., 3 mill. *Gerhardti* **Flach.**

1' Base du corselet non rebordée.

2 Rebord sutural ordinairement entier.

3 Rainures suturales jointes en arrière.

4 Forme en ovale court, arrondi sur les côtés, métasternum presque lisse, le prolongement large, arrondi au sommet. — Long., 1 1/2-2 mill. *particeps* Mulsant.

5 Couleur à reflets métalliques.

6 Petit; d'un brun rougeâtre ou ferrugineux, avec un reflet métallique; métasternum lisse, à prolongement large, angulaire. — Long., 2 mill. *Demaisoni* Flach.

6' D'un brun noirâtre, à reflet bronzé, un peu terne; métasternum peu ponctué, le prolongement allongé.—Long., 3-3 1/2 mill. *aenescens* Küst.

Elytres avec une tache rougeâtre en arrière, plus ou moins développée, plus brillant. var. *lucidus* Guillebeau.

6'' Aspect du *liquidus*, brillant, d'un noir de poix bronzé, métasternum fortement ponctué. — Long., 1,5-2,5 mill. *congener* Wollaston.

6''' D'un noir bronzé brillant, en ovale court, antennes courtes. Long., 1,3-2,5 mill. *subaereus* Wollaston.

5' Elytres à reflets métalliques.

7 Couleur noire, les élytres plus ou moins rougeâtres vers l'extrémité. Dessous ferrugineux, métasternum lisse.—Long., 2-3 mill. *Baudii* Flach.

7' Petit, entièrement ferrugineux, forme oblongue, peu convexe, atténuée en arrière, métasternum à ponctuation fine et serrée. — Long., 1 3/4 mill. *Selvei* Guillebeau.

7'' Petit, convexe, atténué en arrière, noir, un peu rougeâtre vers l'extrémité des élytres, métasternum lisse en avant, finement ponctué en arrière.—Long., 1,2-1,4 mlll. *pygmæus* Sturm.

3' Rainures suturales non jointes en arrière.

8 Assez grand; forme convexe, arrondie au sommet, noir, élytres avec une tache en arrière d'un rouge vif, ronde et bien limitée, métasternum à points gros, peu serrés, à prolongement assez large, arrondi au sommet.—Long., 3 mill. *bisignatus* Ménétriés.

8' Entièrement d'un brun rougeâtre un peu brillant, à peine rembruni à la suture et à la marge externe des élytres, métasternum finement ponctué. — Long., 2 mill. *Flachi* Reitter.

2' Rebord sutural interrompu loin de la base.
9 Rainures suturales jointes en arrière.
10 D'un noir brillant dessus, dessous ferrugineux, métasternum fortement ponctué.—L., 2 1/2-3 mill. *flavicornis* Sturm.
10' Ovale, atténué en arrière, élytres plus ou moins rougeâtres avec un reflet métallique, dessous ferrugineux, métasternum finement ponctué au milieu, les points des côtés écartés, allongés, plus forts, le prolongement allongé, atténué au sommet.—Long., 2 1/2-3 mill. *affinis* Sturm.
10'' Oblong, moins atténué, tête et corselet plus ou moins noirâtres, élytres fauves, un peu ternes, la base quelquefois noirâtre ; métasternum à points forts et peu serrés, à prolongement moins étroit.—L., 2-3 mill. *liquidus* Erichson.
10''' Oblong, plus brillant, d'un rouge brique, le corselet et la tête plus ou moins rembrunis, quelquefois aussi la base des élytres, métasternum à points forts et serrés, le prolongement encore moins étroit.—Long., 3 mill.
Bedeli Guillebeau.
10'''' Forme et coloration du *bicolor*, mais les rainures suturales jointes en arrière ; métasternum fortement ponctué, le prolongement plus large que dans *bicolor*. — Long., 2-3 mill.
Bonnairei Guillebeau.
10''''' Petit, brillant, noir, les élytres rougeâtres à l'extrémité, en ovale court, les tibias postérieurs grêles, droits au côté externe, le métasternum à points fins et serrés, le prolongement large, arrondi au sommet. — Long., 1,7 mill.
Reyi Guillebeau.
9' Rainures suturales non jointes en arrière.
11 Antennes courtes, les articles 4-7 subégaux, un peu plus longs que larges.
Petit, en ovale court, noir dessus avec une tache apicale d'un rouge sombre vers l'extrémité des élytres, la deuxième rainure suturale rapprochée de la première en arrière, mais non jointe ; métasternum à points serrés, plus fins que dans *bicolor* ; pattes courtes, robustes, tibias postérieurs un peu arqués en dehors. — Long. 1,8 mill.
viennensis Guillebeau.
11' Antennes allongées, cinquième article deux fois, 6 et 7 distinctement plus longs que larges.
12 Stries élytrales fines, tibias postérieurs arqués en dehors.
13 Forme ovale atténuée en arrière.
14 Taille grande, forme convexe, d'un noir brillant, élytres plus ou moins rougeâtres en arrière ; métasternum à points forts,

écartés, le prolongement allongé, atténué au sommet. — Long., 3-4 mill. *Stierlini* **Flach.**

14' Plus petit, d'un noir brillant, élytres avec une tache ovale et oblique d'un rouge vif en arrière, deuxième rainure suturale ordinairement très rapprochée de la première vers l'extrémité et plus courte ; métasternum à points gros et serrés, le prolongement étroit au sommet.—Long., 2-3 mill. *bicolor* **Fabricius.**

14'' En ovale large peu atténué en arrière, d'un noir brillant avec une tache d'un rouge sombre plus ou moins limitée, la deuxième rainure écartée de la première et beaucoup plus courte, métasternum ponctué comme dans *bicolor*, le prolongement moins atténué et plus arrondi au sommet, pattes robustes, tibias postérieurs moins arqués que dans *bicolor*. — Long., 2 1/2-3 mill. *biplagiatus* **Guillebeau.**

14''' Forme, coloration et tibias postérieurs du *bicolor* ; élytres à tache apicale plus claire, à limites plus indécises, à deuxième rainure suturale plus écartée ; métasternum presque lisse au milieu, à prolongement large, bien arrondi au sommet.—Long., 2 1/2 mill. *camptoides* **Reitter.**

14'''' Forme du *bicolor*, petit, entièrement d'un ferrugineux rougeâtre, la tête et le corselet rembrunis, deuxième rainure suturale rapprochée de la première en arrière, plus courte, métasternum ponctué comme dans *affinis*, mais le prolongement plus court.—Long., 2 mill. *gentilis* **Guillebeau.**

12' Elytres à stries distinctes, entières.

Dessus d'un noir brillant, dessous d'un brun de poix, l'abdomen plus clair, ovale, deuxième rainure suturale fortement raccourcie, écartee ; métasternum à points forts et serrés sur les côtés, plus écartés au milieu, le prolonge- moins atténué que dans *bicolor*, pattes robustes, les tibias postérieurs bien arqués.—L., 3 mill. *Abeillei* **Guillebeau.**

Tibias postérieurs droits au côté externe.

D'un noir brillant, élytres avec une tache d'un rouge sombre à l'extrémité qui est peu atténuée, à stries plus distinctes que dans *bicolor*, la deuxième rainure suturale largement écartée en arrière de la première et bien plus courte, pattes robustes.—Long., 2,5-2,8 mill. *bimaculatus* **Küster.**

B Elytres à stries ponctuées, les rangées de points se trouvant dans la strie.

1 En ovale arrondi, convexe, tête, corselet, marge externe des élytres d'un testacé rougeâtre, base du corselet rebordée au milieu, élytres noires sur le disque, à rebord sutural entier,

les rainures suturales non jointes en arrière. Dessous ferrugineux, métasternum lisse. — Long., 2 mill.
cinerariæ Wollaston

1' Ovale, atténué en arrière, la plus grande largeur aux épaules, d'un testacé jaunâtre, la tête, le corselet et la suture des élytres rembrunis ; corselet rebordé au milieu de la base ; rainures suturales jointes en arrière, rebord sutural n'atteignant pas la base.—Long., 3 mill. *florum* Wollaston.

O. æneus Illiger,

Mag., 1, 41 (1792) (*Phalacrus*).

Phalacrus æneus Gyll., *Ins. Suec.*, III, 430.— Sturm, *Deuts. Ins.*, II, 79, 7. — Stephens, *Illustr. Brit. Ent. Mand.*, II, 159. — Schœnh., *Syn.*, II, 109.
Olibrus æneus Erichs., *Nat. Ins Deuts.*, III, 115. — Thomson, *Skand. Col.*, IV, 134; *L'Abeille*, XXIII, 8. — Seidl. *Faun. Balt.*, 229 ; *Faun. Trans.*, I, 244. — Flach., *l. c.*, 11. — Tournier, *l. c.*, 185.
Dermestes ovatus Marsh., *Ent. Brit.*, I, 76, 48.
Sphaeridium æneum Fabr., *Ent. Syst.*, I, 83, 27 ; *Syst. El.*, 1, 98, 29. — Paykull, *Faun. Suec.*, I, 65, 15.

Articles 4, 6 et 8 des antennes un peu plus longs que larges, 5-7 distinctement plus longs que larges, angles postérieurs du corselet droits, obtus. D'un bronzé verdâtre, convexe, élytres atténuées en arrière, à stries peu distinctes, les rangées de points très fines, les intervalles plans, à peine distinctement ponctués ; ♂ segments de l'abdomen simples.

Europe.

Commun sur *Matricaria chamomilla*. Je ne l'ai pas vu du bassin de la Méditerranée.

O. metallescens Flach,

L. c., 11 et 19 (1889).

Comme *æneus*, mais les angles postérieurs du corselet arrondis, élytres peu atténués en arrière, huitième article des antennes à peine aussi long que large.

Sibérie. Ex Flach.

O. Baudueri Flach,

L. c., 11 et 19 (1889).

Articles 4-8 des antennes pas plus longs que larges, d'un ferrugineux obscur, la massue noirâtre. Petit, forme ovale atténuée en arrière, d'un bronzé cuivreux ou verdâtre, dessous d'un noir métallique, angles postérieurs du corselet droits, obtus au sommet, stries fines, régulières, les rangées de points péu distinctes, interstries plans, très finement alutacés ; ♂ troisième et quatrième segments ventraux lisses et brillants au milieu, avec la dépression bordée de chaque côté par des poils noirs. Prolongement métasternal plus rétréci au sommet que dans *millefolii*.

Cette espèce, découverte par Perris sur *Artemisia campestris*, a été répandue par Bauduer. Je ne suis pas sûr que la dépression ventrale lisse soit bien un caractère sexuel, car tous les individus que j'ai examinés et qui n'étaient pas frottés offraient cette particularité.

Landes (Abeille de Perrin, Cl. Rey, Baudi de Selve, A. Grouvelle, des Gozis).

Var. *Perrisi* Guillebeau.— *O. Baudueri* Tourn., *l. c.*, 92. — Entièrement d'un noir peu ou pas métallique ; un peu plus grand.

Seine : La Varenne, sur *Artemisia campestris* (V. Mayet.), Ile de Ré (baron Bonnaire) ; je l'ai pris aussi sur *Helichrysum stoechas*, sur les graviers de l'Ain, près Meximieux. La description de Flach a paru avant celle de Tournier.

O. millefolii Paykull.

Fauna suec., III, 439, 4 (1800) (*Phalacrus*).
Phalacrus millefolii Panz., *Faun. Germ.*, 103, 5. — Sturm, *Ins. Deuts.*, II, 81, 11. — Schœnh., *Synon.*, I, 169, 5. — *Phalacrus ulicis* Gyll., *Ins. Suec.*, III, 430, 4. — Stephens, *Illust. Brit. Ent. Mand.*, II, 166, 23.— *Achilleae* Steph., *l. c.*, 162.
Olibrus millefolii Erichs., *Nat. Ins. Deuts.*, III, 118. — Thomson, *Skand. Col.*, 135. — Seidl., *Faun. Balt.*, 229 ; *Faun. Trans.*, 244 ; *L'Abeille*, XXIII, 13. — Flach, *l. c.*, 11. — Tournier, *l. c.*, p. 92.

Articles 4 à 8 des antennes pas plus longs que larges, métasternum lisse, le prolongement large. D'un noir métallique dessus et dessous, antennes ferrugineuses à la base, la massue et les pattes d'un brun de poix; convexe, en ovale arrondi, élytres à stries dorsales très fines, régulières, les rangées de points moins régulières, les interstries plans, à ponctuation extrêmement fine Segments ventraux simples.

Commun sur *Achillea millefolia*. Toute l'Europe; Algérie: Teniet el Haad (Bedel).

O. Koltzei Flach,

L. c., 11 et 19 (1889).

O. Lederi Tournier?, d'après une communication de M. le Dr de Heyden.

Dessus d'un noir plus métallique que *millefolii*, moins foncé à l'extrémité des élytres. Antennes grêles, ferrugineuses, articles 4, 6, 8 un peu plus, 7 et 8 trois fois plus longs que larges; moins arrondi que *millefolii*, les angles postérieurs du corselet obtus, élytres à stries et rangées de points plus ou moins distinctes, dessous et pattes d'un brun de poix, prolongement métasternal plus étroit que dans *millefolii*.

Caucase (Reitter), Sibérie (Baudi de Selve).

O. Desbrochersi Guillebeau.

Forme ovale, atténuée en arrière, métasternum à points assez forts, écartés, le prolongement étroit, arrondi au sommet. Antennes et pattes testacées, les premières avec les articles 4, 6, 8 pas plus, les 5 et 7 plus longs que larges; points de la tête et du corselet fins, allongés; élytres plus ou moins rougeâtres à l'extrémité; stries et rangées de points très fines, les interstries plans, à peine distinctement ponctués.

Pyrénées: Frontignan; Hyères (Cl. Rey); Cannes (des Gozis); Bugey! Algérie: Edouh ə(V. Mayet).

Je dédie avec plaisir cette espèce à M. Desbrochers des Loges, auquel je dois de nombreuses communications et le don de plusieurs bonnes espèces de cette famille.

O. Reitteri Flach,

L. c., 12 et 20 (1889).

En ovale court; métasternum très finement ponctué au milieu dans la seconde moitié au-dessous des hanches, le prolongement, arrondi au sommet. Noir sans reflet métallique, antennes et pattes testacées. Corselet à points fins, espacés, à rebord postérieur très fin, quelquefois peu distinct, la base faiblement bisinuée, les angles postérieurs droits, un peu obtus; stries fines, la première distincte, les autres obsolètes, interstries plans, presque lisses. — Long., 2 mill.

Croatie, type! (Reitter); France; Bugey!

O. castaneus Baudi,

Berl. Ent. Zeits., 49 (1876).

Uniformément d'un brun rougeâtre passant au ferrugineux: très convexe, en ovale court, arrondi en arrière; élytres à stries et rangées de points très fines, plus ou moins distinctes, les interstries presque lisses, le métasternum lisse, à prolongement large et bien arrondi au sommet.

Chypre, Beyrouth, type! (Baudi de Selve); Syrie, Hyères, Marseille (Abeille de Perrin, Cl. Rey); Montpellier, sur le ciste; Oran, Philippeville (V. Mayet); Alger (Bedel); Constantinople (Brisout de Barneville); Maroc; Port-Mahon; Asie-Mineure (Champion); Bafa (A. Grouvelle).

O. corticalis Panzer,

Faun. Germ., 37, 11 (1792) (*Anisotoma*).

Erichs., *Nat. Ins. Deuts.*, III, 114. — Thomson, *Skand. Col.*, IV, 133. — *L'Abeille*, XXIII, 8. —Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229; *Faun. Trans.*, 244. — Flach., *l. c.*, 14. — Tournier, *l. c.*, 88.

Phalacrus corticalis Schœnh., *Syn.*, I, 169, 6. — Sturm, *Deuts. Ins.*, II, 74 2.— Stephens, *Illust. Brit. Ent. Mand.*, II, 160, 5.

Anisotoma corticale Illiger, *Kaef. Preuss.*, 79, 11.

En ovale large, suboblong, d'un testacé jaunâtre ; la tête, le disque du corselet, le tour de l'élytre, rembrunis; corselet à base bisinuée, les angles postérieurs droits ; élytres à stries et rangées de points plus ou moins distinctes, les trois dernières rangées plus fortes, avec leurs interstries plus distinctement ponctués ; métasternum ponctué de chaque côté du milieu dans la seconde moitié, les points peu forts et peu serrés, le prolongement assez étroit, subtronqué au sommet.

Europe. Algérie : Hussein-Dey (Bedel), Bône (Mayet, baron Bonnaire), Alger (Desbrochers des Loges). Philippeville (A. Théry), Batna (V. Mayet) ; Tunisie : Tunis, la Goulette (Sédillot) ; Syrie (Abeille de Perrin).

Les individus uniformément jaunes sont la var. *assimilis* Flach ; ceux qui sont plus foncés que le type, la var. *adustus* Flach.

O. Heydeni Flach,

L. c., 14 et 21 (1889).

Freyi Tournier, *l. c.*, 97. ? *

Grand, entièrement ferrugineux, corselet à base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits, obtus ; métasternum obsolètement ponctué ; forme convexe, assez ovale, les rangées de points des élytres très fines, les intervalles à peine ponctués, les rainures suturales presque réunies en arrière.

Hongrie, Russie méridionale. Ex Flach.

O. Seidlitzi Flach,

L. c., 14 et 21 (1889).

Comme le précédent, dont il diffère par la base du corselet droite et les interstries des élytres plus distinctement ponctués, les angles postérieurs du corselet étant droits et vifs.

Russie méridionale. Ex Flach.

O. Gerhardti Flach,

L. c., 11 et 12 (1889).

Ratièrement d'un noir brillant dessus et dessous; forme en ovale large, un peu atténuée en arrière; corselet à base distinctement bisinuée et très finement rebordée, les angles postérieurs droits, obtus au sommet; stries très fines, les rangées de points distinctes à points fins, peu serrés, effacés vers la base; prolongement métasternal étroit; antennes et pattes ferrugineuses.

Silésie, sur *Senecio nemorensis*. Type! (Reitter.)

O. particeps Mulsant,

Opusc., XII, 127 (1861).

L'Abeille, XXIII, 14. — Flach, *l. c.*, 12. — Tournier, *l. c.*, 92.

Forme en ovale court, arrondi, très convexe, d'un noir brillant, les élytres passant quelquefois au rougeâtre en arrière; antennes et pattes testacées. Corselet à angles postérieurs droits, obtus, la base faiblemeut bisinuée; élytres à stries très fines, les rangées de points encore moins distinctes; dessous du corps ferrugineux, métasternum lisse, avec quelques strioles longitudinales ou des points fins sur les côtés, le prolongement large, arrondi au sommet.

Hyères, type! (Cl. Rey), Béziers, Cette, sur *Helychrysum stoechas* (V. Mayet), Marseille, Nice (A. Grouvelle). Beyrouth (Abeille de Perrin), Corse (Léveillé).

Var. *fallax* Reitter (Flach, *l. c.*, 12). Comme le type, mais métasternum distinctement ponctué dans le milieu.

Autriche : Vienne ; France : Avignon (Dr Chobaut), Marseille (Abeille de Perrin).

Var. *castanopterus* Guillebeau. Couleur du *castaneus*, le rebord sutural interrompu avant la base.

Port-Vendres (V. Mayet).

O. Demaisoni Flach,

L. c., 13 et 20 (1889).

Petit, d'un brun rougeâtre ou ferrugineux, ovale, métaster

num presque lisse, prolongement métasternal anguleux, obtus au sommet, élytres à interstries presque lisses, les angles du corselet droits, vifs ; dessous du corps ferrugineux.

Gibraltar (Champion) ; Tunisie: Aïn-Tefel, Kef-Kourat (Sédillot). Djedda (Dr D. Sharp). Aussi d'Algérie, d'après Flach.

O. ænescens Küster,

Kæf. Eur., 25, 60 (1844).

L'Abeille, XXIII, 9. — Flach, *l. c.*, 12.— Tournier, *l. c.*, 187. *O. anthemidis* Perris, *L'Abeille*, VIII, 9 (1869).

En ovale allongé, d'un brun métallique à brillant gras ; élytres à stries plus ou moins distinctes, la couleur passant plus ou moins au rougeâtre en arrière; métasternum avec un groupe de points au-dessous des hanches, le reste peu ou pas ponctué, le prolongement allongé, atténué au sommet.

Landes, Béziers, sur *Anthennis media* (V. Mayet), Aigues-Mortes (Ch. Brisout de Barneville), Hyères (Cl. Rey), Corse (Abeille de Perrin, Léveillé), Livourne (Champion) ; Algérie (Desbrochers des Loges), Bône (A. Grouvelle) ; Tanger, Gibraltar, baie de Besika (Champion).

Var. *lucidus* Guillebeau. Plus brillant, moins métallique, les élytres d'un rouge assez vif.

Hyères (Abeille de Perrin).

Var. *subniger* Guillebeau. Plus petit, à reflet à peine métallique, aspect du *Baudii.*

Ain: Trévoux, Le Plantay.

O. congener Wollaston,

Cat. Can. Col., 107, 177 (1864) ; *L'Abeille*, IX, 92.

Aspect du *liquidus*, ovale, brillant, uniformément d'un noir de poix bronzé, quelquefois plus ou moins rougeâtre à l'extrémité, stries des élytres à peine distinctes, antennes et pattes testacées ; métasternum fortement ponctué.

Canaries: Lanzarote. Ex Wollaston.

O. subaereus Wollaston,

Cat. Can. Col., 107, 178 (1864) ; *L'Abeille*, IX, 92.

En ovale court, d'un noir bronzé brillant, élytres à stries peu distinctes, antennes et pattes d'un testacé obscur, ces dernières courtes.

Grande Canarie. Ex Wollaston.

O. Baudii Flach,

L. c., 12 et 21 (1889).

O. Raffrayi Tournier, *l. c.*, 91 ? — *Baudii* Tournier, *l. c.*, 87 ? d'après M. le Dr de Heyden.
O. similis Tournier, *l. c.*, 86, d'après un exemplaire nommé par l'auteur à M. Baudi de Selve, qui me l'a communiqué.

En ovale large, d'un noir brillant, les élytres plus ou moins rougeâtres en arrière, corselet à base bisinuée faiblement, les angles postérieurs droits, les interstries sans ponctuation distincte ; dessous ferrugineux, métasternum lisse, ou à peu près, le prolongement assez large et arrondi au sommet ; ♂ segment anal simple.

Gênes, Sicile, Sardaigne, type ! (Baudi de Selve) ; Landes (Abeille de Perrin), Fréjus (Cl. Rey) ; Gibraltar, Italie (Champion) ; Espagne (A. Grouvelle) ; Algérie : Teniet el Had, Edough, Biskra (Bedel), Philippeville (A. Théry), Bône (Desbrochers des Loges, Dr Senac, A. Grouvelle), le Caire (Hénon, coll. Marmottan) ; Tunisie : El Djem, Tunis, Gafsa, Ras el Aïoun, Kef-Kourat (Sédillot).

Var. *ornatus* Guillebeau. Elytres rougeâtres sur les deux derniers tiers.

Philippeville (Théry).

Var. *bifenestratus* Guillebeau. Elytres avec une tache subapicale d'un rouge vif.

Oran (Bedel).

Var. *Raffrayi* Tournier ? Métasternum avec quelques points de chaque côté.

O. Selvei Guillebeau.

Entièrement ferrugineux, petit, peu convexe, métasternum finement et densément ponctué. Ovale, atténué en arrière, corselet à angles postérieurs droits, élytres à rainures dorsales effacées vers la base, à stries à peine distinctes ; dessous d'un noir de poix, antennes et pattes testacées.

Chypre (Baudi de Selve).

Je me fais un devoir de dédier cette espèce à M. le chevalier Baudi de Selve, en souvenir de ses nombreuses communications et de ses utiles renseignements.

O. pygmæus Sturm,

Deuts. Ins., II, 84, 12, pl. 32, fig. C (*Phalacrus*).

Petit, convexe, atténué en arrière, d'un noir brillant, quelquefois entièrement noir, ordinairement avec les élytres plus ou moins rougeâtres en arrière ; corselet à peine bisinué à la base, avec les angles postérieurs droits, obtus ; élytres à rainures suturales remontant presque jusqu'à la base, les stries et les rangées de points peu ou pas distinctes ; dessous d'un brun de poix, métasternum à peine finement ponctué, plus visiblement vers le bord postérieur, le prolongement assez large, arrondi au sommet, les antennes, les hanches antérieures, les tibias et les tarses testacés, les cuisses rembrunies.

Europe ; Corse (Desbrochers des Loges), Sicile (Léveillé) ; Algérie (V. Mayet), Alger (baron Bonnaire), Edough, Daya, Biskra (Bedel), Philippeville, Saïda (A. Théry) ; Tanger (Champion) ; Tunisie : La Kassera, Aïn-Tefel, Tebessa, Aïn-Draham (Sédillot).

O. bisignatus Ménétriès,

Act. Petrop., 47, 55 (*Phalacrus*).

Olibrus coccinella Flach, *l. c.*, 15 et 23. — *maculifer* Tournier, *l. c.*, 88 ?

En ovale large, convexe, arrondi en arrière, d'un noir bril-

lant, avec une tache apicale ronde, bien limitée, d'un rouge vif, sur chaque élytre ; corselet à base presque droite, à angles postérieurs droits, un peu obtus au sommet ; élytres à stries plus ou moins distinctes, quelquefois assez larges, les rangées de points très fines, plus visibles sur les côtés, les interstries presque lisses sur le disque, assez distinctement ponctués sur les côtés, rebord sutural entier ou presque entier, métasternum avec des points gros, écartés, plus nombreux en arrière, le prolongement large, arrondi au sommet.

Crimée, type! (Reitter), Provence (Cl. Rey), Hyères, Marseille (Abeille) ; Var· Sainte-Baume ! Espagne (Dr Sénac) ; baie de Besika (Champion) ; Algérie : Oran (Mayet), Bône (Desbrochers des Loges, A. Grouvelle), H. Rhira (Demaison), Tlemcen (A. Grouvelle).

Var. *Fauveli* Guillebeau. Plus grand, les côtés du corselet d'un brun rougeâtre, le métasternum plus lisse.

Algérie (coll. Fauvel).

O. **Flachi** Reitter,

Deuts. Ent. Zeits., 22 (1891).

Ovale, atténué en arrière, entièrement ferrugineux, légèrement rembruni à la suture et à la marge des élytres, la tête et le corselet plus clairs, ce dernier bisinué à la base, les angles postérieurs droits, obtus au sommet ; élytres à stries fines, distinctes, les rangées de points d'une finesse extrême, la deuxième rainure suturale tout à fait rapprochée de la première en arrière, mais non réunie ; métasternum avec des points fins au milieu et quelques strioles sur les côtés, le prolongement un peu rétréci au sommet qui est arrondi.

Turkestan. Type ! (Reitter).

O. **flavicornis** Sturm,

Deuts. Ins., II, 76, 4, pl. 31, f. B. (*Phalacrus*).

O. flavicornis Flach, *l. c.*, 13
O. helveticus Rye, *Ent. Montl. Mag.*, 47, 55. — Tournier, *l. c.*, 92.

D'un noir brillant en dessus, antennes et pattes testacées ; forme en ovale assez large, atténuée en arrière ; corselet faiblement bisinué à la base, à angles postérieurs droits, obtus au sommet ; élytres à stries et rangées de points ordinairement distinctes, les interstries plans, larges, à ponctuation extrêmement fine ; dessous d'un brun de poix ou d'un ferrugineux obscur, métasternum fortement ponctué, le prolongement allongé ; articles 4, 5 et 8 des antennes de dimensions variables.

Europe. Algérie : Constantine (Desbrochers des Loges), Philippeville (A. Théry).

O. affinis Sturm,

Deuts. Ins., II, 76, 4, pl. 31, f. A.

Erichson, *Nat. Ins. Deuts.*, III, 118.—Thomson, *Skand. Col.*, IV, 134 ; *L'Abeille*, XXIII, 12. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229 ; *Faun. Trans.*, 244. — Flach, *l. c.*, 13.

Variable de forme et de coloration. Ovale allongé ou ovale court, atténué en arrière, plus ou moins convexe, d'un noir brillant à reflet métallique, les élytres plus ou moins rougeâtres en arrière ; corselet faiblement bisinué à la base, avec les angles postérieurs droits ; élytres à stries et rangées de points ordinairement distinctes, mais assez souvent effacées sur le disque, les intervalles plans, très finement ponctués, les deux dernières rangées enfoncées, non accompagnées d'une strie, l'extrémité plus ou moins rougeâtre ; métasternum à points fins plus serrés au milieu, plus forts, écartés et allongés sur les côtés, le prolongement allongé, atténué au sommet.

Toute l'Europe, Nord de l'Afrique, Syrie ; Madère (Bedel).

Var. *aratus* des Gozis. Stries et rangées de points distinctes et régulières.

Allier (des Gozis).

Var. *discoideus* Küst. Elytres presque entièrement ferrugineux.

Europe, Algérie, Syrie.

Var. *rufus* Guillebeau. Entièrement d'un rouge testacé.

Bône (V. Mayet).

Var. *Lederi* Flach, *l. c.* Presque entièrement d'un jaune rougeâtre.

Algérie (V. Mayet). Hyères.

Var. *corcyrensis* Flach, *l. c.* Petit, étroit, presque entièrement noir.

Hyères ; Ain : Le Plantay.

Les *O. affinis* et *discoideus* Tournier n'appartiennent certainement pas à l'*affinis*.

D'après une communication de M. de Heyden, les *Olibrus similaris*, *algiricus*, *Stephensi*, *hypocritus*, et peut-être quelques autres espèces de M. Tournier, ne sont que des variétés de l'*affinis*.

O. liquidus Erichson,

Nat. Ins. Deuts., 117 (1845) ; *L'Abeille*, XXIII, 11. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229 ; *Faun. Trans.*, 244.—Flach, *l. c.*, 13.

Plus large, moins atténué en arrière, en ovale oblong, moins brillant, sans reflet métallique, la tête et le corselet plus ou moins noirâtres, les élytres d'un faune plus clair en arrière, les interstries larges, dépolis dans la femelle, seulement vers l'extrémité dans le mâle, très finement ponctués ; corselet à peine bisinué à la base, les angles postérieurs droits ; dessous ferrugineux, métasternum à points forts, peu serrés, plus écartés de chaque côté du milieu, le prolongement allongé, peu arrondi et non atténué au sommet.

Europe. Algérie (A. Grouvelle). Corse (Léveillé), Mésopotamie (Dr D. Sharp), Madère (Bedel).

Var. *sulcipennis* Guillebeau. Stries élytrales larges, sulciformes.

Grande-Chartreuse.

On rencontre aussi de petits exemplaires presque entièrement noirs.

O. Bedeli Guillebeau.

Bien voisin du précédent, plus brillant, les élytres ordinairement d'un rouge brique, non dépolis, brillants même à l'extrémité et le corselet offrant un reflet submétallique ;

tête et corselet noirs, les côtés du dernier rougeâtres, la base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits, vifs; élytres à stries et rangées de points ordinairement distinctes, les intervalles plans, très finement ponctués; dessous ferrugineux, distinctement réticulé, le métasternum à points forts et serrés, le prolongement un peu moins allongé et plus arrondi au sommet, le prosternum moins élargi en arrière.

Algérie: Teniet-el-Had, Géryville, Alger (Bedel), Bône, Philippeville (V. Mayet, Théry), Saïda (baron Bonnaire), H. Rhira (Demaison); Tunisie (Sédillot).

Cette espèce varie un peu pour la couleur : il y a des exemplaires dont la base des élytres est assez largement noirâtre; il y en a où les deux rainures suturales ne sont pas réunies en arrière.

Je suis heureux de dédier cette espèce à notre éminent collègue, M. Bedel, auquel je dois de précieux renseignements et d'intéressantes communications.

O. **Bonnairei** Guillebeau.

Forme et coloration du *bicolor*, dont il a la sculpture élytrale et dont il diffère par ses rainures suturales réunies en arrière et par le prolongement métasternal plus large et plus arrondi au sommet; corselet à base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits, émoussés; métasternum à ponctuation forte et serrée; tibias postérieurs grêles, arqués en dehors; ♂ segment anal avec une fovéole ronde au milieu.

Avignon, Fréjus.

O. **Reyi** Guillebeau.

Brièvement ovale, brillant, petit, d'un noir de poix, la tête et les côtés du corselet d'un brun rougeâtre, élytres avec une tache subapicale rougeâtre, à limites indécises; corselet à angles postérieurs droits et à base droite; dessous ferrugineux, métasternum à points fins, distincts et serrés, prolongement assez large, arrondi au sommet, tibias postérieurs grêles, droits au côté externe, tarses postérieurs grêles, allongés.

Céphalonie (Champion).

Je dédie cette espèce à mon vieil ami Cl. Rey, dans lequel je trouve toujours le concours le plus éclairé.

O. viennensis Guillebeau.

Antennes courtes, les articles 4-7 subégaux, un peu plus longs que larges. Petit, en ovale court, noir dessus, élytres avec une tache d'un rouge sombre subapicale ; corselet faiblement bisinué à la base, les angles postérieurs droits, émoussés ; élytres à stries indistinctes, les rangées de points très fines, assez visibles, les interstries plans, à ponctuation extrêmement fine, la deuxième rainure suturale assez écartée de la première, interrompue loin de l'extrémité ; métasternum à points serrés, plus fins que dans *bicolor*, le prolongement plus large, plus arrondi. Pattes courtes, épaisses, les tibias postérieurs légèrement arqués en dehors.

Autriche : Vienne (Reitter).

Un seul exemplaire que j'ai reçu de M. Reitter comme étant le *bimaculatus* Küster ; mais la structure des antennes et des tibias postérieurs ne s'accorde pas avec la description que Flach donne du *bimaculatus*.

O. Stierlini Flach,

L. c., 15 et 22 (1889).

O. maximus Tournier, *l. c.*, 89.

Taille grande, convexe, d'un noir brillant, les élytres plus ou moins rougeâtres en arrière ; corselet à base presque droite, les angles postérieurs droits, obtus ; élytres à stries assez distinctes, les rangées de points plus ou moins apparentes, les interstries plans, à ponctuation à peine visible, l'extrémité plus ou moins dépolie, les rainures suturales très rapprochées et rarement jointes en arrière ; dessous du corps d'un noir de poix, abdomen ferrugineux, métasternum à points gros, très écartés, nuls ou presque nuls au milieu et au-devant des hanches, le prolongement allongé, atténué au sommet.

Bassin de la Méditerranée. En France, cette espèce remonte jusqu'à Avignon (Dr Chobaut) et à Sorèze (Tarn). Al-

gérie: Alger (Bedel, Desbrochers des Loges, Dr Sharp), Bône (baron Bonnaire, Desbrochers des Loges, A. Grouvelle), Géryville, Teniet el Had (Bedel), Philippeville (A. Théry), Saïda (baron Bonnaire); Tunisie: Tunis (Bedel), Kef-Kourat (Sédillot).

Var. *bilunulatus* Guillebeau. Elytres avec une tache rouge subarrondie en arrière,

Avignon (Dr Chobaut), Cette (V. Mayet); Algérie : Géryville, Alger (Bedel).

Var. *atratus* Guillebeau. Entièrement noir.

Hyères (Cl. Rey), Avignon (Dr Chobaut).

O. bicolor Fabricius,

Syst. El., I, 82, 25.

Erichson, *Nat. Ins. Deuts.*, III, 16. — Thomson, *Skand. Col.*, 134. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229 ; *Faun. Trans.*, 244. — Flach, *l. c.*, 15. — Tournier, *l. c.*, 88.
Phalacrus bicolor Gyll., *Faun. Suec.*, III, 431, IV, 641. — Sturm, *Deuts. Ins.*, II, 77, 5. — Stephens, *Illust. Brit. Ent. Mand.*, II, 163. — Schœnherr, *Syn.*, I, 109, 3.
Anisotoma bicolor Fabr., *Syst. El.*, I, 82, 24. — Illig., *Kæf. Preus.*, 80, 3. — Panzer, *Faun. Germ.*, 103, 4.
Sphæridium bicolor Paykull, *Faun. Suec.*, I, 65, 14.

Taille moins grande, convexe, d'un noir brillant, les élytres avec une tache subapicale ovale et oblique d'un rouge vif, l'extrémité avec de petites rugosités allongées : corselet à base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits ; élytres à stries et rangées de points variables, quelquefois visibles, quelquefois indistincts, les interstries à ponctuation d'une finesse extrême ; métasternum à points gros et serrés, le prolongement atténué au sommet; tibias et tarses grêles dans le ♂, plus robustes dans la ♀. La deuxième rainure suturale est plus prolongée et plus rapprochée de la première dans le ♂ que dans la ♀. Les mâles sont plus atténués en arrière, les tarses antérieurs sont plus dilatés et on en rencontre qui ont une fovéole ronde au milieu du segment anal.

Europe, Nord de l'Afrique.

Var. *apicatus* Guillebeau. La seconde moitié des élytres rougeâtre et dépolie.

Var. *obscurus* Guillebeau. Presque entièrement noir, la tache subapicale à peine distincte.

Var. *Dohrni* Flach, *l. c.*, 15. De moitié plus petit que le type, avec une grande tache ovale allongée, métasternum à points plus écartés.

Turkestan.

O. biplagiatus Guillebeau.

En ovale large, peu ou pas atténué en arrière, d'un noir brillant, élytres avec une tache subapicale d'un rouge sombre à limites indécises, stries comme dans *bicolor*, la deuxième rainure suturale bien écartée de la première et interrompue loin de l'extrémité ; corselet comme chez *bicolor* ; métasternum à points forts, un peu moins serrés que dans *bicolor* et le prolongement moins atténué et plus arrondi au sommet ; pattes robustes, tibias postérieurs plus épais, faiblement arqués au côté externe.

Toute la France. Turquie (Champion) ; Algérie : Alger.

J'ai vu cette espèce dans plusieurs collections sous le nom de *bimaculatus* Küster ; mais elle n'a pas les tibias postérieurs droits sur leur côté externe et les stries avec les rangées de points plus fortes que dans *bicolor* comme l'indique la description de Flach.

O. camptoides Reitter *in litt.*

Forme, coloration et tibias postérieurs du *bicolor* ; corselet à base bisinuée, à angles postérieurs droits ; élytres à tache apicale plus claire, la deuxième rainure suturale plus écartée de la première et plus courte ; les stries à peine distinctes, les rangées de points fines, régulières ; métasternum presque lisse au milieu, les côtés ponctués, le prolongement large, bien arrondi au sommet.

Turkestan.

O. gentilis Guillebeau.

Petit, forme du *bicolor*, entièrement d'un ferrugineux rou-

geâtre, la tête et le corselet rembrunis; élytres à deuxième rainure suturale rapprochée de la première, plus courte ; métasternum ponctué comme dans *affinis*, le prolongement plus court.

Carinthie (Dr Sénac).

O. Abeillei Guillebeau.

Elytres à stries distinctes, entières; d'un noir brillant, forme ovale large, un peu arrondie en arrière, convexe; corselet à angles postérieurs droits, émoussés, la base presque droite; écusson large, très finement pointillé ; élytres à rangées de points plus fines que les stries, les interstries plans, à ponctuation extrêmement fine, la deuxième rainure écartée de la première et interrompue loin de l'extrémité, quelquefois une trace peu distincte d'une tache rougeâtre subapicale, comme dans certains *flavicornis*; dessous d'un brun de poix, l'abdomen plus ou moins ferrugineux, le métasternum avec des points forts et serrés sur les côtés, plus écartés au milieu, le prolongement allongé, un peu plus fort que dans *biplagiatus*; pattes robustes, les tibias distinctement arqués en dehors.

Hautes-Alpes, Savine (Abeille de Perrin).

Je dédie cette espèce à mon excellent ami Abeille de Perrin, dont le concours m'est aussi utile que dévoué.

O. bimaculatus Küster,

Kaef. Europ., 13 (1848).

Flach., *l. c.*, 14, 15. — Tournier, *l. c.*, 88.

Tibias postérieurs droits au côté externe. D'un noir brillant, élytres avec une tache subapicale d'un rouge sombre à limites indécises, stries plus distinctes que dans *bicolor*, la deuxième rainure suturale largement écartée de la première et fortement raccourcie en arrière, pattes épaisses.

Midi de l'Allemagne, Transylvanie, Italie, Suisse. Ex Flach.

O. cinerariæ Wollaston,

Ins. Mad., 112.

Tête, corselet, marge externe des élytres d'un testacé rou-

geâtre, forme ovale arrondie, corselet à angles postérieurs droits, la base faiblement bisinuée, rebordée sur sa moitié médiane, élytres noires sur le disque, à rebord sutural entier, à stries fines, mais distinctes, les rainures non jointes en arrière; dessous ferrugineux, les pattes et les antennes plus claires, métasternum lisse à prolongement atténué au sommet.

Madère (Bedel, Bourgeois).

Je dois un exemplaire de cette intéressante espèce à la générosité de notre excellent collègue Bourgeois.

O. florum Wollaston,

Cat. Canar. Col., 206, 176 (1864); *L'Abeille*, IX, 91.

Obovale, convexe, assez élargi aux épaules, brillant, à reflet métallique d'un testacé jaunâtre, le disque du corselet et la suture des élytres rembrunis, ceux-ci légèrement striés-ponctués, les interstries à ponctuation à peine visible, les rainures jointes en arrière; corselet à angles postérieurs droits, à base bisinuée et rebordée au milieu; dessous d'un testacé ferrugineux, les antennes et les pattes plus claires; métasternum à ponctuation serrée au milieu, écartée sur les côtés, le prolongement graduellement rétréci et arrondi au sommet.

Hierro

OLIBROSOMA Tournier,

Ent. Gen., 3 et 84 (1889).

O. testacea Tournier,

L. c., 84.

En ovale allongé, convexe, entièrement d'un testacé rougeâtre; corselet avec les angles postérieurs subaigus, la base bisinuée; élytres presque lisses, avec des lignes de points à peine distinctes; métasternum lisse, le prolongement tronqué au sommet.

Egypte. Ex Tournier.

HELECTRUS Guillebeau.

H. Brisouti Guillebeau.

En ovale large, brillant, peu atténué en arrière, entièrement d'un testacé ferrugineux ; tête à ponctuation serrée d'une finesse extrême; corselet plus finement ponctué, à angles postérieurs droits, obtus au sommet, la base bisinuée ; élytres à rangées de points placés dans une strie à peine visible, les intervalles presque lisses sur le disque, l'intervalle sutural à points extrêmement fins, les côtés et l'extrémité avec des rides transverses très fines, la suture rebordée ; métasternum presque lisse, avec des rides longitudiuales très fines sur les côtés ; pattes postérieures grêles, les tibias coupés obliquement au sommet, avec une couronne de soies très courtes et des éperons bien distincts.—Long., 2 1/2 mill.

Bords du Jourdain (Ch. Brisout de Barneville).

Je me fais un devoir de dédier cette nouvelle espèce à M. Ch. de Barneville, auquel je dois les plus utiles communications.

PYRACODERUS Guillebeau.

P. Lemoroi Guillebeau.

Entièrement d'un testacé ferrugineux, brillant, ovale, un peu atténué en arrière; dernier article des antennes deux fois aussi long que large, acuminé au sommet; corselet à angles postérieurs aigus, la base bisinuée, non rebordée; écusson lisse, triangulaire, plus large que long ; élytres convexes, lisses, avec des rides transverses bien distinctes sur les côtés et dans la seconde moitié; métasternum à peu près lisse, le prolongement grand, arrondi au sommet; tibias avec des éperons inégaux, assez forts. — Long., 3 1/2 mill.

Biskra (Lemoro) ; Tunisie (Sédillot).

Je dédie cette espèce à la mémoire de notre collègue Lemoro, dont nous regrettons la perte récente.

LITOCHROIDES Guillebeau.

L. Sharpi Guillebeau.

Ovale, atténué en arrière, convexe, brillant, entièrement d'un

testacé ferrugineux; tête à ponctuation serrée, d'une finesse extrême; corselet à angles postérieurs droits, vifs, la base légèrement bisinuée, non rebordée, le lobe médian régulièrement arrondi; écusson une fois et demie aussi large que long, pointu au sommet, presque droit sur les côtés; élytres presque lisses sur le disque, avec des rides obliques, onduleuses, bien distinctes sur les côtés et sur la seconde moitié, la suture presque entièrement rebordée, mais moins distinctement à la base; métasternum avec une pubescence jaune assez longue en arrière, presque lisse au milieu, les côtés avec des rides longitudinales, le prolongement assez large, plus ou moins tronqué au sommet, les segments de l'abdomen avec une bordure de poils jaunes en arrière: cuisses antérieures non échancrées; tibias postérieurs obliquement tronqués à l'extrémité, leurs éperons forts, inégaux; articles des tarses postérieurs très allongés, grêles; antennes à troisième article allongé, une fois et demie aussi long que large, le huitième conique, aussi long que large, plus large que les précédents, paraissant continuer la massue, neuvième et dixième transverses, onzième une fois et demie aussi long que large, obtusément acuminé au sommet.

Djedda (Dr D. Sharp).

Je me fais un devoir de dédier cette espèce à M. le Dr D. Sharp, en reconnaissance de tous les renseignements et communications que je lui dois.

L. sinuaticollis Guillebeau.

Aspect du précédent, dont il diffère par le dernier article de la massue antennale brusquement rétréci dès la moitié de sa longueur, acuminé au sommet et presque deux fois aussi long que large, par les angles postérieurs du corselet aigus, par le lobe médian de la base du corselet qui est sinué, ce qui fait que la base est distinctement trisinuée; élytres réticulés très finement sur le disque et plus fortement sur les côtés et en arrière comme dans *Sharpi*; le reste est comme dans cette espèce.

Ismaïlia (Dr D. Sharp).

Var. *dorsalis* Guillebeau. Une tache noire commune sur le disque des élytres, occupant les 2e et 3e cinquièmes de leur longueur.

MICROMERUS Guillebeau.

M. Koltzei Flach,

L. c., p. 6. (*Litochrus*) 1889.

En ovale court, convexe, d'un noir de poix brillant. Ponctuation de la tête extrêmement fine et serrée; corselet à peine visiblement ponctué, à base bisinuée, non rebordée, les angles postérieurs droits. Elytres à stries nulles ou indistinctes, les rangées dorsales à points peu serrés, très fins, les interstries avec une rangée de points intermédiaire plus visible en arrière, toutes les rangées effacées à la base, les intervalles lisses avec une réticulation en arrière à peine visible à la loupe. Dessous d'un brun jaunâtre, les pattes et les antennes testacées ; métasternum avec une ponctuation et des rides très fines au milieu et sur les côtés; le prolongement large, assez arrondi au sommet. — Long., 1,6-2 mill.

Sibérie, type! Reitter, Baudi de Selve.

V. *fenestratus* Reitter. Elytres avec une tache rougeâtre en arrière, taille un peu plus grande.

Sibérie or, type ! Reitter.

Dans la note concernant le genre *Litochrus* Er. (*Supra*, p. 148) j'ai dit qu'il ne m'avait pas été possible de vérifier les types *L. brunneus* Er. et *testaceus* Fabr.

Depuis, M. Kolbe a bien voulu rechercher ces types, qu'il a trouvés dans le musée de Berlin et pour lesquels il me fait les communications suivantes :

« *L. brunneus* Er. et *testaceus* Fabr. ont, comme l'indique « Erichson, le premier article des tarses postérieurs plus long « que le deuxième. Mais le *L. testaceus* Fabr. a les méso et mé- « tasternum conformés comme dans *Eustilbus*, tandis que *L.* « *brunneus* Er. les a conformés comme dans *Olibrus*. »

Il en résulte que le nom de *Litochrus* doit être maintenu pour les espèces qui sont conformes aux caractères génériques de *L. testaceus*, comme l'a fait Le Conte, qui le premier après Erichson a décrit des *Litochrus*. Par contre, les espèces auxquelles Flach a attribué le nom de *Litochrus* et qui se rangent auprès de *L. brunneus*, doivent prendre le nom de *Micromerus*, comme je l'ai indiqué ci-dessus, p. 148.

EUSTILBUS Sharp,

Biologia Centr.-Amer., 1888, 253.

Stilbus Seidlitz,

Fauna Baltica, 1872, 157.

1 Bord postérieur du prosternum avec quelques soies rigides dirigées en arrière (dans les exemplaires frais).

2 Bord de l'aire sous-fémorale des cuisses intermédiaires dirigé en arrière, où il forme un angle aigu.

3 Base du corselet non rebordée.

D'un ferrugineux rougeâtre, assez convexe, corselet à angles postérieurs aigus, élytres à stries nulles, les rangées de points plus ou moins distinctes, la suture rebordée ; le bord de l'aire sous-fémorale des cuisses intermédiaires formant en arrière un angle prolongé jusqu'au bord postérieur du métasternum.—L., 1 1/2 mill. *Sharpi* Guillebeau.

3' Base du corselet rebordée.

4 Forme large, arrondie.

D'un brun de poix brillant, l'extrémité des élytres plus ou moins largement testacée; corselet à angles postérieurs aigus ; prolongement du bord de l'aire sous-fémorale n'atteignant pas le bord postérieur du métasternum.—L., 1 3/4-2 mill. *testaceus* Panz.

4' Forme ovale.

D'un brun de poix brillant, corselet à angles postérieurs obtus, presque droit à la base ; dessous d'un brun de poix. — L., 1,5-2 mill. *atomarius* Linné.

4" En ovale court, convexe.

D'un brun ferrugineux ; corselet à angles postérieurs obtus ; élytres à rangées de points distinctes ; dessous d'un brun de poix, l'abdomen plus clair. — L., 1 1/2 mill. *Reitteri* Flach.

Tête et corselet noirs, élytres d'un brun rougeâtre, angles postérieurs du corselet droits ; dessous ferrugineux. — L., 1 1/3 mill. *pumilus* Hochhuth.

1' Bord postérieur du corselet mutique.

2 Bord de l'aire sous-fémorale des cuisses intermédiaires formant un arc en arrière.

5 Points des rangées des élytres ronds, simples ; base du corselet rebordée au milieu ; oblong, peu convexe, noirâtre,

l'extrémité des élytres d'un testacé ferrugineux; corselet à angles postérieurs droits.—L., 1 1/2-1 3/4 mill.
oblongus Erichson.

5' Points des élytres carrés ou transverses, base du corselet non rebordée ; ovale, d'un brun de poix, angles postérieurs du corselet obtus; élytres avec des rangées de points intermédiaires.—L., 1 1/2 mill. *polygramma* Flach.

E. Sharpi Guillebeau.

D'un ferrugineux rougeâtre, assez convexe, en ovale large, arrondi; corselet à angles postérieurs droits, aigus, la base non rebordée, presque lisse ainsi que la tête; élytres à stries nulles, les rangées de points plus ou moins distinctes, la suture rebordée; prosternum avec une rangée de soies rigides, espacées, au bord postérieur; mésosternum bien apparent, bord de l'aire sous-fémorale des cuisses intermédiaires anguleusement prolongé en arrière jusqu'au bord du métasternum, contre la hanche postérieure. ♂ Métasternum avec une impression médiane et longitudinale profonde, lisse au milieu.

Syrie (Dr D. Sharp).

Communiqué par M. le Dr Sharp.

E. testaceus Panzer,

Faun. Germ., 37, 12 (1798) (*Anisotoma*).

Stilbus testaceus Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229; *Faun. Trans.*, 244. — Flach, *l. c.*, 16.
Phalacrus testaceus Gyll., *Ins. Suec.*, III, 433, 7. — Schœnh., *Syn.*, I, 109, 7.
Anisotoma testacea Panz , *l. c.*—Illiger, *Kæf. Preuss.*, 80, 12.
Olibrus geminus Er., *Nat. Ins. Deuts.*, III, 120. — Thomson, *Skand. Col.*, IV, 136. — *L'Abeille*, XXIII, 16.
Phalacrus geminus Illig., *Panz. Crit. Rev.*, I, 3, 27.—Sturm *Deuts. Ins.*, II, 75, 3. — Stephens, *Illust. Brit. Ent. Mand.*, II, 165, 20.
Phalacrus consimilis Steph., *l. c.*, II, 165, 21.
Dermestes consimilis Marsham, *Ent. Brit.*, 75, 46.

Brillant, convexe, tête, corselet et les deux premiers tiers des élytres d'un noir ou d'un brun de poix, l'extrémité des

derniers testacée ; tête à ponctuation d'une finesse extrême ; corselet à peu près lisse ; élytres à stries et rangées de points ordinairement indistinctes, les intervalles lisses, dessous ferrugineux, métasternum quelquefois d'un brun de poix, à peine ponctué, graduellement rétréci au sommet qui est tronqué droit. ♂ Métasternum avec une dépression longitudinale au milieu à points serrés d'une finesse extrême.

Très répandu. Europe et Algérie. Asie-Mineure (Champion), Syrie (Abeille de Perrin), Perse (Dr D. Sharp), Madère (Bedel), Canaries (Ch. Alluaud).

Var. *unicolor* Flach, *l. c.*, 16. Entièrement d'un rouge testacé.

E. atomarius Linné,

Syst. Nat. Gmel., 35, 1625 (*Silpha*).

Stilbus atomarius Flach, *l. c.*, 16. — Seidlitz, *Faun. Balt.* 229; *Faun. Trans.*, 244.
Phalacrus piceus Stephens, *Illust. Brit. Ent. Mand.*, II, 165, 22.
Olibrus piceus Erichson, *Nat. Ins. Deuts.*, III, 121. — *L'Abeille*, XXIII, 16.

D'un brun de poix passant plus ou moins au ferrugineux, le bout des élytres plus clair ; assez brillant, moins convexe, base du corselet presque droite, élytres à stries ordinairement nulles, les rangées de points plus distinctes, surtout les premières, les intervalles lisses ; dessous d'un brun de poix, l'abdomen plus clair ; métasternum comme *testaceus* ♂ aussi avec une dépression longitudinale au milieu, la ponctuation plus distincte dans la dépression.

Europe. Algérie : Philippeville (A. Théry); Sibérie or. (Reitter).

Var. *picatus* Flach, *l. c.*, 16. Entièrement d'un brun rougeâtre clair.

E. Reitteri Flach,

L. c., 17 et 24 (1889).

Ponctuation de la tête extrêmement fine, corselet presque

lisse, à peine ponctué sur les côtés, les angles postérieurs obtus, la base presque droite; élytres à stries presque nulles, les points des rangées larges, assez distincts, peu serrés, les interstries lisses.

Syrie. Type ! (Reitter).

E. pumilus Hochhuth,

Bull. Mosc., 234, 12 (1872).

Stilbus pumilus, *L'Abeille*, XXIII, 17. — Flach, *l. c.*, 17.

Elytres à stries nulles, les rangées de points très fines, les intervalles lisses, dessous d'un ferrugineux plus foncé.

Russie mérid. Japon (Reitter).

E. oblongus Erichson,

Nat. Ins. Deuts., III, 121 (1845) (*Olibrus*).

Olibrus oblongus Thomson, *Skand. Col.*, IV, 136.—*L'Abeille*, XXIII, 16.
Stilbus oblongus Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229; *Faun. Trans.*, 221. — Flach, *l. c.*, 17.

Oblong, peu convexe, assez brillant; tête, corselet et les deux premiers tiers des élytres noirs ou d'un noir de poix, l'extrémité des derniers d'un rouge testacé; corselet à angles postérieurs droits, émoussés, la base droite; élytres à stries et rangées de points plus ou moins distinctes, sans rangées intermédiaires, les interstries lisses; dessous ferrugineux, métasternum tronqué droit au sommet. ♂ comme *atomarius*.

Espèce habitant les marais. Europe.

Var. *uniformis* Flach. Entièrement d'un testacé rougeâtre.

E. polygramma Flach,

L. c., 17 et 24 (1889).

Ovale, brillant, assez convexe, atténué en arrière, d'un brun de poix, les élytres plus clairs à l'extrémité; corselet à an-

gles postérieurs obtus, à base droite ; élytres avec des rangées de points normales et d'autres intermédiaires, les points transverses, rugiformes, les stries indistinctes ; dessous ferrugineux, antennes et pattes plus claires.

Espagne (Champion); Syrie (Abeille de Perrin); Algérie : Bône (Desbrochers des Loges), Philippeville (baron Bonnaire).

Observation sur le PHALACRUS SUBSTRIATUS Gyll.

Pendant que le présent travail était à l'impression, j'ai eu occasion d'observer un fait qui donne une indication sur les premiers états du *P. substriatus*.

Vers la fin de juin dernier, ayant rencontré huit *P. substriatus* sur des épis de *Carex brizoïdes* atteints par le charbon *(Uredo)*, je recueillis un certain nombre de ces épis et je les mis immédiatement sous cloche avec les huit *substriatus* capturés, dans l'espoir d'obtenir leur larve. Trois semaines après, comme je constatais que le nombre de mes *substriatus* avait beaucoup augmenté, bien que les épis fussent demeurés absolument isolés, je visitai ces derniers en les divisant par petites fractions et je recueillis une cinquantaine de *substriatus* sans pouvoir rencontrer une larve ou une nymphe. Il me paraît évident qu'au moment où j'avais recueilli les épis les larves y étaient déjà et sur le point d'éclore ; car je suis bien sûr qu'il n'y avait avec eux que les huit *substriatus* que j'y avais mis. Il faut donc admettre que la larve de cette espèce vit aux dépens des épis charbonneux du *Carex brizoïdes*. Les larves des autres espèces du genre *Phalacrus* vivraient-elles aux dépens d'autres graines ou plantes charbonneuses? Le fait observé à La Sainte-Baume semble l'indiquer. Je profite de l'occasion pour rectifier le nom de la graminée charbonneuse sur laquelle j'ai recueilli le *P. confusus*. D'après notre collègue, M. Caillol, cette graminée n'est pas une avoine, comme je l'ai dit, mais le *Brachypodium pinnatum* L.

TABLE ALPHABÉTIQUE

	Pages
Eustilbus Sharp	149
atomarius Linn	191
consimilis Marsh	190
geminus Illig	190
oblongus Er	192
picatus v. Flach	191
piceus Steph	191
polygramma Flach	193
pumilus Hochh	189
Reitteri Flach	189
Sharpi Guilb	189
testaceus Panz	189
unicolor v. Flach	191
Helectrus Guilb... 147	148
Brisouti Guilb	187
Litochroides Guilb. 147	187
Sharpi Guilb	187
sinuaticollis Guilb	188
dorsalis v. Guilb	188
Litochrus Er	148
binefestratus v. Reitt. Flach	189
Koltzei Reitt. Flach	189
Micromerus Guilb	148
binefestratus Reitt. Flach	189
Koltzei Reitt. Flach	189
Olibrosoma Tourn. 147	186
testacea Tourn	186
Olibrus Erichson. 147	164
Abeillei Guilb	185
Achilleæ Steph	170
adustus v. Flach	173
algiricus Tourn	180
ænescens Küst	175
æneus Illig	169
affinis Sturm	179
anthemidis Perris	175
apicatus v. Guilb	184
aratus v. des Gozis	173
assimilis v. Flach	173
atratus v. Guilb	183
Baudii Flach	176
Baudueri Flach	017
Bedeli Guilb	180
bicolor Fabr	183
binefestratus v. Guilb	176
bilunulatus v. Guilb	183
bimaculatus Küst	185
biplagiatus Guilb	184
bisignatus Ménétr	177
Bonnairei Guilb	181
camptoides Reitt	184
castaneus Baudi	172
castanopterus v. Guilb	174
cinerariæ Woll	185
coccinella Flach	177
congener Woll	175
corcyrensis v. Flach	180
corticalis Panz	172
Demaisoni Flach	174
Desbrochersi Guilb	171
discoideus v. Küst	179
Dorhni v. Flach	184
fallax v. Flach	174
Fauveli v. Guilb	178
Flachi Reitt	178
flavicornis Sturm	178
flourm Woll	186

	Pages
Freyi Tourn	173
gentilis Guilb	184
Gerhardti Flach	174
helveticus Rye	178
Heydeni Flach	173
hypocritus Tourn	180
Koltzei Flach	171
Lederi v. Flach	180
liquidus Er	180
lucidus v. Guilb	175
maculifer Tourn	177
metallescens Flach	179
millefolii Payk	170
obscurus v. Guilb	184
ornatus v. Guilb	176
ovatus Marsh	169
particeps Muls	174
Perrisi v. Guilb	170
pygmæus Sturm	179
Raffrayi Tourn	176
Reitteri Flach	172
Reyi Guilb	181
rufus v. Guilb	179
Seidlitzi Flach	173
Selvei Guilb	177
similaris Tourn	180
similis Tourn	176
Stephensi Tourn	180
Stierlini Flach	182
subaereus Woll	176
subniger v. Guilb	175
sulcipennis v. Guilb	180
ulicis Gyll	170
viennensis Guilb	182
Phalacrus Payk	146 149
achilleæ Steph	170
ambiguus v. Guilb	151
æneus Illig	169
affinis Sturm	179
ater Herbst	152
Baudii Tourn	160
bicolor Fab	183

	Pages
Bonnairei v. Guilb	157
Brisouti Rye	155
brunnipes Brisout	159
brunnipes Rye	158
caricis Sturm	156
Championi Guilb	154
confusus Guilb	153
consimilis Marsh	190
corruscus Payk	152
corticalis Panz	172
Dæbneri v. Flach	152
Delabyi v. Guilb	157
fimetarius Fab	152
flavicornis Sturm	178
frater Flach	152
geminus Illig	190
Genei Tourn	153
granulatus Guér	161
grossus Er	154
Grouvellei Guilb	156
hipponensis v. Guilb	154
Humberti Rye	153
hybridus Flach	153
incommodus Flach	157
insularis Guilb	156
maximus Fairm	152
mandibularis Tourn	159
Mayeti Guilb	158
millefolii Payk	170
millefolii Gyll	156
millefolii Steph	155
ovatus Marsh	169
piceus Steph	191
picipes v. Steph	153
punctatostriatus Waltl	155
pygmæus Sturm	177
quercus Tourn	153
Reitteri v. Flach	151
rufipes v. Tourn	153
seriepunctatus Bris	160
siculus Tourn	157
striatulus Tourn	160

		Pages
substriatus Gyll.....	155	193
testaceus Panz.... ...		189
trichopus Waltl.....		155
ulicis Gyll..... .. .		170
Pyracoderus Guilb.	148	187
Lemoroi Guilb.....		187
Stilbus Seidl..... ..		189
Tolyphus Er.....	147	160
algiricus v. Guilb.		161
chalybæus v. Baudi... .		162
granulatus Guér.....		161
punctatostriatus Kraatz.		163
punctulatus Rosenh....		164
robustus v. Guilb.....		162
Sedilloti Guilb.....		163
Simoni Flach..... ..		162
striatipennis Lucas.... .		161
subsulcatus Fairm.....		163
syriacus Reitt.....		161

ERRATA

Pages 143,	lignes	13 et 14:	une espèce d'avoine, lire: *Brachypodium pinnatum* L.
— 146,	—	25	par le rebord, lire : ce rebord.
— 151,	—	27	*Retteri*, lire: *Reitteri*.
— 154,	—	21	*grossus*, lire : *confusus*.
— 161,	—	18	a la, lire: à la.
— 162,	—	20	moint,.lire: moins.
— 163,	—	5	réticules, lire: réticulés.
— 164,	—	21	de le : lire : de la.
— 168,	dernière ligne:		élytres noires, lire: élytres noirs.
— 171,	ligne	3	Edouh, lire : Edough.
— 177,	—	3 et 4	dorsales, lire: suturales.
— 186,	—	10	collègue Bourgeois, lire: collègue M. Bourgeois.

LES PERLIDES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Par René MARTIN.

PLECOPTERA

FAMILLE DES PERLIDÆ

TRIB. I. — PERLINÆ.

Gen. **Dictyopteryx**.

1. **Dictyopteryx microcephala** Pictet.

Dès le 25 mars, cette espèce paraît en nombre aux bords de la Creuse. Tous les jours, sur les pierres des quais, sur les ponts, les murs, sur les poteaux on voit des groupes de trois à huit individus ♂ et ♀, serrés les uns contre les autres, presque les uns sur les autres, immobiles. Si on les dérange, ils courent avec vivacité, mais ne volent jamais. Au contraire, la nuit à peine venue, ils se déplacent et l'accouplement se fait. J'ai conservé en captivité un grand nombre de ces insectes; ils vivaient de 10 à 12 jours. Durant la journée, ils demeuraient tapis sans mouvements et le soir seulement commençaient à remuer. Ils restaient ordinairement accouplés pendant la nuit entière, jamais le matin. Cette espèce est toujours très commune le long des rivières jusqu'au 5 juin; elle disparaît à cette époque. Les deux sexes sont en nombre égal.

2. **Dictyopteryx intricata** Pictet.

Espèce méridionale, inconnue au Blanc et trouvée seulement en petit nombre à Gargilesse, en mai et juin.

Gen. **Isogenus**.

3. **Isogenus nubecula** Newman.

Assez commun sur la Creuse, l'Anglin et autres rivières, du

1er avril au 15 mai. Mœurs analogues à celles de *D. microcephala*.

Gen. **Perla**.

4. **Perla abdominalis** Burm.

Très abondante, du 1er mai au 25 juin, sur la Creuse supérieure et ses petits affluents, très rare en aval d'Argenton. Vit, durant le jour, sur les herbes et dans le feuillage des arbres, au bord de l'eau, aussi sur les ponts, les pilotis. Si le temps est couvert, elle ne vole pas, mais court avec rapidité et au besoin se laisse choir à terre ; si le soleil brille, elle prend parfois son essor et vole d'arbres en arbres, assez lourdement.

5. **Perla marginata** Panz.

Gargilesse, 8 et 24 juin. Paraît rare.

Gen. **Chloroperla**.

6. **Chloroperla rivulorum** Pictet.

Sur la Creuse, du Pont des Piles à Crozant, sur les ruisseaux et les cascades, du 20 juin au 30 juillet. Rare.

7. **Chloroperla grammatica** Poda.

Extrêmement commun sur toutes les rivières et ruisseaux, depuis le 15 mai jusqu'au 5 août. On la prend aisément en battant les arbres.

Gen. **Isopteryx**.

8. **Isopteryx torrentium** Pictet.

Très commune dans la partie montagneuse du département sur les ruisseaux et les rivières, dans le feuillage des arbres et arbustes, surtout des buis, du 10 mai au 15 août. Les deux sexes en nombre égal.

9. **Isopteryx Burmeisteri** Pictet.

Assez rare, de Gargilesse a la frontière du Limousin, du 5 juin au 1er août.

10. **Isopteryx apicalis** Newman.

Répandu partout en grande abondance, sur les cours d'eau, sur les étangs, à distance des eaux, du 20 mai au 20 août. On le prend parfois par centaines en battant un même arbre. Il vole peu.

Trib. II. — NEMOURINÆ.

Gen. **Capnia**.

11. **Capnia nigra** Pictet.

Trouvée par M. Degors, le 5 avril, au Blanc, sur un tronc d'arbre, au bord immédiat de la Creuse.

Gen. **Tæniopteryx**.

12. **Tæniopteryx trifasciata** Pictet.

Apparaît dès les premiers jours de janvier, même par un temps de neige, devient extrêmement commun durant les mois de février, mars et avril, disparaît vers le 30 avril. Sur toutes les rivières, ruisseaux et cascades. Se tient dans les arbres et sur les pierres. Devient la proie d'une foule d'animaux: araignées, fourmis, scolopendres.

13. **Tæniopteryx nebulosa** L.

Rare. Gargilesse, dans les buis, 25 avril et 17 mai.

Gen. **Leuctra**.

14. **Leuctra fusciventris** Steph.

Assez commun le long des rivières, du 15 avril au 15 mai, et plus tard du 25 septembre au 10 novembre. Se tient sur les arbres et les piles des ponts.

15. **Leuctra geniculata** Steph.

Assez commun au bord de la Creuse et de quelques autres cours d'eau, du 5 septembre au 10 novembre.

16. **Leuctra nigra** Olivier.

Commun au Blanc dès le 18 mars, dure jusqu'au 18 avril. On trouve tous les jours cette petite espèce dans les interstices des pierres du viaduc.

Gen. **Nemoura**.

17. **Nemoura variegata** Olivier.

Extrêmement répandu sur les rivières et plus encore dans les queues d'étangs. Paraît au 1er avril et dure jusqu'à la fin d'août. On la prend par centaines en fauchant les iris et les roseaux sur le rivage des étangs. Elle vole volontiers au soleil. Espèce de taille très variable.

18. **Nemoura lateralis** Pictet.

Assez rare, du 16 avril à fin juin. Gargilesse et Crozant.

MŒURS ET MÉTAMORPHOSES D'INSECTES

Par le Capitaine XAMBEU.

3e Mémoire

BUPRESTIDES

Nous ne connaissons que la période la plus courte et la moins intéressante de la vie des insectes, c'est-à-dire celle qui est liée à l'adulte; tout ce qui a rapport aux mœurs, aux métamorphoses, est disséminé dans divers recueils ou est peu connu. Réunir dans un même faisceau ces faits biologiques, si attrayants par leur originalité qu'ils frappent d'étonnement autant que d'admiration ; y ajouter les descriptions éparses des larves connues; rédiger, condenser sous une même forme ces mêmes faits, ces mêmes descriptions, en les augmentant d'un certain nombre, tel est le but du présent mémoire.

PREMIÈRE PARTIE

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Larves.

Les larves qui nous sont connues de la famille des *Buprestides* présentent les caractères généraux suivants:

Corps allongé, composé de douze segments, tête non comprise, trois thoraciques, neuf abdominaux, plus un segment supplémentaire ou mamelon anal; à téguments blanchâtres ou jaunâtres, de consistance variable, mais généralement mous, charnus, glabres ; quelquefois revêtu de petites spinules ou de poils épars roux ou blanchâtres; presque toujours avec plaque écailleuse à la région thoracique qui est large, et mamelons ou bourrelets à la région abdominale qui est beaucoup plus étroite.

Tête rétractile, équilatérale, invaginée dans le premier seg-

ment thoracique, formée de deux parties bien distinctes : l'antérieure petite, cornée, circonscrivant l'emplacement occupé par les organes buccaux, à lisière frontale déclive et incurvée ; la postérieure large, charnue, renflée ou subcoriacée, séparée du premier segment thoracique, dans lequel elle est susceptible de rentrer avec le reste de la tête, par un sillon ou par une sinuosité ; — *épistome* court, fixe, transverse, bien détaché, corné ou membraneux ;—*labre* même forme et même consistance, mobile, à bord antérieur droit ou arrondi, frangé de courts cils ; à base fovéolée, recouvrant l'espace qui sépare les mandibules ;—*mandibules* cornées, courtes, fortes, obtuses à leur extrémité qui est bi ou tridentée, à face extérieure convexe, la face intérieure concave, ce qui en rend le pourtour tranchant, se touchant sans jamais se croiser ; — *mâchoires* très petites, dépassant à peine la lèvre inférieure, recouvertes à leur base par le menton ; — *lobe* court, toujours frangé de courts cils à ses bords intérieurs ainsi qu'à sa tranche interne, aussi long que les palpes ;—*palpes maxillaires* coniques, larges, courts, biarticulés, article basilaire deux fois plus long que le terminal ; — *menton* large, charnu, transverse ; *lèvre* inférieure fixe, grande, large, ciliée, antérieurement échancrée, à disque bilobé ; — *languette* nulle, milieu intérieur de la lèvre creuse, bords de la cavité entourés de courts cils papilliformes ; — *palpes labiaux* en partie cachés par le bord extérieur des lobes, figurés par deux tubercules charnus, coniques, avec poil terminal, paraissant parfois biarticulés ; — *antennes* courtes, situées dans une excavation en arrière et en dehors des mandibules, de quatre articles, avec article supplémentaire, graduellement rétractiles, coniques, à base consistante, à sommet membraneux ; le premier article gros, charnu, obconiquement cylindrique avec pubescence au sommet, le deuxième plus petit, avec poils extérieurs, le troisième petit, globuleux, cachant presque toujours le dernier ainsi que l'article supplémentaire qui sont membraneux ; ce dernier article et le terminal sont si peu apparents qu'à moins d'avoir affaire à de grosses larves, il est bien difficile de les apercevoir. Schiœdte, à l'œil si exercé, n'avait jamais compté que trois articles aux antennes ; Chapuis et Ratzeburg, qui avaient bien étudié les Buprestes à l'état larvaire, n'en ont jamais compté que trois aussi ; quant à Perris, notre illustre maître, c'est autre chose : à sa première larve, il n'en indique pas (*Anthaxia manca*, 1838) ; plus tard, il en décrit deux (*Notice*, 1851), puis trois (*Insectes du Pin*, 1854) et même quatre, avec possibilité d'un supplémentaire (*Larves*, 1877) ; — *ocelles*, pas de traces ni de

vestiges, pas plus pendant le jeune âge des larves qu'au moment de leur plus grande expansion.

Segments thoraciques de formes diverses, le premier presque toujours très grand, discoïdal, déprimé, recouvert d'un écusson subcorné, longitudinalement parcouru par une ou deux lignes de couleur foncée et de consistance plus ferme ; deuxième et troisième convexes ou déprimés, transverses, charnus, sans plaques ni lignes, moins larges et moins longs que le premier, avec ou sans mamelons ou bourrelets.

Segments abdominaux charnus, convexes ou subdéprimés, quadrangulaires, à bords ciliés ou non, de forme à peu près égale, leur plus grande largeur vers l'extrémité ; toujours plus étroits que le premier segment thoracique, à intersection des anneaux plus ou moins prononcée, toujours terminés par un segment supplémentaire, mamelon ou pince.

Dessous : le premier segment thoracique porte dans la plupart des cas un écusson subcorné, longitudinalement parcouru par un seul trait ; les deux suivants et le premier segment abdominal sont souvent mamelonnés, les segments restant ont la même forme qu'en dessus ; l'anus, à fente longitudinale, émerge librement du mamelon anal, ou est couvert par la pince ; chez les larves à grand développement, les trois segments thoraciques sont pourvus en dessous de petites aréoles à pourtour corné, servant d'auxiliaires au corps pendant sa progression.

Un bourrelet latéral toujours bien accusé aux segments abdominaux longe les flancs, servant ainsi de ligne de partage aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes nulles ; à leur place sont, dans certains genres, des petits tubercules charnus ou des petites fovéoles en tenant lieu.

Stigmates orbiculaires ou transversalement elliptiques, à péritrême corné, quelquefois interrompu au bord antérieur, toujours au nombre de neuf paires ainsi disposées : la première, la plus grande, sur le bord latéral du deuxième segment thoracique ou dans l'incision qui le sépare du premier segment ; les huit autres sur le bord latéral ou dorso-latéral des huit premiers segments abdominaux et au tiers ou au quart antérieur de l'anneau.

Les larves des Buprestes sont reconnaissables par leur petite tête invaginée, par le premier segment thoracique grand, déprimé, et par les segments suivants plus étroits mais égaux ou à peu près ; elles ont la forme, suivant l'expression consacrée, d'un matras ou d'un pilon aplati au gros bout.

Par l'absence des pattes, par le manque d'ocelles et par l'imperfection des palpes labiaux, elles semblent s'éloigner des larves des familles qui ont le même genre de vie qu'elles : en effet, elles n'ont aucun point de rapport, aucun trait de ressemblance avec les Scolytides et autres larves lignivores; si leur faciès les rapproche de celles des Longicornes, leur conformation les en éloigne ; elles n'ont qu'un seul trait qui leur soit commun: l'existence du segment supplémentaire ou mamelon anal.

Mœurs, habitudes, transformation.

On ne connaît jusqu'ici les *œufs* que d'un très petit nombre d'espèces; ceux du *Julodis onopordi* sont grands et oblongs, quand ceux du *Buprestis mariana* sont petits et sphériques; ceux du *Trachys pygmæa*, petits aussi, sont au contraire légèrement aplatis; tous prennent une teinte jaunâtre à la veille de l'éclosion ; à en juger par le nombre de galeries dont sont sillonnés les bois et les feuilles, malgré les pertes de chaque jour, le nombre d'œufs pondus doit être considérable.

La *ponte* a lieu sous les feuilles ou dans l'intérieur des écorces dont l'oviscapte de la femelle perce les premières couches, ou sous les petites saillies des écorces; les œufs sent déposés isolés ou par petits groupes. Aussitôt éclose, la jeune larve pénètre dans la feuille ou jusqu'au milieu de l'écorce, y circule en s'y creusant une galerie; il en est qui ne quittent pas l'écorce, d'autres vont jusqu'à l'aubier; d'autres encore, après avoir quitté l'écorce, s'enfoncent dans les parties ligneuses tendres; lorsque les œufs ont été déposés, groupés, plusieurs galeries d'un même diamètre partent alors d'un point commun, elles sont si entrecoupées, que l'on a de la peine à suivre la trace d'une même larve, et cela tient au faible diamètre de la galerie, dont la couleur se confond encore avec les fibres de l'écorce.

Jeune, le corps participe de la *couleur* du fond des matières nourricières; plus tard, lorsque les téguments dermiques ont acquis une certaine consistance, cette couleur disparaît, elle est cachée par les tissus cutanés et sous-cutanés; alors, la plupart des larves sont blanchâtres ou d'un blanc terne, quelques-unes d'un beau jaune d'ocre, d'autres simplement jaunâtres; la couleur blanc mat ou jaunâtre est celle à laquelle sont ramenées toutes les larves aux approches de la transformation, en même temps que les téguments perdent de leur consistance et que le corps devient mou et flasque.

Le *régime* des larves est végétal, les unes attaquent et vivent du bois mort, la grande majorité pourvoit à son existence en rongeant soit l'écorce, soit le liber et l'aubier, soit les couches ligneuses intérieures d'arbres ou d'arbustes en vie et parfaitement sains ; d'autres s'alimentent dans l'intérieur des racines ; d'autres enfin sont herbivores vivant soit du tissu intérieur des tiges soit en mineuses de feuilles : comme bizarrerie de ce régime, une larve exotique d'Australie, celle du *Diphucrania auriflua*, détermine des galles sur la plante qui lui sert de nourriture.

Ces larves se font remarquer par leur *inertie*, ainsi que par leur impuissance à se mouvoir en dehors des lieux où elles sont appelées à vivre ; c'est à peine si, extraites de leurs galeries, elles sont capables de redresser leur région abdominale : elles progressent encore, mais si peu, et elles perdent si vite le reste d'activité qu'elles possèdent, qu'une mort prompte les attend sur place.

Lorsque, dans sa galerie, la larve veut *avancer*, elle dilate son premier segment thoracique de manière à le faire adhérer contre les parois de la galerie en même temps qu'elle appuie son corps contre ces parois ; aidée par les spinules dont la direction en arrière l'empêche de glisser ou par des mamelons susceptibles de se tuméfier, elle fait avancer son corps par un mouvement de contraction successif par anneau, de nouvelles contractions lui font gagner la distance qui lui est nécessaire pour arriver à son milieu nourricier, elle prend alors position et attaque la couche ligneuse; la liberté absolue de sa tête si indépendante du corps lui permet d'entamer en tous sens cette couche de manière à lui donner l'ampleur nécessaire pour que la masse puisse plus tard y passer, et c'est ainsi que s'agrandit successivement sa galerie en même temps que le corps augmente de volume, que la larve progresse, ce travail ne cessant que lorsqu'elle est arrivée à son complet développement.

Dans leurs *galeries*, les larves s'y tiennent, les unes, le corps droit, allongé ; les autres, l'extrémité abdominale relevée et juxtaposée aux segments précédents ou peu écartée ; la forme, la direction des galeries sont très caractéristiques et particulières aux groupes comme aux genres, dans certains cas à l'espèce, il en est qui ont des points de ressemblance avec celles de certains Longicornes : les unes sont longitudinales, les autres plus souvent transversales et sinueuses, d'autres vont d'un point commun en s'élargissant ; celles à forme sinueuse arriveraient à donner une grande longueur si on en mesurait

tous les contours, toutes les sinuosités ; et contours et détours sont d'autant plus nombreux et irréguliers que la larve approche de son complet développement : on sait que cette opération a un but, couper le plus de canaux possibles à la sève afin de mieux en intercepter la circulation ; il en est qui pour mieux arriver à leurs fins rongent circulairement le liber et l'aubier ; dans les larves à région antérieure très développée, les galeries sont hors de proportion avec le reste du corps, la larve en ce cas s'y tient recourbée en hameçon, tandis que le corps reste droit, et que les galeries sont proportionnées à sa largeur dans celles chez lesquelles cette région n'est pas plus ou beaucoup plus ample.

Les *traces* des galeries subcorticales pour les espèces vivant au détriment des végétaux en pleine sève, sont reconnaissables à la couleur de l'écorce toujours plus foncée et un peu déprimée au point correspondant à la partie intérieurement rongée.

Dans les galeries, les *déjections* y sont déposées par couches d'une régularité remarquable; elles sont granuleuses : successivement rejetées en arrière, elles comblent le vide que la larve fait en progressant, les unes les laissent sur place en les resserrant, les autres au contraire les disposent par couches concentriques concaves et c'est l'extrémité abdominale qui en passant et en repassant sur ces fèces leur donne un commencement de cette forme qu'achève de compléter la convexité du corps ; de couleur plus ou moins analogue au milieu nourricier dès le jeune âge des larves, les déjections conservent plus ou moins cette même teinte chez celles qui vivent de bois, d'écorce ou de végétaux en puissance de vie ; elles deviennent au contraire blanchâtres chez celles dont le travail se fait dans le bois mort à quelque couleur qu'appartienne la larve : une seule couleur leur est commune, c'est la teinte noire ou noirâtre, mais à la longue et bien après que l'existence de la larve a pris fin, alors que les déjections commencent à se dissocier : il est en effet curieux de voir ces filets noirs au milieu des couches sanguinolentes des racines de la ronce.

L'existence souterraine, intercorticale, interligneuse ou interfoliacée des larves est un obstacle trop sérieux pour que l'on ne puisse croire à la difficulté qu'il y a de constater l'opération des *mues* ou changement de peau, laquelle doit, selon toutes probabilités, se renouveler par périodes durant l'existence larvaire et qui a lieu aux époques correspondantes à la couleur plus ou moins accentuée des sujets : quoiqu'il en soit, il est bien difficile de trouver des traces de ces chargements dans les galeries,

et, si pellicules restent ou sont rejetées, elles sont réduites à des proportions si faibles que ni peaux, ni vestiges des parties résistantes, telles que appareils buccaux, écusson thoracique ou pinces caudales pour celles qui en sont pourvues, ne sont perceptibles ni dans les galeries, ni entre les déjections ; si on pouvait prendre les variations de couleur pour des époques correspondant à des mues, il serait possible d'établir des périodes approximatives sur les larves à coloration forte et à grand développement ; ainsi la larve du *Ptosima flavoguttata* d'un beau jaune à sa plus grande expansion est d'abord d'un blanchâtre terne, elle passe après au blanchâtre, devient ensuite légèrement jaunâtre, puis d'un jaune plus accentué, enfin d'un jaune citron et en dernier lieu jaune blanchâtre, ce qui la fait passer par cinq variations successives, ayant chacune leur similaire aux cinq âges du ver à soie, lequel change aussi de couleur à chacune de ses mues : c'est tout ce que l'on peut conjecturer de cette phase de l'existence larvaire en ce qui concerne la famille des Buprestides ; pour bien d'autres familles de l'ordre des Coléoptères, l'existence des mues n'est un mystère pour un biologiste.

La *durée de l'existence larvaire*, à part quelques cas particuliers inhérents au défaut d'aliments, à des causes de maladies, à des excès ou à des changements brusques de température, ou à des déplacements du milieu nourricier, est de une année pour les larves comprises dans le cercle dont nous nous occupons ; toute cause anormale provoque un retard de une et quelquefois de deux années sur la durée de l'existence normale ; nous tenons ainsi en suspension de transformation depuis deux années, une larve d'*Acmæodera*, alors que la génération dont elle faisait partie a accompli son cycle entier dès la première année.

Les larves de Buprestes ont de nombreux *ennemis* acharnés à leur poursuite ; elles sont recherchées par divers diptères et en particulier par des hyménoptères térébrants qui, après avoir dépisté leurs traces, parviennent à perforer de leurs longues tarières l'épaisseur de la couche sous laquelle s'abrite la larve ; il ne leur reste plus dès lors qu'un œuf à déposer sur le corps de la victime et le but est atteint ; il est curieux de voir la manière dont opère l'Ichneumon femelle pour rechercher une larve lignivore ; la voici sur une branche contaminée, avec son agilité peu commune, elle a bientôt fait de la parcourir en tous sens, agitant sans cesse ses antennes qu'elle met constamment en contact avec l'écorce ; que l'emplacement d'une larve lui paraisse assuré, elle s'arrête, scrute encore une fois la place, et quand

elle est sûre du point où repose sa victime, elle s'arrête, prend position, écarte ses pattes dont elle se sert comme point d'appui, relève l'abdomen, dispose sa tarière à angle droit, taraude, perfore, faisant alternativement tourner son outil de droite à gauche, de gauche à droite; le trou percé, l'œuf déposé, elle vole aussitôt à la recherche d'une autre larve, cette opération, toujours la même, se continuant jusqu'à complet épuisement de l'ovaire.

A Ria (Pyrénées-Orientales), localité où ont été faites nos observations, la larve du *Ptosima flavoguttata*, a pour parasite un Ichneumon de la sous-famille des *Pimplinæ*, du genre des *Xorides*; celle de *Sphenoptera gemellata* devient la proie d'un *Braconide* du genre *Bracon*, celle du *Coroebus bifasciatus* est recherchée par un Pimplien du genre *Ecthrus*, et d'autres encore: il serait très intéressant de connaître exactement les détails de l'évolution complète de ces divers parasites.

Aux différentes causes de mortalité énumérées il faut ajouter les maladies provenant de temps trop humides ou de sécheresses trop prolongées; de plus, l'excès de circulation de la sève qui, chez les arbres jeunes et vigoureux étouffe les larves dans leurs galeries; avec celà, les Pics et une foule de larves carnassières sans cesse occupées à les décimer.

Aux *approches de la nymphose*, les larves qui ont survécu à tant de dangers éventuels, se ménagent une loge dans un coin de la feuille nourricière, ou dans l'intérieur des racines qu'elles ont rongé, ou dans l'écorce qui a servi à assouvir leurs appétits; il en est qui quittent l'écorce pour entrer dans le bois, d'autres qui entrent plus profondément dans le bois si elles y vivaient déjà, toujours sans quitter le milieu où elles ont vécu et où elles trouvent une protection qui leur paraît suffisante pour les mettre à l'abri de nouveaux dangers, et en ayant soin, dans la plupart des cas, de se retourner au préalable, après avoir bouché, soit par des fibres, soit avec leurs propres déjections, l'orifice de la loge et de présenter ainsi leur tête dans la direction de l'extérieur : ces loges longues et oblongues sont, suivant le groupe, creusées dans un sens vertical ou horizontal, ou oblique; ce dernier mode est plus particulier aux larves lignivores, le second l'est aux radicivores et le premier aux herbivores.

Quelques espèces préparent à l'avance le trou de sortie de l'adulte en rongeant la partie subéreuse qui correspond à l'orifice de la galerie, mais en ayant soin de toujours laisser une mince couche d'écorce suffisante pour empêcher la pénétration de l'air extérieur et pour dissimuler aussi l'emplacement du réduit.

Pour les larves qui sont obligées de se retourner, une fois leur loge construite, et ce sont celles dont le développement thoracique est très accentué, il se produit un travail long et pénible dans l'exécution duquel toutes ne réussissent pas, aussi en est-il qui succombent avant d'avoir terminé ou n'ayant pu achever leur circonvolution.

Transformation. Aussitôt la loge préparée, la larve s'accule contre le fond du berceau, le corps perd de sa rigidité, il dévient mou, flasque, se contracte en se raidissant, successivement il perd de sa forme larvaire, certaines parties se dépriment, d'autres se tuméfient, tous les bourrelets et mamelons se résorbent, s'effacent successivement et au fur et à mesure que de nouvelles contractions se produisent ; quand les bourrelets ont disparu, le corps est distendu, encore un effort et la peau de la larve, crevant comme un vêtement trop étroit, cède aux principales divisions ; c'est d'abord le tour de la tête et du premier segment thoracique dont les lignes si caractéristiques s'ouvrent, de nouvelles contractions font glisser la peau, qui, par des mouvements de dilatation, cède aux points correspondant à la ligne médiane; de nouveaux mouvements rétractiles et contractiles l'acculent contre le fond de la loge où elle demeure à l'état de dépouille chiffonnée ; c'est alors qu'apparaît le nouveau protée et c'est dans le cours de ce travail de transformation que le corps allongé de la larve a subi un raccourcissement extraordinaire pour arriver à la forme trapue et ramassée de la nymphe.

Nymphes.

La conformation des nymphes découle du type général suivant, applicable à tous les cas particuliers :

Corps mou. charnu, glabre, enveloppe membraneuse d'une délicatesse telle que la moindre pression la fait éclater ; droit ou légèrement recourbé, oblong ou ovale, à région antérieure arrondie, s'élargissant ensuite jusqu'aux premiers segments abdominaux pour diminuer graduellement de largeur jusqu'à l'extrémité postérieure.

Masque frontal déclive et fuyant, quelquefois à milieu échancré ; masque buccal relevé, à pièces bien distinctes ; antennes obliques, leur extrémité reposant sur ou non loin des cuisses de la première paire de pattes, toujours courtes ; masque thoracique scutiforme, clypeiforme ou quadrangulaire, deuxième segment étroit, troisième beaucoup plus large.

Segments abdominaux déprimés ou subconvexes, la ligne d'intersection des zoonites très accentuée, relevée au bord latéral et au milieu de l'arceau, quelquefois en une papille inclinée en arrière, bords latéraux saillants carénés; stigmates apparents.

Dessous déprimé, ailes et pattes rassemblées, les genoux en saillie, ayant pour but avec les carènes latérales et les papilles d'amortir les chocs qui pourraient être imprimés au frêle esquif sur lequel repose le corps de la nymphe ; mamelon anal mutique, toujours arrondi et bilobé ; toutes les parties décrites plus ou moins fortement striées et ponctuées.

Nymphose, transformation.

Lorsqu'on déplace la nymphe ou lorsqu'on la met en contact avec un objet étranger, il ne se produit aucun mouvement appréciable à la vue, le corps éprouve cependant un léger frémissement, une légère trépidation, mouvements à peine apparents dans les nymphes à grand développement ; quoi qu'il en soit, le corps de la nymphe est inerte, tout mouvement même défensif lui a été refusé, et c'est un trait qui caractérise la famille entière.

En principe, la couleur de la nymphe n'est que le reflet de celui de la larve, toutefois la teinte blanc mat est celle qui domine.

Exposée aux mêmes dangers que la larve, aux mêmes ennemis, aux mêmes meurtriers, elle a encore à craindre de se voir enlevée de son abri par les Pics qui savent si bien dépistes sa trace : elle est aussi recherchée dans sa loge par les larves carnassières des Clérides et des Trogositides qui lui font une guerre acharnée : Larve, elle pouvait opposer une certaine résistance ; nymphe, tout lui a été refusé, elle n'a aucun recours contre ses ennemis, aucun moyen de défense à opposer à ses ravisseurs, pas même la facilité de pouvoir remuer son abdomen, facilité dont cependant jouissent toutes les larves xylophages comme elle.

On ne saurait rien préciser à l'égard de la durée de la nymphose, l'évolution nymphale pouvant être accélérée ou retardée, par l'effet de la température ; elle est toujours de courte durée, quinze jours à trois semaines au plus ; c'est généralement au printemps que se produit pour les unes le commencement de l'évolution; pour d'autres, c'est aux premières chaleurs et pour

d'autres encore, la fin de l'été; rarement quelques nymphes hivernent, aussi leur vie n'est-elle pas sans danger. — S'il est donné à la larve de parcourir, même sous un faible abri, la saison rigoureuse sans que son existence soit compromise par les froids, seraient-ils très intenses, il n'en est pas de même de la nymphe, une raison physiologique d'un intérèt majeur s'y oppose : larve, elle vit de ses réserves, elle respire, son corps en action constante avec l'air extérieur lui donne la possibilité de résister; nymphe, elle subit un travail d'élaboration ininterrompu qui est de nature à plutôt l'affaiblir qu'à lui donner les moyens d'opposer une force à l'intensité des frimas; aussi, rares sont celles qui passent la saison hivernale.

Transformation. Le travail de résorption achevé, la mince pellicule qui recouvrait le corps de la nymphe et qui en retenait captives et resserrées les unes contre les autres les diverses parties cède sans efforts ; ce sont d'abord les palpes qui se détachent, successivement les pattes, les antennes se dégagent en même temps que les ailes se dressent en s'allongeant, que le pigment pileux commence à poindre et que plis, stries, sillons, carènes, points et fossettes se creusent et se relèvent ; pendant que s'exécute ce premier travail d'élaboration, le corps passe de la couleur pâle à la couleur foncée, ce sont les extrémités, les articulations qui se colorent les premières; les teintes noires, bleues, bronzées ou cuivreuses s'affirment d'abord par un fond, noir, la couleur jaune ne subit pas de modification si profonde, cette couleur n'étant déjà que le reflet de la teinte primitive de la larve : en effet, il n'y a de taches jaunes que chez les adultes issus de larves à fond jaune.

Quand toutes les parties se sont bien détachées, que le système pileux s'est bien développé, que les moindres formes plastiques sont dessinées,que les ailes quoique déhiscentes encore ont couvert les arceaux abdominaux, la couleur normale a envahi tout le corps, le reflet manque encore ; alors seulement l'adulte commence à se mouvoir, il prend appui sur ses pattes; par ce mouvement, les ailes se trouvant dégagées gagnent leur place naturelle, la suite du travail extérieur s'achève en même temps que le corps se lustre ; c'est alors que l'adulte, après avoir laissé ses téguments extérieurs se durcir, ce qui est l'affaire de deux à trois jours, cherche à rompre la faible cloison qui le sépare de l'extérieur.

Adultes.

Il n'est point nécessaire de rééditer un travail dû à une plume

des plus autorisées, dans la personne de l'auteur de la *Monographie des Buprestides d'Europe*, M. de Marseul (*L'Abeille*, 1885, page 3).

Quelques traits de mœurs particuliers et complémentaires serviront à parfaire cette œuvre.

Mœurs, habitudes, régime.

Lorsque dans sa loge l'adulte est formé, il lui reste encore un travail à accomplir dans ce théâtre des lieux où s'écoulèrent ses phases larvaire et nymphale : il faut qu'il rompe cette cloison qui avait si bien garanti ses premiers âges et de la rapacité de ses ennemis et des influences atmosphériques ; il se met à l'œuvre à l'aide de ses mandibules, dont il n'a conservé, croirait-on, l'attribut, que pour l'exécution de ce travail, car pour la plupart elles ne seront plus désormais d'une bien grande utilité ; il ronge, il entaille, jusqu'à ce que la couche subéreuse nécessaire pour lui donner passage ait disparu, travail pénible qui coûte la vie à de nombreux sujets, ainsi qu'en témoignent les cadavres dont la tête bouche encore après la mort l'orifice du trou de sortie en partie seulement dégagé ; alors seulement il se hasarde à sortir et encore le fait-il avec cette prudence, cette circonspection qui caractérise si bien tous les insectes de sa famille, il se dissimule, se laisse couler sur la branche, sur le tronc ou sur la tige nourricière, attendant un rayon de soleil qui devra lui permettre de réchauffer son corps encore un peu humide et de se lancer dans l'espace, n'ayant dès lors qu'un seul but, assurer à la suite d'un rapprochement ; le sort d'une nouvelle génération et c'est ainsi que successivement d'année en année les couches se reproduisent.

Il a été souvent question de la possibilité de juger de la famille et même du genre par la forme du trou de sortie de l'adulte ; point n'est besoin d'entrer à cet égard dans des considérations d'ordre général, encore moins d'ordre particulier ; il suffit de se poser cette question : quelle sera la forme de l'orifice pour deux insectes de la famille qui nous occupe, dont la taille identique offrira un contraste frappant avec la forme du corps ? L'un, *Acmæodera* ou *Sphenoptera*, sera cylindrique comme un Longicorne, *Clytus* ou *Oberea* ; l'autre, *Lampra* ou *Anthaxia*, sera déprimé aussi comme un Longicorne, *Callidium* ou *Hylotrupes*.

La réponse se trouvera plus loin, à la suite du cycle biologique du *Ptosima flavoguttata*.

Pour généraliser, on peut dire que les trous de sortie sont plus ou moins en forme d'ellipse transversale ou oblique ou longitudinale à la direction de la feuille, de la tige, de la branche ou de l'arbre et ouverts selon la forme du corps du reclus.

La taille des Buprestes peut varier considérablement d'une espèce à l'autre, depuis le plus grand, le *Buprestis mariana*, qui mesure 25 à 32 millimètres, jusqu'au plus petit, l'*Aphanisticus pusillus*, qui n'a guère que 3 millimètres ; quoique cependant la majorité des espèces soit de longueur moyenne, et, caractère unique parmi les Coléoptères, les ailes ne sont pas plus longues que les élytres, elles ne sont ni pliées ni plissées, ce qui donne a l'adulte la facilité de les déployer aussi vite que de les cacher.

Les formes et les couleurs diffèrent entre les groupes : les uns sont cylindriques, déprimés ou elliptiques, d'autres ovoïdes, subtriangulaires, d'autres enfin linéaires ; la couleur des deux sexes est identique, sauf dans le genre *Anthaxia*, où la teinte du corselet du mâle diffère de celui de la femelle ; d'un autre côté, si la couleur ne distingue que rarement les deux sexes, il est possible de les remarquer par la forme du corps qui, chez le mâle, est plus étroit, plus allongé, avec les élytres plus épaisses.

Pendant leur courte existence, les Buprestes sont les uns Phyllophages, dévorant les jeunes pousses de pin, rongeant ou festonant les feuilles de la plante ou de l'arbuste nourricier, d'autres plus délicats, se délectent des anthères et du pollen des fleurs ou bien encore dévorent les pétales, d'autres enfin s'abstiennent de prendre toute nourriture : habitant les plaines et les montagnes, les forêts et les vergers, ils se trouvent quelquefois dans nos habitations où ils sont apportés avec nos bois de chauffage et de construction à l'état de larve ou de nymphe.

L'adulte ne paraît qu'en été, une seule espèce semble faire exception à cette règle ; c'est en plein jour qu'il prend ses ébats, aux heures les plus chaudes, alors que beaucoup d'autres coléoptères se tiennent au repos ; c'est sur le tronc des arbres, sur les feuilles, sur les fleurs qu'il se pose ; par un temps lourd précédant l'orage, il est d'une activité peu commune ; d'un autre côté, que le soleil se voile ou que le vent souffle, pas un ne se fait voir, tous restent à l'abri.

Leur démarche est lente, mais légers comme l'air, impressionnables à l'excès, ils se dérobent facilement à la vue et évitent ainsi tout danger en se dissimulant ou en prenant leur vol, c'est ce qui a fait dire que les Buprestes étaient rares ; ils

ne le sont pas plus que les autres créatures du monde entomologique, leurs dégâts en font foi, et il en a été ainsi de tout temps, même aux époques les plus reculées, ainsi que nous l'apprennent les données paléontologiques, d'après lesquelles les Buprestes entreraient pour plus du tiers dans le total des Coléoptères fossiles décrits, chiffre proportionnellement très élevé ; — surpris, ils se laissent tomber à terre, rassemblent pattes et antennes contre le corps, simulant ainsi la mort durant un instant; ils sont alors presque introuvables.

Si l'on veut se donner le plaisir de prendre chez soi ces insectes frais et en nombre, il suffit de déposer dans une pièce appropriée à cet usage des troncs ou des branches contaminées, c'est-à-dire ayant reçu des pontes en dépôt, de leur donner entre temps un peu d'humidité en les aspergeant, et vienne l'époque de l'éclosion, on sera amplement dédommagé du peu de peine que l'on se sera donné ; certaines espèces foisonnent, d'autres sont moins nombreuses, toutes abondent ce qui prouve qu'aucune n'est rare.

L'accouplement se fait par les moyens ordinaires, le mâle sur le dos de la femelle ; le rapprochement a lieu par intervalles aux heures chaudes, il dure très peu de temps; la séparation des deux sexes s'exécute avec d'autant plus de promptitude qu'un sujet quelconque de frayeur se présente.

Les générations se renouvellent chaque année, seul le genre *Trachys* en aurait deux ; le nombre des sujets par génération est variable et par espèce et par année; certaines espèces qui ont moins d'ennemis acharnés à leur poursuite sous leurs trois états semblent plus abondantes ; d'autres plus nombreuses une année le sont moins les suivantes ; d'autres encore paraissent toujours rares : au point de vue agricole et forestier, toutes sont trop communes, parce que toutes sont nuisibles.

L'un de leurs plus grands ennemis est un hyménoptère ravisseur, le *Cerceris bupresticida* Duf., qui approvisionne sa progéniture du corps palpitant de nos plus beaux Buprestes, ne s'en tenant pas à une seule espèce, mais attaquant parmi celles de la famille, les plus belles en couleur, les plus développées en taille.

Propres aux zones chaudes, où ils abondent et où ils brillent par l'éclat de leurs belles couleurs, leurs représentants sont peu nombreux dans les régions froides ou tempérées : sur les 3,000 espèces disséminées dans les différentes parties du globe, la France en compte 113, réparties en 18 genres, groupés en trois tribus.

Dans la deuxième partie de notre travail, nous faisons connaître le cycle biologique de 59 espèces de France et 2 de l'Europe.

Dégâts afférents à l'agriculture. Moyens préventifs.

Toutes ou presque toutes les larves de Buprestes sont nuisibles: si quelques-unes, vivant soit aux dépens de souches abandonnées, soit au détriment de végétaux ligneux de peu de valeur, n'occasionnent que des dégâts peu appréciables, toutes les autres vivent au détriment d'arbres fruitiers, forestiers ou d'avenue en parfait état de santé ; elles nous sout donc préjudiciables ; — quelques exemples généraux pris un peu partout suffiront à le démontrer.

Les *Capnodis* perforent les racines et la base des troncs des arbres fruitiers et des arbustes en haie et d'avenue; les *Poecilonota* attaquent les branches et les troncs de l'orme, du tilleul, du peuplier; les *Melanophila* ruinent en les épuisant des plantations entières de jeunes peupliers et de jeunes pins; les *Coroebus* vivent au détriment des chênes de diverses espèces, les uns détruisant les flèches, les autres avariant l'écorce marchande ; les *Agrilus* s'en prennent aux branches de nos arbres fruitiers ou à des végétaux herbacés, et tonte racine, tout tronc, toute branche attaquée entraîne irremédiablement le dépérissement des sujets atteints, par suite leur perte, et ces dégâts ont été de tout temps, aussi bien dans l'antiquité que de nos jours ; Aristote, dans son *Histoire des Animaux*, livre IX, chapitre IX, semble déjà les mentionner.

Lorsque l'écorce d'un arbre sain et vigoureux a été profondément sillonnée par de nombreuses galeries plus ou moins sinueuses, toujours pratiquées en vue d'intercepter la sève, que le liber et une partie de l'aubier ont été labourés, l'arbre ainsi endommagé ne peut conserver longtemps encore sa vigueur première, les lois de simple physiologie végétale s'y opposent; il cède, la circulation n'y est plus régulière, affaibli, languissant, il devient aussitôt le rendez-vous d'une nuée de Scolytes et de Longicornes qui achèvent de le ruiner.

Voilà en quelques mots exposé le mal ; nous faisons plus loin connaître, en décrivant leur cycle biologique, une partie des principaux auteurs des dégâts, tous ne nous étant pas encore connus ; il convient maintenant de trouver des moyens à pposer à ces ravageurs.

Les premiers moyens à employer contre nos Buprestes devraient consister à couper toute tige d'arbre languissant ou tout arbre maladif, et cela, avant le complet achèvement de la nymphose ou mieux encore de l'existence larvaire, tandis que le contraire a lieu; la tige et l'arbre sont laissés sur place jusqu'en hiver, époque à laquelle les propriétaires, ayant dû jusqu'à ce moment vaquer à des travaux plus lucratifs, font leurs coupes de bois, ce qui a dès lors permis aux générations de dévastateurs d'accomplir le cycle entier de leurs évolutions, de plus de laisser à l'état latent, sur de nouveaux arbres sains, le germe de nouvelles générations, et c'est ainsi que d'année en année nos arbres dépérissent et que le nombre de ravageurs augmente.

Les arbres ou les tiges coupés devraient être de suite décortiqués, brûlés ou emportés loin du foyer infesté, encore serait-il nécessaire qu'il y eût au préalable une entente commune entre propriétaires voisins, ce qui serait assez difficile à obtenir, étant donnée l'indifférence de ceux-ci en pareille matière ; mais ce que les propriétaiees ne sont pas soucieux d'entreprendre, l'Etat à le devoir de le faire exécuter dans les forêts qui sont du domaine public.

Ce serait sans doute une perte que de couper, en cas d'invasion, pour la livrer aux flammes, une partie de bois atteinte par des Xylophages, mais elle ne serait en tous cas que partielle et momentanée, et mettrait de suite hors de danger les propriétés voisines.

Combien de forêts ont cependant été ruinées parce qu'on n'a pas voulu ou qu'on a sacrifié trop tard le point contaminé ; les exemples ne manquent pas, ils sont d'aujourd'hui ; nos forestiers aussi bien que nos inspecteurs généraux de l'agriculture les connaissent, et ce que nous venons de mentionner, sans prétendre qu'il y ait péril en la demeure, s'applique à tout groupement de dégâts commis par les larves Xylophages à quelque famille qu'elles appartiennent, et, chose inappréciable, donne toujours une garantie aux propriétés des terres voisines.

Quoi qu'il en soit encore, ce qui pourrait être coûteux ou pénible pour la sylviculture ou pour la grande culture, le petit propriétaire, l'horticulteur, soucieux de conserver son domaine en bon état, a tout avantage à le tenter, les moyens à employer sont les suivants :

Dès qu'un arbre à fruits donne des signes non équivoques de dépérissement, serait-il très jeune, ne pas hésiter à le couper, à le brûler de suite et à le remplacer par un plus jeune ; agir de même à l'égard des végétaux : on y gagne ainsi du temps et de

l'argent, et on obtient en peu de temps des résultats supérieurs à ceux que ne donneraient les fumures, l'émondage et les travaux supplémentaires exécutés en vue de restituer à l'arbre ou au végétal languissant la vigueur qu'il a perdue et qu'il ne recouvre que bien rarement; de plus, on débarrasse du coup le verger des ravageurs qui continueraient à le ruiner.

Ne jamais compter sur les perturbations atmosphériques; avec notre système de culture intensive, elles sont impuissantes en pareil cas : l'expérience est là, c'est la meilleure démonstration. Badigeonner au coaltar, au lait de chaux ou avec toute autre couche insecticide préventive; enduire de goudron, de terre, de bouse ou d'autres matières le tronc des arbres ne constituent pas des moyens suffisants pour empêcher ce qu'il y a le plus à redouter, le dépôt des pontes ; si l'arbre ou le végétal ne peuvent être atteints par la base ou par le milieu, ils le seront par le haut, ce qui sera pire ; passer son temps à rechercher les pontes serait peine inutile, à raison des grandes difficultés que ce système imposerait ; faire la chasse aux larves, aux nymphes serait un travail trop coûteux à cause de l'indécision où l'on se trouverait de connaître exactement leur gîte ; au reste, en pareil cas, le mal que l'on ferait en extirpant larves et nymphes serait pire que le remède; chercher à détruire l'adulte, c'est-à-dire un ennemi invisible, serait encore exécuter un travail en pure perte : il faut aller chercher le mal dans sa racine, savoir sacrifier les arbres, les végétaux contaminés et les remplacer par de plus sains, si l'on ne veut voir les années suivantes le mal redoubler d'intensité.

Il n'est point nécessaire, comme pour le phylloxera, d'aller chercher à toute époque de l'année l'ennemi dans le sol; le mal se traduit ici extérieurement, les écorces ravagées changent de couleur, elles prennent une teinte plus brune et se crevassent pendant que le reste du végétal conserve son écorce lisse et luisante, les rameaux se flétrissent quand les arbres restent vigoureux, les feuilles jaunissent, tranchant ainsi avec la couleur verte des feuilles saines; tous ces indices, faciles à remarquer, frappent l'œil, ils se produisent généralement quelque temps après la montée de la sève; ils sont toujours visibles.

Quelques renseignements plus particuliers à chaque espèce seront consignés à la deuxième partie du mémoire, à seul effet de compléter les indications générales qui précèdent.

Classification.

Les indications que fournissent les larves au point de vue de la classification ne sauraient sans doute prévaloir sur celles des insectes parfaits ; il y a toutefois lieu de tenir compte des ressemblances ou des dissemblances que les larves peuvent offrir au point de vue de leur groupement ; dans le doute, il est plus exact aussi de décider en faveur de celles qui offrent plusieurs éléments d'appréciation : larve, nymphe, adulte, qu'en faveur de celles qui n'en offrent qu'un seul, l'adulte.

Les larves d'une même famille présentent toujours les plus grandes analogies de structure ; d'une famille à l'autre, ces analogies sont d'autant plus frappantes que ces familles sont plus voisines ; il y a bien quelques exceptions, entre autres celles qui nous sont offertes par les larves de la famille dont nous nous occupons, les Buprestides et celles des Elatérides, mais cette exception ne détruit pas la règle ; dans le groupe même des Buprestides, les larves des *Trachys* ne s'éloignent-elles pas assez de toutes les autres pour qu'elles semblent appartenir à toute autre famille ? Dans son *Systema Eleutheratorum*, 2, 218, Fabricius ne les avait-il pas déjà détachées des Buprestides où elles ne figurent encore aujourd'hui que comme pis-aller ?

Le système nerveux des larves des Buprestides diffère de celui des Elatérides, avec lequel ils ont beaucoup de rapports à l'état adulte, et en sont si éloignés dans leurs premiers états, pour se rapprocher de celui des Longicornes avec lesquels les larves et le régime complètent les ressemblances ; d'autre part, la brièveté des antennes et la forme du corps les en éloignent beaucoup, autant que les larves. Ces rapports différentiels se présentent assez souvent en entomologie pour démontrer clairement que les classifications, quelle que soit la phase que l'on considère, ne sont que des approximations dans lesquelles, selon le point de vue où l'on se place, un caractère est sacrifié à un autre.

Les larves de Buprestides découlent de deux formes, comprenant chacune des groupes homogènes qui seront susceptibles de se subdiviser lorsque de nouveaux matériaux auront été acquis à la science ; on ne peut encore tabler que sur les espèces connues, tout travail de classification serait susceptible de subir des modifications profondes dans cette famille où, à côté de formes et de traits particuliers semblables, viennent s'ajouter des caractères si dissemblables ; c'est ce point qui

nous servira de base pour établir deux divisions : la première, comprenant les larves à grand développement, corps allongé ; — la deuxième, comprenant celles à forme courte, corps raccourci.

1re DIVISION.

Larves allongées, subdéprimées, sans taches.

1er Groupe. Premier segment thoracique très large, à disque marqué de deux sillons en forme de V renversé, mamelon mal arrondi : *Buprestis*, *Chrysobothris*, *Melanophila*, etc.

2e Groupe. Premier segment thoracique large, à disque marqué d'un sillon longitudinal médian, mamelon anal arrondi : *Ptosima*, *Acmæodera*.

3e Groupe. Premier segment thoracique moins large, à disque marqué de un ou de deux sillons parallèles, mamelon anal terminé en pince : *Coræbus*, *Agrilus*.

4e Groupe. Premier segment thoracique étroit, dépourvu de tout sillon, mamelon anal arrondi : *Aphanisticus*.

2e DIVISION.

Larves en ovale allongé, très déprimées, avec séries de taches noires sur les deux faces.

Groupe unique. Premier segment thoracique plus étroit que chacun des deux suivants, mamelon anal arrondi, rétractile : *Trachys*.

La subdivision de chacun des groupes sera indiquée en tête d la partie descriptive des espèces.

La description des larves sera faite, à moins d'indication contraire, à leur complet développement.

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION DES ESPÈCES

1re DIVISION.

Larves allongées, subdéprimées, sans taches.

1er Groupe. Premier segment thoracique très large, à disque

marqué de deux sillons en forme de V renversé ; mamelon anal arrondi.

Ecusson du premier segment thoracique rugueux ou granuleux.

Gen. **Julodis** Esch. (pour mémoire.)

1. **J. onopordi** Fabr.

Œufs : Lucas, 1882.

Longueur : 4 à 5 millimètres ; largeur : 2 à 3 millimètres.

Très résistants au toucher, ils sont oblongs, arrondis aux deux extrémités, où ils présentent à l'un des pôles une petite saillie arrondie sur laquelle sont les micropyles ; paraissent lisses, finement et régulièrement chagrinés ; d'abord d'un jaune pâle à la ponte, puis d'un jaune foncé à la veille de l'éclosion ; œufs gros étant donnée la taille de l'insecte.

Adulte : de Marseul, *Monographie*, 1865, p. 56.

Il est très lent dans ses mouvements, ne paraît qu'au fort de la chaleur, en avril ; il est de France, d'Espagne et d'Algérie; on le trouve sur les tiges en fleur du *Quercus coccifera* Linné, il n'est pas rare ; mais il faut une certaine habitude à le chasser, car souvent il échappe en se laissant tomber dans le fouillis inextricable de l'arbuste sous lequel son existence demeure ainsi sauvegardée.

C'est tout ce que l'on sait des phases de l'existence de cette espèce ; il aurait cependant été bien intéressant de connaître sa larve ou celle de l'une des si nombreuses espèces du genre, pour la comparer à celles connues du genre *Acmæodera*, afin de pouvoir se rendre compte si l'état larvaire offre autant d'affinités qu'il y en a, taille à part, entre les adultes des genres *Julodis* et *Acmæodera*.

Nous faisons appel aux entomologistes qui voudraient bien nous communiquer des larves de ce genre.

Gen. **Buprestis** Linné.

Premier segment thoracique très large, deuxième et troisième plus larges que les segments abdominaux ; labre crénelé, à crénelures latérales grandes et bien marquées ; mandibules à

sommet tridenté avec deux crénelures médianes ; écussons du premier segment transversalement elliptiques, relevés par de petites élévations transversales et couvertes de petits granules coniques.

1. **B. mariana** Lap.

Œufs : Lucas, 1844. Petits, mous, blancs, sphériques, prenant une teinte jaunâtre aux approches de l'éclosion.

Larve : Loew, 1841.

Longueur : 65 millimètres ; largeur : 6 à 15 millimètres.

Corps mou, charnu, blanchâtre, avec courtes soies très denses ; lisière frontale cornée, lisse et luisante, courte et large, à angles arrondis puis échancrés, à milieu un peu courbe, ridé en arrière des angles ; — épistome petit, court, testacé pâle, correspondant à la largeur de la courbe de la lisière frontale ; — labre un peu plus long, même largeur, à bords arrondis et couverts d'une courte frange soyeuse et rousse, ces bords échancrés près des angles divisent le labre en trois lobes dont le médian grand, large, les deux extrêmes petits ; — mandibules larges, courtes, noires, lisses et luisantes, à extrémité obtuse et tridentée, avec rainurelle en regard des intervalles et petite dent en dedans du bord supérieur, à tranche interne peu excavée ; la base de la tranche externe fortement ponctuée, transversalement rebordée, avec deux légères rides aboutissant aux deux dents extrêmes ; — mâchoires rougeâtres, à pièce basilaire large, ciliée, annelée de testacé à l'extrémité, à milieu fortement incisé ; lobe court, comprimé, frangé de longues soies rousses ; palpes maxillaires bi articulés, obliques en dedans, le basilaire gros, aussi long que le lobe, annelé de testacé à l'extrémité, avec court faisceau de poils roux extérieurs ; le terminal court à bout pointu ; — lèvre inférieure en partie rétractile, testacé pâle, encastrée entre les deux montants des mâchoires, à bords frangés de fines et courtes soies rousses, relevée au milieu en deux lobes frangés de roussâtre ; palpes rudimentaires figurés par un petit bourrelet allongé et cilié à bout noirâtre à milieu transversalement ridé ; — menton transverse, charnu, blanc testacé ; antennes courtes, émergeant du fond de l'échancrure de la lisière frontale, de trois articles apparents, premier gros, charnu, membraneux ; deuxième rougeâtre, à bord annelé de testacé et frangé de courtes soies, à bout membraneux fortement renflé et évasé en pointe au bord extérieur ; troisième un peu plus court, à bord aussi mem-

braneux, tronqué, excavé, frangé de courtes soies et long cil près du bord extérieur ; au fond de l'échancrure perce un petit mamelon rougeâtre à bout obtus, quatrième article auquel est accolée une petite membrane, article supplémentaire rudimentaire.

Segments thoraciques mous, charnus, blanchâtres, à côtés arrondis ; le premier grand, large, déprimé, à milieu antérieur saillant, à côtés larges, arrondis, avec écusson jaunâtre, luisant et rugueux, transversalement elliptique, à rugosités rougeâtres, à sommet lisse et luisant, saillant et coriace, avec petite plaque semilunaire du milieu de laquelle partent deux sillons en forme de V renversé, à branches peu ouvertes : ce segment est fortement ridé sur ses flancs et garni de courts cils dorés ; deuxième segment très court, moins large que le premier, à milieu boursouflé, transversalement incisé ; de l'extrémité de l'incision rayonnent de petits plis ; troisième un peu plus large que le précédent, fortement mameloné, le fond du mamelon blanc jaunâtre, transversalement elliptique, à milieu postérieur échancré, transversalement et longitudinalement ridé.

Segments abdominaux convexes, rectangulaires, mous, charnus, blanchâtres, diminuant de largeur de la base à l'extrémité, finement couverts de petites soies rousses, ligne longitudinale médiane à fond terne et profonde, incision latérale de même couleur relevant les flancs en forme de bourrelet ; premier segment un petit peu plus étroit que le précédent, avec grande boursouflure en forme de cœur renversé, longitudinalement strié avec incision latérale provoquant la formation d'une aréole de petites stries ; les sept suivants égaux ou à peu près, transversalement incisés au tiers postérieur ; neuvième un peu plus court, un peu moins long sans incision transversale ; mamelon anal étroit, cilié, à extrémité arrondie, bilobée, à fente longitudinale à fond jaunâtre, l'extrémité de la commissure confluant à une tache ponctiforme, rougeâtre, du milieu de laquelle rayonnent de petites rides à fond chagriné.

Dessous déprimé et soyeux comme en dessus ; tour des pièces buccales jaunâtre, à mllieu interrompu par deux traits enclosant une légère carène ; premier segment thoracique avec plaque identique à celle du dessus ; tache semilunaire identique donnant naissance à un simple sillon médian ; deuxième segment boursouflé comme en dessus, la bordure inférieure de la boursouflure marquée d'une petite tache stigmatiforme, à fond jaunâtre, à bords rougeâtres, trait caractéristique ; troisième segment avec mamelon comme en dessus, mais à

fond pâle, le bord latéral du mamelon renflé en un bourrelet conique, saillant, couvert de nombreuses soies ; segments abdominaux, le premier renflé et ridé comme en dessus, les suivants déprimés, fortement incisés sur les côtés et au bord postérieur, ce qui encadre chaque arceau entre quatre bourrelets, deux latéraux, un inférieur et un supérieur appartenant à l'arceau précédent ; mamelon anal avec fente, commissure et tache ponctiforme comme en dessus ; les deux régions dorsale et ventrale sont séparées par le bourrelet latéral.

Stigmates flaves, transversalement elliptiques, à péritrème réniforme, la première paire latérale, grande, sise près du bord antérieur du deuxième segment thoracique, à plaque lisse et large, très finement striée, à rebord roux et en forme de croissant, les suivantes dorsales petites, près du bord antérieur des huits premiers segments abdominaux et touchant le bord intérieur de l'incision latérale.

Cette larve est douée d'une certaine activité, son corps n'est ni si flasque ni si inerte que chez les autres larves connues de Buprestides, elle progresse facilement à l'aide de ses mamelons, de ses bourrelets et en particulier au moyen de sa plaque thoracique dont le milieu, en pointe, subit lors des mouvements une forte tuméfaction ; au besoin, elle se défend avec ses fortes mandibules ; elle éjacule aussi par l'anus et lorsqu'on la saisit un liquide incolore et inodore à nos sens olfactifs.

La larve vit du bois des vieilles souches mortes du pin, et dans les racines ; elle s'y creuse des galeries irrégulières, tortueuses, dans lesquelles son corps se tient recourbé, replié sur lui-même ; tant que la température est clémente, elle se tient non loin des couches superficielles ligneuses ; avec la sécheresse, elle entre plus profondément dans le milieu nourricier ; son existence larvaire durerait deux années, s'il fallait en croire certains auteurs. Parvenue au terme de son accroissement, elle remonte sa galerie, va jusqu'à toucher presque l'écorce, bouche ce point avec des fibres qu'elle détache du bois, puis regagne le fond de son couloir, s'y construit une large loge ovoïde dans laquelle aura lieu la nymphose : ce travail préparatoire s'accomplit en septembre et la transformation a lieu aussitôt après.

Un grand Ichneumonien à très longue tarière, le *Pimpla manifestator* Linn., parvient à percer la larve malgré l'épaisseur des couches ligneuses dans lesquelles elle vit.

Nymphe. — Lucas, 1844.

Corps mou, charnu, blanchâtre, transparent ; c'est l'image de

l'adulte dont il offre toutes les formes à l'état plastique.

La peau chiffonnée de la larve est acculée au fond de la loge.

Cette nymphe ne paraît animée d'aucune espèce de mouvements apparents.

La phase nymphale dure un mois environ, puis l'adulte rompt la légère cloison qui le retenait captif et gagne les branches des pins voisins dont il aime à ronger les feuilles aciculaires des jeunes pousses.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 92.

C'est en automne, en particulier dans le courant d'octobre qu'il apparaît ; c'est à la même époque que, pour le plus grand nombre, a lieu le rapprochement des deux sexes ; après l'accouplement la femelle dépose sa ponte sur les vieilles souches de pin ; quelques-uns hivernent, ne s'accouplent qu'au printemps et pondent ensuite.

Il est des forêts de pin de presque toute l'Europe et de l'Algérie, se rencontre de la Suède à la Méditerranée, zone d'habitation très étendue, fait général pour les insectes des Conifères : c'est sur la lisière des grands bois qu'il se tient de préférence ; nous l'avons pris à Aix. On le chasse en plein jour, au moyen du filet à papillon ; le matin, avant le lever du soleil, en secouant les jeunes pins et en le faisant tomber à terre.

Sa larve n'est pas aussi nuisible qu'on semblerait le croire ; en réalité, tous ses dégats consisteraient, à réduire en vermoulure, de vieux restes de troncs de pins coupés à ras du sol et abandonnés à eux-mêmes ; en ce cas, au contraire, elle activerait la décomposition de ces vieux cadavres de bois devenus désormais inutiles et sans emploi.

La ponte ayant lieu à deux époques, en automne et au printemps, il s'ensuit qu'on trouve en juillet et en août, à côté de larves parvenues à un grand développement, des larves plus jeunes provenant des pontes printanières, d'où l'on a cru pouvoir conclure que l'existence de cette larve durait deux années ; nous pensons qu'une seule année lui suffit pour parvenir à sa plus grande expansion.

2. **B. Fabricii** Rossi.

Larve : Bertoloni, 1842.

Longueur 65 à 66 millimètres.

Corps jaune pâle, long et étroit, plus large vers la région antérieure.

Tête noire ainsi que les mandibules qui sont petites, arquées et tridentées ; lèvre inférieure carrée.

Segments thoraciques, le premier le plus gros, ponctué en dessus, est bisillonné longitudinalement sur le disque ; les deuxième et troisième sont plus courts et renflés.

Segments abdominaux égaux ou à peu près, diminuant de largeur de la base à l'extrémité ; le premier court et renflé ; les suivants égaux ; segment anal fendu à l'extrémité.

La larve vit dans le tronc des arbres fruitiers tels que poiriers, pêchers auxquels elle est très nuisible ; l'œuf est déposé par la femelle au bas du tronc ou au collet de la racine ; c'est à ce point que commencent à se produire les galeries les plus étroites allant de bas en haut et dont la direction est très irrégulière ; aux approches de la nymphose, la larve se creuse près de la surface extérieure de l'arbre nourricier, une large loge.

Nymphe, molle, charnue, blanchâtre ; yeux, mandibules et crochets des tarses brun marron.

Dès que l'adulte a subi sa phase nymphale et que ses mandibules ont repris la consistance et la force qu'elles avaient entièrement perdu à l'état de nymphe, il ronge le bois et forme un trou elliptique qu'il conduit jusqu'à la surface extérieure de l'arbre, rentre ensuite dans sa loge où il séjourne quelque temps, afin de laisser à l'air, qui y pénètre alors, le moyen de faire acquérir à son corps plus de consistance ; puis il sort, mais s'arrête un instant sur le tronc, avant de prendre son essor.

Adulte: De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 94.

Il est de l'Italie, où il est abondant, de Grèce et de Turquie.

Gen. **Eurythyrea** Eschs.

Disque de l'écusson du premier segment thoracique couvert sur un espace oblong de très petites granulations coniques formant ride ; deux verrues sous le deuxième segment thoracique ; quatre en série transverse sous le troisième segment ; labre et mandibules comme dans le genre précédent.

1. **E. austriaca** Linn.

Sous la désignation de *Buprestis quercus*, Herbst dit qu'il trouva une fois, au milieu de juillet, un exemplaire dans un

tronc de chêne qui allait se débarrasser de sa coque et enveloppé encore en sciure.

C'est tout ce que l'on sait des premiers états de l'espèce qui est de presque toute l'Europe et d'Algérie

L'adulte se prend en août, sur le tronc des sapins abattus, sur lesquels des femelles ont été aperçues au moment où elles faisaient leurs pontes.

2. **E. micans** Fabr.

Larve : Schiœdte, 1870.

Tête : labre transversalement quadrangulaire, angles acuminés, séparés par une incision ; mandibules trifides, lobes acuminés ; second article des antennes conique, peu arqué, le sommet recouvert d'un court duvet, troisième article grêle, conique.

Segments thoraciques à écussons granuleux à leur milieu ; le premier triangulaire, à peine deux fois plus large que le milieu de l'abdomen, gros, division transversale à peu près quadrangulaire, plaque cornée, allongée, à disque granuleux, les granules petits, placés par rangées ; deux sillons en forme de V renversé en dessus et un médian en dessous ; deuxième segment avec deux ampoules proéminentes en desous, quatre sous le troisième.

Segments abdominaux quadrangulaires, transverses, intersection des segments très marquée et bourrelet latéral.

Cette larve vit du bois de peuplier mort: elle habite aussi bien le tronc que la souche lorsque l'arbre a été abattu ; la phase nymphale s'accomplit dans le milieu même où a vécu la larve.

Adulte : De Mars., *Mon.*, 1865, p. 191.

Il est du midi de la France, du sud de l'Europe et d'Algérie · on le prend en juillet sur les troncs et sur les souches de peuplier; le moment le plus favorable est entre 8 et 9 heures du matin, il se laisse alors approcher d'assez près pour qu'on puisse s'en emparer; plus tard, lorsque l'atmosphère est chaude, il est très actif et s'envole avant qu'on n'ait pu l'aborder.

Nous l'avons pris à Aix, où à certaine époque il était loin d'être rare ; on le trouve quelquefois dans nos habitations, où il est transporté avec les bois de construction.

L'espèce est nuisible à l'état larvaire en creusant de longues galeries intérieures et en rendant impropre à tout usage des troncs de peuplier que l'on ne peut dès lors utiliser comme poutres, encore moins comme poutrelles ou comme planches.

Gen. **Chrysobothris** Eschs.

Labre non crénelé, mandibules à sommet bidenté, premier segment thoracique à large développement; écussons transversalement elliptiques, avec spinules très denses à bout pointu et incliné en arrière.

1. **Chr. affinis** Fabr.

Larve : Dufour, 1840, sous le nom de *Chr. chrysostigma.*
Longueur : 18 à 20 millimètres.
Corps charnu, blanc, déprimé, large et subdiscoïdal à la région antérieure, puis étroit et linéaire, très finement chagriné et couvert de très petits cils rapprochés dirigés en avant sur le premier segment thoracique et en arrière sur les autres parties du corps.
Tête enchâssée dans le premier segment thoracique, à partie postérieure d'un blanc roussâtre, pouvant faire saillie, partie antérieure subcornée, séparée de la précédente par un sillon profond et annulaire, marquée plus avant d'un sillon transversal, délimitant la lisière frontale qui est cornée, noir marron, déclive, avec deux gros points médians rapprochés et deux crêtes arquées formant un semblant d'accolade ; bord antérieur à milieu échancré, s'arrondissant ensuite pour se terminer par une brusque échancrure d'où émergent les antennes ; — épistome court, trapézoïdal ; labre plus que semi elliptique, transversal, avec bord antérieur couvert de cils très denses, roussâtres et légère échancrure ; — mandibules noires, courtes, se joignant presque, à base large, avec carène oblique transversale, étroites et parallèles aux deux tiers antérieurs, à extrémité bidentée, à tranche intérieure creuse, les deux bords faiblement dentés près du sommet ; — mâchoires courtes, droites ; lobe court, arrondi, à dessous renflé, avec de petits cils spiniliformes ; palpes un peu obliques en dedans, courts de deux articles, le basilaire plus gros et plus long que le second, aussi long que le lobe, avec quelques cils à son bord supérieur et longue soie à l'angle externe, le terminal petit à bout obtus ; menton subtriangulaire ; — lèvre inférieure grande, moins longue que large, à cils très denses, à angles arrondis, avec sillon longitudinal médian divisant le disque en deux parties renflées, couvertes de courts poils roussâtres touffus, séparées de la mâchoire par un trait profond ; — palpes labiaux pointant de l'angle basilaire de la lèvre, de deux

articles, le premier épais, le deuxième très petit ; — antennes roussâtres émergeant d'une échancrure sise en dedans de l'angle externe de la lisière frontale, de trois articles apparents, le premier charnu rétractile, le médian un peu plus long mais moins large, cylindrique, à bord supérieur cilié, le troisième très court, mispérique, couvert de très petits cils, surmontés d'une plus longue soie, quatrième peu distinct.

Segments thoraciques finement chagrinés avec de petits cils très rapprochés ; — le premier très grand, plus large que long, à angles arrondis, avec plaque discoïdale coriacée, à granulations roussâtres et subcornées, marquée de deux sillons en forme de V renversé ; — deuxième bien plus étroit et beaucoup plus court, avec pli transversal ; — troisième un peu moins large et un peu moins long que le précédent, à milieu longitudinalement concave ; les bords latéraux de ces trois segments garnis de poils roussâtres courts et fins, en particulier au premier.

Segments abdominaux chagrinés et ciliés comme les deux précédents, étroits, parallèles ; — le premier plus étroit et un peu plus court qne le dernier thoracique, de même forme que ce segment ; — les sept suivants égaux, avec pli médian transversal et ampoule rétractile sur le disque, pouvant devenir saillante ; — neuvième segment sans pli transversal ni cils ; — mamelon anal court, postérieurement traversé par un sillon médian le divisant en deux lobes dont les deux extrémités aboutissent à une petite callosité ponctiforme ; au milieu du sillon est l'anus.

Dessous : le premier segment thoracique est muni d'une plaque couverte de granulations identique à celle du dessus, marquée d'un simple sillon, n'atteignant ni la base ni le sommet ; de tout petits mamelons peu rétractiles, sont sous les deux derniers arceaux thoraciques et le premier segment abdominal, deux sous le deuxième segment, peu apparents, quatre sous le troisième disposés en série transverse courbe, les deux extrêmes les plus saillants, le premier segment abdominal porte une large dilatation subtriangulaire avec quatre de ces petits tubercules arrondis et bien apparents ; les deuxième à huitième segments abdominaux sont longés par un pli médian transversal et portent une ampoule identique à celle du dessus.

Un bourrelet latéral moins marqué au neuvième segment abdominal parcourt les flancs à partir du deuxième segment abdominal ; aux segments thoraciques les flancs sont couverts de poils roussâtres courts, très déliés.

Stigmates : la première paire, en forme de croissant transversal, à plaque mate, plus grande et sur un plan un peu plus bas, précédée d'une callosité anguleuse, est sise près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; les autres à péritrème orbiculaire, antérieurement échancré, sont situées au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit sous l'écorce des vieux châtaigniers, chênes, noyers, hêtres et bouleaux morts ou mourants ; la femelle dépose sa ponte sur les troncs ou sur les grosses branches à écorces épaisses ; la jeune larve passe son existence à vivre des aliments que lui procurent les couches subcorticales qu'elle ronge en larges galeries sinueuses, reconnaissables aussi bien à la netteté de leurs bords qu'à la disposition des déjections refoulées en petites couches concentriques.

Lorsqu'elle est parvenue au terme de son existence larvaire, elle se construit une loge entre l'écorce et le bois, jamais dans ce dernier, ou dans l'écorce même si elle est épaisse, et cela en vue de rendre facile la sortie de l'adulte.

Nymphe. Blanche, molle, glabre, lisse, tête dégagée ; sur le bord postérieur des six premiers segments abdominaux est un petit mamelon latéral et un médian dorsal plus saillant et un peu incliné en arrière ; mamelon anal mutique ; aucune autre particularité.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 406.

C'est un insecte répandu dans toute l'Europe et en Algérie, il n'est rare nulle part ; nous l'avons pris dans la Drôme et dans les Pyrénées-Orientales des premiers jours d'avril à fin août ; nous avons élevé sa larve, obtenu la nymphe et l'adulte, d'une vieille et grosse tige d'églantier dans l'intérieur de laquelle avait eu lieu la nymphose.

Au point de vue descriptif, comme au point de vue comparé des figures, les travaux de Perris sur cette larve et ceux de Schiodte ne sont pas bien d'accord ; c'est celui de Perris qui, par ses détails précis, est plus exact.

2. **Chr. Solieri** Lap. et Gory.

Larve : Perris, 1854.

Longueur, 21 millimètres.

Corps : forme de la larve du *Ch. affinis* ; un peu plus aplati.

Tête invaginée dans le premier segment thoracique ; — labre

semidiscoïdal, étroit, antérieurement arrondi ; — mandibules entièrement noires ; — mâchoires à lobe court, tomenteux, frangé de soies spinuliformes à l'extrémité, ne paraissant pas articulé avec les mâchoires ; — palpes maxillaires de deux articles, le premier gros, à bord antérieur légérement cilié, le deuxième aussi long, un peu moins large, à bout arrondi ; — lèvre inférieure antérieurement arrondie, semidiscoïdale, sans échancrure, proéminence bilobée mais d'une manière peu sensible ; palpes labiaux rudimentaires ; antennes de trois articles diminuant sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité, troisième article pubescent à bout arrondi.

Segments thoraciques garnis de longs cils sur côtés ; — le premierfortement dilaté, avec plaque coriacée et discoïdale en dessus comme en dessous, n'atteignant pas les côtés, avec fine ride transversale couverte même en dedans d'un double sillon en V reuversé, de petites rugosités roussâtres et subcornées ; — deuxième segment moins large et beaucoup plus court ; — troisième un peu plus long et un peu moins large que le précédent.

Segments abdominaux grêles, parallèles, avec forte pubescence latérale, égaux ou à peu près avec bourrelet latéral ; — mamelon anal très prononcé.

Les autres particularités exactement identiques à la larve du *Ch. affinis* avec laquelle elle a les plus grands rapports ; sa taille est un peu moins grande, le bord antérieur de sa tête est taillé en biseau et non arrondi.

Cette larve vit sous l'écorce des jeunes pins et des branches de moyenne grosseur, elle pratique des galeries sinueuses qu'elle comble, au fur et à mesure qu'elle progresse, de ses propres déjections, en attaquant très légèrement l'aubier ou en le ménageant ; quand arrive l'hiver, elle quitte l'écorce, entre profondément dans le bois, se creuse une loge elliptique en rapport avec la dimension de son corps, et dont elle laisse le passage obstrué ; puis, arrivée à la veille de sa transformation, elle se retourne et quelques jours après a lieu la nymphose.

Nymphe. Semblable à celle du *Chr. affinis* : au lieu de papilles saillantes, elle n'a que des mamelons latéraux et dorsaux très peu accentués.

C'est fin juin que la phase nymphale prend fin.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, 407.

Il est du midi de la France, d'Espagne et d'Algérie.

C'est en juillet et en août, aux heures pendant lesquelles le

soleil déverse ses chauds rayons, qu'on court la chance de le trouver, sur les branches de pin récemment coupées et sur les clôtures en bois de pin ; à ces heures, il est très agile et échappe facilement à la main qui veut le saisir.

3. **Chr. chrysostigma** Linné.

Larve : Kawal, 1867.

La larve a un cou très large presque circulaire auquel adhère la région postérieure : elle vit dans l'écorce du bouleau et sous l'écorce du chêne, en juillet, et se métamorphose en mai sous l'écorce.

C'est tout ce que dit Kawal de cette larve et de ses mœurs : on ne peut être moins explicite.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 406.

Il est de France, de l'Europe tempérée et d'Algérie ; vole vite, échappe ainsi aux convoitises du chasseur.

Gen. **Melanophila** Eschs.

Premier segment thoracique un peu moins large ; deuxième et troisième à peine plus larges que les suivants, mandibules bidentées ou tronquées ; écussons plus longs que larges, latéralement arrondis, couverts de nombreuses petites granulations.

1. **M. cyanea** Fabr.

Larve : Perris, 1854.

Longueur, 20 millimètres ; largeur, 2 à 4 millimètres.

Corps charnu, un peu déprimé, à région antérieure large, à bords latéraux pubescents ; paraissant finement ponctué de roussâtre.

Tête subcornée, invaginée en partie dans le premier segment thoracique ; front avec fossette large, peu profonde, sillonnée ; bord antérieur biseauté ; — épistome trapézoïdal ; — labre antérieurement arrondi ; — mandibules courtes se joignant à peine, noires, bidentées, tranche interne creuse ; — mâchoires charnues, courtes, lobe tomenteux surmonté d'une épine unguiforme ; — palpes maxillaires obliques, biarticulés, l'article basilaire grand, le terminal à bout cilié ; lèvre inférieure peu échancrée, trait distinctif des précédentes, lobes proé-

minents peu accentués et faiblement bilobés ; — palpes labiaux situés aux angles de la base de la lèvre ; — antennes courtes, de trois articles ; le premier grand, renflé, rétractile ; le deuxième à base plus étroite que l'extrémité ; troisième tomenteux à bout arrondi.

Segments thoraciques couverts sur les côtés de poils roussâtres, courts, très ténus ; — le premier grand, beaucoup plus large que la tête, deux fois plus environ, à bords arrondis avec pli transversal au tiers antérieur ; de sa base partent deux sillons en forme de V renversé, bordé de longues rides transversales, à sommet rugueux, avec plaque tégumentaire coriace, étroite, subelliptique, couverte d'aspérités subcornées et rougeâtres, la plaque inférieure en carré long ; deuxième court, étroit, avec pli transversal ; — troisième moins large et plus long.

Segments abdominaux charnus, convexes, courtement pubescents ; ligne médiane à fond pâle. le premier avec mamelon de chaque côté de cette ligne ; les six suivants égaux ou à peu près ; huitième et neuvième moins larges ; mamelon anal à extrémité transversalement striée, à fente anale longitudinale : un léger bourrelet longe les flancs délimitant les deux régions.

Cette larve vit sous les écorces de moyenne grosseur des jeunes pins morts ou mourants : elle se nourrit de l'aubier dans lequel elle pratique des galeries sinueuses et irrégulières ; parvenue à son entier développement, ce qui a lieu en mai et juin, elle quitte l'aubier, s'enfonce dans l'écorce jusqu'à toucher la surface extérieure, ce qui ne la met pas toujours à l'abri du bec des pics verts, se ménage à cet endroit une loge où elle accomplira sa nymphose.

Nymphe. Longueur, 10 millimètres ; largeur, 5 millimètres. Blanche, molle, glabre, yeux rougeâtres ; le bord postérieur des six premiers segments abdominaux est garni en dessus de trois petits mamelons, un médian bien accentué, en forme de grosse papille inclinée en arrière, deux latéraux : ces mamelons et ces papilles ont pour but d'amortir les chocs qui pourraient être imprimés à l'esquif dans lequel la nymphe est renfermée.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, 195.

Il est de France et de toute l'Europe : c'est en juillet qu'il fait son apparition ; c'est sur les troncs moyens de pins malades ou récemment morts que la femelle dépose sa ponte, laquelle se compose d'un nombre considérable d'œufs. Difficile à bien voir, encore plus à prendre, le seul moyen de se le procurer sans

beaucoup de peine c'est d'apporter chez soi pour les renfermer en lieu sûr des fractions d'écorce ou des sections de l'arbre contaminé, que l'on asperge de temps en temps : la larve n'est pas difficile à élever; il faut, en tout cas, avoir soin de ne pas mettre avec les écorces des larves étrangères, il ne faut pas introduire l'ennemi dans la place, en particulier le *Clerus formicarius* Linn. qui exposerait à de grandes déconvenues en détruisant pour s'en nourrir les larves de *Melanophila*.

2. M. **decastigma** Fabr.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 18 à 20 millimètres.

Corps. Ressemble exactement à la larve du *M. cyanea*, à laquelle il y aura lieu de se reporter en tenant compte des indications suivantes :

Tête à lisière frontale presque lisse; carène presque obsolète avec dépression en avant; — mandibules peu luisantes, à extrémité tronquée; — palpes maxilliaires antérieurement tomenteux sur toute leur longueur, à lobe tomenteux aussi, surmonté d'une épine.

Segments thoraciques, le premier est garni en dessus d'une plaque tégumentaire coriace subelliptique, couverte d'aspérités cornées et roussâtres, et en dessous d'une plaque identique, à bord extérieur arrondi.

Cette larve vit sous l'écorce des jeunes peupliers en parfait état de vie, aussi des gros peupliers récemment morts, qu'elle ronge en y creusant de larges galeries sinueuses ; lorsque arrive son complet développement, elle songe à donner un abri à la nymphe ; deux cas peuvent alors se présenter : si l'écorce est mince, ce qui a lieu chez les jeunes sujets, elle entre dans le bois à une profondeur de deux centimètres environ, s'y construit une loge, puis revient à l'orifice de la galerie qu'elle bouche avec de légères fibres de bois ; si, au contraire, l'écorce est épaisse, ce qui se produit avec les gros arbres, elle s'enfonce dans les couches corticales où elle se façonne une loge dont l'extrémité affleure presque la surface extérieure. — Les jeunes peupliers ainsi atteints par cette larve dépérissent en peu de temps et meurent ; en effet, l'écorce est labourée et cède par plaques; en outre, le bois est rongé ; — deux causes qui empêchent la circulation de la sève, affaiblissent les couches ligneuses, de sorte qu'au moindre coup de vent, l'arbre casse et se trouve ainsi perdu.

Nymphe : corps mou, blanc, lisse et glabre, avec mamelons latéraux et dorsaux comme dans la nymphe du *Chrysobothris affinis* ; mamelon anal mutique.

L'éclosion a lieu en juin et juillet.

Adulte : De Marseul. *Mon.*, 1865, p. 197.

Il est de France, d'Europe et d'Algérie où il n'est pas rare ; il se tient sur le tronc des arbres contaminés, se prend sur les peupliers et sur les frênes abattus ; nous l'avons capturé à Aix, sur le tronc d'un saule, ainsi qu'à Montélimar et dans le Puy-de-Dôme.

3. **M. Marmottani** Fairm.

La larve de cette espèce est signalée comme très nuisible dans la forêt de cèdres de Belesma, près de Batna, Algérie.

ECUSSONS SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS MATS.

I. MANDIBULES A SOMMET TRIDENTÉ

Gen. **Psiloptera** Solier.

Ouverture du V moins prononcée qu'aux précédents ; les sillons et une portion interne du sommet de l'angle luisants, avec rides régulières obliques finement granuleuses ; deuxième et troisième segments thoraciques et premier segment abdominal mat, sauf les bords extrêmes.

1. **P. pisana** Rossi.

Larve : Mulsant, 1859.

Corps blanc, charnu, allongé, déprimé, à extrémité postérieure recourbée, avec poils latéraux courts ; large à la région thoracique, puis rétréci et subparallèle.

Tête courte enchâssée dans le premier segment thoracique, élargie d'avant en arrière, plus large que longue, rayée de quatre à cinq lignes longitudinales sur chacun de ses bords, blanche, charnue à sa partie postérieure, blanc fauve à la lisière ; l'espace compris sur le devant de la tête entre la crête en accolade et le bord antérieur est à stries espacées et grossières ; — épistome blanchâtre, membraneux et court ; — labre plus large, même couleur ; — mandibules fortes, cornées,

courtes, noires, obtusément tridentées à l'extrémité ; — mâchoires charnues, cachées à la base par le menton ; lobe petit, palpiforme, frangé de soies intérieures, de la longueur des palpes maxillaires qui sont courts, biarticulés, graduellement moins larges ; — menton large, subéchancré, rayé de deux lignes longitudinales submédianes ; — palpes labiaux très petits, coniques, situés au bord des deux lobes ; — antennes de trois articles apparents.

Segments thoraciques, le premier grand, blanchâtre, avec poils épars sur les côtés, en ovale transverse, plus large que long, arqué au bord antérieur, avec un écusson couvrant le disque, sillons en forme de V renversé ; — deuxième segment court ; — troisième un peu moins, rayé d'une ligne longitudinale médiane.

Segments abdominaux, de la couleur des deux précédents, avec poils semblables ; — le premier large et court, anguleux à son bord antérieur ; deuxième et troisième plus longs que larges ; les cinq suivants bien plus longs encore que larges ; neuvième plus court ; mamelon anal à extrémité arrondie.

Dessous, même couleur qu'en dessus, avec plaque subcornée, rayée d'une ligne médiane sur les deux arceaux thoraciques ; anus à fente longitudinale ; un bourrelet latéral longe les flancs.

Stigmates, la première paire grande, sise près du bord antérieur du deuxième segment thoracique, sur le bord inférieur du bourrelet latéral ; les autres au-dessus de ce bourrelet sur les huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit au détriment des chênes liège et des chênes verts, dans la partie ligneuse où circule encore la sève et qu'elle sillonne de galeries : prête à subir sa transformation, elle donne à sa galerie une direction courbe qui la fait rapprocher de la surface, puis elle se pratique une loge dans laquelle s'accomplira la nymphose.

Mulsant dans sa grande bonté d'âme, Mulsant qui ne voyait dans chaque insecte qu'un auxiliaire de l'agriculture, n'ose pas avouer que la larve qui nous occupe est nuisible, lorsqu'il dit : « Cette larve vit dans la partie morte des branches ou des « troncs voisins de celles dans lesquelles il existe un reste de « sève. »

Et s'il y a peu de cette sève, c'est que la larve en a empêché la circulation par l'ablation circulaire du liber et de l'aubier, c'est-à-dire en tuant la branche ou le tronc.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 113.

Il est de France, de Corse, d'Italie et du Tyrol ; il se prend rarement dans le Midi et dans nos habitations, où il est transporté, à l'état de larve, avec nos bois de chauffage ; le trou de sortie que pratique l'adulte est en ovale, transversal à la longueur des fibres.

Le ver d'un diptère du groupe des Asiles, le *Laphria maroccana* Fabr., poursuit dans ses galeries la larve du *P. pisana*, il atteint même les nymphes dans leurs loges : cas fréquent chez les larves de Longicornes, ainsi que nous le ferons connaître lorsque nous traiterons des larves de cette famille.

Gen. **Dicerca** Eschs.

Ouvertures du V comme au genre précédent; sillons luisants, fortement striés, sommet de l'angle mat ; deuxième et troisième segments thoraciques et premier segment abdominal moins mat en couleur et en largeur.

1. **D. æsnea** Linn.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 50 millimètres.

Corps mou, à téguments subcoriacés, finement chagriné, couvert de cils très denses, et à pubescence fine et blanchâtre.

Tête à lisière frontale déclive, avec deux gros points enfoncés et la crête en accolade presque complète, marquée de fines stries sinuées, très rapprochées entre la crête et le bord antérieur ; — épistome étroit, peu allongé ; — labre coriacé à base renflée et ciliée, à bord antérieur élargi ; — mandibules à extrémité tridentée ; — mâchoires à lobe parallèle aux palpes, pourvu à l'extrémité de quelques soies longues et sur le bord externe de quelques cils très courts ; — palpes maxillaires courts biarticulés ; — lèvre inférieure grande, ciliée et à bords renflés ; — palpes labiaux indiqués par deux bourrelets séparés par un sillon médian ; — antennes de trois articles apparents, le terminal très court couvert de très petits cils surmontés d'une longue soie ; quatrième peu distinct.

Segments thoraciques, le premier large et semi-circulaire avec plaque coriacée mate, finement chagrinée, garnie de deux sillons luisants un peu arqués, en forme de V renversé, à angle peu ouvert, bordés sur leur moitié supérieure externe d'un espace luisant, ruguleusement et obliquement ridé, aboutissant

à un autre espace luisant, lisse, un peu ridé sur les bords qui entourent le sommet ; — deuxième et troisième segments mats finement chagrinés, luisants sur les côtés.

Segments abdominaux subconvexes, latéralement arrondis, séparés au point d'intersection par un trait profond, avec sillon longitudinal latéral, un peu luisants, à surface plus finement chagrinée qu'aux deux précédents.

Dessous, le premier segment thoracique mat, finement chagriné, parcouru par un sillon longitudinal médian luisant, à extrémité antérieure avec espace subrhomboïdal lisse, luisant, à bords ridés ; — les deux segments suivants mats, finement chagrinés, à côtés luisants ; ces trois segments portent une espèce d'aréole orbiculaire stigmatiforme et latérale, roussâtre et subcornée ; le premier segment abdominal est mat, finement chagriné, assez luisant à ses bords latéraux ; les suivants même forme qu'en dessus ; anus longitudinal saillant : — un bourrelet latéral arrondi longe les flancs, divisant ainsi les deux régions dorsale et ventrale.

Stigmates normaux, la première paire latérale près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; les autres sur les huit premiers segments abdomiaux vers le bord antérieur de la région latérale des arceaux dorsaux.

La larve vit dans les souches de l'aulne.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 139.

Il est de France, de toute l'Europe et d'Algérie.

Nous l'avons pris en juillet et en août à Aix, où il est commun, toujours en plein soleil, la tête dirigée vers le sol, contre le tronc des peupliers dans lesquels doit vivre la larve, à en juger par la localité où il n'existait pas d'arbres d'autres essences ; aussi à Romans contre un grand poteau enfoncé en terre.

2. **D. alni** Fischer.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 40 millimètres ; largeur, 4 à 7 millimètres.

Corps mou, charnu, allongé, blanchâtre, luisant, avec poils courts épars sur la surface ; large à la région thoracique, qui est déprimée, puis parallèle et diminuant graduellement jusqu'à l'extrémité postérieure, qui est légèrement atténuée ; convexe en dessus, déprimé en dessous.

Tête grande, triangulaire, à base large, charnue, jaunâtr , avec courts cils dorés très denses, finement chagrinée, à bords arrondis ; lisière frontale à milieu excavé, luisante, étroite, à bord postérieur ferrugineux, l'antérieur noir, bifovéolé, de la

base de chaque fovéole part une cicatrice allant en ligne courbe rejoindre l'angle de la lisière qui est pointu, puis échancré pour livrer passage à la base antennaire, l'emplaeement circonscrit par le bord de la lisière et la cicatrice est rugueux ;— épistome trapézoidal très étroit, testacé à bords arrondis ; — labre subcordiforme bilobé, deux fois plus long que l'épistome, à bords frangés de courts cils roux ; — mandibules fortes, noires, lisses, à base large et ferrugineuse, à extrémité noire, tridentée, les deux dents supérieures égales, avec courte rainurelle de séparation, l'intérieure un peu moins accentuée, deux autres dents très faibles longent la tranche interne en dessous, à surface externe transversalement rebordée au tiers postérieur ; — mâchoires et lèvre inférieure formant corps et rétractiles ; — lobe maxillaire court, frangé de très courts cils roux, entremêlés de poils plus longs ; — palpes maxillaires biarticulés, rougeâtres, le basilaire gros, à extrémité testacée, avec cil extérieur, le terminal très petit, rougeâtre à bout obtus ; menton court, transverse, testacé, invisible lorsque la lèvre inférieure est entièrement dilatée ; — lèvre inférieure large, cordiforme, à bords frangés de courts cils, bilobée et ciliée, avec expansion latérale longue, charnue, au fond de laquelle paraissent deux petites excroissances charnues, rougeâtres, tuberculiformes ; le milieu de la lèvre est intérieurement creux, le bord de la cavité entouré de courts cils papilliformes ; — antennes courtes, de trois articles apparents ; le premier, gros, membraneux, blanchâtre ; deuxième obconique, rougeâtre, à bord évasé, cilié et excavé, avec long cil extérieur ; troisième court, petit, membraneux, à bout évasé ; du fond de l'évasement percent deux petites excroissances tuberculiformes, la supérieure constituant le quatrième article antennaire, l'inférieure l'article supplémentaire.

Segments thoraciques mous, charnus, finement ridés et ciliés de roux ; le premier large, déprimé, elliptique, à bord antérieur couvrant la région médiane de la tête, à angles arrondis débordant la tête, avec plaque d'un jaunâtre mat, traversée dans son milieu par deux sillons profonds en forme de V renversé peu ouvert, n'atteignant aucun des deux bords, à fond large coriace, roux doré brillant ; le point de jonction des deux branches du V surmonté d'un espace subcordiforme plus brillant, plus doré, finement ruguleux, teinte qui se répercute en forme de fine bordure de chaque côté et le long des branches ; deuxième segment finement ridé un peu moins large et moitié moins long que le précédent, avec plaque

médiane étroite, transverse, à fond jaunâtre, à bords comprimés ; — troisième convexe, un peu plus long, mais moins large, avec ampoule ellipsoïde, à milieu et à côtés incisés.

Segments abdominaux convexes, parallèles, subrectangulaires, mous et charnus, lisses et luisants, finement ridés et chagrinés, parsemés de courts cils, le premier fortement convexe, un peu plus étroit que les précédents et que les suivants, avec ampoule médiane saillante, à bords seuls incisés, les huit suivants égaux ou à peu près, diminuant mais peu sensiblement jusqu'au dernier qui est bien plus petit, tous avec fine ligne longitudinale médiane de couleur terne, dépression transversale médiane et incision latérale profonde ; mamelon anal petit, arrondi fortement cilié, fentes de la commissure jaunâtres.

Dessous déprimé, même consistance qu'en dessus ; tour de la bouche ferrugineux avec trait rougeâtre sous-cutané au-dessous des mandibules, et double trait médian à milieu caréné ; la plaque du premier segment thoracique avec fort sillon médian jaunâtre, précédée d'un petit espace lisse, luisant, de même couleur, l'extrémité du sillon se terminant au bord postérieur de l'arceau qu'il rejoint en s'évasant des deux côtés ; plaque obliquement incisée de chaque côté ; — deuxième segment thoracique avec plaque étroite et transverse comme en dessus, et faible ampoule latérale ; — troisième avec plaque plus étroite qu'en dessus et deux mamelons latéraux très prononcés ; — les segments abdominaux identiques au dessus, l'extrémité de la commissure anale est rayonnée par de fines stries ; un fort bourrelet latéral interrompu au point d'intersection des anneaux et coudé au milieu de chaque arceau longe les flancs des huit derniers zoonites ; le segment anal n'est pas coudé à son milieu.

Stigmates flaves à péritrème jaunâtre, strié, luisant, en forme de croissant, la première paire grande, latérale près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; la deuxième dorsale, plus petite, au milieu du premier segment abdominal, les autres sur les sept segments abdominaux suivants, au quart antérieur de l'anneau et un peu en dedans de l'incision latérale.

Cette larve vit dans les vieilles souches et dans les branches mortes de l'aulne (*Alnus glutinosa*), dans l'intérieur desquelles elle chemine en se creusant des galeries irrégulières qu'elle comble successivement de ses déjections ; l'œuf pondu dans les interstices des écorces, la jeune larve pénètre dès son éclosion dans la partie ligneuse, et lorsque arrive mai, parvenue alors au terme de sa croissance, elle se façonne une loge qu'elle pousse jusqu'à toucher presque l'écorce, afin de rendre pour plus tard

la sortie facile de l'adulte, puis elle regagne le fond de sa galerie et se dispose à subir sa transformation nymphale.

Nymphe. Longueur 20 à 21 millimètres; largeur 8 à 10 millimètres.

Corps oblong, allongé, mou, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, glabre, déprimé en dessus comme en dessous, arrondi à la région antérieure, atténué à l'extrémité opposée.

Masque frontal presque vertical, convexe; labre proéminent, renflé, bimameloné ; espace oculaire, ovale, roussâtre, réticulé.

Masque thoracique scutiforme, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus, ces derniers précédés d'une forte impression oblique, ligne médiane de couleur pâle se continuant sur les deux segments suivants ; bord postérieur relevé en un léger bourrelet; deuxième segment très étroit, transverse; troisième deux fois plus large, convexe, très lisse, presque quadrangulaire.

Segments abdominaux étroits, transverses, à ligne médiane brun foncé, décroissant de largeur de la base à l'extrémité; les sept premiers avec apophyse triangulaire au milieu postérieur de chaque segment et bourrelet latéral bien accentué ; huitième et neuvième étroits, sans bourrelets ni apophyse, segment anabimamelonné.

Dessous, rien de particulier, les antennes sont obliques et dentées, leur extrémité n'atteint pas la première paire de pattes, l'extrémité anale est quadrimamelonée.

La nymphe repose droite, elle est logée dans un réduit très étroit, d'une forme strictement proportionnée à son volume et que son corps occupe en entier, de manière que par son contact avec les parois intérieures elle n'ait pas de secousses à subir dans le cas où l'abri dans lequel elle repose viendrait ressentir des chocs ou à être déplacé.

La phase nymphale commencée au milieu de juin dure jusqu'en juillet, un mois environ.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 142.

Il est de France, d'Allemagne et du Tyrol.

Il n'est pas très rare dans certaines localités, en particulier aux environs de Nyons (Drôme).

C'est en juillet qu'il fait son apparition; il se tient de préférence sur le tronc, aussi sur le feuillage de l'arbre nourricier; il ne se montre qu'aux heures les plus chaudes de la journée, c'est alors que les deux sexes se recherchent, s'accouplent, puis le mâle meurt et la femelle disparaît à son tour après avoir déposé sa ponte dans les interstices de l'écorce des souches de l'aulne.

3. **D. berolinensis** Herbst.

Larve : Klingel., 1843.
Longueur, 20 à 27 millimètres.
Corps mou, à consistance charnue, très étroit.
Tête identique à celle de la larve de *D. ænea*.
Segments thoraciques, le premier large, semi-circulaire, déprimé, avec deux lignes enfoncées, presque jointives antérieurement, plus éloignées en arrière où sont de légères lignes longitudinales ; en dessous, est un seul sillon longitudinal.
Segments abdominaux étroits, convexes, bordés d'un bourrelet latéral limité en dedans par un sillon profond ; la région ventrale est déprimée, avec léger sillon longitudinal médian.
Cette larve vit du bois de hêtre et de charme, dans lequel elle pratique de vastes galeries ou couloirs en détruisant une grande partie de la substance ligneuse, couloirs qu'elle comble successivement de ses déjections : elle ne dédaigne pas de pousser ses dégâts jusqu'au vivant du bois ; c'est au fond de la galerie principale qu'elle se construit la loge où elle se transformera en nymphe.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 138.
Il est d'une grande partie de l'Europe ; paraît en juin et juillet, aux heures chaudes de la journée, se pose sur le tronc des hêtres et des sapins où il s'accouple ; la femelle dépose ses œufs dans les interstices des écorces.

II. MANDIBULES A SOMMET BIDENTÉ.

Gen. **Capnodis** Eschs.

Ouverture du V bien moins prononcé, intérieur de l'angle mat ; sillons et bordures luisants avec petites granulations obliques ; tous les segments mats mais sur un espace moindre.

1. **C. tenebrionis** Linné.

Larve: Gory et Castelnau, 1844.
Longueur, 60 millimètres ; largeur, 8 millimètres.
Corps allongé, mou, blanchâtre, avec fine pubescence courte, blanche, éparse sur la surface qui est finement chagrinée ; subconvexe à la région dorsale, déprimé à la région opposée, avec fort bourrelet latéral.
Tête rétractile, plane, jaune doré luisant, avec pubescence de la même couleur, s'élargissant en s'arrondissant d'arrière

en avant ; quelques rides obsolètes et longitudinales sur les côtés, un point obscur noir au milieu du disque ; — lisière frontale cornée, rougeâtre, échancrée à la base des mandibules où elle donne passage aux antennes ; — épistome court, transverse, testacé pâle, de la largeur du tiers de la lisière, subéchancré à son milieu, à bords latéraux rembrunis; — labre testacé avec deux lignes latérales noires, semi-elliptique, deux fois plus long et pas plus large à sa base que l'épistome, frangé à ses bords de cils dorés très denses ; — mandibules triangulaires, cornées, noires, à extrémité bidentée, creuses à leur tranche interne. avec légère carène oblique un peu au-dessous de la base ; — mâchoires courtes à pièce basilaire conique, à bout renflé et cilié ; — lobe court rougeâtre, à bords translucides frangés de cils dorés, à extrémité surmontée de trois longs cils divergents; — palpes maxillaires pellucides, parsemés de cils dorés, de deux articles, le basilaire gros, court, cylindrique, le terminal grêle, à extrémité obtuse ; — lèvre inférieure large, charnue, testacée, à bords frangés de cils roux, bilobée, limitée à la base par une plaque mentonnière transverse et translucide ; — palpes labiaux rougeâtres, paraissant biarticulés ; — — antennes courtes, de quatre articles, le premier testacé, le deuxième à base rougeâtre, à extrémité testacée et évasée, le bord de l'évasement masque la base du troisième article, qui est un peu plus court, à extrémité testacée, ciliée, évasée aussi, terminée par un long cil; cet évasement produit deux pointes dont l'inférieure pourrait bien être un article supplémentaire.

Segments thoraciques blanc sale, avec légère pubescence rousse, courte et éparse ; — le premier grand, de forme ovale, un tiers plus large que la tête, déprimée, avec tache discoïdale cornée, jaunâtre, creusée en son milieu d'un double sillon en V renversé. le point de jonction des deux branches fortement granuleux, les branches un peu moins, les flancs de l'arceau dilatés et couverts de soies courtes et denses;—deuxième court, transverse, moitié moins long et moitié moins large que le premier l'attache des bords supérieurs plus accentuée, à disque granuleux et à bords latéraux avec pli séparant deux boursouflures ; troisième, forme et consistance du précédent, un peu plus large, plis et boursouflures remplacés par un petit mamelon conique.

Segments abdominaux très longs, finement ridés en travers, d'un blanc sale, diminuant de largeur de la base à l'extrémité ; —le premier transverse, un peu plus long et un peu moins large que le dernier segment thoracique, avec disque convexe, semi-granuleux, à bords latéraux unis; — les huit suivants rectan-

gulaires, égaux ou à peu près en longueur, traversés par une ligne longitudinale médiane de couleur plus obscure que le fond, tous rebordés par un fort bourrelet latéral se relevant légèrement sur le bord inférieur de chaque arcean, le bourrelet des troisième à sixième segments séparé au milieu par un pli; fente anale longitudinale à bord cillié, les commissures marquées d'un point rouge.

Dessous de la tête de la couleur du dessus, marqué de nombreuses rides légères; — le premier arceau thoracique porte la même tache cornée qu'en dessus, le V est remplacé par un sillon longitudinal à bord antérieur granuleux ; — le deuxième segment doublement ridé porte une boursouflure transverse; — troisième segment avec fort mamelon conique à l'emplacement des pattes; les segments abdominaux sont déprimés, n'offrent aucune différence avec le dessus, la ligne longitudinale médiane seule n'existe pas, le milieu du neuvième segment est marqué de deux petites taches rousses, ponctiformes, presque jointives.

Stigmates bruns, à péritrème roux, en forme de croissant intérieurement ponctué de noir ; la premiêre paire, la plus grande et sur un plan, plus bas placée que les autres, est sise au centre de la première boursouflure du deuxième segment thoracique; la deuxième paire, près du bord antérieur du premier segment abdominal: les sept autres, au tiers antérieur des sept segments suivants et au-dessus du bourrelet latéral.

Cette larve, dont la durée est de une année, peut-être de deux, quoique aucune présomption ne l'indique, vit du liber et de l'aubier des racines du *Prunellier* (*Prunus spinosa* Linné), aussi de divers arbres fruitiers, tels que cerisiers, abricotiers, poiriers, attaquant, chez ces derniers, aussi bien le bas du tronc que les racines dans lesquelles elle creuse de larges et profondes galeries sinueuses, se nourrissant beaucoup plus de l'aubier.

Son existence est souterraine; l'œuf pondu en août et en septembre au collet de la racine, la jeune larve plonge dans l'intérieur entre bois et écorce, et chemine régulièrement en s'enfonçant dans le milieu nourricier tant que ses appetits l'y obligent, puis, revenant sur elle-même, elle retourne vers la tige en élargissant sa galerie qu'elle comble entièrement de ses déjections, et lorsque arrive son complet développement, ce qui a lieu en juin, elle se retrouve alors près du collet de la racine; à ce point tout en continuant son alimentation, elle fait l'ablation circulaire commune aux larves xylophages vivant au détriment des végétaux en pleine activité ; par ce moyen, la sève ne pouvant plus circuler, la nymphe n'aura plus à appréhender un afflux du

liquide végétal; dès lors ses jours seront sauvegardés au détriment de l'arbuste qui, privé du courant nourricier, sera certainement perdu; — l'ablation faite, la larve élargit l'extrémité de sa galerie en forme de longue loge oblongue, puis elle se prépare à subir l'état transitoire qui doit l'amener à prendre sa deuxième forme; après quelques contractions, elle se dégage de sa peau larvaire qu'elle refoule ratatinée au fond de sa loge, et elle apparaît avec les traits suivants :

Nymphe : longueur 26 millimètres; largeur 13 millimètres.

Corps ovalaire blanchâtre, mou, charnu, glabre, déprimé en dessus, un peu moins en dessous.

Tête horizontale; masque frontal excavé avec carène en rebord; premier segment thoracique grand, scutiforme; deuxième étroit avec tubercule médian pointu; segments abdominaux diminuant de largeur de la base à l'extrémité; le bord postérieur de chaque arceau en saillie légère sur l'arceau suivant et s'avançant au milieu en petite pointe, à l'exception du dernier qui est inerme; tous les segments longitudinalement ridés sur les côtés, transversalement sur le disque; antennes obliques et courtes; dessous sans aucune particularité, les deux derniers arceaux font saillie sur le segment anal, qui est bituberculé.

Abstraction faite des élevages en chambre, qui ne sont jamais rigoureusement exacts, combien de temps dure la nymphose ? de quinze jours à trois semaines, c'est ce qu'il n'est pas aisé de préciser étant donnée la difficulté de l'observation; par analogie nous croyons nous rapprocher de la vérité.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 125.

Il est d'Europe et d'Algérie : on le prend en juillet et en août, sur le prunellier, l'aubépine, l'églantier.

Aux environs de Ria, dès les premiers jours de juillet et pendant tout ce mois, l'adulte stationne immobile sur l'arbuste auquel il est inféodé, le prunellier. Comme à tous ses congénères, les rayons les plus chauds de l'astre solaire sont seuls susceptibles de stimuler son ardeur; alors seulement sa marche sur la plante sera un peu plus vive, plus précipitée; qu'une main se dirige vers lui, il n'a qu'un seul espoir, se laisser choir, c'est ce qu'il fait : il contracte pattes et antennes; son corps n'ayant rien à appréhender, étant donnée la dureté des téguments, tombe sur le sol au milieu d'un fouillis d'épines, qu'une main imprudente se garderait bien de percer sans courir le risque de piqûres douloureuses et désagréables.

Dans le cours de son existence vermiforme, la larve est atta-

quée par un hymenoptère minuscule, un petit chalcidien dont la phase pupiforme s'accomplit en même temps qu'a lieu le cycle nymphal du *Capnodis*: c'est par centaines, qu'à son éclosion, ce petit hyménoptère grouille dans le corps de la nymphe.

Travaillant de pair avec la larve du *Ptosima flavoguttata*, dont nous décrivons à sa place le cycle biologique, elles ont pour partage à elles deux de détruire en peu de temps les pruniers sauvages et cultivés, les haies vives et bouquets de prunelliers et d'aubépines dont les fleurs printanières offrent un butin assuré à nos abeilles épuisées par l'hiver et contrastent alors tant avec les végétaux voisins encore plongés à cette époque dans leur sommeil hivernal ; à l'état larvaire, cette espèce nous est donc très préjudiciable.

Gen. **Poecilonota** Eschs.

Sillons du V renversé luisants, mais non bordés ou à bordure peu apparente ; portion luisante au-dessus de l'angle supérieur et du sillon inférieur médian non dilaté.

1. **P. mirifica** Muls.

Larve : Mulsant et Revelière, 1859.

Corps allongé, déprimé, recourbé en hameçon, blanc sale, charnu, presque glabre, les poils qui couvrent sa surface sont courts, fins, clairsemés et indistincts ; large à la région thoracique puis diminuant de volume jusqu'à l'extrémité.

Tête courte, rétractile, enchâssée dans le premier segment thoracique, élargie d'avant en arrière, avec sillon longitudinal latéral, charnue et blanche sur le vertex, rembrunie à la lisière; — épistome étroit, transverse, blanc et membraneux ; — labre même forme et même couleur ; — mandibules fortes, cornées, courtes, noires, à extrémité bidentée ; — mâchoires submembraneuses, recouvertes à la base par le menton, à lobe petit palpiforme, frangé de soies intérieures atteignant le dernier article des palpes maxillaires qui sont courts, biarticulés, graduellemen' plus étroits ; menton large, un peu échancré en avant, bilobé ; — palpes labiaux petits, coniques, placés à l'extrémité extérieure des lobes ; — anten es de trois articles apparents ; le basilaire charnu, rétractile ; le médian un peu plus long, cylindrique, à bout cilié ; le terminal court, couvert de très petits cils, avec une longue soie.

Segments thoraciques charnus, blancs, glabres ou à peu

près ; le premier grand transverse, subarqué à son bord antérieur, avec plaque coriace subcornée sur le disque, arquée sur les côtés, rayé de deux sillons se bifurquant au milieu du bord antérieur, les deux branches peu ouvertes, suivant une direction divergente jusqu'au bord postérieur ; deuxième segment très étroit à la région médiane, s'élargit un peu sur les côtés ; troisième subarqué à son bord antérieur, échancré au bord postérieur, trois fois plus large que long.

Segments abdominaux, couleur et consistance des deux précédents ; le premier court, anguleux à son bord antérieur ; les suivants plus larges que longs, subconvexes entre la région médiane et le bord latéral, plans à la région médiane.

Dessous de la couleur du dessus ; le premier segment thoracique avec plaque subcornée et sillon longitudinal médian ; de chaque côté de ce sillon est une ligne plus large, peu profonde ; mamelon anal saillant ; anus à fente longitudinale.

Stigmates : la première paire sur le rebord latéral près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; les autres en dessus et près du bourrelet des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit dans l'ormeau ; lorsque l'écorce est mince, elle creuse des galeries, à direction courbe, entre le liber et l'aubier ; plusieurs larves vivant de pair dans les jeunes arbres, il en résulte qu'en peu de temps la sève ne peut plus circuler, ce qui entraîne fatalement la mort du végétal ; quand l'écorce est épaisse, la larve vit de la substance corticale ; en ce cas, l'arbre faiblit, languit, aussi en peu de temps devient-il la proie d'une foule de Xylophages qui achèveront de le ruiner ; parvenue au terme de son évolution larvaire, elle se rapproche de la surface, se construit en loge dans laquelle s'accomplira sa phase nymphale.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 161.

Il est de la France méridionale et d'une partie de l'Europe ; il paraît en juillet : nous l'avons pris à Aix sur des troncs d'orme ; au Puy, en battant un jeune chêne.

2. **P. rutilans** Fabr.

Larve : Chapuis et Candèze, 1853.

Longueur, 18 à 20 millimètres.

Corps charnu et jaunâtre, large à la région thoracique, diminuant ensuite de volume jusqu'à l'extrémité qui est atténuée et mutique, avec quelques poils courts à la région latérale.

Tête assez nettement séparée du premier segment thoracique ;

— épistome et labre en carré transversal ; — mandibules fortes, à extrémité bidentée, à surface interne carrée ; — mâchoires peu développées, à lobe court, frangé de courts cils ; — palpes maxillaires très courts, biarticulés, l'article basilaire de la longueur du lobe ; — lèvre inférieure à parties confondues, formant au-dessous de la bouche une pièce carrée, un peu élargie en avant ; — palpes labiaux, pas de traces ; — antennes de trois articles, les deux premiers assez allongés, le troisième tuberculiforme.

Segments thoraciques presque du double plus larges que les segments abdominaux ; — le premier segment bien plus large et plus long que les deux suivants réunis, avec pli circulaire dans lequel sont deux lignes obliques formant un V renversé à angle peu ouvert.

Segments abdominaux égaux ou à peu près, très rétrécis au point d'intersection des anneaux ; mamelon anal saillant, anus à fente longitudinale.

Dessous : le premier segment thoracique porte une ligne longitudinale médiane cornée ; les deux segments suivants sont munis de deux bourrelets charnus à l'emplacement des pattes.

Stigmates normaux, la première plus grande réniforme, latérale, sise au bord antérieur du deuxième segment thoracique.

Cette larve vit dans l'orme et dans le tilleul, y creuse des galeries nombreuses, entre le liber et l'aubier, ce qui cause la mort des arbrisseaux ou des arbres attaqués.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, 159.

Il est de presque toute l'Europe. Commun dans le Midi de la France en juin et en juillet, il se tient contre le tronc de l'arbre nourricier, sur la partie bien exposée au soleil : nous l'avons pris au Pas des Lanciers contre des troncs de saule et d'orme.

3. **P. festiva** Linné.

Larve : Xambeu, 1892.

Longueur, 20 à 22 millimètres ; largeur, 3 à 5 millimètres.

Corps mou, charnu, déprimé, blanc mat, légèrement ambré sur les segments abdominaux ; large à la région antérieure, atténué à l'extrémité opposée, avec cils épars sur la surface.

Tête charnue, rétractile, verruqueuse, éparsement ciliée, fortement convexe, moitié moins large que le premier segment thoracique, à lisière ridée ; — épistome transverse, avec légère saillie ferrugineuse et ligne longitudinale médiane ; — labre roux, à angles arrondis, frangé de cils bruns ; — mandibules

noires cornées, extérieurement ponctuées, à extrémité bidentée, à tranche interne creuse ; — mâchoires brunes cylindriques, frangées de cils noirs, lobe court ; palpes maxillaires bruns, rougeâtres, pubescents de roux, de deux articles, le basilaire court et gros, cylindrique, noirâtre, à extrémité annelée de testacé, le terminal petit, moitié moins large que le basilaire, à pointe obtuse ; menton étroit, semi-circulaire, bilobé, charnu, avec couronne de cils très-courts ; — palpes labiaux peu apparents : — antennes de trois articles visibles ; le premier court, gros, cylindrique, charnu, blanc mat, cilié à son bord antérieur, deuxième brun, à extrémité testacée et ciliée, troisième petit, brun, testacé à l'extrémité qui est obtuse et se termine par un long cil.

Segments thoraciques : le premier déprimé, cilié sur sa surface, avec tache obovale et sillons en forme de V renversé, bordés d'une série de stries jaunâtres, bords latéraux dilatés en forme d'ampoules ; — deuxième segment à double bourrelet transversal, moitié moins long et moitié moins large que le premier ; — troisième, un peu plus long, moitié moins large que le précédent, avec deux ampoules latérales.

Segments abdominanx charnus, déprimés ; les huit premiers égaux, chagrinés et légèrement pubescents de roux, avec ligne médiane brun foncé, peu apparente aux deux derniers arceaux et incision triangulaire près du bord latéral de chaque segment qui se relève en forme de bourrelet ; neuvième segment un peu moins large, à incision peu marquée ; mamelon anal avec fente longitudinale.

Dessous : le premier segment thoracique est déprimé et sillonné d'un trait médian strié de jaunâtre ; le deuxième est fortement renflé avec forte dilatation latéralement bordée d'une légère saillie cornée ; le troisième porte deux ampoules et le premier segment abdominal en porte trois ; les incisions triangulaires abdominales sont plus fortement accentuées qu'en dessus et forment ainsi une série de bourrelets qui servent de ligne de division aux deux régions dorsale et ventrale.

Stigmates jaune doré, la première paire grande, réniforme, sise sur le flanc du bourrelet du deuxième segment thoracique ; les autres de même forme, mais plus petits, sur le bourrelet latéral et au milieu des huit premiers segments abdominaux.

La larve chemine dans les branches moyennes du genevrier commun (*Juniperus communis* Linn.),dont elle ronge le liber et l'aubier, elle se tient courbée en arc dans son canal de cheminement ; durant son jeune âge, elle creuse des galeries irrégulières autour de la branche ; aux approches de la nymphose, la

galerie prend des proportions plus grandes, et afin d'intercepter le cours de la sève, cette galerie est en dernier lieu circulaire; dès lors, à l'abri d'un afflux du liquide végétal, la larve plonge dans l'intérieur de la couche ligneuse, s'y façonne une loge oblongue dans laquelle s'accomplira sa phase nymphale ; l'extrémité supérieure de la loge est rongée jusqu'à toucher presque l'écorce, de sorte qu'à son éclosion l'adulte n'ait qu'un léger effort à faire pour rompre la cloison qui le sépare du dehors.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, 163.

Il est de la France méridionale et de l'Algérie : on le prend en juin et en juillet mais rarement ; quoique de couleur clairvoyante, il se tient si bien dissimulé le long des tiges de l'arbre nourricier, qu'il est comme la plupart de ses congénères difficile à saisir : c'est le précurseur des bois de genevriers, c'est lui qui cause la mort de la partie de la tige que sa larve a rongé ; après lui vient le *Sympiezocera Laurasi*, qui entame la partie restante, ce qui amène fatalement la mort de l'arbuste ; nous ne parlerons pas des légions de Xylophages qui entre temps achèvent de ruiner le végétal, ni de ceux qui viennent après ; il faudrait un gros volume pour décrire la gent entomologique que nourrit un seul pied de genevrier, depuis le jour où l'œuf de la *P. festiva* a été pondu, jusqu'à l'éclosion des derniers *Helops* dont les larves ont achevé de dissocier les dernières fibres végétales.

4. **P. conspersa** Gyll.

Larve : Ravoux et Xambeu, 1892.

Longueur, 25 à 28 millimètres ; largeur, 4 à 10 millimètres.

Corps mou, charnu, allongé, jaunâtre, avec courts poils épars sur la surface, plus denses sur les côtés et à la région thoracique qui est large et déprimée, les segments suivants convexes en dessus, déprimés en dessous ; un peu atténué à l'extrémité postérieure.

Tête quadrangulaire, petite, à base large, charnue, jaunâtre ciliée de roux, légèrement chagrinée, à côtés arrondis, s'élargissant d'avant en arrière ; lisière frontale étroite, cornée, chagrinée, à base ferrugineuse, à bord antérieur noir, à milieu peu échancré, les bords non relevés, à angles arrondis, postérieurement excavés puis échancrés ; deux petites fossettes au milieu du disque, une de chaque côté de la ligne médiane qui est noire ; — épistome court, translucide, transverse, à angles arrondis ; — labre un peu plus long, un peu plus large, à bord très courtement cilié de brun, bifovéolé ; —mandibules courtes,

cornées, noires, à extrémité bidentée, avec double rainurelle courte, et double strie au bord postérieur enclosant une impression en forme d'ancre ; — mâchoires courtes, rougeâtres, à lobe presque aussi long que les palpes, à bord interne cilié, terminé par quelques petits cils plus longs ; — palpes maxillaires rougeâtres, biarticulés, émergeant d'un rebord testacé membraneux de la pièce basilaire, le premier article gros, cylindrique, annelé de testacé, avec long cil extérieur, deuxième court, obtus ; — menton testacé charnu, rétractile ; — lèvre inférieure large, cordiforme, bilobée, à lobes charnus, ciliés, avec palpes rudimentaires au bord extérieur qui est un peu excavé, pourtour frangé de courts cils roux ; intérieur de la lèvre excavé au milieu, pourtour de l'excavation cilié ; — antennes courtes de trois articles apparents ; le basilaire obconique, charnu, blanchâtre ; le médian plus court, rougeâtre, à bord flave, évasé et cil extérieur ; le terminal très court membraneux à bord cilié et excavé, laissant voir deux rudiments d'articles.

Segments thoraciques mous, charnus, jaunâtres, avec courts cils roux aux bords latéraux ; — le premier large, déprimé, à bord antérieur arrondi, à bords latéraux fortement dilatés, plaque jaune doré, ovalaire, longitudinalement et finement striée, avec double sillon en forme de V renversé peu ouvert, touchant les deux bords, le fond du sillon jaune citron, lisse et luisant ; une double incision triangulaire longe les bords latéraux de la plaque ; deuxième segment court, transverse, moins large que le précédent, avec bourrelet médian jaunâtre clair, à milieu transversalement incisé ; troisième un peu plus long, un peu moins large que le deuxième, avec ampoule elliptique jaunâtre clair, à milieu transversalement incisé.

Segments abdominaux convexes, avec ligne médiane pâle, mous, charnus, jaunâtres, rectangulaires, diminuant de largeur de la base à l'extrémité, avec poils clairsemés sur les flancs ; le premier aussi long et un peu moins large que le précédent, avec ampoule médiane jaune clair, très accentuée et longitudinalement incisée à ses côtés ; le deuxième un peu plus long et un peu moins large, avec ampoule plus terne et moins prononcée ; les deux suivants de forme identique, à milieu relevé en léger bourrelet par deux incisions transversales ; les trois suivants égaux avec mamelon médian saillant cilié et transversalement incisés ; les huitième et neuvième avec mamelon peu accentué, sans plis ni incisions ; mamelon anal à bout arrondi, transversalement strié, bords de la commissure roux abou-

tissant à une tache rougeâtre : une incision latérale à fond mat et pâteux relève les flancs de deux segments en forme de bourrelet.

Dessous déprimé ; la plaque thoracique avec couleur et stries comme en dessus, sillon médian simple à fond luisant ; le deuxième segment est transversalement mamelonné, les bords latéraux tuméflés ; au troisième, ce mamelon est plus accentué, avec tuméfaction latérale blanchâtre très saillante ; le premier segment abdominal est fortement mamelonné, les cinq suivants rectangulaires, égaux, avec incision transversale, inférieure, à milieu roussâtre, très courtement ciliés et dilatés ; les trois suivants sans incision transversale, mais avec cils et dilatation semblables ; anus longitudinal avec commissure et tache comme en dessus.

Stigmates transversalement elliptiques, à fond brunâtre, à péritrème plus clair, la première paire grande latérale, près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; les suivantes dorsales, au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et en dedans du bourrelet latéral.

Cette larve se distingue de ses congénères par sa forme trapue, par sa couleur jaunâtre, ainsi que par les bourrelets et les mamelons roux et ciliés des arceaux dorsaux et ventraux : elle vit dans les troncs du saule et dans les branches mortes du peuplier tremble, *Populus tremula* Linn. ; l'œuf pondu au ras de la souche, la jeune larve chemine en s'enfonçant dans la direction des racines et en creusant des galeries irrégulières d'autant plus larges que son corps se développe davantage ; parvenue à la moitié de sa taille, elle se retourne, remonte vers la surface, dans la direction du tronc dont elle atteint les premières couches lorsqu'elle est arrivée à sa plus grande expansion, ce qui a lieu de mars à avril ; là, elle s'arrête, se construit une loge oblongue, et, se prépare aussitôt à subir sa phase nymphale.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 155.

Il est d'Europe et d'Algérie, et paraît en mai et en juin ; il se tient sur le tronc et sur les grosses branches de l'arbre nourricier, s'accouple vers le milieu de la journée, et la ponte a lieu vers le soir au bas de l'arbre ou des grosses branches dans des replis crevassés de l'écorce ; la larve en pénétrant profondément dans le bois, creuse de larges galeries qui déterminent la mort des grosses branches.

NOUVELLE RÉVISION
DU GENRE *SCOLOPOSTETHUS*

Par le Dr G. HORVATH.

J'ai publié, en 1891, dans « The Entomologist's Monthly Magazine », un synopsis du genre *Scolopostethus* Fieb. Le tableau synoptique que j'y ai donné, contient neuf espèces de ces Hémiptères, toutes propres à la faune européenne.

Depuis la publication de cet article, j'ai eu la chance de découvrir dans le Midi de la France une espèce nouvelle, le *S. patruelis* Horv. (V. *supr.* p. 138) et de pouvoir examiner deux espèces, *S. brevis* Saund. et *maderensis* Reut. que je n'avais pas connues auparavant.

Le *S. brevis* Saund. avait été rapporté par moi provisoirement au *S. cognatus* Fieb. Cependant le type unique qu'on croyait alors perdu, a été retrouvé et m'a été communiqué par M. O.-M. Reuter. Je vois maintenant que c'est un individu mâle du *S. decoratus* Hahn, un peu moins foncé et à taille un peu plus robuste. Ses antennes ont le premier article testacé.

Le *S. moderensis* Reut. n'est, d'après un exemplaire communiqué par son auteur, que la forme macroptère du *S. pilosus* Reut.

Le tableau suivant est la reproduction complétée et augmentée de mon premier synopsis et comprend toutes les espèces connues du genre *Scolopostethus*, sauf le *S. abdominalis* Jak., de Mongolie, qui m'est resté inconnu.

1 (14). Pronoto, scutello hemelytrisque glabris.

2 (3). Antennis gracilibus, corpore dimidio longioribus; dente majusculo femorum anticorum in medio posito; vertice inter oculos pilis duobus longioribus erectis anterioribus instructo, posterius prope ocellos pilis destituto. Mesosterno mutico; antennis totis flavo-testaceis vel raro (var. *antennalis* Horv.) articulis duobus apicalibus saltem ad partem nigris. Long., 4 1/2 mill. — Europa fere tota; Transcaucasia.
1. *S. pictus* Schill.

3 (2). Antennis crassiusculis, brevioribus; dente majusculo femorum anticorum ante medium, fere in triente

anteriore posito; vertice pilis erectis nonnullis longioribus etiam posterius prope ocellos instructo.

4 (11). Hemelytris griseo-testaceis, fusco-punctatis, pone medium nigro maculatis; seriebus punctorum duabus exterioribus clavi parallelis. Articulo quarto antennarum toto nigro, raro basi pallido.

5 (8). Mesosterno ante coxas bituberculato; tibiis anticis apud mares fortiter, apud feminas leviter curvatis.

6 (7). Statura majore; pronoto etiam in exemplis macropteris fere quadrato, aequilongo ac basi lato, antrorsum haud angustato; membrana apicem abdominis raro attingente, plerumque plus minusve abbreviata, sed pone angulum apicalem corii fortiter rotundato-producta, parte hac producta dimidio diametri membranae circiter æquilonga; articulo secundo antennarum apicem versus saepe nigro vel nigro-fusco. Long., 4 1/2 mill. — Britannia, Gallia (Hautes-Pyrénées: (St-Sauveur), Hungaria, Bosnia.

2. *S. grandis* Horv.

7 (6). Statura minore; pronoto in exemplis macropteris trapezoideo, antrorsum distincte angustato; membrana rite explicata vel abbreviata, in hoc casu apice rotundato-truncata et pone angulum apicalem corii vix producta; articulo secundo antennarum toto flavo-testaceo. Long., 3 1/2 - 4 mill. — Europa tota; Transcaucasia; Sibiria occidentalis.

3. *S. affinis* Schill.

8 (5). Mesosterno simplici; tibiis anticis apud mares leviter curvatis, apud feminas basi rectis.

9 (10). Pronoto longiore, basi minus quam duplo latiore, marginibus lateralibus sinuatis; articulis primo et secundo antennarum flavo-testaceis, illius basi et hujus apice saepissime nigris; membrana abbreviata vel raro completa. Long. 3 1/2 - 4 mill. — Europa fere tota; Algeria; Transcaucasia.

4. *Thomsoni* Reut.

10 (9). Pronoto brevi, transverso, postice fere duplo latiore quam longiore, lateribus fere rectis; antennis nigris, tantum apice articuli primi basique articuli secundi testaceis, raro (var. *brevis* Saund.) articulo primo toto flavo-testaceo: membrana completa, rarissime abbreviata. Long., 3 1/2 - 4 mill. Algeria; Asia minor; Transcaucasia. 5. *S. decoratus* Hahn.

11 (4). Hemelytris dimidio basali lacteis, (punctis decoloribus vel tantum leviter fuscescentibus), dimidio apicali fusco-cinnamomeis, saepe nigro-variegatis, corio pone medium macula costali lactea notato ; seriebus punctorum duobus exterioribus clavi haud parallelis, serie interiore curvata et medio a serie exteriore quam a serie marginis scutellaris magis remota.

12 (13). Articulo quarto antennarum, basi nigra excepta, ochraceo ; mesosterno in utroque sexu mutico ; membrana semper completa. Long., 3 1/2 - 4 mill. — Europa meridionalis. 6. *S. cognatus* Fieb.

13 (12). Articulo quarto antennarum toto nigro ; mesosterno maris ante coxas modice bituberculato, feminae mutico ; membrana plerumque abbreviata, rarissime completa. Long. 3 1/2 - 4 mill. — Gallia meridionalis. *S. patruelis* Horv.

14 (1). Corpore superne piloso. Mesosterno mutico ; articulis duobus apicalibus antennarum nigris.

15 (18). Pilis superficiei corporis semierectis et sat dense dispositis ; membrana in exemplis brachypteris minus abbreviata, pone apicem corii rotundato-producta, parte hac producta dimidio latitudinis membranæ fere aequilonga vel longiore.

16 (17). Superne breviter pilosus, tantum vertice pilis nonnullis erectis pilis reliquis duplo longioribus instructo ; scutello apice imo ferrugineo ; corio griseo-testaceo, apice nigro-fasciato ; membrana completa, apicem abdominis attingente vel saepius abbreviata, segmentum dorsale ultimum abdominis haud tegente ; articulis duobus basalibus antennarum totis flavo-testaceis ; femoribus anticis, basi apiceque exceptis, nigris. Long., 3 1/2 - 4 mill. — Gallia (Lille, Landes), Austria, Hungaria, Romania. 8. *S. puberulus* Horv.

17 (16). Superne longius pilosus, pilis verticis pilis reliquis haud longioribus ; scutello toto nigro ; corio ferrugineo-testaceo, apicem versus tantum nigro-marginato ; membrana abdomine paullo breviore vel paullo longiore ; articulo secundo antennarum apice nigro vel nigricante ; pedibus totis testaceis. Long., 3 1/2-4 mill. — Hungaria, Rossia meridionalis, Transcaucasia, Turkestan. 9. *S. Lethierryi* Jak.

18 (15). Corpore superne pilis praesertim in corio perpendicu-

lariter erectis longis minus dense vestito ; membrana abbreviata pone apicem corii levissime producta. Scutello apice ferrugineo ; corio griseo-testaceo, apice nigro-fasciato ; articulo secundo antennarum apice saepissime, femoribus anticis medio semper nigris. Long., 3 1/2-4 mill. — Europa fere tota ; Algeria ; Madeira ; Sibiria occidentalis. 40. *S. pilosus* Reut.

CATALOGUE DES *SCOLOPOSTHETUS* PALÉARCTIQUES

1. pictus Schill. 1829.
   podagricus Fall. 1807 (nec Fabr.)
   var. antennalis Horv. 1881.
2. grandis Horv. 1880.
   punctatus Edw. 1889.
3. affinis Schill. 1829.
   pictus H.-Sch. 1835. (nec Schill.)
   adjunctus Dgl. Sc. 1865.
   podagricus Thoms. 1870.
4. Thomsoni Reut. 1874.
   decoratus Thoms. 1870. (nec Hahn)
   adjunctus Horv. 1875. (nec Dgl. Sc.)
   neglectus Edw. 1889.
5. decoratus Hahn. 1831.
   ericetorum Leth. 1869.
   melanocerus Thoms. 1870.
   var. brevis Saund. 1876.
6. cognatus Fieb. 1861.
7. patruelis Horv. 1892.
8. puberulus Horv 1887.
9. Lethierryi Jak. 1877.
10. pilosus Reut. 1874.
    affinis Fieb. 1861. (nec Schill.)
    maderensis Reut. 1881. (*macr.*)

SUR LES GLANDES A VENIN DES ICHNEUMONIDES

Par R. du BUYSSON.

Les Ichneumonides ont été considérés de tout temps comme des insectes « *térébrans* », c'est-à-dire munis (les femelles) d'une tarière, mais non d'un aiguillon, la tarière étant destinée seulement à introduire les œufs dans un milieu convenable au développement des jeunes larves, tandis que l'aiguillon ne serait qu'une arme défensive. On n'avait pas ajouté beaucoup d'importance à la similitude des pièces qui composent ce qu'on était convenu d'appeler tarière et aiguillon. La présence de glandes à venin est cependant le seul caractère qui sépare à ce point de vue les « *porte-aiguillon* » des « térébrans ». En effet, lorsqu'un porte-aiguillon veut pondre ses œufs, les pièces de l'aiguillon s'entr'ouvrent pour les laisser passer au sortir de l'oviscapte, d'une manière parfaitement analogue à celle usitée par les Tenthrédides, par exemple, qui sont dépourvues de glandes à venin. Voici ce qui me conduisit à découvrir chez les Ichneumonides un appareil vénénifique. En gardant enfermée dans la main une femelle d'*Amblyteles fasciatorius* F., je fus piqué vivement à la base d'un doigt. Je ressentis une brûlure pendant quinze minutes environ et je gardai plusieurs heures, à l'endroit de la piqûre, un point dur et blanc, entouré d'une auréole rouge. Ces symptômes me firent soupçonner une glande à venin, ce que la dissection me confirma. Depuis j'ai souvent été piqué par des *Ichneumon gracilentus*, *extensorius*, *suspiciosus*, des Pimples, des Ophions, etc. Bien qu'il y ait une assez grande abondance de venin, la douleur et l'inflammation sont de faible durée.

J'ai disséqué un grand nombre d'individus appartenant à toutes les tribus des Ichneumonides, et j'ai toujours constaté l'existence d'une ou plusieurs glandes à venin. Ces glandes *(a)* ont la forme d'un tube simple ou déversement ramifié, à fond aveugle ; elles sont hyalines, unies ou légèrement chagrinées, et aboutissent toutes au même point dans le réservoir à venin *(b)*. Ce dernier est de forme assez variable, uni ou plus ou moins chagriné. La partie de la glande communiquant avec le réservoir est plus ou moins renflée en bourrelet avec un orifice central par où s'écoule le venin. Le réservoir transmet le venin par un canal déférent *(c)*, souvent trachéiforme, assez long, atteignant

la base de la tarière à côté de l'oviducte. La glande est terminale ou latérale pour le réservoir.

La planche ci-jointe représente huit formes différentes de l'appareil vénénifique, que j'ai rencontrées chez les Ichneumonides.

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

1. Appareil vénénifique de l'*Ichneumon sarcitorius* L. ♀ *(Ichneumonini)* :
   (a) Glandes à venin.
   (b) Réservoir à venin.
   (c) Canal déférent.
2. Appareil d'un *Cryptus* sp. ♀ (*Cryptini*).
3. id. du *Pimpla instigator* Panz. ♀ (*Pimplini*).
4. id. d'un *Anomalon* sp. ♀ *(Ophionini)*.
5. id. de l'*Anomalon heros* Wesm. ♀ *(id.)*
6. id. d'un *Campoplex* sp. ♀ *(id.)*
7. id. de l'*Exochus prosopius* Fonsc. ♀ (*Tryphonini*),
8. id. du *Colpotrochia elegantula* Grav. ♀ *(id.)*

DEUX ANOMALIES.

De mes chasses dans le Valais j'ai rapporté une anomalie intéressante; je ne sais si elle a déjà été signalée dans quelque publication, mais elle n'est pas mentionnée dans l'article du Dr Kraatz : *Zwitter und Monstrositaten* (*Deut. Ent. Zeits.*, 1889, p. 221), ni figurée dans la pl. I de ce volume. Le sujet est un *Monohammus sutor* L. ♂ offrant la singulière particularité d'une antenne beaucoup plus courte que l'autre avec le même nombre d'articles : l'une a 60 mill. environ, l'autre 50 seulement ; dans celle de 50 mill., les articles, à partir du 4me, sont plus courts que les correspondants de l'autre, les derniers surtout; le terminal même est moitié moins grand que celui de l'antenne de 60 mill. L'insecte, très frais, vient des bois de sapins au-dessus de Martigny, en juillet.

Je possède encore en collection un *Carabus monilis* L., sans localité précise, qui correspond à l'anomalie 14 du travail susindiqué, c'est-à-dire qui présente sur une de ses antennes une partie d'antenne supplémentaire greffée comme une branche sur une autre branche. Je n'ai pas vu cette monstruosité signalée chez cette espèce. M. PIC.

ARADIDAE NOVAE

Descriptae ab E. BERGROTH.

Lobocara nov. gen.

Corpus deplanatum. Capul latitudine longius, basi arcuato-rotundatum, ante oculos in lobum latiusculum utrinque oblique productum, processu apicali ob juga sensim explanato-ampliata antrorsum dilatato, apice medio inciso, jugis ante tylum anguste contiguis. dentibus postocularibus minutissimis. Rostrum brevissimum, basin capitis vix attingens. Antennae in sinu inter lobum anteocularem et processum apicalem insertae, perbreves, capite breviores vel saltem haud longiores, articulo secundo brevissimo, subovali. Pronotum basi subrectum, disco transversim impresso. Scutellum lateribus obtuse subangulatum. Hemelytra abdomine multo breviora, corio scutello longiore, membrana venis instructa. Abdomen membrana multo latius. Pedes breviusculi.

Prope genus *Brachyrrhynchus* collocanda, sed structura insigni capitis et antennarum mox distinguenda.

1. **Lobocara oblonga** n. sp.

Fusiformis, ferruginea, margine laterali segmentorum abdominalium ad angulos basales strigula angusta nigricante notato, margine laterali thoracis et abdominis minute sed distincte et acute crenulato. Caput pronoto nonnihil brevius, lobis anteocularibus squamiformibus, oculos extus distincte superantibus, margine apicali crenulatis, antennis capite brevioribus. articulo primo clavato, medium processus apicalis capitis nonnihil superante, secundo primo plus quam duplo breviore, tertio sublineari secundo paullo tenuiore et fere dimidio longiore, quarto tertio paullo breviore et crassiore. Pronotum e basi apicem versus levissime angustatum, lateribus subrectis, non sinuatis, apicem versus subexplanatis et levissime reflexis, angulis apicalibus late obtuse rotundatim lobato-productis, margine basali utrinque ante basin corii leviter lobulato-prominulo, disco mox pone medium transversim leviter impresso, lobo antico quadricalloso, callis oblongis, externis paullo majoribus et sulculo longitudinali instructis. Scutellum medio longitudinaliter carinatum,

lateribus, praesertim ad basin, distincte elevatis. Hemelytra medium segmenti dorsalis quinti superantia, corio medium segmenti secundi connexivi vix attingente, extus ad basin leviter rotundato-ampliato, margine apicali extus et angulo apicali rotundato, membrana inter venas obsolete granulata. Abdomen subtus leviter convexiusculum, angulo apicali segmenti ultimi connexivi leviter rotundato-ampliato, segmento dorsali sexto feminae quinto medio longiore, segmento ventrali quinto ejusdem sexus medio profunde sinuato, lateribus quam medio duadruplo longiore, segmento genitali primo secundo dimidio longiore, hoc apice utrinque obtuse apiculato, lobis genitalibus lateralibus segmento secundo genitali paullo brevioribus. Pedes concolores, femoribus paullo incrassatis, tibiis femoribus multo brevioribus. — Long., ♀ 6 mill.

Habitat rem argentinam publicam (territorium Misssionum : Dr C. Berg). — Mus. Holm.

2. **Lobocara ovata** n. sp.

Ovata, fusca, hic et illic tenuiter griseo-delibuta, coriis nigricantibus, segmentis abdominalibus ad angulos apicales macula flavescente notatis, margine laterali thoracis et abdominis obsolete crenulato. Caput pronoto longitudine subaequale, lobis anteocularibus oculos extus haud superantibus, antennis capit æquilongis, articulo primo clavato, apicem processus apicalis capitis non attingente, secundo primo fere duplo breviore, tertio primo subæquilongo, apicem versus levissime incrassato, quarto secundo paullo longiore. Pronotum apicem versus sat fortiter angustatum, lateribus ante medium distincte sinuatis, margine apicali leviter arcuato-sinuato, angulis apicalibus rotundatis, vix prominulis, disco medio transversim leviter arcuatim impresso, lobo antico quadricalloso. Scutellum lateribus ad angulos basales distincte elevatum. Hemelytra apicem segmenti dorsalis quinti attingentia, corio apicem segmenti secundi connexivi propemodo attingente, extus ad basin vix ampliato, margine apicali et angulo apicali rotundato, membrana albida, venis paucis abbreviatis et angulatis fuscis prædita. Abdomen subtus planiusculum. Pedes concolores, femoribus nonnihil incrassatis, tibiis femoribus paullo brevioribus. — Long., ♂ 5, 3 mill.

Habitat in Mexico (Vera Cruz). — Mus. Holm.

A praecedente differt statura ovata, lobis anteocularibus angus-

tioribus et extus minus productis, antennis paullo longioribus pronoto antrorsum multo magis angustato et lateribus sinuato ceterisque notis allatis.

3. **Brachyrrhynchus verruciger** n. sp.

Late oblongo ovatus, fuscus, macula flavida ad angulos apicales segmentorum quinque primorum et ad angulum basalem segmenti sexti abdominis signatus, capite, thorace scutelloque sat dense adpresse brevissime albide intricato-sericatis. Caput latitudine longius, processu apicali medium articuli primi antennarum attingente, apice exciso, spinis antenniferis leviter divaricatis, articulo primo antennarum oblongo-clavato, parte basali attenuata pallide testaceo, articulo secundo primo subæquilongo, e basi ad apicem sensim modice incrassato (art. duo ultimi desunt), dentibus postocularibus rectis, oculos superantibus. Pronotum transversum, longitudine duplo latius, lateribus ante medium subsubito profunde angulato-incisis, lobo antico igitur postico multo angustiore, angulis apicalibus breviter lobulatis, disco quadricalloso, callis internis validis, subconicis, externis parvis, tuberculiformibus, lobo postico antico longiore, lateribus ad angulos anticos extrorsum dentato-productis, pone dentem incisis, deinde usque ad basin parallelis, disco linea media tenui longitudinali impressa prædito, mox intra latera tuberculato-elevato, pone medium carinula transversa utrinque oblique antrorsum producta et in tuberculo parvo longius intra latera desinente instructo, margine basali ante medium scutelli levissime sinuato. Scutellum pronoto longitudine subæquale, medio prope basin sat elevatum, ad angulos basales tuberculo pallido ornatum. Hemelytra medium segmenti sexti dorsalis attingentia, corio scutello multo longiore. apicem segmenti secundi connexivi haud attingente, extus ad basin truncato, haud ampliato, angulo apicali et margine apicali rotundato, hoc intus sinuato, mesocorio et endocorio subalbescentibus, granulis nonnullis fuscis conspersis, membrana ad angulum basalem interiorem albescente. Abdomen ad angulos posticos segmentorum levissime prominulum. Pedes longiusculi, fusci, trochanteribus ac tibiarum basi et annulo medio pallide testaceis, annulo subbasali biarum nigricante. — Long., ♂ 7, 4 mill.

Habitat in Amuria. — Mus. Holm.

Species insignis, structura et sculptura singulari pronoti a eteris speciebus amurensibus longe divergens.

NOTES SYNONYMIQUES

Par E. BERGROTH.

Dans le journal *Le Naturaliste*, 1887-1889, et dans la *Revue d'Entomologie*, 1891, mon ami, M. G. Fallou, a décrit un certain nombre d'Hémiptères nouveaux, dont la plupart me sont connus par les types gracieusement communiqués par l'auteur. Un grand nombre de ces prétendues nouveautés appartient à des espèces connues depuis longtemps, M. Fallou ayant décrit comme nouveaux les insectes qu'il n'a pas trouvés déterminés dans la collection Signoret, sans avoir consulté la littérature hémiptérologique. MM. Lethierry et Severin ayant sous presse un catalogue général des Hémiptères, je crois le moment convenable de publier les remarques suivantes :

Platynopus metallicus Fallou (1891). = *splendidulus* Fabr. (1803).

Striretrus rufiventris Fallou (1891). = *abdominalis* Germ. (1839).

Podisus nebulosus Fallou (1891). = *tabidus* Sign. (1864). M. Fallou décrit la membrane comme « pointillée de noir. » Ces « points » sont des particules de terre qui adhèrent au corps.

Euschistus planicornis Fallou (1888). = *anticus* Stal (1860).

Peromatus unicolor Fallou (1888). = *nodifer* Wœstw. (1837).

Edessa rufipes Fallou (1888). = *obscura* Dall. (1851).

Les pieds ne sont pas « rouges, » mais bien, comme dit Dallas, « chestnut-brown ».

Flasmostethus Davidi Fallou (1891). = *Clinocoris dorsalis* Jak. (1877).

Notobitus diversipes Fallou (1891). = *Priocnemicoris flaviceps* Guér. (1830).

Stenomacra Sallei Fallou (1891). = *cliens* Stal (1862).

Pyrrhocoris truncatipennis Fallou (1891). = *Dermatinus tartareus* Stal. (1855).

Harpiscus rufus Fallou (1891). = *Sphedanolestes leucocephalus* Fabr. (1794).

Harpiscus violaceus Fallou (1891). = *Haematochares obscuripennis* Stal. (1855).

Hammatocerus quadrisignatus Fallou (1888). = *conspicillaris* Drury (1782).

Rosahus Sipolisi Fallou (1888). = *hamatus* Fabr. (1781).

Lestomerus tuberculatus Fallou (1891) — *Pirates* (*Rasahus*) *albomaculatus* Mayr (1865).

Lestomerus variipes Fallou (1891). = *Pirates concisus* Walk. (1873).

Pirates nigrigenu Fallou (1891). = *ochripes* Stal (1855).

Ectrychotes nigriventris Fallou (1887). = *Haematoloecha nigrorufa* Stal (1866).

Brochymena gibbosa Fallou appartient au genre *Empicoris* Hahn, et *Mylias annulipes* Fallou est un *Cosmoclopius* Stal, mais en ce moment je ne puis me prononcer sur la validité des espèces.

Les espèces suivantes sont nouvelles, mais n'appartiennent pas aux genres où elles ont été placées par M. Fallou.

Halys Cambouei Fallou appartient au genre *Dalpada* A. et S.

Atelocera madagascariensis Fallou appartient à un genre nouveau.

Euschistus trancatus Fallou appartient à un genre nouveau très éloigné d'*Euschistus*, mais voisin de *Thoreyella* Spin.

Flavius granulipes Fallou appartient au genre *Diariptus* Stal.

Oncopeltus rufoscutellatus Fallou appartient au genre *Resthenia* Spin.! M. Fallou a décrit un Capside comme un Lygaeide.

Debilia Signoreti Fallou appartient au genre *Heza* A. et S.

Velinus geraesensis Fallou appartient à un genre nouveau.

Velinus pilipes Fallou appartient à un autre genre nouveau.

Les espèces suivantes sont également nouvelles et correctement placées dans les genres auxquels elles appartiennent : *Eusthenes Touchei*, *Podisus Signoreti*, *Lygaeus Sipolisi*, *Harpactor rufigenu*, *Spiniger Sipolisi*, *Spiniger* (*Acrocoris*, non *Acidoparius*) *albispinosus*, *Pirates* (*Rasahus*) *grandis* et *Pirates* (*Eumerus*, non *Lestomerus*) *trimaculatus* Fallou.

Je décrirai de nouveau les espèces valables, les descriptions de M. Fallou étant tout à fait insuffisantes.

Dans la *Revue d'Entomologie*, 1890, M. Fallou a décrit plusieurs Homoptères exotiques. Il est à souhaiter, dans l'intérêt de la science, que M. Fallou veuille bien communiquer ces insectes à M. Lethierry, afin qu'ils puissent être correctement placés dans le catalogue que prépare le savant homoptériste.

Je saisis l'occasion pour ajouter quelques autres remarques. Dans cette *Revue*, 1891, p. 235, j'ai proposé le nom de *Agonocoris* pour *Agonosoma*, qui est préoccupé par Guérin en 1830 pour un Diptère. Cependant nous possédons déjà pour *Agono-*

soma Lap. le nom de *Scapularia* Gistl apud Westw. in *Cat. Hem. Coll. Hope*, I, p. 3.

Le nom de *Geobia* Montr. doit être substitué pour *Hahnia* Ell., préoccupé par Koch pour un Arachnide.

C'est à tort que j'ai noté (*Revue d'Ent.*, 1891, p. 226) le *Strachia eucosma* Walk. comme une *Arocera*. Suivant l'indication de Walker, cet insecte se trouvait au British Museum sous le nom inédit de *Arocera eucosma* Stal. Or, il appartient au genre *Runibia* Stal et n'est pas distinct du *R. perspicua* F.

Le genre *Parabrachytes* Dist. (1879) est identique au genre *Odontorrhopala* Stal (1873). J'ai reçu de Madagascar les deux espèces décrites par M Distant et trouve qu'elles ont tous les caractères du genre *Odontorrhopala*, très complètement décrit par Stal. Les seules différences sont offertes par les antennes, dont le troisième article est légèrement épaissi vers l'extrémité chez les *O. colorata* Dist. et *obscura* Dist., tandis que chez l'*O. callosa* Stal, il est linéaire, et par le rostre, qui est un peu plus long chez *callosa*; mais ce ne sont que des caractères spécifiques. Il se trouve une faute d'impression dans la description de Stal: « rostrum basin metasterni vix attingens », lire: mesosterni. Le genre *Odontorrhopala* est propre à Madagascar. Les divisions *Daladeraria* et *Brachytaria* de Stal peuvent être réunies, faute de caractères précis et suffisants pour les séparer.

Le genre *Paresuris* Reut. (1890) est identique au genre *Metagerra* B. White (1878), mais *M. Helmsi* Reut. est spécifiquement distincte de *M. obscura* B. White. C'est à tort que M. Buchanan White a placé ce genre dans les *Rhyparochromaria;* sa vraie place a été désignée par Reuter.

M. Puton a récemment décrit un *Geocoris piceus* n. sp. du Turkestan. Ce nom étant employé par Say pour une espèce de l'Amérique du Nord, je propose le nom de *G. Putonianus* pour l'espèce du Turkestan.

Phymata Wolffi Stal doit prendre le nom antérieur de *Ph. fasciata* Gray in *Griffith Anim. Kingd.*, XV, 242, pl. 93, f. 3, espèce oubliée par Stal. Il n'est pas nécessaire de proposer un nom nouveau pour *Ph. fasciata* Stal, cet insecte n'étant, je pense, qu'une forme du variable *erosa* L.

Les Tingides suivants ont été omis par Stal dans son *Enumeratio* :

Gargaphia tiliae Walsh, *Proc. Ent. Soc. Philad.*, III, 408 (1864). — America bor.

Gargaphia amorphae Walsh, *loco cit.*, p. 409.—America bor.

HÉMIPTERES-HÉTÉROPTÈRES NOUVEAUX

Par A.-L. MONTANDON.

Cyclotynaspis nov. gen.

(Div. *Cantacaderaria* Stål.)

Tête tridentée à l'extrémité ; deux autres dents érigées presque droites sur la tête en arrière des précédentes, à peu près au niveau de l'insertion des antennes et très rapprochées l'une de l'autre; partie postérieure de la tête sans épines.

Canal rostral ouvert en avant; à lames parallèles très dilatées, à réseau, prolongées et acuminées en avant ; en arrière elles atteignent la base de la tête.

Tubercules antennifères dentés. Articles 1 et 2 des antennes courts, le deuxième n'atteint pas le sommet des épines latérales antérieures; le troisième long et grêle ainsi que le quatrième, qui est sensiblement plus long que les deux premiers réunis.

Yeux très petits, très peu proéminents, insérés sur les côtés de la tête, tout contre les angles antérieurs du pronotum.

Pronotum trapézoïdal, unicaréné longitudinalement au milieu, ne recouvrant pas l'écusson qui est visible et très petit.

Elytres arrondies, sans membrane, assez fortement convexes sur la partie qui couvre le corps, les marges dilatées, planes. Clavus absent.

Malgré ce dernier caractère, ce genre doit certainement rentrer dans la division des *Cantaderaria* Stål, dont il a la tête et les lames rostrales prolongées en avant ; les antennes longues, grêles, avec les deux premiers articles très courts, n'atteignant pas le sommet des épines céphaliques latérales antérieures, et aussi la forme du pronotum sans processus en arrière.

C. acalyptoïdes.

Entièrement flave jaunâtre, presque entièrement arrondi, sauf du côté de la tête, qui s'avance en faisant suite aux côtés droits du pronotum.

Epines céphaliques grossières, émoussées au sommet ; la

médiane des trois antérieures plus longue que les latérales ; les deux suivantes plus courtes que les antérieures, légèrement penchées en avant vis-à-vis des espaces libres compris entre les trois dents antérieures qu'elles n'atteignent pas. Dent des tubercules antennifères petite, pas plus grande que celles de la partie supérieure de la tête et légèrement recourbée à l'extrémité.

Lames du canal rostral prolongées en avant en angle très aigu, n'atteignant pas le niveau de l'extrémité des épines antérieures de la tête ; sinuées sitôt après le prolongement antérieur, très hautes ensuite, prolongées jusqu'à la base de la tête, où elles s'arrêtent arrondies brusquement ; avec une rangée de grandes cellules bien visibles sur toute la longueur.

Antennes un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis ; le premier article en massue courte, assez gros à l'extrémité ; le deuxième presque globuleux ; le sommet du deuxième article n'atteint pas plus loin que les 3/4 de l'épine céphalique latérale antérieure ; troisième et quatrième articles grêles, longs, le troisième un peu plus du double de la longueur du quatrième.

Pronotum très rétréci antérieurement, où il est de moitié plus étroit que la marge postérieure ; marge antérieure assez profondément échancrée ; côtés latéraux droits avec une marge étroite d'un seul rang de petites cellules ; bord postérieur presque droit, très obtusément avancé en arrière, où il ne recouvre pas l'écusson ; unicaréné longitudinalement, cette carène peu élevée, sans cellules appréciables, n'atteint pas la marge antérieure.

Elytres très dilatées dès la base, presque entièrement arrondies, avec une large marge plane assez régulière à trois rangs de petites cellules ; partie qui recouvre le corps bombée, convexe, avec une nervure partant diagonalement depuis un peu en dedans des angles huméraux ; l'espace latéral compris entre cette nervure et la marge à peu près égal sur toute sa longueur, un peu plus large que l'espace marginal, à 4-5 rangées de petites cellules punctiformes, peu nettes ; environ au niveau du premier tiers de sa longueur cette nervure envoie transversalement presque à angle droit une ramification vers la suture des élytres, se courbant brusquement en arrière, où elle se prolonge alors parallèlement à la suture, dont elle est séparée par un rang de cellules formant l'espace sutural ; ce prolongement rejoint la nervure latérale, laissant dans l'intervalle l'espace discoïdal coupé carrément en avant, à quatre rangs de petites cellules, atténué et terminé en pointe arrondie à l'extrémité, où

les deux nervures rejointes se prolongent postérieurement en une seule affaiblie jusqu'à la marge élytrale. L'espace resté libre à la base des élytres au devant de la nervure transversale forme ainsi un grand espace transverse, pentagonal, à grande base tournée en avant, à peine échancrée au milieu par l'écusson très petit.

Fémurs antérieurs atteignant presque le niveau du sommet des épines céphaliques latérales antérieures.

Longueur 1 1/2 millim.; largeur max., 1 millimètre.

Singapore; un exemplaire reçu de M. A. Raffray (ma collection).

Eurycera glabricornis.

De forme oblongue, allongée. Tête et antennes noires, ces dernières à peu près de la longueur de la moitié du corps, à premier article assez gros, de la longueur du diamètre longitudinal de l'œil; deuxième article plus faible que le premier et de un tiers plus court ; troisième article long, en massue à l'extrémité, sans pilosité : quatrième article ovale allongé, atténué au sommet et à la base qui est légèrement courbée avec quelques poils courts et presque couchés.

Tête subtronquée en avant, très faiblement tridentée à l'extrémité, la dent du milieu flave, un peu plus longue que les latérales qui sont obtuses ; un petit tubercule flave de chaque côté à la base de la dent du milieu et un autre tubercule de même couleur sur la tête en arrière de cette dent, Epines du vertex pâles, grêles, assez longues et convergentes au sommet. où elles se rejoignent derrière le tubercule situé en arrière de la dent médiane antérieure.

Marge antérieure du pronotum droite ; marges latérales droites en avant, légèrement sinuées au niveau du tiers postérieur et largement arrondies ensuite aux angles latéraux ; ces marges, antérieure et latérales, étroites, claires, à un seul rang de cellules à réseau brunâtre. Fond du pronotum brunâtre sur toute la surface, sauf une bordure blanchâtre sur les côtés et le sommet du processus ; carènes blanchâtres, peu élevées, à un seul rang de cellules à réseau rembruni sur deux bandes transversales, l'une située sur la partie convexe du disque, l'autre derrière la base du processus.

Elytres pâles, blanchâtres à la base et à l'extrémité, avec une tache rembrunie à réseau noirâtre sur le milieu ; cette tache s'étend, mais très rétrécie, jusque sur la marge élytrale environ

au milieu de sa longueur ; la marge a un seul rang de cellules à réseau pâle par places rembruni ; espace latéral étroit, environ double de la largeur de la marge ; espace discoïdal deux fois plus large dans son milieu que l'espace latéral ; ces deux parties, espaces latéral et discoïdal opaques, à cellules peu apparentes. Membrane brunâtre avec quelques petites taches plus claires vers la base et à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes brunâtres, tibias plus clairs, presque pâles vers l'extrémité ; tarses flaves à crochets brunâtres.

Longueur, 4 1/4 millim. ; largeur, 1 1/4 millim.

Mozambique, Rikatla. Un exemplaire reçu de M. Junod (ma collection).

Cette espèce est évidemment très voisine de *E. Kollari* Fieb.; elle en diffère, outre la disposition des couleurs, par les antennes plus glabres, l'épine céphalique médiane antérieure plus longue que les latérales ; et, autant qu'on peut en juger par l'examen de la gravure de Fieber (*Ent. monogr.*, tab. VIII, fig. 17), par sa forme relativement plus étroite et les antennes proportionnellement un peu moins longues.

Neuroctenus debilicornis.

Ovale, atténué antérieurement, opaque, très finement granuleux, brunâtre, un peu plus foncé sur la tête, le pronotum et l'écusson ; un peu plus clair sur les élytres, l'abdomen et la partie inférieure.

Antennes à peine plus longues que la tête processus compris ; à premier article ne dépassant que très faiblement le processus ; très sensiblement atténuées à l'extrémité ; les trois premiers articles subégaux en longueur, le troisième bien moins épais que le second ; le quatrième de même épaisseur que le troisième, mais plus court.

Processus céphalique un peu élargi à l'extrémité qui est subtronquée, imperceptiblement incisée au milieu ; épines du tubercule antennifère subaiguës, courtes ; dents postoculaires subaiguës, petites, ne dépassant pas le niveau latéral de l'œil.

Pronotum avec les côtés latéraux assez fortement sinués, angles latéraux et antérieurs arrondis ; dépression transversale sur le milieu du pronotum assez bien marquée.

Ecusson caréné longitudinalement sur les deux tiers postérieurs, angle du sommet presque droit.

Corie dépassant très notablement le sommet de l'écusson, à angle apical aigu ; membrane noire, légèrement brillante, avec une bande blanchâtre à la base à peu près de même largeur sur toute l'étendue de la marge apicale de la corie.

Long., 5 1/2 millim.; largeur du pronotum en avant, 1 1/4 millim.; largeur max. de l'abdomen, 2 1/4 millimètres.

Gabon (collection de M. Fallou et la mienne).

Cette espèce doit venir se placer près des *N. caffer* Stål et *bilobus* Sign. ; elle diffère de toutes les deux par les côtés latéraux du pronotum sinués ; de *bilobus* : par le premier article des antennes un peu plus long que le processus céphalique, les cories plus longues que l'écusson ; de *caffer* : par les antennes plus courtes, sensiblement atténuées à l'extrémité et à quatrième article plus court que les précédents.

Nagusta Junodi.

D'un flave grisâtre, plus ou moins obscurci surtout sur la tête et le lobe antérieur du pronotum. Tête, lobe antérieur du pronotum et dessous du corps recouverts d'une pubescence cendrée, très courte, laissant quelques points arrondis non recouverts, glabres, qui ressortent de la couleur plus foncée des téguments, formant tache sur la pubescence ; ces petites taches sont surtout remarquables sur la tête et le col. Une forte épine sur la tête de chaque côté derrière la base des antennes.

Antennes longues, jaunes-brunâtres, grêles ; à premier article plus pâle, sauf à la base et à l'extrémité, presque aussi long que la tête et le pronotum réunis et un peu plus long que les deuxième et troisième articles ensemble, surtout chez la ♀ ; ces deux derniers subégaux en longueur ; quatrième article visiblement plus long que le précédent.

Lobe antérieur du pronotum avec quelques très petits tubercules parsemés sur le disque, dont deux très rapprochés, un peu plus saillants sur la partie antérieure, et une très petite dent de chaque côté aux angles antérieurs. Lobe postérieur avec deux tubercules coniques, obtus au sommet, dans le genre de ceux qu'on observe chez *N. Gœdeli* Kol., mais un peu moins élevés ; angles latéraux munis d'une épine assez longue.

Elytres quelque peu jaunâtres avec les nervures rougeâtres ou brunâtres ; membrane claire, transparente, à nervures brunes.

Chez le ♂ les côtés de l'abdomen sont presque parallèles, s'élargissant insensiblement jusqu'à l'extrémité du cinquième segment, où ils se dilatent brusquement en angle saillant, le sixième segment se rétrécissant subitement derrière la dilatation.

Chez la ♀, les côtés des quatrième et cinquième segments sont développés ensemble et forment une dilatation triangulaire à angle droit au sommet.

Rostre et pattes d'un flave clair, ces dernières avec quelques longs poils blanchâtres.

Longueur, 13-14 mill.; largeur à la base des élytres, 1 1/2-2 mill; largeur de l'abdomen à la dilatation, ♂ 2 3/4 mill., ♀ 4 mill.

Mozambique : Rikatla (M. Junod); ma collection.

Cette espèce ressemble un peu à première vue à *N. Gœdeli* Kol., dont elle a la longueur, mais elle est sensiblement plus étroite, par conséquent de forme plus allongée ; elle en diffère encore par l'épine des angles latéraux du pronotum et par la dilatation abdominale plus brusque et placée plus en arrière.

Vadimon Bergrothi.

Brun marron obscur, avec une fine pilosité blonde, légèrement dorée sur la tête, la partie antérieure du pronotum et les élytres ; tout le dessous du corps recouvert d'une pubescence serrée, grisâtre, presque blanche et très dense sur le milieu de la poitrine entre les hanches et sur le milieu de l'abdomen, moins dense sur les côtés de ce dernier, blonde, légèrement dorée et assez dense sur le prosternum, les meso et metapleures.

Antennes brunes, à premier article un peu plus long que la tête, légèrement renflé à la base et à l'extrémité, avec un anneau pâle un peu avant le sommet, égal en longueur aux articles 2 et 3 réunis, ces deux derniers avec la base plus ou moins pâle ainsi que la jointure des troisième et quatrième.

Tête avec une petite dent aiguë, verticalement dressée de chaque côté derrière la base des antennes.

Pronotum granuleux sur sa partie postérieure, qui n'a pas de tubercules.

Abdomen très élargi, surtout chez la ♀, où le connexivum n'a que quelques petites taches pâles peu visibles ; chez le ♂ la dilatation est plus brusque et forme un angle un peu obtus sur le milieu des côtés avec une tache flave sur les bords devant et derrière la dilatation.

Pattes brunâtres avec de longs poils blanchâtres et des an-

neaux flaves pâles entre les boursouflures des fémurs et de la base des tibias, ces dernières peu accentuées.

Longueur, 12-15 millimètres.

Mozambique, Rikatla (M. Junod) ; collection de M. le Dr E. Bergroth et la mienne. — Ogoué ; ma collection.

Cette espèce est très voisine de *V. nodosus* Sign., mais chez cette dernière les épines céphaliques derrière la base des antennes sont réduites à de simples tubercules et le lobe postérieur du pronotum est orné de deux tubercules sur le disque, tandis que *V. Bergrothi* en est privé dans les deux sexes ; la pubescence blanchâtre qui recouvre la partie inférieure du corps de cette dernière, permettra encore de la reconnaître facilement de sa voisine, qui en est privée.

Ruduvius notabilipes.

Etroit, allongé, noir ; opaque sur la partie postérieure du pronotum et les élytres ; brillant sur la tête, la poitrine et l'abdomen ; espace interoculaire plus étroit en arrière que le diamètre transversal d'un œil vu en dessus, très faiblement sillonné longitudinalement au milieu, ce sillon bien visible seulement en arrière, devant la protubérance ocellaire. Yeux très rapprochés à la partie inférieure de la tête. (Antennes manquent).

Rostre atteignant le devant du prosternum, à deuxième article un peu plus de deux fois plus long que le premier.

Pronotum avec la partie antérieure presque lisse, profondément sillonnée au milieu ; dent latérale de l'angle antérieur assez forte, obtuse ; partie postérieure de même longueur que la partie antérieure avec l'anneau du col, densément et assez finement granuleuse sur toute sa surface, sans carènes ni dépressions apparentes ; angles latéraux postérieurs presque droits, un peu proéminents.

Ecusson granuleux, ridé transversalement sur la carène médiane de l'extrémité, qui se termine en pointe un peu obtuse, relevée presque perpendiculairement à l'axe du corps.

Elytres et membrane noires, opaques, sans taches. Connexivum noir brillant ainsi que tout le dessous du corps ; pièces latérales de la poitrine assez fortement, abdomen très finement couverts de petites rides transversales.

Carène du metasternum prolongée sur la base du ventre jusque sur le tiers antérieur du troisième segment, où elle arrive en s'affaiblissant progressivement.

Pattes avec des poils roussâtres peu denses de la longueur du diamètre des tibias ; fémurs noirs avec un anneau assez large, antéapical, mal limité, d'un brun ochreux ; tibias et tarses brunâtres, les deux paires de tibias antérieurs plus foncées sur la tranche supérieure. Tibias postérieurs un peu plus longs que les fémurs. Tarses antérieurs triarticulés. Fossette spongieuse des tibias antérieurs s'étendant sur la moitié de la longueur des tibias ; aux intermédiaires elle occupe plus du tiers apical

Longueur, 13 1/2 mill. ; largeur à la base des élytres, 3 mill.

Obock (ma collection).

Cette espèce, bien distincte par l'étendue des fossettes spongieuses des tibias et l'épine de l'écusson dressée, obtuse, doit venir prendre place entre *R. fuscus* Sign. et *R. Signoreti* Reut.

Oncocephalus Vaulogeri.

Entièrement flave-testacé sans taches, sauf les yeux qui sont noirs et la partie supérieure de la tête un peu rembrunie, plus foncée sur la protubérance ocellaire. De forme assez large, non élancée ; partie antérieure de la tête, depuis les yeux, de même longueur que la partie postérieure yeux compris ; espace interoculaire très faiblement plus large que le diamètre transversal de l'œil examiné supérieurement ; en dessous les yeux se rapprochent beaucoup et ne laissent entre eux qu'un espace très étroit. Ligne médiane longitudinale de la partie supérieure de la tête à denticulation très visible depuis les épines céphaliques jusqu'au devant des yeux.

Premier article des antennes de la longueur de la partie antéoculaire de la tête ; deuxième article double du premier ; ces deux premiers articles couverts de poils semiérigés de la longueur du diamètre du premier article.

Rostre atteignant la cavité entre les épines prosternales, à deuxième article plus long que le premier environ 1 fois 1/4.

Pronotum court, de même longueur que la largeur entre les angles latéraux, sans épine ni tubercule sur le milieu des côtés ; angle antérieur avec une petite dent obtuse dirigée un peu en arrière ; marges latérales très faiblement denticulées, crénelées ; assez fortement sinuées au niveau du sillon transversal ; angles latéraux postérieurs subarrondis, non proéminents, ne dépassant pas le bord externe de l'élytre.

Bord antérieur assez profondément mais étroitement échancré ; sillon longitudinal faible sur le milieu du disque antérieur, derrière lequel le sillon transversal est fortement accusé. Les

deux carènes de la partie postérieure bien marquées, courtes, n'atteignant que le milieu du disque. Partie postérieure du pronotum très dilatée en arrière, avec le bord postérieur très peu proéminent, subtronqué devant l'écusson.

Epine du sommet de l'écusson presque sur le même plan que le corps, très peu relevée.

Elytres de même longueur que l'abdomen, sans taches ; nervures du disque et marge extérieure un peu plus pâles que le reste de l'élytre ; membrane très légèrement obscurcie.

Connexivum entièrement pâle, unicolore, ainsi que tout le dessous du corps et les pattes. Epines prosternales faibles, dirigées en avant ; trochanters antérieurs avec deux ou trois petites épines faisant suite à celles des fémurs, ces derniers assez épais avec une seule rangée de 12-13 petites épines assez régulières sur la tranche inférieure ; entre chacune de ces épines on en aperçoit une ou deux autres plus petites. Extrémité des fémurs et tibias avec des poils courts, couchés, peu denses. Ongles très légèrement rembrunis, plutôt rougeâtres. Tibias postérieurs un peu plus longs que les fémurs.

Longueur, ♂ et ♀, 10 1/2 millimètres.

Algérie : Oued Deurdeur (M. Vauloger de Beaupré).

Espèce très distincte par sa couleur pâle uniforme.

HÉMIPTÈRES PLATASPIDES NOUVEAUX

Par A. L. MONTANDON.

Plataspis Gambeyi.

Noir, brillant, avec de très faibles reflets bronzés, très convexe, à ponctuation très fine et assez espacée sur toute la partie supérieure qui est comme polie, avec des taches rougeâtres plus ou moins arrondies, lisses, rares et irrégulièrement parsemées sur l'écusson, où elles sont en arrière très faiblement calleuses ; plus petites et plus irrégulières sur la partie postérieure du pronotum ; une ligne transversale de même couleur sur la partie antérieure du pronotum, prenant obliquement depuis le tiers postérieur des marges latérales jusque derrière les yeux en

avant, laissant en dehors la partie latérale explanée et se continuant plus ou moins irrégulièrement, parfois largement interrompue au milieu, le long du bord antérieur du pronotum.

Base de la tête noire avec une ligne rouge assez irrégulière entre les yeux, parfois interrompue, envoyant en avant et en arrière des ramifications; ces ramifications parfois confluentes sur la partie antérieure, qui devient presque entièrement rouge, sauf le bord antérieur toujours largement bordé de noir; tylus noir.

Pronotum assez rétréci en avant, à marges latérales explanées médiocres; écusson très élargi et subtronqué en arrière.

Dessous de la tête avec la base, les bords du canal rostral et le rostre rougeâtres; quelquefois une tache latérale de même couleur plus ou moins étendue de chaque côté; antennes avec les deux premiers articles et généralement la base du troisième rougeâtres.

Côtés explanés du pronotum noirs, brillants en dessous, avec une tache rouge à la partie interne plus ou moins élargie vers le bord qui est toujours noir.

Poitrine d'un gris mat plus ou moins roussâtre et rembruni, cotyles flaves, pattes rougeâtres avec la base des fémurs, les sillons des tibias et la partie supérieure des tarses plus ou moins rembrunis, à peu près comme chez *punctata* Leach.

Abdomen rouge, lisse, brillant, avec la ligne médiane longitudinale, les sutures et un trait transversal, latéralement sur le disque de chaque segment noirs. Une ponctuation noire plus ou moins accentuée et confluente, parfois presque nulle, sur les côtés de l'abdomen; marge abdominale à bord externe noir, alterné de petites taches rouges vis-à-vis chacune des sutures.

Longueur, 12 1/2 mill.; largeur du pronotum en arrière, 9 1/2 - 10 mill.; largeur max. de l'écusson, 12 - 12 1/2 mill.

Gabon (collection de M. G. Fallou et la mienne).

Les premiers exemplaires de ma collection, que je devais à M. Gambey, ont les taches rouges plus étendues que ceux de M. Fallou, mais on ne saurait autrement les séparer.

Au moment d'expédier mon manuscrit je reçois l'important matériel des Plataspides du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles, où je trouve encore trois exemplaires de cette espèce, identiques comme coloration à ceux de M. Fallou: un du Gabon (M. J. Carradot) et deux des chutes de Samlia (M. Mocquerys). Un exemplaire ♂ de cette dernière localité, n'a que 9 1/4 millim. de longueur et 10 1/4 millim. largeur max. de l'écusson.

La ponctuation fine et rare de cette grande espèce, sa ligne rougeâtre, sinuée transversale, sur la partie antérieure du pronotum, son écusson proportionnellement plus élargi et subtronqué en arrière et la forme de sa tête moins large, qui n'a pas la moitié de la largeur postérieure du pronotum, à bord antérieur plus arrondi, subsinué au milieu et non largement tronqué, la feront facilement reconnaître de ses voisines.

Plataspis plagifera Reuter (*in litt.*)

Entièrement noir, lisse, brillant, sans ponctuation appréciable sur toute la partie supérieure; tête légèrement ridée longitudinalement, disque et côtés latéraux explanés du pronotum aussi légèrement ridés. Bords latéraux de l'écusson avec une bande d'un blanc jaunâtre s'étendant sur à peu près la moitié de la longueur des côtés, depuis la base jusqu'à la partie élargie où commence le rebord étroit, légèrement réfléchi et concolore de la partie postérieure.

Tête aussi large que la moitié de la largeur du pronotum en arrière, subarrondie en avant.

Côtés latéraux du pronotum arrondis, faiblement explanés.

Partie coriace visible des élytres noire.

Rougeâtre sur toute la partie inférieure du corps, dessous de la tête et des marges explanées du pronotum largement bordé de noir. Premier article des antennes rougeâtre.

Poitrine rembrunie, surtout sur le milieu et les côtés du mesosternum; pattes rougeâtres avec l'extrême base des cuisses, les tibias et les tarses rembrunis; abdomen rougeâtre, lisse, avec une bande très étroite, irrégulière, longitudinale sur le milieu et les stigmates rembrunis; les sutures des segments et une ligne transversale à chaque segment sur les côtés de l'abdomen, noires.

Longueur, 11 1/4 mill.; largeur du pronotum en arrière, 8 1/2-8 3/4 mill.; largeur max. de l'écusson, 10 1/2-10 3/4 mill.

Guinée : Amu (collection de M. le Dr Reuter) ; Zanzibar : Bagamoyo (ma collection).

Cette espèce, très fortement convexe en dessus, avec son écusson peu élargi et arrondi en arrière, sa tête large presqu'arrondie, sa surface lisse et brillante sans taches, sauf la bordure humérale de l'écusson, se reconnaît facilement de toutes les autres espèces, dont elle diffère encore par la dépression humérale fort peu accusée, réduite à une très légère callosité lisse comme

tout le reste de l'écusson. Elle s'éloigne aussi de *semiglobosa* Stål par sa convexité beaucoup plus forte, sa teinte brillante et la tache blanche humérale.

J'ai aussi observé un exemplaire du Gabon, var. *cincta* Montand. (collection de M. G. Fallou), que je rattache provisoirement à l'espèce décrite ci-dessus, dont il ne diffère que par les rides longitudinales de la tête presque complètement effacées, remplacées par deux petites fossettes arrondies, une de chaque côté du tylus au-devant des ocelles, et par une étroite bordure intramarginale jaunâtre très finement ponctuée de brun sur le pourtour de la partie postérieure de l'écusson, faisant immédiatement suite à la tache humérale avec laquelle elle ne se réunit cependant pas. La couleur foncière supérieure est d'un noir de poix légèrement brunâtre, surtout sur la partie postérieure du pronotum et sur l'écusson ; mais ces différences peu importantes pourraient bien provenir de l'état de l'insecte peut-être encore un peu immature.

Plataspis guttulata.

Noir, brillant, finement ponctué sur la partie supérieure, qui est parsemée de petites taches jaunes, inégales, plus denses sur la tête et la partie antérieure du pronotum, et une macule jaunâtre sur la marge de l'écusson près de la base, derrière la callosité humérale, qui est assez accentuée.

Tête très arrondie en avant, pas tout à fait aussi large que la moitié de la largeur du pronotum en arrière, noire en dessous avec quelques taches jaunâtres et une bordure jaune calleuse à la base ; premier article des antennes jaunâtre, les autres rembrunis, surtout vers l'extrémité.

Poitrine brunâtre ; abdomen noirâtre sur la ligne médiane longitudinale assez élargie, dans laquelle s'avance en irradiations la teinte jaunâtre pointillée de brun, qui couvre les segments de chaque côté ; suture des segments et une ligne dans le sens des sutures sur le milieu de chacun des segments noirâtres.

Pattes jaunes, base des cuisses, partie inférieure des tibias et des tarses, ainsi que le sillon supérieur des tibias, rembrunis. Rostre jaune-brunâtre.

Côtés du pronotum très faiblement dilatés, arrondis, avec une assez grande tache jaune en dessous, à la partie postérieure de la dilatation.

Partie visible des élytres noire avec quelques petites taches jaunes près de la marge.

Longueur, 10 1/4-10 3/4 millim.; largeur du pronotum en arrière, 8-8 1/4 millim.; largeur max. de l'écusson, 9 1/2-10 1/4 millim.

Gabon (collection de M. G. Fallou et la mienne) ; chutes de Samlia (Musée royal d'hist. nat. de Belgique).

Cette espèce, très convexe et arrondie en arrière, se rapproche par la forme de *P. plagifera* Reuter, dont elle a aussi la tête arrondie en avant, mais elle est plus petite, le calus huméral de l'écusson est mieux marqué ; elle fait le passage entre cette dernière espèce et *P. vermicellaris* Stål, qui s'en distingue par sa taille plus forte, plus élargie en arrière, sa tête plus large, subtronquée en avant et par la couleur jaune beaucoup plus étendue, dominant sur le noir ; la macule ovale, jaune, humérale, de l'écusson beaucoup plus grande.

Plataspis conspersa.

Subitement arrondi en avant et en arrière, à côtés latéraux presque parallèles. Noir, avec le dessus de la tête, le pronotum, l'écusson et les marges élytrales parsemées de petites taches lisses, jaunes orangées, calleuses, plus ou moins confluentes et vermiculées sur la tête, le pronotum et la base de l'écusson ; le fond noir assez grossièrement mais peu densément ponctué.

Tête très large (5 1/2 millimètres), plus large que la moitié de la plus grande largeur du pronotum, à bord antérieur noir, légèrement relevé ; largement tronquée en avant et arrondie subitement devant les yeux.

Pronotum très large avec les côtés explanés très proéminents, formant latéralement un angle obtus, arrondi au sommet ; une faible échancrure derrière les yeux ; cicatrices jaunes de la partie antérieure du pronotum petites, bien marquées et bordées de noir.

Ecusson déprimé de chaque côté près des angles huméraux ; membrane et ailes enfumées.

Dessous de la tête et de l'abdomen noirs, brillants, avec quelques très petites taches jaunes éparses sur les parties latérales de l'abdomen ; marge de l'abdomen noire avec une petite tache jaune à l'extrémité de chacune des sutures segmentaires. Poitrine cendrée.

Antennes noires, à premier article brun, sauf l'extrême sommet qui est jaune, de même que très étroitement la base du troisième. Rostre brun, plus foncé à l'extrémité et à pre-

mier article jaunâtre. Pattes noires avec une petite tache jaune à la base et à l'extrémité de la partie supérieure des tibias.

Longueur, 12 millim.; largeur du pronotum, 9 1/2 millim.: largeur max. de l'écusson, 10 1/2 millimètres.

L'unique individu de cette espèce, étiqueté : Madagascar (collection Signoret), appartient actuellement au K. K. Hofmuseum de Vienne ; il avait été nommé *punctata* par feu Signoret ; ce nom ne saurait lui convenir et je ne m'explique pas comment la sagacité de cet auteur s'est trouvée en défaut au sujet de cet insecte, qui figurait dans sa collection en compagnie d'un vrai *punctata* Leach, d'Angola, très bien nommé par lui-même et revu par Stål, dont la compétence n'est pas douteuse.

On reconnaîtra facilement, à la simple lecture de la description ci-dessus, que cet insecte n'a nullement la forme de *P. punctata* Leach; il est beaucoup moins élargi en arrière, à marges latérales explanées du pronotum beaucoup plus développées, les taches jaunes plus ou moins calleuses sur toute la partie supérieure et pas seulement sur la partie postérieure de l'écusson ; la couleur noire du dessous du corps et des pattes diffère aussi totalement, et le bord antérieur de la tête légèrement relevé lui donne un aspect tout autre.

Coptosoma sculpturatum.

Noir, brillant, fortement ponctué sur toute la surface avec des callosités rouges, lisses, parsemées sur le pronotum et l'écusson.

Tête peu proéminente, largement arrondie-subtronquée en avant ; joues avec une callosité rouge devant les yeux, convergentes et confluentes à l'extrémité, englobant le tylus qui est sensiblement raccourci ; vertex noir, lisse ; yeux rougeâtres.

Pronotum très fortement et rugueusement ponctué sur les dilatations latérales, plus finement sur le disque, et presque lisse sur la partie antérieure derrière la tête ; callosités rouges placées assez régulièrement sur trois lignes transversales, une derrière la marge antérieure du pronotum, la seconde derrière la partie lisse antérieure, et la troisième d'une marge à l'autre, un peu cintrée en arrière, sur le milieu de la partie postérieure du pronotum ; enfin quelques semblables petites callosités irrégulières de chaque côté, près des angles postérieurs.

Ecusson assez fortement déprimé aux angles huméraux ; à ponctuation très forte tout autour, plus faible et plus espacée

sur le disque ; callosités rouges faisant chapelet à grains espacés sur tout le pourtour, sur la base et sur trois lignes transversales fortement arquées en arrière, mais assez irrégulières, sur le disque.

Dessous du corps noir, mat sur la poitrine, brillant sur l'abdomen, qui est très fortement ponctué avec un chapelet de grosses callosités rouges, rondes, tout autour, une sur chaque segment.

Antennes et pattes d'un brun de poix ; les genoux et une tache sur la partie supérieure des tibias, près de l'extrémité, rouges ; tibias très faiblement sillonnés.

Un exemplaire ♂, armure noire-roussâtre, très courtement pubescente.

Longueur, 5 mill.; larg. max. de l'abdomen, 4 1/2 mill.

Madagascar (ma collection).

Je ne connais aucune autre espèce à laquelle on puisse comparer ce *Coptosoma*, sauf peut-être *C. cicatricosum* Dall., que je n'ai malheureusement pas pu observer et qui est aussi parsemé superficiellement de callosités rouges; mais cette dernière espèce de l'Inde est plus grande (3 lignes) et se distingue en tous cas par le tylus aussi long que les joues.

Coptosoma nebulosum.

D'un flave jaunâtre, à ponctuation brune très irrégulière sur la partie supérieure, laissant par places des espaces jaunâtres, lisses ; plus resserrée et formant des taches nuageuses brunâtres, surtout sur la partie postérieure du pronotum, sur les côtés de l'écusson et derrière la callosité transversale de sa base.

Tête lisse, jaune, à bord externe brunâtre, légèrement ponctué sur le devant des joues, très étroite, un peu proéminente devant les yeux, au devant desquels elle se rétrécit graduellement ; joues convergentes en avant, sans cependant se rejoindre, un peu plus longues que le tylus très atténué à l'extrémité ; les sutures de chaque côté du tylus rembrunies à la base ; une large bordure noirâtre à la base de la tête recouvrant les ocelles, très échancrée au milieu, derrière la base du tylus.

Pronotum avec l'extrême bord antérieur noirâtre derrière la tête, partie antérieure jaunâtre, lisse, avec une ligne diagonale finement ponctuée, presque concolore de chaque côté derrière l'expansion latérale ; cicatrices noirâtres ; disque à ponctuation

brunâtre très espacée; partie postérieure à ponctuation plus confluente, formant par places des nébulosités brunâtres.

Ecusson avec une callosité basale transverse, lisse, avec quelques rares points bruns sur le milieu et deux petites taches nébuleuses sur le milieu de la base de cette callosité; ponctuation et nébulosités brunes presque confluentes derrière la callosité basale et de chaque côté près des bords de l'écusson; disque de l'écusson à ponctuation très espacée et quelques rares nébulosités brunâtres.

Poitrine et disque de l'abdomen noirs; dessous de la tête et des expansions du pronotum, pattes et antennes jaunâtres; rostre brunâtre.

Côtés de l'abdomen largement jaunâtres sur les 2e, 3e et 4 segments, avec une tache transversale jaune de chaque côté de la ligne médiane sur le milieu de ces trois segments; la bordure jaune des 5e et 6e segments très élargie, envoyant intérieurement un prolongement de même couleur sur le disque presque jusque sur la ligne médiane, qui reste seule noire. Extrême bord de la marge abdominale jaune. Tibias très légèrement sillonnés.

Aussi long que large, 4 1/2-4 3/4 millimètres.

Zanguebar (collection de M. L. Lethierry et la mienne).

Coptosoma confusum.

Noir, parsemé de taches jaunes, irrégulières, lisses, plus ou moins confluentes sur toute la partie supérieure, les parties noires ponctuées; ou parfois, chez les exemplaires clairs, presque jaune supérieurement avec des taches formées par la réunion plus ou moins confluente des points noirs.

Tête petite, étroite, peu proéminente devant les yeux, graduellement rétrécie en avant; joues un peu plus longues que le tylus, très légèrement et subitement convergentes en avant, mais ne se rejoignant pas au devant du tylus, qui est libre et un peu rétréci au sommet.

Bord antérieur de la tête, sutures du tylus, une petite tache à la base de ce dernier noirs, de même qu'une large bordure à la base de la tête, couvrant les ocelles et anguleusement échancrée au milieu derrière le tylus.

Marges latérales et antérieure du pronotum jaunes; les latérales avec quelques points noirs en ligne oblique, irrégulière, derrière l'expansion; la marge antérieure jaune s'étendant jusqu'aux cicatrices qui sont noires. Extrême bord des côtés latéraux et de la marge antérieure noirs.

Derrière les cicatrices une ponctuation noire, très souvent assez confluente, laissant sur le disque une ligne transversale jaunâtre plus ou moins pointillée de noir entre les angles latéraux ; noir sur la partie postérieure avec quelques petites taches jaunes plus ou moins étendues, mais qui peuvent aussi manquer presque complètement.

Callosité basale de l'écusson jaune avec quelques points et taches noires irrégulières, cerclée de noir tout autour ; quelques grandes macules jaunes plus ou moins étendues et confluentes sur l'écusson, plus étendues sur la partie postérieure du milieu du disque, où elles sont parsemées de points noirs, enfoncés, espacés.

Bord externe de l'écusson jaune, latéralement et postérieurement. Partie coriace de la corie jaune.

Dessous du corps noir, brillant sur la poitrine et surtout sur l'abdomen, qui est cependant assez densément et fortement ponctué.

Dessous de la tête, des expansions latérales du pronotum, pattes, antennes et rostre jaunes.

Marge abdominale jaune avec un point noir vis-à-vis de chacune des sutures des segments ; deux petites taches jaunes transversales, l'antérieure plus grande, sur les bords des 2e, 3e, 4e et 5e segments; les taches du 6e segment confluentes et plus grandes, plus avancées sur le disque.

Segment génital ♂ sinueusement bordé de jaune, laissant un rond noir à centre jaune à la partie inférieure et un ovale transversal brunâtre à la partie supérieure de l'armure; segment génital ♀ noir à la base inférieure, jaune sur le reste de la surface.

Tibias légèrement sillonnés.

Longueur, 4 3/4 mill.; largeur, 4 1/2 millimètres.

Mozambique : Rikatla (M. Junod); ma collection.

Cette espèce se rapproche beaucoup de *C. maculatum* Westw., mais elle est bien plus petite et moins foncée ; elle est très voisine de *C. nebulosum* Montand., décrite plus haut, dont elle se distingue assez aisément, malgré les dimensions et le genre de coloration presque identiques, par la forme des joues un peu moins convergentes à l'extrémité, par les taches jaunes moins étendues sur les côtés de l'abdomen et par la ponctuation franchement noire et non brunâtre de la partie supérieure.

Coptosoma parvipictum.

Noir, brillant, à reflets légèrement bronzés sur la partie supé-

rieure, qui est densément et fortement ponctuée sur les côtés du pronotum et de l'écusson ; à ponctuation plus rare sur le disque du pronotum et de l'écusson.

Tête petite, graduellement rétrécie au devant des yeux, dont elle ne dépasse le niveau antérieur que de la longueur du diamètre longitudinal de l'œil ; joues fortement ponctuées, presque confluentes à l'extrémité, où le tylus est très rétréci, mais cependant aussi long que les joues et libre à l'extrémité ; tylus et vertex avec quelques points espacés, presque lisses.

Pronotum avec une petite tache jaunâtre, pâle, triangulaire, latéralement de chaque côté en dedans de l'extrême bord noir, un peu après le milieu des côtés.

Ecusson avec un bourrelet basal presque lisse, bien accusé et bien limité postérieurement par une ligne enfoncée ; avec une toute petite tache jaune pâle de chaque côté. Extrémité de l'écusson avec une très faible ligne jaunâtre pâle en dedans de la marge et ne s'étendant pas en avant sur les côtés latéraux de l'écusson.

Dessous du corps noir, mat sur la poitrine, brillant sur l'abdomen, qui est cependant très fortement ponctué aciculé, avec l'extrême bord de la marge jaunâtre et une petite tache de même couleur en dedans de la marge sur la base de chaque segment.

Pièce génitale ♂ brunâtre sur les bords avec un petit point jaune au milieu de l'armure.

Bord postérieur du dernier segment de l'abdomen avec un liseré jaune devant les pièces génitales chez la ♀.

Pattes d'un brun de poix plus foncé à la base des fémurs et en dessous des tibias ; parfois une petite tache plus claire, presque jaunâtre, à l'extrémité des fémurs en dessous.

Tibias très superficiellement et obsolètement sillonnés.

Antennes et rostre brunâtres.

Longueur, 3 1/2 - 4 millim. ; largeur max. de l'écusson 3 1/4 - 3 1/2 millimètres.

Chine : Ho-Chan, province de Ngan-Hoei (M. de Joannis); ma collection.

Cette espèce est très voisine de *C. capitatum* Jakowl., avec laquelle elle pourrait facilement être confondue à première vue, elle s'en distingue par la taille un peu plus faible, la ponctuation plus forte ; chez *C. capitatum* les joues sont confluentes devant le tylus raccourci, la fine bordure jaunâtre de l'extrémité de l'écusson manque, les côtés latéraux du pronotum sont fine-

nement bordés de jaune antérieurement, mais la petite tache jaune triangulaire après le milieu manque.

Coptosoma sordidulum.

Noir, presque lisse sur le vertex, la partie antérieure du pronotum et la callosité basale transverse de l'écusson; très finement ponctué sur la partie postérieure du pronotum ; ce dernier, relativement très court, est fortement sillonné sur les côtés latéraux avec une impression transversale bien marquée parcourant toute la largeur du pronotum de l'une à l'autre des sinuosités latérales; parties latérales antérieures jaunâtres, faiblement explanées, ce qui rend le pronotum très rétréci en avant.

Tête peu proéminente, largement arrondie-subtronquée antérieurement, joues un peu convergentes en avant, ne se rejoignant pas et laissant libre l'extrémité un peu rétrécie du tylus, qui atteint le même niveau que les joues antérieurement; ces joues avec quelques rides diagonales.

Ecusson avec une callosité transversale, lisse, à la base, cette callosité franchement arrêtée en arrière par un sillon bien accusé; une assez grosse tache d'un jaune grisâtre sale de chaque côté sur la callosité.

Ponctuation plus forte et plus dense sur le pourtour de l'écusson, qui est bordé, depuis après le premier tiers basal, d'une ligne intramarginale jaunâtre, sale, mal accusée; une tache de même couleur partant de cette ligne sur l'extrémité de l'écusson, au dessus des pièces génitales, peu étendue et un peu élargie en avant, où elle n'atteint pas la partie supérieure du disque.

Dessous du corps noir, mat et grisâtre sur la poitrine, brillant et assez fortement ponctué sur l'abdomen, dont la marge extérieure est jaunâtre ; une petite callosité jaunâtre diagonale, amincie à l'extrémité, sur chacun des segments en dedans de la marge extérieure.

Antennes, pattes et rostre brunâtres ; tibias non sillonnés, si ce n'est très légèrement vers l'extrémité.

Longueur, 3 3/4 - 4 1/4 millim. ; largeur max. de l'écusson, 3 3/4 - 4 1/4 millimètres. — 3 exemplaires ♀ ; ma collection.

Chine : Ho-Chan, province de Ngan Hoei (M. de Joannis).

Cette espèce est assez voisine de *C. parvipictum* Montand. ; elle s'en distingue par la ponctuation moins forte, les expansions latérales du pronotum jaunes et moins dilatées, le sillon

transversal du pronotum, la tache du sommet de l'écusson et celles de a callosité basilaire plus grandes.

Coptosoma Lethierryi.

Bronzé violacé foncé sur toute la partie supérieure, finement et assez régulièrement ponctué sur toute la surface, surtout sur l'écusson, où les points assez espacés sont cependant plus visibles.

Tête très peu proéminente au devant des yeux, arrondie ; joues ridées valvantes, englobant le tylus.

Dessous du corps noir, mat sur la poitrine et le dessous de la tête, brillant et assez fortement ponctué sur l'ab lomen, qui est bordé d'un liseré rouge, lisse, calleux, émettant un prolongement en forme de dent de même couleur un peu avant le milieu de chacun des segments.

Antennes et pattes d'un jaune brun ; fémurs à moitié basilaire rembrunie, très foncés à la base ; tibias sillonnés.

Longueur, 5 1/4 millim.; largeur max. de l'écusson, 5 1/4 millim.; largeur du pronotum en arrière, 4 1/2 millimètres.

Un exemplaire ♀ (collection de M. L. Lethierry).

Mungphu (Inde boréale).

LES PSOCIDES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Par René MARTIN.

CORRODENTIA

Famille des PSOCIDÆ

Trib. I. — STENOPSOCINÆ.

Gen. **Stenopsocus**.

1. **Stenopsocus cruciatus** L.

Cette jolie espèce, extrêmement commune partout, commence à paraître vers le 12 avril et devient très abondante au 15 mai, dans le feuillage de tous les arbres et arbustes, chênes, frênes, conifères, buis, lauriers, etc. On la trouve en grande quantité jusqu'à la fin de novembre et il n'est pas rare de la rencontrer encore au 10 déccembre, même après les plus fortes gelées. Elle doit hiverner en masse. Par les temps froids, elle circule assez lentement, mais, sous les rayons d'un chaud soleil, elle vole avec facilité ou court prestement sur les plantes. Certaines araignées en détruisent beaucoup.

2. **Stenopsocus immaculatus** Stephens.

Assez commun du 25 mai au 20 novembre sur une foule d'arbres et d'arbustes, conifères, chênes, aulnes, jasmins, lauriers, buis, etc., un peu partout, aussi bien loin des eaux que sur les rivages des étangs et des rivières.

3. **Stenopsocus stigmaticus** Imhoff.

Assez commun du 25 juin au 25 août, rare ensuite jusqu'en octobre, sur les chênes, frênes, érables, aulnes, etc.

Trib. II. — PSOCINÆ.

Gen. **Psocus**.

4. **Psocus bifasciatus** Latreille.

Un peu local, mais très commun, du 5 juin au 25 septembre.

On le trouve en battant les chênes, les ormeaux et certains autres arbres, ou placé sur les pierres et les rochers, autour des étangs.

5. **Psocus variegatus** Fab.

Commun, du 5 juin au 10 septembre, sur divers arbres, conifères, chênes, hêtres, frênes. Se meut avec lenteur et vole peu.

6. **Psocus longicornis** Fab.

Très commun, du 30 juin au 25 septembre, sur une foule d'arbres et d'arbustes. Il est lourd et lent, et très *facile* à prendre en battant le feuillage, surtout celui des vieux chênes, autour des étangs.

7. **Psocus nebulosus** Stephens.

Commun partout, sur les chênes, les frênes, les conifères, les aulnes, les acacias, les buis, etc., depuis le 25 juin jusqu'au 25 août.

8. **Psocus sexpunctatus** L.

Assez commun sur les troncs des tilleuls, ordinairement à hauteur d'homme; se trouve plus rarement dans le feuillage des ormeaux et des coniferes, depuis le 1er juillet jusqu'au 25 août. Parfois assez vif, mais toujours facile à prendre.

9. **Psocus bipunctatus** L.

Peu commun, du 15 juillet au 10 septembre, sur les conifères.

10. **Psocus quadrimaculatus** Latreille.

Assez rare ou plutôt local, vit sur les ormeaux, chênes, aulnes, coniferes, peupliers, surtout ceux plantés au bord des eaux, du 1er juillet au 30 septembre. Je ne l'ai trouvé en abondance que sur les bords de la rivière l'Anglin, et en Brenne, près de la Mer Rouge, sur des pierres.

11. **Psocus morio** Latreille.

Commun, mais local, du 1er juillet au 20 septembre. Je l'ai trouvé en grande quantité sur le tronc des tilleuls, jamais ailleurs. Il vit là avec le *sexpunctatus* et exceptionnellement

d'autres espèces, peu vif, caché dans les plis de l'écorce, à l'abri des mousses.

Trib. III. — Cœciliinæ.

Gen. **Elipsocus.**

12. **Elipsocus unipunctatus** Müller.

Paraît rare, 5 juin, juillet, 15 août, sur les conifères, sur le tronc des chênes, des ormeaux, et parfois des tilleuls. Trouvé un exemplaire, en battant les chênes, en Brenne, le 29 septembre.

13. **Elipsocus flaviceps** Stephens.

Extrêmement commun, de la fin de mai aux premiers jours de décembre, sur les arbres et les arbustes, surtout les conifères et les buis, parfois sur les troncs des tilleuls ou des ormes. Il est assez vif et court dans le feuillage.

Gen. **Cœcilius.**

14. **Cœcilius pedicularius** L.

Très commun, du 15 juillet au 10 novembre. sur les arbres et les arbrisseaux. Trouvé en masses innombrables sur des acacias nains. Vole facilement.

15. **Cœcilius obsoletus** Stephens.

Peu commun, du 1er juillet au 25 août, sur les buis et les conifères.

16. **Cœcilius flavidus** Stephens.

Extrêmement commun sur les chênes, conifères, acacias, tamarix, buis, etc. Paraît dès le 10 avril et se voit encore au 7 décembre. Il doit hiverner.

17. **Cœcilius fuscopterus** Latreille.

Cette jolie espèce, aux ailes nacrées, est très commune sur toutes sortes d'arbres, peupliers, châtaigners, chênes, yèbles, etc. Elle vole facilement au soleil, et paraît préférer la région

accidentée au pays de plaine. On la trouve du 15 juin au 15 septembre.

18. **Cœcilius fuscus** Kolbe.

Très commun, du 1er juillet au 30 novembre, sur tous les arbres et arbustes, notamment les conifères.

Trib. IV. — PERIPSOCINÆ.

Gen. **Peripsocus**.

19. **Peripsocus subpupillatus** M. Lachl.

Du 2 juillet au 28 novembre, commun sur les arbres, en particulier les conifères et les buis.

20. **Peripsocus phæopterus** Stephens.

Du 5 juin au 15 octobre, commun sur une foule de plantes, spécialement sur les conifères et sur les chênes.

Trib. V. — CLOTHILLINÆ.

21. **Clothilla pulsatoria** L.

Commun, de juin au 25 septembre, dans les jardins, sur les arbustes, les murailles, les troncs, parfois en grandes masses.

Trib. VI. — ATROPINÆ.

22, **Atropos divinatorius** Müller.

Excessivement commun, du 5 mai au 31 octobre, dans les maisons, surtout parmi les vieux papiers, les livres, les collections.

LES ESPÈCES DU GENRE *CYRTASPIS* Fisch.

Par IGN. BOLIVAR.

Le *Cyrtaspis scutata* a été décrit, en 1825, sous le nom de *Barbitistes scutatus*, par J. de Charpentier, dans ses *Horæ entomologicæ*, sur des exemplaires recueillis en Portugal. Ces exemplaires, conservés au Musée de Berlin, furent communiqués, en 1853, par le Dr Klug, à Fischer, de Fribourg, lors de la publication de son ouvrage magistral sur les Orthoptères (1), où l'espèce fut décrite à nouveau et placée dans le genre *Cyrtaspis*.

Depuis cette époque, A. Costa découvrit en Italie une autre espèce du même genre, qu'il décrivit dans la *Fauna del Regno di Napoli*, sous le nom de *C. variopicta*, et que plus tard il a figurée dans ses *Nuovi studi sulla entomologia della Calabria ulteriore*, 1863, *tab.* I, *fig.* 8, A-B; mais cette nouvelle espèce n'a pas été acceptée par les auteurs modernes, qui l'ont considérée comme ne différant pas de l'espèce lusitanienne, et sous le nom de *C. scutata* Charp. figurent, dans la plupart des collections, des exemplaires provenant de Pegli (Ligurie), que M. Durieu Dubrony a distribués généreusement, il y a déjà quelques années. Si nous ajoutons que le *Cyrtaspis* a été retrouvé à Trieste par Ullrich et plus récemment par le Dr Krauss, au Ferrol par M. Lopez Seoane, à Lesina et Curzola (Dalmatie) par Novak et Bucchich respectivement, et à Messine par le Dr Riggio, nous serons à peu près renseignés sur la distribution géographique et l'histoire de cette curieuse espèce.

Mais c'est un fait qui mérite d'être signalé que, depuis 1825, c'est-à-dire dans un laps de temps de près de soixante-dix années, l'espèce n'ait pas été retrouvée en Portugal, d'où provenaient les exemplaires typiques, et que, par suite, les descriptions qu'on trouve dans les ouvrages modernes, même dans l'ouvrage classique de M. Brunner von Wattenwyl (2), ont été faites sur des exemplaires de provenance ligurienne ou dalma-

(1) *Orthoptera europaea;* Lipsiæ, 1853.

(2) *Prodromus der europæischen Orthopteren ;* Leipzig, 1882.

Cyrtaspis scutata Fischer, *Orthopt. europ.*, p. 235, tab. XI, fig, 11, 11 a-e.
» » Bolivar, *Sinopsis*, p. 223 (fig. excl.)
» » Lopez Seoane, *Notas para la fauna gallega*, Ferrol, 1878, p. 13.

Pallide viride, flavo adspersa. Pronotum pellucidum, postice rotundato-truncatum, dorso ante medium distincte coarctato, sulco typico vix ante medium sito, metazona utrinque in ♂ carinata, in ♀ carinis suboblitteratis ; prozona lineis flavis carinis imitantibus antice parallelis, postice divergentibus ornata. Elytra in ♂ pronotum levissime superantia. Tibiæ anticæ subtus utrinque bispinosæ sed spinis subapicalibus fere inconspicuis, brevissimis. Tibiæ intermediæ spinis minutissimis. Tibiae posticæ supra spinis 11 armatae. Lamina subgenitalis ♂ apice truncata, stylis crassiusculis instructa.

Long. corporis.	♂ 11 mill.	—	♀ 12 mill.
— *pronoti.*	5,5	—	5,5
— *fem. post.*	7	—	9
— *ovipositoris*			8

Patrie: Portugal, Nord-Ouest de l'Espagne.

J'ai trouvé cette espèce à Villa Rutis (Corogne), sur divers arbres dans les jardins, et à la campagne sur les châtaigners ; elle commence à paraître à la fin d'août, et jusqu'en septembre on ne trouve pas d'adultes.

M. Novak, dans l'ouvrage cité ci-dessous, indique que cette espèce se trouve en Portugal sur l'*Alnus*, mais Charpentier n'ayant rien dit à ce propos, il est à supposer que Novak a fait confusion ; car c'est M. Dubrony qui, en parlant de l'insecte de Pegli, fait observer qu'il vit sur l'*Alnus glutinosa* en septembre. M. Lopez Seoane, dans l'opuscule cité, donne cette espèce commc se trouvant aux environs du Ferrol, au mois de juin ; mais je ne m'explique pas cette indication, vu que les conditions climatologiques du Ferrol et de La Corogne sont à peu près les mêmes, et je n'ai trouvé l'adulte qu'au mois de septembre.

2. **Cyrtaspis variopicta** Costa.

Cyrtaspis variopicta A, Costa, *Fauna Nap. Locust.*, p. 17, *tab.* X, *fig.* 4; *Entom. della Calabria ult.*, *tab.* I, *fig.* 8.

Cyrtaspis scutata Bolivar, *Sinops.*, lam. VI, *fig.* 3.
» » Dubrony, *Ann. Mus. civ. Hist. nat. di Genova*, XII, p. 17.
» » Krauss, *Orth. Fauna Istriens*, p. 53.
» » Brunner, *Prodromus*, p. 299, *fig.* 69 (*syn. excl.*).
» » Novak, *Wiener Ent. Zeit.*, VII *Jahrg.*, 4 *Heft*, 1888, *p.* 128.
» » Riggio, *Appunti e note di Ortotter. siciliana*, p. 12.

Pallide viride, flavo adspersa. Pronotum opacum, suavissime et confertim strigatum; dorso ante medium haud coarctato, sulco typico distincte ante medium sito; postice rotundato-productum; lobis deflexis rotundato insertis. Elytra in ♂ tota abscondita. Tibiae anticae subtus utrinque bispinosae, spinis magnis, distinctissimis. Tibiae posticae supra extus spinis 18 armatae. Lamina subgenitalis ♂ apice angulatim excisa, stylis longuisculis instructa.

Long. corporis,	♂	13 mill.	—	♀ 13 mill.
» *pronoti*,		6,8	—	5,5
» *fem. post.*		7,8	—	9
» *ovipositoris*,				8

Patrie : Italie, Istrie et Dalmatie.

Ullrich paraît être le premier qui ait trouvé l'espèce à Trieste, où elle a été reprise par le Dr Krauss sur le *Quercus*. Selon Dubrony, elle vit sur l'*Alnus glutinosa* à Pegli (Ligurie) ; Novak l'a trouvée à Lesine et Bucchich à Curzola (Dalmatie) aussi sur le *Quercus*. A. Costa l'avait signalée à Naples (colline dei Camaldoli) et en Calabre (colline di Reggio) ; le Dr Riggio l'a indiquée plus récemment de Messine, en septembre.

ÉTUDES

SUR LA SOUS-FAMILLE DES *PLATASPIDINÆ*

Par A. L. MONTANDON.

2e NOTE (1).

Handhirschiella n. g.

Corps oblong, à côtés latéraux subparallèles, arrondi assez largement en arrière, un peu plus allongé antérieurement, légèrement convexe à la partie supérieure, entièrement plat en dessous.

Tête très large, plus large que la longueur médiane du pronotum.

Joues foliacées, à peu près sur le même plan que le corps, très étendues en avant, convergentes et légèrement valvantes sur l'extrémité devant le tylus long, bien visible; largement arrondies-subtronquées en avant chez les ♀; prolongées en avant de chaque côté en cornes aplaties creusées en gouttière chez les ♂.

Distance les ocelles aux yeux une fois et demie plus grande que la distance comprise entre les ocelles.

Pronotum largement et très obtusément échancré en avant derrière la tête, dont les côtés latéraux postérieurs sont coupés obliquement.

Insertion des antennes à distance égale de l'œil et du canal rostral. Premier article des antennes long, le plus long de tous; deuxième très court; troisième, quatrième et cinquième subégaux, chacun d'environ 3/5 de la longueur du premier.

Rostre n'atteignant pas les hanches postérieures; ventre plat, non sillonné, à sixième segment prolongé au milieu en avant chez les ♂ en angle aigu, dont le sommet n'atteint cependant pas la suture antérieure du cinquième segment: chez les ♀ en angle subaigu presque droit, arrondi au sommet.

Stigmates non placés horizontalement sur les côtés de l'abdomen, mais sous un rebord calleux au bord même de l'abdomen près de la marge extérieure.

(1) Voy. *Rev. d'Ent.*, 1892, p. 273.

Pattes courtes; genoux atteignant à peine le niveau des côtés du corps; tibias sillonnés, plus courts que les fémurs, surtout aux deux paires antérieures.

Très voisin du genre *Heterocrates*, auprès duquel il vient naturellement se placer, mais chez ce dernier les ocelles sont plus rapprochés l'un de l'autre et le rostre très long dépasse le milieu de l'abdomen, qui est longitudinalement sillonné.

Il se rapproche aussi beaucoup du genre *Aphanopneuma*, qui diffère de *Heterocrates* et *Handhirschiella* par le pronotum subtronqué en avant derrière les marges postérieures latérales de la tête, qui sont droites, non obliques. En outre chez *Aphanopneuma* le troisième article des antennes subégal au premier est plus long que les articles quatre et cinq, de même que chez *Heterocrates* où les antennes s'amincissent en outre insensiblement de la base vers l'extrémité.

H. ænea.

Bronzé foncé sur toute la partie supérieure, à ponctuation fine assez régulière, un peu plus dense et mieux marquée sur les côtés latéraux du pronotum et de l'écusson.

Bord antérieur du pronotum déprimé derrière l'insertion de la tête et ridé obliquement de chaque côté de la dépression.

Disque du pronotum inégal avec de larges sillons très superficiels qui le font paraître comme bosselé. Deux de ces sillons partent obliquement en arrière de chaque côté depuis le bord antérieur et un autre coupe le pronotum transversalement sur le milieu.

Ecusson assez déprimé de chaque côté derrière une ride humérale très rapprochée et subparallèle à la marge postérieure du pronotum. Pourtour de l'écusson avec quelques rides obliques mal accusées. Extrémité de l'écusson assez fortement sinuée chez les ♂, plus faiblement chez les ♀ devant les pièces génitales.

Partie visible de la corie assez densément ponctuée.

Dessous de la tête et de l'abdomen noirs brillants, deux petites taches jaunes irrégulières sur le bord extérieur de chacun des segments et un autre petit point jaune sur la marge abdominale vis-à-vis de la suture de chaque segment. Poitrine grisâtre, mate.

Pattes, rostre en grande partie et les deux premiers articles des antennes jaunâtres, extrémité du rostre et les trois derniers articles des antennes rembrunis ainsi que les tarses.

Joues très prolongées en cornes aplaties, creusées supérieurement en forme de gouttière, à côtés latéraux arqués régulièrement depuis les yeux jusqu'à l'extrémité des cornes qui sont arrondies au sommet, un peu convergentes vers l'extrémité, très légèrement ponctuées, quelque peu ridées transversalement ; vertex avec deux petites callosités, une de chaque côté à la base du tylus, callosité transversale au côté interne des yeux lisse, avec quelques rides transversales très légères. Yeux obliquement longitudinaux, convergents en avant, en cônes renversés dont le sommet touche à l'angle antérieur du pronotum.

Longueur, 13 3/4 mill., appendices céphaliques compris ; largeur, 7 3/4 mill.

Un exemplaire. Gabon (collect. Signoret, au K. K. Hofmuseum de Vienne.) Obligeamment communiqué par M. Handhirsch, à qui je me fais un plaisir de dédier ce genre remarquable.

♀ Tête plane, assez prolongée en avant, semicirculaire, ponctuée avec quelques rides mal accusées, déprimée, subconcave de chaque côté sur la base des joues et au milieu de la partie antérieure devant le tylus, qui est presque lisse ainsi que le vertex avec les deux callosités de la base du tylus et celles qui suivent à la base de la tête la partie interne des yeux. Yeux conformés exactement comme chez le ♂.

Longueur, 10 1/2 mill.; largeur, 7 1/4 mill.

Un seul exemplaire africain, mais sans indication exacte de provenance. (Ma collection.)

H. emarginata.

Noir à reflets bronzés, à ponctuation fine, un peu plus forte sur les côtés du pronotum et de l'écusson ; sillon superficiel transversal de l'écusson plus visible que les sillons obliques latéraux presque effacés, marqués seulement par une ponctuation plus dense ; côtés du pronotum très fortement arqués, légèrement brunâtres sur l'extrême bord.

Ecusson déprimé de chaque côté à la base, derrière une ride humérale assez exactement comme dans l'espèce précédente, largement mais peu profondément sinué à l'extrémité devant les pièces génitales chez le ♂. Partie visible de la corie d'un brun de poix foncé sur la tranche extérieure.

Dessous de la tête et de l'abdomen noirs, brillants, presque lisses, avec une petite ligne brunâtre oblique à le base de cha-

cun des segments, près du bord extérieur ; marge abdominale très étroitement brunâtre tout autour. Poitrine opaque.

Pattes, rostre, les deux premiers et la moitié basilaire du 3e article des antennes jaunes.

Appendices céphaliques ♂ légèrement concaves supérieurément, obliquement relevés du côté extérieur; très larges à la base ; côtés latéraux s'avançant presque droits au devant des yeux jusqu'aux trois quarts de leur longueur, où ils sont fortement échancrés et se terminent ensuite plus étroits et tronqués à l'extrémité ; le côté intérieur presque droit de ces prolongations céphaliques se recourbe en dessous à la base en imprimant ainsi une forte déclivité à l'extrémité du tylus, qui est tout de même englobé par les joues formant un angle très obtus, à peine proéminent au point où elles se réunissent.

♀ inconnue.

Longueur, 11 1/2 millim., appendices céphaliques compris ; largeur, 6 1/3 mill.

Gabon, un exemplaire; collection de M. G. Fallou.

Cette espèce, très voisine de la précédente, s'en distingue par la taille plus faible, la teinte plus foncée, la forme de la tête et des appendices céphaliques, les côtés latéraux du pronotum plus fortement arqués.

Aphanopneuma Stali.

= *biloba* Sign. Stål, nec Westw.

Un couple de cette espèce dans la collection Signoret (K. K. Hofmuseum de Vienne), rangé à tort sous le nom de *biloba* Westw., a sans doute induit en erreur Stål, qui l'a eu sous les yeux et en a donné une excellente description (*Hemipt. Afric* , p. 6), sans le comparer attentivement avec la diagnose de Westwood que voici :

« Supra *obscure lutea*, nitida, depressa, subparallela, *undique nigroguttulata*, guttulis punctatis ; spatio magno bilobo fulvescenti ad basin scutelli ; capite ♂ in *lobos duos magnos conicos* convergentes producto. Long. corp. lin. 7. » (*Trans. Ent. Soc. Lond.* IV, p. 244, pl. 18, fig. 2.)

Or, *A. biloba* Sign. Stål, que j'ai pu examiner, est d'un noir de poix, légèrement bronzé sur tout le pronotum et l'écusson parsemés de petites taches d'un jaune ocreux, plus denses, presque confluentes sur la partie antérieure des côtés latéraux pu pronotum ; la tache basilaire ocreuse du milieu de la base

de l'écusson envoie de chaque côté en arrière un assez long prolongement aigu au sommet, qui n'est pas conforme au dessin donné par Westwood (*loc. cit.*), où cette tache a au contraire la forme raccourcie et arrondie aux extrémités comme dans *A. sellata* Sign.; mais cette dernière espèce, entièrement d'un noir bronzé presque sans taches sauf quelques-unes très petites sur la tête et le devant du pronotum et la tache basilaire de l'écusson, est aussi plus grande que les deux autres : 16 millimètres de longueur pour l'unique exemplaire ♀ de Signoret (K.K.Hofmuseum de Vienne), aussi décrit par Stål (*Hemipt. Afric.*, p. 7), tandis que le ♂ de *biloba* Westw., plus clair à taches noires, n'a que 15 millimètres. Ce dernier insecte a aussi les joues convergentes mais non confluentes au sommet, caractère très bien indiqué dans la figure donnée par Westwood à l'appui de sa description.

Cantharodes Westw.

Ce genre encore mal connu se distingue de ses voisins, d'après les déductions qu'on peut tirer des descriptions des auteurs anglais, par sa forme très large, déprimée, légèrement convexe supérieurement, à tête foliaçée grande et large, entrant profondément, environ moitié de sa longueur, dans l'échancrure antérieure très obtuse du pronotum ; joues confluentes devant le tylus ; ocelles plus rapprochés l'un de l'autre que des yeux ; antennes à premier et troisième articles subégaux, le second très petit, les quatrième et cinquième subégaux, à peine plus courts que le troisième ; M. Distant dit pour *C. Rutherfordi* : « 3th rather shorter than 4th » en parlant des deux derniers articles, puisque, à l'exemple de Westwood, il ne tient pas compte du second. Sixième segment ventral prolongé anguleusement en avant au milieu ; ventre plat, subconcave sur les côtés, relevé longitudinalement sur le milieu depuis la base jusqu'aux pièces génitales; stigmates très visibles, placés en dedans des deux côtés de l'abdomen Ecusson avec une protubérance transversale à la base, bien accusée et franchement arrêtée en arrière.

Jusqu'à présent deux espèces ont été décrites :

C. coenosus Westw., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1845-7, IV, p. 245, pl. 18, fig. 3 ; type du genre.

C. Rutherfordi Dist., *Ent. montl. Mag.*, 1877-8, p. 246.

Je crois pouvoir y rapporter une troisième espèce, dont les caractères génériques répondent bien à ceux énumérés ci-dessus, surtout en ce qui concerne la partie médiane longitudinale convexe de l'abdomen, la longueur relative des articles des antennes, le développement de la tête et des côtés du pronotum ; j'ajouterai cependant que, chez l'insecte dont la description va suivre, la forme paraît un peu moins allongée que celle de la figure donnée par Weswood, à côtés latéraux un peu moins parallèles et non brusquement tronquée à l'extrémité postérieure, qui est au contraire subarrondie, avec l'écusson un peu prolongé et légèrement réfléchi à l'extrémité qui recouvre bien les pièces génitales. Le sommet de l'angle rentrant du milieu du sixième segment abdominal n'atteint pas la base du cinquième segment. Les joues ne sont pas seulement confluentes en avant du tylus, mais très faiblement valvantes à l'extrémité. L'insertion des antennes, que les auteurs anglais ne mentionnent pas, est à égale distance de l'œil et du canal rostral. Les pattes sont courtes, l'extrémité des fémurs atteignant à peine le niveau des côtés du corps ; les tibias, fortement sillonnés, sont très sensiblement plus courts que les fémurs, même aux pattes postérieures; la pièce génitale ressemble assez exactement à celle de la figure de Westwood (3 b.), sauf les angles antérieurs de chaque côté de la marge antérieure que je ne découvre pas dans l'insecte que j'ai sous les yeux, lequel présente aussi, au sommet de l'angle antérieur du sixième segment ventral, une petite échancrure arrondie au sommet se rapprochant de la suture antérieure du cinquième segment.

C. nubilosus.

Flave, jaunâtre, légèrement ocreux et mat sur toute la partie supérieure, avec une très fine ponctuation noire très espacée par places, plus rapprochée sur d'autres, surtout sur le disque et les côtés latéraux antérieurs du pronotum et sur le disque de l'écusson, où la ponctuation devient confluente et forme des nébulosités noirâtres assez mal définies. Tête très large, subsemicirculaire en avant, très faiblement sinuée au milieu de la marge antérieure ; yeux posés obliquement en cônes renversés, dont le sommet touche l'angle antérieur du pronotum ; tylus long, acuminé au sommet, qui est rembruni ainsi que les sutures ; marges obliques latérales postérieures de la tête rembrunies ainsi que la région des ocelles ; ces derniers

très rapprochés l'un de l'autre, ne laissant entre eux qu'un espace de moitié plus étroit que la distance des ocelles aux yeux ; quelques points noirs assez espacés sur les joues, un peu plus rapprochés devant les yeux.

Pronotum profondément et très obtusément échancré à son bord antérieur, où la tête est enfoncée d'environ moitié de sa longueur ; à côtés latéraux largement dilatés en angle très obtus et arrondi au sommet un peu en arrière du milieu des côtés, ces dilatations latérales déprimées, légèrement et confusément ridées transversalement, assez densément ponctuées de noir ; disque du pronotum un peu relevé depuis les dépressions latérales, avec une tache pâle imponctuée sur la marge antérieure derrière l'extrême bord qui est finement limbé de noir, et une tache noirâtre pointillée mal définie, assez étendue obliquement en arrière de chaque côté derrière les ocelles ; ligne médiane longitudinale du pronotum noire depuis la tache flave du bord antérieur jusqu'à la marge postérieure.

Bourrelet basal de l'écusson très étroit, un peu élargi au milieu, abruptement arrêté en arrière, flave avec deux grosses taches noirâtres de chaque côté, un peu prolongées en arrière sur le disque de l'écusson ; tache médiane pâle avec deux petits traits obliques noirs près de la base, convergents au sommet. Une ligne médiane pâle très étroite s'étend longitudinalement sur le disque obtusément gibbeux de l'écusson, largement bordée de noir de chaque côté ; quelques nébulosités assez mal limitées, dont deux plus grandes de chaque côté de la ligne médiane après le milieu au commencement de la déclivité de l'écusson. Cette déclivité se fait assez brusquement derrière la gibbosité très obtuse qui suit le bourrelet basal ; de semblables taches pointillées noirâtres, mal limitées, assez également espacées sur le pourtour de l'écusson, une à l'angle huméral, une seconde vers l'extrémité de la partie visible de l'élytre, une troisième derrière l'angle latéral postérieur, où commence le rétrécissement de l'écusson, une quatrième entre la précédente et le sommet de l'écusson, qui est aussi pointillé de noir ; ces taches laissant entre elles des espaces pâles imponctués. Extrême bord de l'écusson rembruni depuis l'angle huméral jusqu'à l'extrémité de la partie visible de l'élytre ; cette dernière assez irrégulièrement pointillée de noir et à extrême bord extérieur brunâtre.

Dessous du corps et antennes d'un noir brillant, sauf la partie antérieure du dessous de la tête qui est brune ; pattes d'un brun très foncé, presque noires ; extrême base du premier article des

antennes et rostre bruns ; ce dernier atteint les hanches postérieures ; tibias sillonnés, extrémité des tibias et de la pièce génitale avec des poils d'un brun doré.

Longueur, 14 1/2 mill. ; largeur, 11 2/3 mill.

Congo. Un exemplaire ; ma collection. (M. Gambey.)

La taille plus faible et la disposition des couleurs différencient suffisamment cette espèce des deux autres déjà décrites. Je ne distingue pas non plus à mon insecte les quatre protubérances de la partie antérieure du pronotum, que MM. Westwood et Distant ont signalées chez leurs espèces.

Apotomogonius n. g.

Corps subarrondi, déprimé, très peu convexe en dessus : dessous presque entièrement plat, à peine un peu relevé très obtusément sur la ligne médiane longitudinale de l'abdomen.

Tête foliacée, grande ; joues confluentes devant le tylus très court, légèrement valvantes à l'extrémité ; enfoncée dans le pronotum profondément échancré en avant ; ocelles très rapprochés l'un de l'autre, la distance qui les sépare est moindre que la moitié de la distance des ocelles aux yeux.

Pronotum transverse, deux fois plus large en nrrière que long sur la ligne médiane. Ecusson largement arrondi en arrière, recouvrant tout le corps.

Rostre court, atteignant les hanches intermédiaires, à dernier article très sensiblement plus court que le précédent. Antennes insérées à égale distance des yeux et du rostre, à articles 1, 3 et 5 subégaux, le quatrième un peu plus court, le second très petit, pas plus long que large.

Tibias sillonnés, le sillon très faible du côté de la base ; beaucoup plus courts que les fémurs, même à la paire postérieure.

Stigmates très visibles, placés en dedans des côtés de l'abdomen ; sixième segment ventral prolongé très anguleusement en avant avec une échancrure au sommet de l'angle, qui est très rapproché de la suture antérieure du cinquième segment.

Pièce génitale chaperonnée en arrière comme dans *Cantharodes*, avec lequel ce nouveau genre a beaucoup d'affinités. Il en diffère par la forme plus arrondie, beaucoup moins anguleuse, par l'absence de la protubérance longitudinale de l'abdomen, par l'absence de bourrelet basilaire à l'écusson, le rostre plus court et les sillons des tibias moins forts.

A. exornatus.

Partie supérieure de la tête, côtés latéraux du pronotum et une bande sur le pourtour de l'écusson d'un flave ocreux pointillé de brun; cette ponctuation plus dense, formant des rides sur les côtés latéraux du pronotum. Disques du pronotum et de l'écusson réunis couverts par une grande tache d'un brun marron foncé brillant, subarrondie, finement mais assez densément ponctuée. Au milieu du disque du pronotum une tache flave pâle et lisse, atténuée en avant, coupée longitudinalement au milieu par une ligne irrégulière de points bruns ; une tache transversale de même couleur pâle, lisse au milieu de la base de l'écusson, envoyant en arrière de chaque côté un prolongement atténué à l'extrémité, avec quelques rares points bruns au milieu de la base et près des extrémités des deux prolongements et une petite tache brune de chaque côté près de la base, devant les prolongements postérieurs.

Derrière la tache brune du disque et devant la marge flave ocracée au bord postérieur une série de taches pâles lisses, à peine pointillées de brun, plus ou moins confluentes, remontant latéralement de chaque côté en forme de croissant interrompu au milieu.

Bord postérieur de la tête brun sur le vertex et la région des ocelles, tylus rembruni. Bord antérieur de la tête très étroitement rembruni, largement arrondi, subtronqué en avant avec une faible sinuosité au milieu. Côtés latéraux du pronotum subarrondis, dilatés en angle très obtus, arrondi au sommet. Partie visible de la corie d'un flave ocreux pointillé de brun pâle avec le bord extérieur très étroitement rembruni et fortement arqué.

Dessous du corps noir, mat sur la poitrine, brillant sur l'abdomen, assez finement et densément ponctué.

Tête noire en dessous vers la base et de chaque côté devant les yeux avec une grande tache d'un flave ocracé en triangle renversé, dont le sommet est situé à la base de la tête, s'élargissant en avant.

Dessous des dilatations latérales du pronotum noir avec une assez large bordure extérieure d'un flave ocreux.

Antennes d'un noir de poix avec l'extrême base et l'extrême sommet du premier article jaunâtres. Rostre jaunâtre sur le premier article, rembruni sur le second, plus foncé sur les deux articles de l'extrémité. Pattes brillantes, d'un noir de poix avec les genoux étroitement jaunâtres ; moitié apicale des tibias et tarses avec des poils ocreux dorés.

Longueur, 11 1/2 mill. ; largeur, 9 1/3 mill.

Chutes de Samlia, Riv. N. Gamic (M. Mocquerys). Un seul exemplaire ; Muséum royal d'Histoire Naturelle de Belgique.

Isoplatys n. g.

De forme presque entièrement arrondie, à peine plus longue que large, assez notablement et régulièrement convexe à la partie supérieure ; dessous du corps entièrement plat.

Tête très large, faisant suite aux côtés du pronotum, peu proéminente devant les yeux, largement arrondie-subtronquée en avant. Yeux petits, presque arrondis, subtransverses, très peu saillants et collés à l'angle antérieur du pronotum. La tête est prolongée en arrière des yeux dans la large et profonde échancrure du devant du pronotum. Joues contiguës devant le tylus très court, légèrement valvantes à l'extrémité. Ocelles très rapprochés l'un de l'autre, la distance qui les sépare près de deux fois et demie plus étroite que la distance des ocelles aux yeux.

Surface du pronotum unie, sans sillons ou gibbosités apparentes, à côtés latéraux arrondis. Ecusson suivant exactement la convexité du pronotum, à surface unie sans bourrelet basal ni sillons. Partie visible des élytres très arrondie sur la marge extérieure.

Stigmates très visibles, placés en dedans des côtés de l'abdomen ; bord postérieur du cinquième segment ventral ♀ très obtusément arrondi au milieu et éloigné du bord antérieur.

Pattes très courtes, extrémité des fémurs n'atteignant pas le bord externe des parties latérales de la poitrine ; tibias sillonnés, très sensiblement plus courts que les fémurs, se cachant presque de moitié lorsqu'ils sont repliés entre les lames dilatées, très développées, de la partie apicale inférieure des fémurs.

Antennes insérées à égale distance des yeux et du canal rostral, assez courtes, à premier article égal aux deuxième et troisième réunis, le deuxième très court, les troisième et quatrième subégaux, le cinquième presque aussi long que le premier.

A première vue ce genre a un peu l'aspect des *Brachyplatys*, dont il s'éloigne beaucoup cependant par la position des ocelles et aussi celle des stigmates.

I. flavonotatus.

Bronzé foncé avec de petites taches jaunâtres vermiculées

plus denses sur la tête, le devant du pronotum, les côtés et la partie postérieure de l'écusson. A la base de ce dernier, de chaque côté de la ligne médiane, une tache jaune plus grande que celles répandues sur le reste de la surface. Très finement pointillé sur toute la partie supérieure, un peu plus densément sur la tête. Tylus brun, en petit triangle isocèle environ un quart de la longueur des joues au-devant de lui ; extrême bord antérieur de la tête brun. Partie postérieure du pronotum et disque de l'écusson bronzés, foncés, presque sans taches.

Dessous de la tête brun de poix foncé, sauf la base au milieu qui est jaune de chaque côté du rostre, la tache jaune envoyant un petit prolongement du côté et presque jusqu'à la base des antennes et deux grandes irradiations s'élargissant en avant jusqu'au bord antérieur de la tête, ces dernières pointillées de brun. Rostre jaunâtre. Antennes jaunâtres sur les trois premiers articles, les deux autres rembrunis.

Pattes jaunes, cuisses d'un noir de poix sur leur tiers basal. Poitrine grisâtre, mate ; côtés dilatés du pronotum en dessous jaunâtres, pointillés de brun, la ponctuation assez serrée et confluente sur le milieu.

Abdomen noir brillant, très finement ponctué avec les bords largement jaunes; sur cette bordure jaune les stigmates sont noirs ainsi qu'une petite tache environ sur le milieu des segments au côté externe et un peu en dessous des stigmates, de laquelle part une fine ligne noire transversale, qui rejoint le disque en coupant ainsi la bordure jaune de chaque segment à peu près par le milieu. Extrême bord de la marge abdominale brun noirâtre, avec une tache jaune vis-à-vis de chacune des sutures des segments.

Pièces génitales ♀ noires, couvertes d'une très courte et assez dense villosité brunâtre.

Longueur, 9 3/4 mill.; largeur, 8 mill.

Gabon. Un seul exemplaire; collection de M. G. Fallou.

Ponsila Severini.

D'un flave jaunâtre légèrement ocreux, avec une ponctuation brunâtre foncée, fine et espacée sur la partie lisse antérieure du pronotum et le large bourrelet transversal de la base de l'écusson; même ponctuation plus forte et plus dense sur la partie postérieure du pronotum et de l'écusson, où la teinte foncière jaunâtre sur les cotés s'assombrit sur la partie supérieure et devient insensiblement brunâtre très foncée, puis légèrement

bronzée au milieu sur la partie antérieure de la seconde moitié du pronotum et sur l'écusson derrière le bourrelet basal.

Extrême bord antérieur du pronotum très étroitement noir, coupé droit de chaque côté derrière les yeux avec une assez profonde sinuosité au milieu, de la largeur de l'espace compris entre les ocelles. Expansions latérales bien accusées, coupées obliquement en arrière par une ligne noirâtre un peu élargie au milieu avec un rang de forts points enfoncés.

Une grande tache noirâtre en circonflexe de chaque côté sur les cicatrices de la partie antérieure du pronotum et une ligne médiane longitudinale étroite, de même couleur, allant du bord antérieur à la seconde moitié du pronotum, coupant la partie antérieure en deux. Côtés latéraux du pronotum sinués derrière les expansions latérales antérieures ; angle postérieur latéral arrondi.

Bourrelet pâle de la base de l'écusson avec tous les côtés étroitement bordés de noir, de même que la suture des pièces latérales du bourrelet ; les pièces latérales lisses, imponctuées ; la pièce centrale, pâle et lisse, est pointillée de brun avec une large ligne brune médiane longitudinale. La teinte bronzée foncée qui borde en arrière le bourrelet basal s'étend plus ou moins sur le disque de l'écusson, et l'extrême bord de ce dernier est très étroitement brunâtre foncé.

Partie visible des cories en bourrelet très étroit lisse, avec quelques rares petits points épars bruns, et étroitement bordée de noir en dedans du bourrelet marginal.

Dessous du corps cendré sur la poitrine, largement jaunâtre en dessous de la tête et des dilatations latérales du pronotum. Orifices odorifiques situés en dedans du milieu des plaques métasternales, suivis d'un canal long, recourbé en avant vers l'extrémité, qui est jaune et un peu élargie en oreillette.

Partie inférieure de l'abdomen assez convexe, avec le disque noir brillant, finement ponctué, et deux taches allongées irradiantes sur les bords de chaque segment, la 1re en triangle, la seconde plus étroite, presque linéaire. Stigmates placés sur la déclivité extérieure des callosités de l'extrême bord des côtés de l'abdomen, touchant la marge abdominale. Pièce génitale brunâtre avec de longs poils dorés partant du bord postérieur du 6e segment ventral chez le ♂ ; noirâtre à la base, jaunâtre à l'extrémité et sans poils, chez la ♀. Sixième segment ventral prolongé en avant, au milieu, en angle arrondi au sommet jusque près de la suture antérieure du 5e segment chez le ♂ ; très obtusément avancé au milieu, où le cinquième segment est à peine rétréci, chez la ♀.

Pattes entièrement jaunâtres, fémurs assez longs, atteignant le niveau des côtés du corps, un peu élargis sur le tiers apical avec un sillon en dessous sur l'extrémité ; tibias un peu plus courts que les fémurs, sillonnés en dessus.

Antennes insérées au côté interne de l'œil, très éloignées du canal rostral, à premier, troisième et quatrième articles assez longs et subégaux, deuxième article conique, d'un quart plus court que le troisième, cinquième article un peu plus court que le précédent.

Rostre jaunâtre, atteignant les hanches postérieures, à dernier article brunâtre. Yeux transverses, ocelles à peine un peu plus éloignés entre eux que des yeux.

Tête très large, environ 2/3 de la largeur du pronotum en arrière, joues prolongées de chaque côté en avant chez le ♂ en cornes obliquement déprimées, étroites, de la longueur de la tête et de la partie antérieure du pronotum réunies, profondément échancrées extérieurement avant le sommet qui est arrondi, le bord externe des cornes avec une petite dent au bord postérieur externe de l'échancrure. Les deux cornes sont noires, ainsi que le tylus, qui dépasse notablement les joues en avant. Joues jaunes de chaque côté du tylus avec un petit prolongement de cette couleur jaune sur la base des cornes du côté intérieur ; une bande transversale jaune sur le sommet de la tête, d'un œil à l'autre, dentelée en arrière par les sinuosités de la bande noire couvrant la base de la tête, élargie sur la région des ocelles et étroitement interrompue au milieu.

Tête de la ♀ jaunâtre, peu avancée au devant des yeux, obtusément arrondie avec l'extrême bord finement noir ; joues confluentes devant le tylus noir ; bord postérieur de la tête noir comme chez le ♂, avec la teinte noire un peu avancée sur la région des ocelles et près du milieu, où elle est étroitement interrompue ; en outre, un rayon noir oblique de chaque côté, partant depuis un peu en dehors de la base du tylus jusqu'au bord de la tête où il arrive, à peine élargi, un peu au devant des yeux.

♂ longueur, 7-7 1/4 mill., appendices céphaliques compris ; largeur, 5 mill. ; écusson peu profondément et obtusément échancré à l'extrémité devant les pièces génitales.

♀ longueur, 5 1/4 mill. ; largeur, 4 1/3 mill.

Chutes de Samlia, Rivière N. Gamic (Mocquerys).

Collection du Musée royal d'Hist. Nat. de Belgique et la mienne.

Cette espèce, outre la teinte générale plus foncée et la disposition des couleurs toute différente, est aussi de plus forte taille que l'espèce décrite par Stål, *P. luctans*, que je ne connais pas en nature.

Je sépare provisoirement, à titre de variété *simillima* Montand., un exemplaire ♂ du Gabon (collection de M. G. Fallou), exactement semblable pour la taille et la disposition des couleurs à l'espèce précédente, ne différant que par la dimension des cornes sensiblement raccourcies, pas plus longues que la tête au milieu et très légèrement échancrées au sommet sur le bord extérieur, ainsi que par la forme des joues qui, au lieu d'être coupées carrément de chaque côté avant l'extrémité du tylus, se prolongent très rétrécies le long du tylus, au devant duquel elles sont confluentes et étroitement contiguës. — Longueur, 6 1/2 millim., appendices céphaliques compris; largeur, 4 3/4 millim.

Tiarocoris luminatus.

Noir, brillant, lisse, avec une large tête jaunâtre, à joues foliacées valvantes devant le tylus et prolongées en avant de chaque côté (♂) en lamelles divergentes, larges, aplaties, légèrement concaves et quelque peu relevées vers l'extrémité, finement rebordées sur le côté extérieur.

Yeux largement transverses, subpédonculés; distance des ocelles aux yeux presque égale au diamètre transversal de l'œil, de moitié moindre que la distance interocellaire. Base de la tête étroitement rembrunie, la teinte brunâtre s'étendant un peu de chaque côté sur la région des ocelles; une petite tache de même couleur sur le tylus non loin de la base; extrême bord des joues rembruni autour du tylus en avant et sur tout le pourtour extérieur, assez finement sur le côté interne des lamelles, plus fortement sur les côtés latéraux qui sont divergents en avant, droits depuis l'extrémité apicale jusque devant les yeux, où ils se courbent subitement à angle légèrement obtus pour prendre ensuite, en forme de pédoncule, la direction de l'œil.

Dilatations lamellaires latérales du pronotum jaunes avec le bord extérieur très étroitement noir, coupées obliquement en arrière par une ligne enfoncée, noire, qui les sépare nettement de la partie antérieure du pronotum. Bord antérieur du pronotum très étroitement noir avec un assez large liseré jaune intramarginal qui se prolonge de chaque côté, obliquement en arrière, depuis derrière les yeux en suivant la ligne noire inté-

rieure de la dilatation latérale jusque devant l'angle latéral postérieur du pronotum. Une ligne transversale de même couleur jaunâtre, anguleusement élargie au milieu en avant, située un peu avant le milieu du pronotum, franchement arrêtée en arrière par le sillon linéaire transversal bien accusé qui sépare la partie antérieure de la partie postérieure du pronotum. Cette partie postérieure est noire avec une petite ligne jaune, oblique, de chaque côté, arrivant derrière l'angle latéral postérieur.

Ecusson noir brillant, très faiblement ponctué sur les côtés, avec un assez large limbe jaune intramarginal, atteignant la base de l'écusson; espace transversal basilaire jaune ocreux, très légèrement calleux aux deux extrémités, assez élargi au milieu, où la teinte jaune est coupée par une bandelette noire longitudinale, et bien limité en arrière par une ligne enfoncée. Une grande tache arrondie d'un jaune ocreux de chaque côté sur la partie postérieure de l'écusson. Ecusson ♂ assez fortement échancré en angle obtus à l'extrémité, où le limbe jaune suit la forme de l'échancrure.

Insertion des antennes très rapprochée du côté interne de l'œil ; antennes à 3e article plus grêle que le 1er, aussi long que les articles 1 et 2 réunis, le 2e cylindrique, un quart plus court que le premier, ces 3 premiers articles jaunâtres, le 4e rembruni, environ 3/5 de la longueur du 3e; le 5e manque.

Prosternum jaune grisâtre, meso et metasternum d'un noir grisâtre mat ; abdomen noir brillant avec la marge jaune et deux taches transversales inégales, soudées extérieurement sur les bords de chaque segment, l'antérieure un peu plus grande.

Pattes assez grandes, les genoux dépassant un peu les côtés du corps, tibias sillonnés, presque aussi longs que les fémurs aux deux paires antérieures et plus longs que les fémurs à la paire postérieure.

Un exemplaire ♂. Malacca (collection de M. G. Fallou).

Ce genre, créé par Vollenhoven, qui n'en n'a pas donné une description assez détaillée, se reconnaît des *Coptosoma* par sa tête très large, au moins moitié de la largeur du pronotum en arrière, son pronotum moins rétréci en avant, à côtés latéraux presque parallèles, ses pattes plus longues, son abdomen moins convexe, ressemblant davantage à celui des espèces du genre *Brachyplatys* et enfin par ses antennes à troisième article sensiblement plus long que les autres et à deuxième article deux fois plus long que large.

Les orifices odorifiques, situés en dedans du milieu des plaques métasternales, suivis d'un long sillon droit dirigé obliquement en avant, où il atteint l'angle antérieur externe du métasternum, ressemblent beaucoup à ceux des *Ponsila* Stål, tandis que chez *Coptosoma* et *Brachyplatys*, les orifices sont situés non loin de la marge extérieure, en dehors du milieu des plaques métasternales, et le canal est beaucoup raccourci.

Coptosoma pilosulum.

Jaune ocreux, parsemé de petites soies courtes, dorées, sur toutes les parties du corps ; partie supérieure finement et densément couverte de points enfoncés brunâtres ; la teinte brunâtre de la ponctuation s'étendant aussi en plaques nuageuses irrégulières entre les points enfoncés, surtout sur le pronotum et le disque de l'écusson, qui sont un peu assombris.

Tête petite, brunâtre, les joues s'avançant droites au devant des yeux de la longueur du diamètre longitudinal de l'œil, un peu plus claires sur le milieu, plus foncées sur les bords ; tylus à côtés parallèles jusqu'à l'extrémité des joues très obtuses, non convergentes à l'extrémité, où la tête est subtronquée.

Pronotum sans traces de sillon transversal, à côtés latéraux fortement sinués sur le milieu, avec une bordure pâle se continuant sur la marge antérieure, d'où elle envoie au milieu en arrière une ligne pâle, étroite, parfois entière, parfois plus ou moins interrompue et indécise sur le disque du pronotum et continuant sur le milieu de la base de l'écusson ; expansions latérales du pronotum brusquement dilatées et densément ponctuées ; cicatrices foncées, lisses, derrière le bord antérieur clair et quelques petites taches claires, parfois confluentes à leur partie postérieure ; de semblables petites taches claires, irrégulières, s'observent aussi sur le disque rembruni du pronotum.

Ecusson peu élargi en arrière, à callosité transversale basilaire très peu accusée, avec une petite tache jaunâtre arrondie, lisse, de chaque côté, vaguement limitée en arrière par des points enfoncés, irrégulièrement alignés, surtout sur le milieu.

Dessous du corps brun, plus foncé sur la poitrine ; bord postérieur du métasternum finement bordé d'un liseré jaunâtre ; dessous de l'abdomen avec des soies courtes comme sur la partie supérieure, assez fortement et densément ponctué ; les côtés plus clairs, jaunâtres, ocreux, sans taches régulières nettement accusées. Sixième segment abdominal ♀ lisse, avec deux

taches jaunes sur le disque, une de chaque côté de la ligne médiane devant les pièces génitales qui sont brunâtres, plus foncées au milieu ; chez le ♂ (les exemplaires sont collés)...?

Pattes et antennes poilues, jaunâtres, tibias sillonnés, crochets des tarses et antennes rembrunis à l'extrémité.

Longueur, 3 3/4-4 3/4 mill. : largeur max. de l'écusson, 3 1/2-4 1/2 mill.

♂ et ♀. Chutes de Samlia. Riv. N. Gamic (M. Mocquerys). Collection du Musée roy. d'Hist. Nat. de Belgique.

Très voisin de *C. Murrayi* Sign., dont il se distingue par la forme des joues parallèles, l'écusson moins élargi à l'extrémité et la disposition des couleurs.

C. nothum.

Noir brillant, finement ponctué; tête très obsolètement ponctuée ; joues jaunâtres au-devant des yeux avec l'extrême bord étroitement noir, très peu convergentes et bien distantes l'une de l'autre à l'extrémité ; tylus noir, rembruni au sommet, où il est à peine rétréci et aussi long que les joues.

Pronotum avec une petite tache jaune arrondie tout contre le bord antérieur étroitement noir, de chaque côté derrière les ocelles; côtés latéraux du pronotum avec une bordure jaunâtre élargie en avant jusque derrière les yeux, d'où part obliquement en arrière une strie brunâtre coupant la bordure en deux et limitant en arrière l'expansion latérale ; une autre petite tache jaune de chaque côté derrière la petite callosité de l'angle huméral du pronotum. Sillon transversal du disque assez bien marqué.

Ecusson un peu plus distinctement ponctué sur les côtés latéraux; très obtusément arrondi, subtronqué postérieurement, non sinué devant les pièces génitales ♀; orné d'une bordure jaune assez large depuis la base et encore un peu élargie sur la partie postérieure, au milieu de laquelle elle envoie en avant un petit prolongement triangulaire.

Bourrelet transversal de la base de l'écusson lisse, franchement arrêté en arrière par un sillon bien visiblement ponctué; une tache jaunâtre transversale de chaque côté près des extrémités du bourrelet basal.

Poitrine grisâtre ; abdomen noir avec une petite ligne jaune oblique, calleuse, au bord extérieur de chaque segment.

Pattes et antennes jaunâtres, tibias non sillonnés.
Longueur, 2 1/2 millim.; largeur, 2 1/4 millim.

Sénégal (ma collection).

Cette espèce est à peu près de même taille et vient se range près de *C. insulanum* Bergr., dont elle diffère par la ponctuation encore plus superficielle, sauf sur le sillon transversal du disque du pronotum, qui est un peu mieux accusé ; les taches jaunes autrement disposées sur le pronotum ; la bordure jaune de l'écusson plus large avec un petit angle remontant en arrière sur la ligne médiane ; la teinte générale noire sans reflets bleuâtres. Les taches du devant du pronotum la font ressembler à première vue à *C. marginellum* Dall., mais les joues, qui sont beaucoup moins convergentes en avant, et le limbe de l'écusson, jaune, plus large, qui arrive jusqu'à la base, permettent de l'en séparer facilement. La ligne enfoncée qui limite en arrière l'expansion latérale du pronotum et coupe en deux la bordure jaune des côtés du pronotum, est semblable à celle qu'on observe chez *C. affine* Dall. ; mais chez cette dernière espèce, de taille beaucoup plus grande, le limbe de l'écusson n'atteint pas la base et les taches jaunes humérales du pronotum manquent.

C. catagraphum.

Noir brillant, assez finement ponctué sur la partie supérieure; quelques points enfoncés, épars et obsolètes, sur la tête ; joues largement jaunes en avant depuis le niveau de l'axe transversal des yeux, très étroitement bordées de noir tout autour, courtes, à peine convergentes et très écartées au sommet, où le tylus noir, à peine rétréci, les dépasse légèrement, un peu rembruni au sommet ; partie postérieure de la tête noire.

Pronotum avec deux taches allongées transversales, une de chaque côté en avant, tout contre le bord antérieur étroitement noir, se soudant extérieurement aux marges latérales, jaunes, assez larges en avant et coupées au milieu dans le sens de leur longueur par une ligne oblique enfoncée, noirâtre, partant depuis derrière les yeux et limitant les dilatations latérales assez étroites ; en arrière, cette ligne s'arrête un peu avant d'atteindre les côtés du pronotum. Deux larges lignes jaunes transversales, une de chaque côté, bordant postérieurement la partie antérieure du pronotum devant le sillon transversal bien accusé par une ligne enfoncée de chaque côté, un peu superficielle sur le milieu.

Toute cette partie antérieure du pronotum lisse, sans ponctuation apparente.

Partie postérieure assez finement ponctuée, noire, sauf une tache jaune subarroudie, un peu transversale, de chaque côté derrière l'angle huméral, qui est brunâtre au sommet.

Bourrelet basal de l'écusson bien limité en arrière par une ligne enfoncée, régulière, un peu obsolète sur le milieu ; couvert de deux grandes taches jaunes, lisses, qui ne laissent entre elles qu'un petit carré noir au milieu de la base ; les deux petites pièces latérales situées aux extrémités du bourrelet jaunes et lisses.

Ecusson bordé d'un large liseré jaune, lisse, en dedans de l'extrême bord étroitement noir, atteignant la base, mal limité au côté interne, surtout sur le milieu des côtés latéraux, où la teinte jaune pointillée de noir s'avance triangulairement de chaque côté sur l'écusson ; au-dessus des pièces génitales, une assez large ligne longitudinale jaune, pointillée de noir de chaque côté, remonte assez en avant sur le disque de l'écusson, presque jusqu'au commencement de la déclivité postérieure. Partie visible des élytres jaune, calleuse, sur le bord, brunâtre intérieurement.

Ecusson ♂ subtronqué à l'extrémité, largement et assez profondément échancré devant les pièces génitales.

Bord de l'abdomen étroitement jaune et une petite tache jaune, calleuse, oblique, sur le bord de chaque segment.

Poitrine grisâtre, mate ; abdomen noir brillant, très peu ponctué, presque lisse.

Antennes et pattes jauunes, tibias non sillonnés.

Long., 2 4/5 mill.; larg., 2 3/4 mill.

Zanzibar. Collection de M. L. Lethierry et la mienne.

Cette espèce est très voisine des *C. insulanum* Bergr. et *nothum* Montand. ; elles devront, je crois, être rapprochées de *C. affine* Dall., avec lequel je leur trouve plus d'un lien d'une parenté plus étroite que celle du limbe jaunâtre atteignant ou non la base de l'écusson ; le nombre des espèces, considérablement accru depuis les éminents travaux de Stål, permettra sans doute d'établir de nouvelles coupes, qui sont à l'étude actuellement.

DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

Par M. PIC.

Anthicus latipennis n. sp.

Ater, subnitidus, brevis latusque, griseo-luteo pubescens; antennis validis obscuris; capite rotundato distincte punctato; thorace breve, impresso; elytris latis, leniter convexis, parce punctulatis; femoribus crassis, obscuris, tibiis tarsisque ferrugineis. ♂. — Long., 2 2/3 mill.

Syria (*Ch. Delagrange*).

Assez court et large, entièrement noir, à pubescence d'un gris jaunâtre assez fournie, moins les premiers articles des antennes avec les cuisses d'un brun obscurci et les tibias et tarses ferrugineux. Tête large, bien arrondie en arrière, à ponctuation forte, peu serrée. Antennes à articles courts à partir du deuxième, peu longues, épaisses, vaguement brunâtres sur quelques articles. Prothorax court, large, un peu dilaté-arrondi au milieu, à ponctuation dense assez marquée, pubescent; fossettes de la base transversales, longues, non marquées en dessus. Elytres une fois et demie plus larges que le prothorax, trois fois aussi longues, un peu convexes, à ponctuation fine, modérément écartée et pubescence bien nette; ils offrent leur plus grande largeur vers le milieu ; les épaules élevées, l'extrémité anguleusement arrondie, tuméfiée (1) près de la suture. Pygidium rentrant. Cuisses fortes, obscurcies; tibias et tarses d'un testacé ferrugineux, les premiers longs, ainsi que le premier article des tarses, ce dernier assez épais.

A inscrire près de *A. Iscariotes* Laf., dont il se distingue par une forme plus ramassée, une ponctuation plus forte et plus marquée sur la tête, etc. Espèce bien caractérisée par sa forme courte, large, bombée, à pubescence générale d'un gris jaune bien nette, ses cuisses fortes, ses tibias postérieurs allongés, le premier article des tarses long, relativement épais.

(1) Caractère propre à beaucoup de ♂ du groupe des *bifossicoles* Muls. Rey.

Je dois à M. Delagrange l'unique exemplaire qu'il ait rapporté de cette espèce.

Phytœcia Vaulogeri n. sp.

Nigro-cœruleus, subnitidus, angustatus, pilis nigris hirsutus. antennis pedibusque nigris; capite prothoraceque (immaculato) dense et fortiter punctatis; elytris elongatis, attenuatis, pubescentia grisea breve vestitis. — Long., 7 mill.

Algiria (*Vauloger de Beaupré*).

Assez étroit et allongé, peu brillant, entièrement d'un noir un peu bleuâtre, surtout sur les élytres; tête et prothorax densément et assez fortement ponctués, ce dernier cylindrique, sans ligne de duvet ni tache rouge. Elytres aux épaules un peu plus larges que le prothorax, très fortement et assez densément ponctués avec une côte longitudinale médiane bien marquée. bien atténués en arrière; pubescence grisâtre, semi-couchée. Quelques poils obscurs dressés sur tout le corps. Antennes ne dépassant pas les élytres. Pattes foncées.

Des chasses de M. Vauloger de Beaupré à Teniet-el-Had, en mai 1892.

Se rapproche de *Ph. griseipes* Pic par sa forme et sa taille, s'en distingue par la coloration générale foncée des membres, la ponctuation plus forte, les élytres bleuâtres; rappelle aussi un peu *Ph. croceipes* var. *manicata* Muls., mais il est plus large avec une ponctuation moins forte.

Je dois un exemplaire de cette nouveauté à l'entomologiste bien connu par ses voyages et ses découvertes, auquel j'ai le plaisir de la dédier.

DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX DE FRANCE

Par Albert FAUVEL.

---

1. **Saprinus meridianus** *.

S. Pelleti Mars. minor, minus nitidus, densius subtiliusque thorace præsertim punctulatus, fronte minus punctulata vel pos-

tice sublæviore, thorace toto punctulato, duabus utrinque plagis sublævibus disci exceptis, altera exteriore et minore ante medium, altera interiore et ampliore ante basin, disco a basi ad medium obsolete impresso-sulcatulo; elytris stria prima integra, secunda hac multo breviore, humeris extus minus proeminentibus; pygidio et propygidio duplo densius et subtilius punctulatis; prosterno angustiori, proeminenti, conico, undique bene marginato, striis duabus approximatis, usque ad apicem prolongatis; tibiis anticis minus dilatatis, dentibus dimidio fere brevioribus facile distinguendus. —Long., 3 mill.

Gard, Uzès, en mai (*Champenois*); Cannes!

Le corselet ponctué entierement, à l'exception de quatre petites plaques discoïdales plus ou moins lisses, ainsi que la forme des stries élytrales, suffisent à distinguer cette espèce des *Pelleti*, *quadristriatus* et *specularis*.

J'en ai vu une dizaine d'exemplaires.

2. **Galeruca canigoensis** *.

G. monticolæ Kiesw. affinis, brevior et latior, paulo minor et nitidior, fere duplo fortius subumbilicatim punctata; antennis brevioribus, articulo secundo angustiore et breviore, tertii circiter dimidiam partem longitudine æquante; capite parcius punctato, margine juxtaoculari antice parum elevato; thorace breviore, lateribus rotundatis, haud recte ante medium angulatis, multo angustius explanatis, punctura parciore; scutello minus abbreviato, apice minus rotundato et subsulcatim impresso; elytris brevioribus, basi angustioribus, inde ad medium magis ampliatis, explanatione laterali multo angustiori, multo minus profunda, ad mediam basis partem interrupta, apice magis indicata, margine apicali minus rotundato, epipleuris præsertim antice angustioribus, nitidis; abdomine fortius et densius punctato; ♂ segmento ultimo ventrali vix minus impresso distinctus. — Long., 5 1/2-6 1/2 mill.

Le Canigou, vers 2,000^{m} d'altitude; assez rare (*Xambeu*).

Cette espèce remplace, dans les Pyrénées-Orientales, la *monticola* Kiesw., des Pyrénées centrales.

DESCRIPTION
DE QUATRE COLÉOPTÈRES NOUVEAUX D'ALGÉRIE

Par le baron A. BONNAIRE.

Pristonychus fezzensis.

Long., 12-13 mill. — Niger, angustus, leviter convexus, capite thoraceque nitidis, elytris obscure cærulescentibus. Antennæ elongatæ, graciles, tribus primis articulis nigris, cæteris brunneis. Prothorax longulus, angustatus, posticis angulis obtusis, erectis. Elytra angustata, lateribus parallelis; striis tenuibus subtiliterque punctatis, intervallis planis. Tibiis rectis, tarsis prolongatis. Mas : tarsis anticis dilatatis.

Trouvé par moi, en avril 1891, dans la grotte d'Aïn Fezza, près de Tlemcen.

Cette espèce se distingue des *complanatus* Dejean et *atrocyaneus* Fairmaire, avec lesquels, entre les *Pristonychus* d'Algérie, elle a le plus d'affinités, par sa forme svelte, moins plane, bien plus étroite et généralement plus petite. D'un autre côté, le prothorax est moins large, plus allongé, les antennes sont bien plus longues, plus grêles, les élytres très mates et finement ponctuées-striées.

Zabrus dispar.

Long., 12 1/2 mill. — Niger, cnrtus, convexus, crassus. Caput tenuiter reticulatum, prope oculos et in vertice punctatum, antennis robustis. Prothorax elytrorum amplitudinem referens aut paulo latior ; lateribus rotundatis, medio tenuiter canaliculato ; antice triangulare, postice subsinuatim impressus ; interdum reticulatus ; in disco tenuiter, ad latera basinque densius rugosuleque punctatus. Elytra punctatostriata. Mas : intervallis elevatis ; femina : intervallis planis.

Un couple rapporté de Laverdure, près de Souk-Arras.

De forme courte et ramassée, ce *Zabrus*, plus grand, plus large surtout que le *Z. distinctus* Lucas (*contractus* Fairmaire), s'en éloigne encore par la ponctuation de la tête et par celle, bien plus accentuée, du prothorax.

Cylindromorphus sefrensis.

Long., 4 mill. — Oblongo-elongatus, æneus, nitidus. Caput globatum, medio canaliculatum, vix perspicue punctulatum. Prothorax subquadratus. elytrorum basi amplior, antice paulo latior; utrinque costula tenui arcuata, non apici conjuncta, signatus; alutaceus, perminutis foveis oblique subseriatim obtectus; posticis angulis acutis, prominulis. Elytra sat curta, planiuscula, pone basin leviter sinuata, pone medium paululum ampliata, postice attenuata, apice singulatim rotundata; rugosule subseriatimque punctata.

Aïn Sefra.

Par sa forme un peu épaissie et les fines carènes de son prothorax, cet insecte se rapproche du *Cylindromorphus pinguis* Fairmaire. Il en diffère par les caractères suivants : le prothorax est plus grand, plus long, et sa surface alutacée est couverte de minuscules fovéoles; les élytres, moins sinuées sur les côtés, sont ruguleusement et subsérialement ponctuées sur toute leur étendue. De plus, les deux gros points signalés sur le corselet du *pinguis* ne se retrouvent pas chez le *sefrensis*.

Caulostrophus laticollis.

Long., 3 1/2-4 1/2 mill. — Curtus, obesus; squamis supra griseis vel brunneo-marmoratis, infra albidis, dense vestitus. Caput validum, antice profunde fossulatum, triangulari linea impressum, scapo elongato. Prothorax grandis, parce punctatus, elytrorum latitudinem fere æquans, lateribus fortiter arcuatis. Elytra compacta, punctatostriata; brevissimis quibusdam setis versus apicem induta; juxta humeros ampliora, lateribus inde sensim coarctatis, ad apicem abrupte convenientibus.

Sur les buissons du mont Ras Chergui, près d'Aïn Sefra.

La forme du prothorax, qui égale presque la plus grande largeur des élytres, ainsi que la brièveté de celles-ci, arrondies brusquement au sommet, éloignent suffisamment cette espèce des *Caulostrophus Delarouzeei* Fairmaire et *subsulcatus* Boheman.

NOTES HÉMIPTÉROLOGIQUES

Par le Dr A. PUTON.

1° DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE.

Eurygaster Fokkeri Put.

Corps plus court, plus large et moins convexe que chez ses congénères, d'un testacé brunâtre en dessus et à ponctuation brune, dense, surtout sur la tête et le pronotum. Tête fortement inclinée, pointue, les joues dépassant de beaucoup l'épistome complètement enclos et inclinées en dedans, ce qui rend la tête canaliculée en avant. Antennes testacées, les deux derniers articles noirs, les deuxième et troisième subégaux ou le troisième à peine d'un cinquième plus court que le deuxième (dans le *Schreiberi* le troisième est presque de moitié plus court). Pronotum peu convexe, ses côtés très dilatés et arrondis. Ecusson parallèle sur les côtés jusqu'au quart postérieur et ensuite doucement rétréci; sans callosités basales; carène médiane concolore, presque invisible. Elytres fortement sinuées extérieurement. Connexivum très élargi, ce qui rend l'arrière-corps plus large que le pronotum, en outre fortement relevé en bateau, d'une couleur uniforme d'un noir brunâtre en dessus et en dessous, où cette couleur s'étend sur les flancs du ventre au-delà des stigmates. Poitrine d'un testacé livide avec une forte ponctuation noire. Ventre imperceptiblement pointillé, d'un rouge roux avec les flancs noirs et même dans un des exemplaires la ligne médiane largement noire; deuxième segment ventral à sillon complet, large et profond. Pattes avec une forte ponctuation noire, souvent confluente. — ♂, bord postérieur du segment génital fortement et largement sinué au milieu (beaucoup plus profondément que dans *dilaticollis*) et ses angles externes arrondis. — Long., 9 mill.

Deux exemplaires mâles, trouvés à Achensee (Tyrol) par M. Fokker, qui a eu l'amabilité de m'en donner un.

Cette espèce intéressante a la forme courte et élargie en arrière de l'*E. maroccana*, mais elle n'est pas verruqueuse. Elle doit se placer près de l'*E. Schreiberi*, dont elle se distingue facilement par sa forme plus large, moins convexe, sa ponctuation plus forte, son corps élargi en arrière, son connexivum relevé en bateau, la couleur de son ventre, la longueur

relative des articles des antennes, l'épistome enclos, etc. Ces caractères la distinguent aussi de l'*E. dilaticollis*, qui a en outre l'écusson parallèle jusqu'à l'extrémité.

2° SYNONYMIE.

Mon ami le Dr Horvath m'a fait remarquer que tous les *Gonocerus Juniperi* H.-S., de Hongrie, ont les angles du pronotum obtus, comme la var. *obtusangulus* Put., de Syrie ; il en serait de même dans les pays orientaux, et comme Herrich-Schaeffer a décrit son espèce de Hongrie, c'est cette forme qui doit être regardée comme le type. La forme à angles aigus et relevés qui se trouve en France, Espagne, Italie, doit alors prendre le nom de var. *triquetricornis* Rbr.

3° LOCALITÉS NOUVELLES

1° *Bothrostethus subinermis* Put 1888. — Tunis (collect. *Montandon*); Sardaigne (coll. *abbé Dominique*).
2° *Berytus distinguendus* Ferr. — Draguignan ; Béziers.
3° *Berytus striola* Ferr. (*procerus* Horv.) — Corse ; Bone.
4° *Geocoris megacephalus* Rossi. — Digne (*Azam*). Espèce nouvelle pour la France.
5° *Lamprodema Weyersi* Put.—Sardaigne (collect. *Dominique*).
6° *Scolopostethus puberulus* Horv. — Lille ; Vosges.
7° *Notochilus Damryi* Put. *forma macroptera*. Sardaigne (coll. *Dominique*). — Cet exemplaire a la membrane complète, la corie très finement ponctuée sur le disque, le pronotum beaucoup plus large en arrière, sinué sur les côtés après le milieu.
8° *Holotrichius Henoni* Put. — Un exemplaire ♂, de Tunisie (coll. *Dominique*).
9° *Pithanus Marshalli* Dgl. Sc. *forma macroptera*, de Tunis (Don de *M. Sonthonnax*).
10° *Orthocephalus tenuicornis* Mls. R. — Tunis (*Sonthonnax*).
11° *Chiasmus Gautschi* Then. — Hyères (musée de Genève ex Meyer-Durr).

4° BIBLIOGRAPHIE.

1° Dr O. M. REUTER. *Monographia generis Reduvius.* (Ex *Act. Societatis scientarum Fenniæ, XIX)* in-4°, 36 p., 1892.

Dans cette magnifique monographie, faite sur le même plan

que celle du genre *Holotrichius*, l'auteur décrit 37 espèces du genre *Reduvius*, dont 23 appartiennent à la faune paléarctique et 14 sont nouvelles. Dans le groupe du *R. pallipes*, il y avait beaucoup d'espèces confondues, que l'on peut maintenant distinguer par de bons caractères, et aujourd'hui il sera plus facile de déterminer ces insectes que d'en enrichir sa collection ; car ils sont rares et habitent surtout les régions chaudes des déserts, où il n'est pas donné à tout le monde d'aller les chercher.

2° L. LETHIERRY. *Revue des Hémiptères de Belgique*; in-8°, 27 p. 1892. Lille.

Cette revue est un Catalogue raisonné de la Faune belge, sobre de détails, mais donnant tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut, en évitant ces longueurs inutiles, qui ornent trop souvent les catalogues des gens possédés de la rage d'écrire. L'auteur, qui a déterminé presque tous les Hémiptères récoltés en Belgique et, en outre, y a fait de très nombreuses chasses, connaît certainement mieux cette faune que tous les Belges réunis et nous a donné ainsi un Catalogue d'une exactitude et d'une précision que personne ne pourrait égaler.

3° ABBÉ DOMINIQUE. *Catalogue des Hémiptères de la Loire-Inférieure*, grand in-8°. 49 p. 1892. Nantes (Ex *Soc. des Sciences nat. de l'Ouest de la France*).

Ce Catalogue, qui est une nouvelle édition très augmentée de la liste publiée par l'auteur quelques années auparavant, témoigne des recherches patientes et intelligentes faites dans les environs de Nantes. Le nombre des espèces énumérées est aujourd'hui de 530 ; il s'augmentera certainement, car l'abbé Dominique met une grande énergie et une égale ténacité dans ses études d'histoire naturelle.

4° L. DUDA. *Catalogus insectorum Faunae bohemicae* (*Rhynchota*); in-8°, 44 p. 1892. Prag.

Ce Catalogue n'est qu'une simple énumération des Hémiptères de la Bohême, sans aucun détail de localité et d'habitat ; mais l'auteur avait donné ces détails dans des catalogues précédents, dont celui-ci n'est que la révision et le résumé. La Bohême compte aujourd'hui 832 espèces d'Hémiptères.

STATUTS

Approuvés par la Société dans sa séance générale, à Lyon le 25 juin 1882.)

---

1. La Société prend le titre de *Société Française d'Entomologie*. Son but est de concourir aux progrès et aux applications de cette science.

2. Le nombre des membres est illimité; celui des honoraires est de dix.

3. Le bureau se compose : d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un bibliothécaire; ils sont nommés pour deux ans et rééligibles.

4. Le secrétaire dirige les publications.

5. La Société est représentée dans chaque région par un délégué nommé pour deux ans. Ce délégué correspond avec le bureau et a voix délibérative. Il centralise et favorise les recherches dans la région. — Il y a quatre délégués choisis dans autant de régions différentes.

6. Toutes les fonctions sont gratuites.

7. Chaque membre paie une cotisation de 12 fr. et reçoit les publications. Cette cotisation est payée en janvier; sinon, le recouvrement en est fait par la poste, en février, aux frais du retardataire.

8. La réserve sociale ne pourra provisoirement dépasser 2,000 francs, tous les fonds ordinaires disponibles devant être employés à des publications.

9. La Société publie une *Revue d'Entomologie* en 12 numéros annuels, comprenant notamment: des mémoires sur l'Entomologie européenne ou exotique; des notices et nouvelles, listes d'échanges, demandes de renseignements, annonces, etc. Les insertions des associés, pour leurs publications, avis, échanges, etc., sont gratuites ; les annonces commerciales sont payées 3 fr. par quart de page.

10. Les travaux présentés ne sont admis qu'après rapport favorable de deux membres désignés par le bureau.

11. Chaque auteur de travail de plus d'une feuille d'impres-

sion a droit à un tirage gratuit de 20 exemplaires. Le prix des tirages ordinaires est de 7 c. la feuille de 16 pages.

12. La Société forme une bibliothèque. Chaque membre a droit, sous sa responsabilité et à ses frais, au prêt des ouvrages, sauf ceux très rares ou hors du commerce. Il ne peut être prêté plus de quatre volumes à la fois et le prêt est fait pour un mois.

13. La Société formera une collection dès que ses ressources le permettront.

14. La Société institue un *Comité d'études* pour aider les associés à déterminer leurs insectes. Les noms des membres du comité sont publiés dans la *Revue* avec la spécialité de chacun. Les associés s'entendent directement avec eux. Les espèces intéressantes sont publiées dans la *Revue* avec le nom de l'associé.

15. Il est tenu chaque année une session dans une région choisie par le bureau, d'accord avec les délégués. Avis en est donné dans la *Revue*, qui publie le programme de la session (séances et excursions). Le secrétaire organise ces réunions, y assiste et rend compte de leurs résultats dans la *Revue*.

16. L'élection du bureau, des délégués, des nouveaux membres et des membres honoraires a lieu dans une séance de la session. Tous les associés y prennent part en personne ou par correspondance.

17. Le budget de la Société est arrêté par le bureau et les délégués. L'état des recettes et dépenses est publié dans la *Revue*.

18. La Société s'occupera immédiatement de la publication d'une Faune synoptique et d'un Catalogue des Insectes de la France.

19. En cas de dissolution de la Société, tous les membres sont appelés à décider l'emploi de ses propriétés.

ERRATA

—

Page 15,	ligne	31.	Au lieu de:	Gabrian, lire: Gabriau.
— 63,	—	11.	—	allongés, lire: allongés.
— 71,	—	36.	—	plus petite, lire: petite.
— 76,	—	15.	—	Inde, lire: Indre.
— 253,	—	20.	—	*moderensis*, lire: *maderensis*.
— 254,	—	42.	Ajouter:	Europa fere tota.
— 257,	—	33.	Au lieu de:	deversement, lire: diversement.
— 259,	—	5.	—	capul, lire: caput.
— 261,	—	38.	—	biarum, lire: tibiarum.
— —	—	39.	—	eteris, lire, ceteris.
— 263,	—	4.	—	1813, lire: 1873.
— 271,	—	14.	—	*Ruduvius*, lire: *Reduvius*.
— 290,	—	22.	—	femelles, lire: femelles adultes.
— 291,	—	13.	—	*posticæ*, lire: *postice*.
— 294,	—	7.	—	*Handhirschiella*, lire: *Handlirschiella*.
— 295,	—	9.	—	Id. Id.
— 296,	—	14.	—	Handhirsch, lire: Handlirsch.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

1892

ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), avocat, rue de la Bibliothèque, 24, à Marseille. — *Coléoptères et Hyménoptères d'Europe.*

ACHON (H. D'), rue St-Euverte, 33, à Orléans — *Coléoptères de France.*

ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, boulevard Magenta, 124, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

ALLUAUD (Charles) ✱, avenue Foucaud, 16, à Limoges.—*Coléoptères d'Afrique, surtout occidentale.*

ANCEY (Th.) ✱, avocat, administrateur civil, à Aumale (Alger). — *Coléoptères.*

ANDRÉ (Ernest), notaire, rue des Promenades, 17, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe; Hémiptères de France; Formicides.*

ANTESSANTY (l'abbé Gabriel D'), aumônier du lycée, à Troyes. — *Coléoptères et Hémiptères de France.*

ARGOD (André-Albert), à Crest (Drôme). — *Coléoptères.*

ASTIC (Auguste), notaire, à Feurs (Loire).—*Coléoptères de France.*

AUBERT (Maurice), ancien médecin de la Marine, agent comptable des hôpitaux maritimes, rue Lafayette, 78, à Toulon. — *Coléoptères.*

AUTRAN (Eugène), châlet des Charmilles, près Genève (Suisse). — *Homoptères paléarctiques.*

AUVERT (Georges), à St-Denis-en-Val, par Orléans.—*Coléoptères de France.*

BEAUCHÊNE (Ferdinand DE), capitaine au 161e de ligne, au camp de Châlons. — *Coléoptères de France.*

BAUDI DE SELVE (chevalier Flaminio), via Baretti, 18, à Turin. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

BECKERS (G.), professeur au séminaire de Rheydt (Prusse rhénane). — *Coléoptères.*

BEDEL (Louis), rue de l'Odéon, 20, à Paris — *Coléoptères d'Europe et circa.*

BÉGUIN-BILLECOCQ (Louis), attaché au Ministère des affaires étrangères, rue de Boulainvilliers, 43, à Paris.—*Coléoptères de France.*

BELON (Paul-Marie-Joseph), professeur de théologie, rue du Plat, 18, à Lyon. —*Coléoptères d'Europe et circa ; Lathridiens et Cerambycides exotiques.*

BÉRARD (Charles) ✻, capitaine en retraite, percepteur, à St-Fort-sur-Gironde (Charente-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

BERG (Dr Carlos), directeur du Musée d'histoire naturelle, à Buenos-Aires (République Argentine). — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*

BERGROTH (E.), à Tammerfors (Finlande-Russie). — *Coléoptères, Hémiptères.*

BERTHOLEY, notaire, à Mornant (Rhône).—*Coléoptères d'Europe.*

BÉTHUNE (A.), notaire à Tours-sur-Marne (Marne).— *Coléoptères de France.*

BLANC (Edouard) ✻ ✠, inspecteur-adjoint des forêts, rue de Grenelle, 122, à Paris. — *Entomologie générale, surtout Coléoptères d'Europe et d'Afrique.*

BLANCHARD (Frédérick), P. O. box P, à Lowell, Mass. (Etats-Unis). — *Coléoptères de l'Amérique du Nord.*

BLATCH (William-Gabriel), Knowle, à Birmingham (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*

BLEUSE (Léon), avenue du Mail-d'Onges, 125, à Rennes. — *Coléoptères d'Europe.*

BLONDEL (E.), notaire, rue de l'Ecole-de-Droit, 2, à Dijon.— *Coléoptères de France.*

BOBEUF (Henry), notaire, à Marle (Aisne).—*Coléoptères d'Europe.*

BOLIVAR (Ignacio), professeur d'entomologie à l'Université, Museo de Historia natural, et Moreto, 7, à Madrid. — *Coléoptères et Orthoptères d'Europe.*

BONNAIRE (baron Achille), rue Saint-Merry, 114, à Fontainebleau. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

BONY (vicomte Gaston-Louis DE), au château de Bujaleuf (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe.*

BOURGEOIS (Jules), ✻, à Ste-Marie-aux-Mines (Alsace). – *Coléoptères d'Europe; Malacodermes exotiques.*

BOYENVAL ✻, directeur de la manufacture des tabacs, à Dijon. — *Coléoptères d'Europe.*

BRABANT (Edouard), à Escaudœuvres par Cambrai (Nord). — *Lépidoptères d'Europe.*

BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles), rue de Poissy, 75, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).—*Coléoptères d'Europe et circa.*

BROSSAY (CHIRON DU), directeur de l'Enregistrement, au Puy. — *Coléoptères d'Europe.*

BUGNION (Dr Edouard), professeur d'anatomie, à Souvenir, Lausanne (Suisse). — *Coléoptères d'Europe; Anatomie et Mœurs des Insectes.*

BUSCH (G.), rue Beaurepaire, 62, à Boulogne-sur-Mer. — *Coléoptères et Lépidoptères européens et exotiques.*

BUYSSON (comte Robert DU), au château du Vernet, par Brout-Vernet (Allier). — *Hyménoptères, surtout Chrysides.*

BUYSSON (marquis Henry DU), au château du Vernet, par Brout-Vernet (Allier); l'hiver, rue des Trois-Pommes, 2, à Bourges. — *Coléoptères d'Europe.*

CAILLOL (Henri), avocat, rue Traverse-du-Chapitre, 18, à Marseille. — *Coléoptères de France.*

CARRET (l'abbé A.), aumônier à l'institution des Chartreux, à Lyon. — *Coléoptères d'Europe.*

CARTIER (Félix), à Buxy (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

CARVALHO MONTEIRO (Antonio-Augusto DE), docteur en droit et ès sciences naturelles, rua do Alecrim, 72, à Lisbonne. — *Lépidoptères du globe.*

CASEY (Thomas L.), capitaine du génie, Army Building, à New-York (Etats-Unis). — *Coléoptères de l'Amérique du Nord.*

CASTILLON (Gérard DE), au château de Parron, par Mézin (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères de France.*

CAYOL (Marius) ✠, rédacteur au Ministère de l'Agriculture, rue des Moines, 50, aux Batignolles, Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

CHAMPENOIS (Amédée), conservateur des forêts, en retraite, boulevard de Port-Royal, 85, à Paris. — *Coléoptères d'Europe et circa; Hémiptères de France.*

CHANRION (l'abbé), rue du Vernay, 36, à Saint-Etienne. — *Coléoptères de France.*

CHARDON (Gabriel), commis principal des postes et télégraphes, à Tulle. — *Coléoptères de France et d'Algérie.*

CHOBAUT (Dr), rue Dorée, 4, à Avignon. — *Coléoptères d'Europe.*

COSTA (Achille), directeur du Museo zoologico, via Santa-Antonia alla Vicaria, 5, à Naples. — *Entomologie générale.*

DANIEL (Charles), Dachauerstrasse, 4, à Munich. — *Coléoptères d'Europe.*

DAVID (Guerry) ✠, avocat, à la Rousserie par Montbrun (Charente). — *Coléoptères de France.*

DEGŒNE-RACOUCHOT (Alfred), aux Antoines, par Luzy (Nièvre). — *Coléoptères d'Europe; Entomologie appliquée.*

DEGORS (Alfred), receveur de l'enregistrement, au Blanc (Indre). *Coléoptères de France.*

DELAGRAVE (V.), rue Malebranche, 12, à Paris. — *Entomologie générale.*

DESBROCHERS DES LOGES (Jules), rue de Boisdénier, 23, à Tours. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

DESMÉ (E.), clerc de notaire, à Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres). — *Coléoptères de France.*

DEVAULX DE CHAMBORD (René), au château de La Celle-Guenand, Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). — *Coléoptères de France.*

DISTANT (V.-L.), Russell Hill road, 1, à Purley, Surrey (Angleterre). — *Hémiptères et Lépidoptères.*

DODERO DE GIUSTINO (Agostino), rue Cairoli, 2, à Gênes (Italie).— *Coléoptères d'Europe.*

DOLLÉ (Maurice), ancien officier d'infanterie, photographe, rue des Chenizelles, 2, à Laon. — *Coléoptères.*

DOLLFUS (Adrien), rue Pierre Charron, 35, à Paris. — *Entomologie générale.*

DOMINIQUE (l'abbé J.), rue St-Donatien, 8, à Nantes.—*Hémiptères et Coléoptères de France.*

DONGÉ (E.), attaché à la Banque de France, avenue de Châtillon, 24, à Paris. — *Coléoptères gallo-rhénans.*

DRIANCOURT (Victor), distillateur, rue de Paris, 119, à Saint-Denis (Seine). — *Coléoptères.*

DUBOIS (Albert), rue Richaud, 14, à Versailles. — *Coléoptères d'Europe.*

DUBOURGAIS (A.), directeur de l'Ecole primaire supérieure, rue Guilbert, 15, à Caen. — *Coléoptères d'Europe.*

DUVERGER (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Coléoptères, surtout Lamelticornes et Longicornes, Libellulides et Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

EPPELSHEIM (Dr Eduard), à Germersheim, Pfalz (Bavière-Rhénane).— *Coléoptères d'Europe; Staphylinides exotiques.*

ESMIOL, chez M. Prulière, naturaliste, rue Coutellerie, 4, à Marseille. — *Coléoptères de France.*

EVERTS (Dr Eduard), professeur à l'Ecole moyenne, Stationsweg, 79, à La Haye. — *Coléoptères d'Europe.*

FABRY (Joseph DE), rue Tournefort, 2, à Nantes.— *Coléoptères de France.*

FAIRMAIRE (Léon) ✱, rue du Dragon, 21, à Paris. — *Coléoptères, Hémiptères, Hyménoptères.*

FALLOU (G.), quai de Marne, 25, à Thorigny-Lagny (Seine-et-Marne). — *Hémiptères.*

FAUCONNET (Mary-Louis), rue Carion, à Autun (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

Fauvel (Charles-Albert) ✠ ✿, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen.— *Coléoptères gallo rhénans; Lépidoptères de Normandie; Staphylinides exotiques; Coléoptères de la Nouvelle-Calédonie.*

Favarcq (L.), rue du Vernet, 4, à Saint-Etienne. — *Coléoptères de France.*

Ferdinand, prince de Bulgarie (Son Altesse Royale), à Sofia. — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*

Finot (Adrien), ❋, capitaine d'état-major en retraite, rue Saint-Honoré, 27, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale, surtout Orthoptères.*

Flach (Carl), à Aschaffenburg (Bavière). — *Coléoptères d'Europe; Trichoptérygides, Phlacrides.*

Flacourt (Henri-Martin de), sous-chef au Crédit agricole et commercial, à Saint-Denis (La Réunion).— *Coléoptères de France et de La Réunion.*

Fleutiaux (Edmond), rue Malus, 1, à Paris. — *Coléoptères de France.*

Fokker (Dr A. J.-F), avocat, à Zierikzee (Pays-Bas).—*Hémiptères.*

Fougère (l'abbé G.), rue Mazarin, 12, à Bordeaux. — *Coléoptères de France.*

Fradin (Paul), avoué au tribunal civil, rue de la Poste, à Parthenay (Deux-Sèvres). — *Coléoptères de France.*

Fresnil (F.), à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados). — *Coléoptères de France.*

Gadeau de Kerville (Henri), rue Dupont, 7, à Rouen. — *Entomologie générale.*

Gannat (Claude), capitaine au 15e bataillon d'artillerie de forteresse, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine). — *Coléoptères de France.*

Gavoy (Louis), rue de la Préfecture, 5 bis, à Carcassonne. — *Coléoptères d'Europe.*

Gazagnaire (J.), boulevard de Port-Royal, 33, à Paris. — *Anatomie et histologie; Myriapodes.*

Gobert (Dr Emile), ❋ O ✿, rue Victor-Hugo, 53, à Mont-de-Marsan — *Diptères.*

Gozis (Maurice des) ✠, avocat, place de l'Hôtel-de-Ville, à Montluçon (Allier). — *Entomologie générale française, surtout Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères.*

Grouvelle (Antoine) ❋, directeur des tabacs, à la Manufacture du Gros-Caillou, Paris —*Coléoptères de France*; *Cucujides.*

Grouvelle (Jules), ingénieur civil, rue des Ecoles, 26, à Paris.— *Coléoptères d'Europe.*

GUÉDEL (Dr V.), cours Berriat, 68, à Grenoble. — *Coléoptères de France.*

GUERPEL (Henry DE), au château de Plainville, par Mézidon. — *Coléoptères de France.*

GUILLEBEAU (Francisque), au Plantay, par Marlieux (Ain). — *Coléoptères d'Europe.*

GUYON (Henri), rue des Bourdonnais, 20, à Paris. — *Entomologie générale.*

HENRY, inspecteur adjoint des forêts, quai Claude-le-Lorrain, 8 bis, à Nancy. — *Coléoptères de France* ; *Entomologie appliquée.*

HERVÉ (Ernest), ancien notaire, place Thiers, 14, à Morlaix (Finistère). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

HEYDEN (Dr Lucas von), ✠, major en retraite, Schlossstrasse, 54, à Bockenheim, près Francfort-sur-Mein (Allemagne). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

HOLMBERG (Dr Eduardo L.), calle Cerrito, 416, à Buenos-Aires (République Argentine). — *Entomologie générale.*

HORN (Dr Georges-Henry), North-Fourth street, 874, à Philadelphie (Pennsylvanie, Etats-Unis). — *Coléoptères, surtout des Etats-Unis.*

HORVATH (Dr G. DE), Délibab-utcza, 15, à Buda-Pest (Hongrie). — *Hémiptères.*

JAKOWLEFF (W.), réviseur en chef du contrôle de l'Etat, à Irkoutsk (Sibérie-Russie). — *Coléoptères et Hémiptères.*

JULLIOT (Maurice), élève à l'Ecole centrale, rue Poulletier, 9, à Paris. — *Coléoptères de France.*

KRAATZ (Dr Gustav), Linkstrasse, 28, à Berlin. — *Coléoptères.*

KUNCKEL-D'HERCULAIS (Jules), O ✠, aide-naturaliste de l'entomologie au Muséum, villa Saïd, 20, à Paris. — *Entomologie générale* ; *Anatomie.*

LABORATOIRE d'Entomologie du Muséum, rue Cuvier, 57, à Paris.

LAJOYE (Abel), courtier, rue Ruinart-de-Brimont, 9, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

LAMEY (Adolphe), conservateur des forêts, en retraite, cité des Fleurs, 22, aux Batignolles-Paris. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

LAPLANCHE (Maurice DE), au château de Laplanche, par Luzy (Nièvre). — *Coléoptères de France.*

LARCLAUSE (R. Savin DE), au château de Montlouis, par Saint-Julien-l'Ars (Vienne). — *Coléoptères de France.*

LASSÈRE (Ernest), ✠, lieutenant de vaisseau, quartier des Aménier, chemin de la Barre, à Toulon. — *Coléoptères.*

La Touche (Roumain de), officier d'administration, en retraite, rue de la Monnaie, 22, à Rennes.—*Coléoptères et Lépidoptères.*

Laverdet (Louis), avocat, rue Charlet, 10, à Paris. —*Coléoptères de France.*

Le Danois (Edmond), ancien référendaire, rue Hippolyte-Lebas, 1, à Paris. — *Entomologie générale.*

Leesberg (A. F. A.), avocat notaire, Jan Hendrik straat, 9, à La Haye. — *Coléoptères d'Europe.*

Lefèvre (Edouard), ✠, rédacteur au Ministère des Travaux publics, rue du Bac, 112, à Paris. — *Coléoptères d'Europe*; *Clythrides et Eumolpides exotiques.*

Lelong (l'abbé), aumônier militaire, rue David, 44, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

Le Pileur (Dr Louis), rue de l'Arcade, 5, à Paris.— *Entomologie générale.*

Lethierry (Lucien), rue Blanche, 46, à St-Maurice-lès-Lille. — *Coléoptères, Hémiptères.*

Léveillé (Albert), rue du Dragon, 10, à Paris.—*Coléoptères d'Europe et du nord de l'Afrique; Trogositides; Hémiptères.*

Levoiturier (J.-A.), à Orival, par Elbeuf (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

Lynch-Arribalzaga (Félix), calle Andes, 1452, à Buenos-Aires (République Argentine). — *Coléoptères, Hémiptères, Hyménoptères de l'Amérique du Sud.*

Mac-Lachlan (Robert), Westview, Clarendon Road, Lewisham, à Londres. — *Névroptères.*

Madon (E.), ancien président de chambre, boulevard de Strasbourg, 70, à Toulon. — *Coléoptères de France.*

Manuel de Locatel (comte Alfred de), au château de Conflans, à Albertville (Savoie). — *Coléoptères d'Europe.*

Marchi (Léopold de), capitaine d'infanterie, en retraite, via Borgino, 51, à Turin. — *Coléoptères d'Europe.*

Marmottan (Dr), rue Desbordes-Valmore, 31, à Paris-Passy. — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe et circa.*

Martin (René), avocat, au Blanc (Indre). — *Névroptères d'Europe, surtout Odonates*; *Coléoptères de France.*

Martinez y Saez (Francisco), professeur au Musée d'histoire naturelle, plaza Ministerios, 5, 3e étage, à Madrid. — *Coléoptères.*

Mason (Philip B.), membre de la Société Linnéenne de Londres, à Burton-on-Trent (Angleterre).— *Coléoptères.*

Mauppin (Alfred), boulevard St-Germain, 155, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

Mayet (Valéry), professeur à l'Ecole d'agriculture, rue de Bouton-

net, 4, à Montpellier.—*Coléoptères d'Europe et circa; Mœurs des Insectes; Entomologie appliquée.*

MAYR (Rev. Matthews), professeur au gymnase, à Hall (Tyrol).—*Hémiptères, Cicadines.*

MÈGE (J.) curé de Villeneuve, près Blaye (Gironde).—*Coléoptères et Lépidoptères de France.*

MESMIN (Louis), Chez-Gabillaud, à St-Barbant, par Bussière-Poitevine (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe et Lépidoptères du Centre de la France.*

MEYER (Auguste DE), rue de la Province, 171, à Anvers.—*Coléoptères d'Europe.*

MINSMER (J.-J.), capitaine au 142e régiment d infanterie, à Montpellier.— *Coléoptères de France.*

MOISSON (Louis), avocat, rue de la Préfecture, à Oran. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

MONNOT (Edouard), commis d'économat au lycée Montaigne, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

MONTANDON (Arnold L.), directeur de la fabrique Mandrea, strada Viilor Filarete, à Bucarest (Roumanie). — *Entomologie générale, surtout Hémiptères hétéroptères.*

MUHL (Adolph), inspecteur des forêts, à Francfort-sur-Oder (Prusse). — *Coléoptères d'Europe.*

NEERVOORT VAN DE POOL (J. R. H.), Heerengracht, 476, à Amsterdam (Hollande).—*Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

NICOLAS (André), ancien magistrat, boulevard du Roi, 3, à Versailles. — *Carabides et Longicornes d'Europe; Carabus et Dorcadion du globe.*

NOUALHIER (Maurice), à Puymaud, par Nieul (Haute-Vienne). — *Hémiptères d'Europe.*

ODIER (Georges), rue de Courcelles, 73, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

OLIVEIRA (Manoel Paulino DE), professeur à l'Université, à Coimbra (Portugal).— *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

OSCHANIN (B), naturaliste, à Taschkent (Turkestan-Russie). — *Hémiptères.*

OSMONT (Auguste), contrôleur des douanes, rue de l'Oratoire, 26, à Caen. — *Lépidoptères; groupe des Carabides.*

PACTON (l'abbé P.), rue de Vaugirard, 74, à Paris. — *Coléoptères de France.*

PANDELLÉ (Louis), rue du Pradeau, 2, à Tarbes. — *Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères d'Europe.*

PAULI (Hugo), Stefansplatz, 8, à Wien (Autriche). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

PAVESI (Pietro), professeur à l'Université royale, à Pavie (Italie). *Entomologie générale.*

PÉRINGUEY (Louis), sous-directeur du Muséum, à Cape-Town (colonie du Cap). — *Coléoptères d'Afrique.*

PIC (Maurice), à Digoin (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et circa.*

PIERSON (Henri), rue de la Poterie, 6, à Paris. — *Orthoptères et Névroptères.*

PLANET (Victor), notaire, à Entre-Deux-Guiers, par les Echelles (Savoie). — *Coléoptères de France.*

POLLE DE VIERMES (Léon), rue du Faubourg-St-Honoré, 225, à Paris. — *Coléoptères de France.*

POPULUS (Dr), à Coulange-la-Vineuse (Yonne). — *Hémiptères d'Europe.*

POUZET, à Parthenay (Deux-Sèvres).— *Coléoptères d'Europe.*

PUTON (Dr Auguste), à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères.*

PYOT (Victor), ancien contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*

RADOSZKOWSKI (le général Octave), rue Leszno, 15, à Varsovie. — *Hyménoptères*

RAFFRAY (Achille) ✱, consul de France, à Tien-Tsin (Chine). — *Coléoptères d'Afrique ; Psélaphides exotiques.*

RAGUSA (Enrico), via Stabile, 89, à Palerme (Sicile).—*Coléoptères d'Europe.*

RÉGIMBART (Dr Maurice), rue de la Petite-Cité, 4, à Evreux.—*Coléoptères d'Europe, Dysticides, Gyrinides et Hydrophilides du globe.*

REITTER (Edmund), à Paskau (Moravie). — *Coléoptères.*

RENAUD (J.-B.), cours d'Herbouville, 21, à Lyon. — *Coléoptères d'Europe.*

REUTER (Dr O. M.), à Helsingfors (Finlande-Russie). — *Hémiptères-Hétéroptères paléarctiques; Podurides.*

REY (Claudius), ✱, naturaliste, place Saint-Jean, 4, à Lyon; l'été, chemin du But, à Saint-Genis-Laval (Rhône). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

ROELOFS (Paul J.), rue Vanstraelen, 90, à Anvers (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*

ROGG (Alfred), boulevard du Musée, 23, à Marseille. — *Coléoptères de France.*

ROMANOFF (Son Altesse Impériale le grand-duc Nicolas Michaïlowitch), à Saint-Pétersbourg.— *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*

ROUAST (Georges), rue du Plat, 32, à Lyon.—*Lépidoptères d'Europe, surtout Psychides.*

SABRAN (Comte Edmond DE), au château de Magnanne, par Château-Gontier (Mayenne). — *Coléoptères de France.*

SAHLBERG (John), professeur d'Entomologie à l'Université, Albertsgatan, 32, à Helsingsfors (Finlande-Russie). — *Coléoptères et Hémiptères.*

SALLÉ (Auguste), naturaliste, rue Guy-de-la-Brosse, 13, à Paris. — *Coléoptères d'Amérique.*

SCHAUFUSS (Camillo), directeur du Muséum Ludwig Salvator, à Meissen (Saxe). — *Coléoptères.*

SÉDILLOT (Maurice), ✠, avocat, rue de l'Odéon, 20, à Paris. — *Coléoptères.*

SEIDLITZ (Dr Georg), assistant à l'Institut agronomique de l'Université, Hintertragheim, 4, à Kœnigsberg (Prusse). — *Coléoptères.*

SHARP (David), conservateur au Muséum de l'Université, Hawthorndene, Hills Road, à Cambridge (Angleterre). — *Coléoptères.*

SICARD (Dr A.), médecin, aide-major de 1re classe, à Teboursouk (Tunisie). — *Coléoptères de France.*

SIMONOT-REVOL, à Semur (Côte-d'Or). — *Coléoptères de France.*

SOCIÉTÉ d'Histoire naturelle de Metz (Lorraine), rue de l'Evêché, 25.

STECK (Théodore), assistant au Muséum zoologique, à Berne (Suisse). — *Entomologie générale.*

TESTOUT (Ch.), greffier à la Cour d'appel, cours Berriat, 112, à Grenoble. — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*

THÉRY (André), à Saint-Charles, par Philippeville (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et circa ; Longicornes et Buprestides exotiques.*

VACHAL (Joseph), à Argentat (Corrèze), et à Paris, boulevard Montparnasse, 163. — *Hyménoptères et Diptères (Syrphides) gallo-rhénans.*

VAULOGER DE BEAUPRÉ (Marcel), lieutenant au 144e de ligne, à Blaye (Gironde). — *Coléoptères d'Europe et circa.*

WARNIER (Adolphe), rue de Cernay, 3, à Reims (Marne). — *Coléoptères de France.*

WASMANN (Erich), S. J., à Exaeten, par Roermond (Limbourg-Hollande). — *Coléoptères, surtout myrmécophiles.*

XAMBEU (Vincent), ✠, capitaine adjudant-major, en retraite, à Ria, par Prades (Pyrénées-Orientales). — *Entomologie générale, surtout Insectes de France.*

YVER (P.), à Briare (Loiret). — *Coléoptères de France.*
ZURCHER (Charles), chimiste, maison Boeringer, Zurcher et Cie, rue Thiers, 9, à Epinal. — *Coléoptères de France.*

199

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93.

Président : M. Claudius REY, place Saint-Jean, 4, à Lyon.
Secrétaire : M. Albert FAUVEL, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen.
Trésorier et Bibliothécaire : M. Auguste OSMONT, rue de l'Oratoire, 26, à Caen.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX.

MM. Charles BRISOUT DE BARNEVILLE, à Saint-Germain-en-Laye.
Dr Auguste PUTON, à Remiremont.
Louis PANDELLÉ, à Tarbes.
Elzéar ABEILLE DE PERRIN, à Marseille.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES NOUVELLES

COLÉOPTÈRES

Abantis ænescens Frm. 109.
Adoretus parviceps Frm. 98.
Agrilus cavifrons Frm 100.
Agrypnus divergens Frm. 101.
» fallaciosus Frm. 101.
Anomala obscuripes Frm 97.
Anthaxia obockiana Frm 99.
Anthicus latipennis Pic. 313.
Apate rufocoronata Frm. 104.
Aphodius bidentulus Frm. 92.
» gibbifrons Frm. 92.
Arthrodeis byrrhiformis Frm. 106.
Asclera lutescens Ab. 64
Berosus fuscostriatus Frm. 87.
» immaculicollis Frm 88.
Blechrus discoïdalis Frm. 83.
Bledius lividipes Frm. 90.
Bolboceras Gaurani Frm. 95.
Brachypterus drusus Ab. 67.
» opacus Ab. 66.
Camptorhinus cineritius Frm 118.
Cataphronetis soror Frm. 110.
Caulostrophus laticollis Bonn. 317.
Chalcotænia cupreosuturata Frm. 101.
Chlænius cyaneorufus Frm. 83
» lateripictus Frm. 82.
Cistela fusciventris Frm. 115
» ocularis Frm. 115.
Clitobius lævipennis Frm. 111.
» strongyloïdes Frm. 111.
Cordylomera annulicornis Frm 122.
Coriza? araticeps Frm. 84.
Corticaria normanna Bris. 68.
Cylindromorphus sefrensis Bonn. 317.
Dalterus (n.g.) Auberti Frm. 125.
Daramus (n. g.) serricornis Frm. 121.
Denops plagiatus Frm. 102.
Dichostethus nebulosus Frm. 124.
Discoderes quadricornis Frm. 100.
Eustilbus Sharpi Guill. 191.
Formicomus spinicrus Frm. 116.
» strigicollis Frm. 116.
Galeruca canigoensis Fvl. 315.
Gasponia (n. g.) Gaurani Frm. 123.
Geotrypes v. obscurus Mls. Fvl. 57.
Haporema (n. g.) decipiens Frm. 109.
Helectrus (n. g.) Brisouti Guill. 187.
Helopinus minor Frm. 113.
Histiæa (n. g.) bidentula Frm. 107.
Hydroporomorpha obockiana Frm. 86.
Ispaterus (n. g.) longipilis Frm. 122.
Leptaleus truncatulus Frm. 116.
Lithochroïdes (n. g.) Sharpi Guill. 187.

Lithochroïdes sinuaticollis Guill. 188.
Lobostoma (n. g.) picea Frm. 91.
Luperus tenuelimbatus Frm. 126.
Lyphia striolata Frm. 111.
Malthodellus (n. subg.) Bourg. *Faune*. 179.
Malthodes v. comptus Bourg. 188.
» v. Noualhieri Bourg. 191.
» v. ornatulus Bourg. 203.
Mendidius feculentus Frm. 93.
Mesostenopa Auberti Frm. 107.
Micrantereus lævior Frm. 114.
Micromerus (n. g.) Guill. 189.
Myllocerus debilis Frm. 117.
» sparsutus Frm. 117.
Nematopeza Auberti Frm. 84.
Œdemera basipes Ab. 63.
Olibrus Abeillei Guill. 185.
» v. apicatus Guill. 184.
» v. atratus Guill. 183.
» Bedeli Guill. 180.
» v. bifenestratus Guil. 176.
» v. bilunulatus Guill. 183.
» biplagiatus Guill. 184.
» Bonnairei Guill. 181.
» camptoïdes Guill. 184.
» v. castanopterus Guill. 174.
» Desbrochersi Guill. 171.
» v. Fauveli Guill. 178.
» gentilis Guill. 184.
» v. lucidus Guill. 175.
» v. obscurus Guill. 184.
» v. ornatus Guill. 176.
» v. Perrisi Guill. 170.
» Reyi Guill. 181.
» v. rufus Guill. 179.
» Selvei Guill. 177.
Olibrus v. subniger Guill. 175.
» v. sulcipennis Guill. 180.
» viennensis Guill 182.
Ontophagus quadriarmatus Frm. 91.
Opilo longipilis Frm. 105.
Oxycara breviuscula Frm 107.
Perileptus melanopygus Frm. 87.
Phalacrus v. ambiguus Guill. 151
» v. Bonnairei Guill. 157.
» Championi Guill. 158.
» confusus Gill 153
» v. Delabyi Guill. 157.
» Grouvellei Guill. 156.
» v. hipponensis Guill 154.
» insularis Guill. 156.
» Mayeti Guill. 158.
Philonthus flavicornis Frm. 89.
Phlœocopus mediozonatus Frm. 103.
Phyllognathus fortipes Frm. 98.
Phytoecia Vaulogeri Pic. 314
Pristonychus fezzensis Bonn. 316.
Psammobius plicatulus Frm. 95.
Ptinus senilis Frm. 105.
Pyracoderus (n. g.) Lemoroi Guill. 187.
Rhinyptia Dollei Frm. 97.
Rhyssemus asperocostatus Frm. 94.
» læsifrons Frm. 94.
Saprinus meridianus Fvl. 314.
Schizonycha angustiformis Frm. 96.
» aspericollis Frm. 96.
Scleron amplicolle Frm. 108.
Scopæus aliiceps Frm. 89.
Scotodipnus Mayeti Ab. 62.
Spercheus interruptus Frm. 88

Stigmatium obockianum Frm. 103.
Tachys sellatus Frm. 87.
Taetoderus subopacus Frm. 112.
Taurotagus Auberti Frm. 118.
Tenerus biplagiatus Frm. 104.
Tolyphus v algiricus Guill. 162.
» v. chalybeus Guill. 162.
» v. robustus Guill. 162.
» v. Sejilloti Guill 163.
Triænogenius obockianus Frm. 85.
Tritomicrus (n. g.) marmoreus Frm. 125.
Xystrocera parvicollis Frm. 121.
Zabrus dispar Bonn. 316.
Zophosis amplicollis Frm. 106.

HÉMIPTÈRES

Aphelochirus sinensis Mont. 73.
Apotomogonius (n. g.) exornatus Mont. 302.
Bactericera maritima Horv. 140.
Brachycoleus v thoracicus Put. 29.
Brachyrrhynchus verruciger Berg. 261.
Camponotidea Saundersi macr. 28.
Cantharodes nubilosus Mont. 299.
Capsus Delagrangei Put. 29.
Coptosoma catagraphum Mont. 311.
» confusum Mont. 280.
» Lethierryi Mont. 284.
» nebulosum Mont. 279.
» nothum Mont. 310.
» parvipictum Mont. 281.
» pilosulum Mont. 309.
» sculpturatum Mont. 278.
Coptosoma sordidulum Mont. 283.
Cyclotynapsis (n. g.) acalyptoïdes Mont. 265.
Delphax lugubris Sign. 70.
Derula Delagrangei Put. 25
Diaphorina ægyptiaca Put. 30.
Dictyonota Henschi Put. 72.
Dictyophora v. vittata Put. 30.
Enithares Bergrothi Mont. 75.
Eupteryx v hipposideros Horv. 140.
Eurycera glabricornis Mont. 267.
Eurygaster Fokkeri Put. 318.
Geocoris Henoni Put. 26.
» piceus Put. 72.
Gonocerus v. obtusangulus Put. 26.
Handlirschiella (n. g.) ænea Mont. 295.
» emarginata Mont. 296.
Henestaris irroratus Horv. 136.
Henschia (n. g.) seticauda Leth. 69.
Holotrichius Henoni Put. 27.
Ischnopeza pallipes Put. 27.
Isoplatys (n. g.) flavonotatus Mont. 303.
Lobocara (n. g.) oblonga Berg. 259.
» ovata Berg. 260.
Lopus v. luctuosus Put. 29.
Lygæus Heydeni Put. 71.
Nagusta Junodi Mont. 269.
Neuroctenus debilicornis Mont. 268.
Odontotarsus Horvathi Put. 24.
Oncocephalus Vaulogeri Berg. 272.
Plataspis v. cincta Mont. 276.
» conspersa Mont. 277.
» Gambeyi Mont. 273.

Plataspis guttulata Mont. 276.
» plagifera Mont. 275.
Ploiaria melanacantha Horv. 139.
Ponsila Severini Mont. 304.
Reduvius notabilipes Mont. 271.
Rhyparochromus v. nigripes Horv. 138.
Scolopostethus patruelis Horv. 138. 255.
Schirus v. tibialis Put. 25.
Tiarocoris luminatus Mont. 307.
Vadimon Bergrothi Mont. 270.

HYMÉNOPTÈRES

Amblyteles adventor Bert. 43.
» angustus Bert. 43.
» bicuspis Bert. 42.
» capitatus Bert. 43.
» flaveolatus Bert. 41.
» frustrator Bert. 42.
» inermis Bert. 42.
» Radoszkowskii Bert. 43.
Bothroponera gabonensis And. 50.
Camponotus Buchneri For. 45
Catadelphus Pestrei Bert. 44.
Cylindromyrmex longiceps And. 47.
Cyphomyrmex Foxi And. 55.
Ichneumon bifarius Bert. 41.
» bifossatus Bert. 39.
» Buyssoni Bert. 39.
» canescens Bert. 40.
» cintranus Bert. 38.
» delphinas Bert. 39.
» erraticus Bert. 38.
» evenidus Bert. 37.
» levicoxa Bert. 40.
» paganus Bert. 38.
» scopulator Bert. 37.
» singularis Bert. 37.
» trifarius Bert. 40.
Lobopelta sulcinoda And. 48.
Meranophus nanus And. 55.
Polyrhachis concava And. 45.
» paradoxa And. 46.
Ponera annamita And. 48.
Sima spininoda And. 51.
Stenomyrmex africanus Mayr. 47.
Triglyphothrix gabonensis And. 53.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.

ABEILLE DE PERRIN. Notices entomologiques. 62.
ANDRÉ (Ern.). Matériaux myrmécologiques. 45.
BERGROTH. Les *Ranatra* paléarctiques. 127.
— *Aradidæ novæ*. 259.
BERTHOUMIEU. Nouvelles espèces d'Ichneumonides. 37.
BOLIVAR. Les espèces du genre *Cyrtaspis* Fisch. 289.
BONNAIRE. Description de quatre Coléoptères nouveaux d'Algérie. 316.
BOURGEOIS. Faune gallo-rhénane. Malacodermes (*suite*). Pagination spéciale. 173 à 208.
BRISOUT DE BARNEVILLE. Description d'une *Corticaria* nouvelle de France. 68.
BUYSSON (H. du). Faune gallo-rhénane. Elatérides. Pagination spéciale, 1 à 8.
BUYSSON (R. du). Sur les glandes à venin des Ichneumonides. 257.
FAIRMAIRE. Coléoptères d'Obock (3e partie). 77.
FAUVEL. Note sur les *Geotrypes vernalis* et *pyrenæus*. 57.
— Bibliographie. 59. 60.
— Nouvelle note sur le *Geotrypes pyrenæus*. 62.
— Deux Coléoptères nouveaux de France. 314.
GUILLEBEAU. Révision des Phalacrides de la faune paléarctique. 141.
HORVATH. Chasses hivernales dans le Midi de la France. 128.
— Nouvelle révision du genre *Scolopostethus*. 253.
LETHIERRY. Description d'un nouveau genre d'Homoptères d'Europe et note sur le *Delphax lugubris*. 69.
MARTIN (R.) Les Trichoptères du département de l'Indre. 1. — Note additionnelle. 76.
— Les Perlides du département de l'Indre. 198.
— Les Psocides du département de l'Indre. 285.
MONTANDON. Deux Hémiptères nouveaux (section des Hydrocorises). 73.
— Hémiptères-Hétéroptères nouveaux. 265.
— Hémiptères Plataspides nouveaux. 273.
— Etudes sur la sous-famille des *Plataspidinæ*. 294.
PIC. Deux anomalies. 258.
— Deux Coléoptères nouveaux. 313.
PUTON. Hémiptères nouveaux ou peu connus et notes diverses. 24.

PUTON Description de trois Hémiptères nouveaux. 71.
— Notes hémiptérologiques. 318.
— Bibliographie. 319.
XAMBEU. Mœurs et métamorphoses d'insectes. (3e mémoire). Buprestides. 202.

Statuts. 321.
Errata. 323.
Liste des Membres de la Société (1892). 324.
Tables alphabétiques. 335.

Caen, imp. A. Le Boyteux

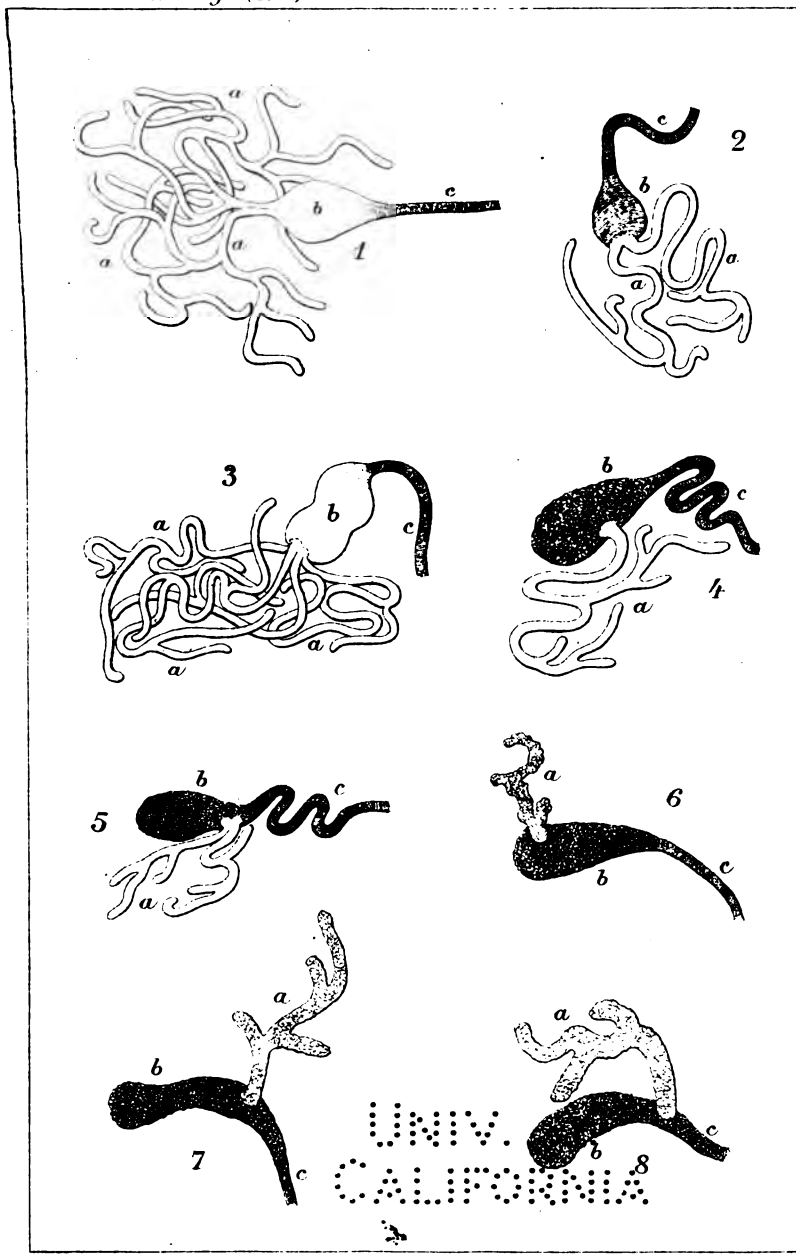

UNIV. CALIFORNIA

R. du Buysson del. L. Palmé sc.

Glandes à venin des Ichneumonides.

THE UNIVERSITY OF ARIZONA LIBRARY

GENERAL LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA—BERKELEY

RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

ENTOMOLOGY LIBRARY

2-20-64
6-7-66

JUN 1 6 1970

OCT 1 4 1986
DEC 1 0 1986

21-100m-1,'54(1887s16)476

U.C. BERKELEY LIBRARIES
C036851194